



**HAL**  
open science

# Les représentations et le fonctionnement familial dans les isolats de la Réunion

Gilles Huguet

► **To cite this version:**

Gilles Huguet. Les représentations et le fonctionnement familial dans les isolats de la Réunion. Anthropologie sociale et ethnologie. Université de la Réunion, 2001. Français. NNT: . tel-00515250

**HAL Id: tel-00515250**

**<https://theses.hal.science/tel-00515250>**

Submitted on 6 Sep 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA REUNION  
U.F.R. DE LETTRES

2001

THESE  
Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LA REUNION**

Discipline : Anthropologie  
Présentée et soutenue publiquement  
par

**Gilles HUGUET**

Le 05 septembre 2001

Titre :

**Les représentations et le fonctionnement familial dans les isolats  
de la Réunion**

---

Directeur de Thèse : Jean-François HAMON

---

JURY

D.R. Mme Jocelyne STREIFF-FENART,  
Pr. M. Claude MIOLLAN  
Pr. M. Juan De MENDOZA  
M. Driss ALAOUI, MCF  
M. Jean-François HAMON, MCF, HDR

Présidente  
Rapporteur  
Rapporteur  
Examineur

SCD UNIVERSITE DE LA REUNION



2399600350



Unel  
TH 15

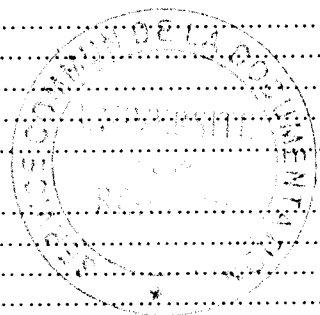
# Sommaire

I

**Introduction**..... 1

## Concepts et données générales sur la Réunion.

|   |    |
|---|----|
| <b>1. La complexité et l'interdisciplinarité</b> .....                          | 7  |
| 1.1. la complexité.....   | 7  |
| <b>2. La représentation</b> .....   | 11 |
| 2.1. Définition.....  | 11 |
| 2.2. Théorie des représentations.....   | 13 |
| 2.3. Structure des représentations.....   | 16 |
| <b>3. L'isolat</b> .....  | 18 |
| 3.1. Anthropologie.....   | 18 |
| 3.2. Sociologie.....  | 19 |
| 3.3. Géographie.....  | 21 |
| 3.4. Biologie.....  | 21 |
| <b>4. Le clan</b> .....   | 23 |
| 4.1. Les auteurs.....   | 23 |
| 4.2. L'Ecosse.....  | 23 |
| 4.3. Définition.....  | 24 |
| 4.4. L'exemple de Grand-Galet.....  | 25 |
| <b>5. Le père et la fonction paternelle</b> .....                               | 30 |
| 5.1. Anthropologie.....   | 30 |
| 5.2. Ethologie.....   | 33 |
| 5.3. Histoire.....  | 35 |
| 5.4. Sociologie.....  | 37 |
| 5.5. Législatif.....  | 39 |
| 5.6. Biologie.....  | 40 |
| 5.7. Psychologie.....   | 41 |
| 5.8. Psychanalyse.....  | 42 |
| <b>6. La famille</b> .....  | 48 |
| 6.1. Anthropologie.....   | 48 |
| 6.1.1. Les dénominations des membres de la famille.....                         | 48 |
| a) Le type hawaïen.....   | 48 |
| b) Le type eskimo.....  | 48 |
| c) Le type iroquois.....  | 50 |
| d) Le type soudanais.....   | 50 |
| e) Le type crow et omaha.....   | 50 |
| 6.1.2. Les types d'alliance.....  | 56 |
| 6.1.3. La notion de famille et les rapports entre membres de cette cellule..... | 57 |
| a) La famille nucléaire.....  | 57 |
| b) La famille étendue.....  | 58 |
| c) La famille élargie.....  | 58 |
| 6.2. Histoire.....  | 61 |
| 6.2.1. L'antiquité.....   | 61 |
| 6.2.2. Le Moyen Age.....  | 62 |
| 6.2.3. Du Moyen Age à la Révolution industrielle.....                           | 62 |
| 6.2.3.1. La femme.....  | 64 |
| 6.2.3.2. L'enfant.....  | 64 |
| 6.2.3.3. L'homme.....   | 65 |



# Sommaire

## II

|   |            |
|---|------------|
| 6.2.4. Le 20 <sup>e</sup> siècle. ....                        | 66         |
| 6.2.4.1. La femme. ....                                       | 68         |
| 6.2.4.2. L'enfant. ....                                       | 69         |
| 6.2.4.3. L'homme. ....  | 70         |
| 6.3. Sociologie. ....   | 72         |
| 6.4. Psychologie. ....  | 76         |
| 6.5. Psychanalyse. ....                                       | 78         |
| <b>7. La généalogie. ....</b>                                 | <b>80</b>  |
| 7.1. Histoire de la généalogie. ....                          | 80         |
| 7.2. Apports de la généalogie. ....                           | 80         |
| 7.2.1. Histoire. ....   | 80         |
| 7.2.2. Médecine. ....   | 81         |
| 7.2.3. Histoire sociale. ....                                 | 81         |
| <b>8. La famille réunionnaise. ....</b>                       | <b>83</b>  |
| 8.1 De la colonie à la Départementalisation. ....             | 84         |
| 8.1.1 Les esclaves. ....                                      | 84         |
| 8.1.2 Les hommes libres. ....                                 | 86         |
| 8.1.2.1 Les Gros-Blancs. ....                                 | 88         |
| 8.1.2.2 Les Petits-Blancs. ....                               | 88         |
| 8.1.2.3 Les malabars. ....                                    | 89         |
| 8.1.2.4 Les Zarab. ....                                       | 90         |
| 8.1.2.5 Les chinois. ....                                     | 92         |
| 8.2. De la départementalisation à la situation actuelle. .... | 94         |
| 8.2.1. Les Zoreils. ....                                      | 96         |
| <b>9. Les Petits-Blancs. ....</b>                             | <b>99</b>  |
| 9.1. Présentation. ....                                       | 99         |
| 9.2. Idées reçues et données. ....                            | 104        |
| 9.2.1. Le Petit-Blanc par lui-même. ....                      | 104        |
| 9.2.2. Le Petit-Blanc par les autres. ....                    | 107        |
| <b>Questionnement et Hypothèses. ....</b>                     | <b>109</b> |

## Méthodologie.

|  |            |
|--|------------|
| <b>1. Le recueil de données. ....</b>  | <b>114</b> |
| 1.1. Les récits de vie. ....   | 114        |
| 1.1.1. Présentation. ....  | 114        |
| 1.1.2. De l'oral à l'écrit. ....   | 115        |
| 1.2. Les entretiens. ....  | 115        |
| 1.2.1. Généralités. ....   | 117        |
| 1.3. Technique et analyse. ....  | 120        |
| 1.3.1. Technique. ....   | 120        |
| 1.3.2. Analyse. ....   | 122        |
| <b>2. Description géographique et historique du terrain de recherche. ....</b> | <b>124</b> |
| 2.1. Grand-Galet. ....   | 124        |
| 2.1.1. Historique. ....  | 124        |
| 2.1.2. La géographie. ....   | 126        |
| 2.1.3. La population. ....   | 130        |
| 2.2. Ravine Ango. ....   | 134        |



# Sommaire

## III

|      |   |     |
|------|---|-----|
| 3.   | Comparaison.....  | 137 |
| 3.1. | Similitudes.....  | 137 |
| 3.2. | Différences.....  | 137 |
| 4.   | Prise de contact avec les personnes interrogées.....          | 138 |
| 4.1. | Par le biais d'un intermédiaire.....                          | 138 |
| 4.2. | De façon directe.....   | 138 |
| 4.3. | Critères du choix des personnes.....                          | 138 |
| 5.   | Présentation de la population sur laquelle porte l'étude..... | 141 |
| 5.1. | Grand-Galet.....  | 143 |
| 5.2. | Ravine Ango.....  | 146 |

## Analyse et Résultats.

|        |   |     |
|--------|---|-----|
| 1.     | Etude des migrations des familles à l'origine de Petits-Blancs..... | 149 |
| 1.1.   | Les migrations par familles.....                                    | 149 |
| 1.1.1. | Grondin.....  | 149 |
| 1.1.2. | Hoareau.....  | 151 |
| 1.1.3. | Lebon.....  | 152 |
| 1.1.4. | K'Bidy.....   | 153 |
| 1.1.5. | Morel.....  | 153 |
| 1.1.6. | Mussard.....  | 153 |
| 1.1.7. | Vienne.....   | 153 |
| 1.1.8. | Rivière.....  | 153 |
| 1.1.9. | Ducheman.....   | 154 |
| 1.2.   | Les raisons de migration.....                                       | 154 |
| 1.2.1. | Les épidémies.....  | 154 |
| 1.2.2. | Les raisons climatologiques et géographiques.....                   | 156 |
| 1.2.3. | Les raisons économiques.....  | 156 |
| 1.3.   | Patrilocalité ?.....  | 160 |
| 2.     | Origine des premiers ascendants.....                                | 164 |
| 2.1.   | Les Indiennes.....  | 164 |
| 2.2.   | Les Malgaches.....  | 166 |
| 2.2.1. | Les Antemoro.....   | 166 |
| 2.2.2. | Les Antandroy et les Antanosy.....                                  | 167 |
| 2.3.   | Les pays européens.....   | 170 |
| 3.     | <b>Analyse des récits, Etude de cas</b>                             |     |
|        | Grand-Galet.  |     |
| 3.1.   | Virginie.....   | 172 |
|        | Analyse quantitative  |     |
|        | Analyse qualitative   |     |
| 3.2.   | Onésime.....  | 179 |
|        | Analyse quantitative  |     |
|        | Analyse qualitative   |     |

# Sommaire

## IV

|   |            |
|---|------------|
| 3.3. Charles-Henri.....   | 184        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| Référence aux parents   |            |
| 3.4. Ruffin.....  | 189        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| L'homme et la femme.  |            |
| 3.5. Marie-Michelle.....  | 203        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| Référence aux parents   |            |
| <b>3.6. Conclusion des analyses des récits des personnes de Grand-Galet.....</b>  | <b>220</b> |
| Ravine Ango.  |            |
| 3.7. Sylvestre.....   | 222        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| 3.8. Marie-Marthe.....  | 229        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| 3.9. Edouard.....   | 242        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| Désignation des parents.  |            |
| 3.10 Léopoldine.....  | 254        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| 3.11 Isabelle.....  | 261        |
| Analyse quantitative  |            |
| Analyse qualitative   |            |
| <b>3.12. Conclusion des analyses des récits des personnes de Ravine-Ango.....</b> | <b>268</b> |
| <b>4. Discussion.....</b>   | <b>269</b> |
| <b>1. Grand-Galet.....</b>  | <b>269</b> |
| <b>2. Ravine-Ango.....</b>  | <b>274</b> |
| <b>3. Discussion générale.....</b>  | <b>277</b> |
| <b>3.1. L'homme, le père.....</b>   | <b>287</b> |
| <b>3.2. La femme, la mère.....</b>  | <b>288</b> |

# Sommaire

v

|   |     |
|---|-----|
| <b>Conclusion et perspectives</b> ..... | 291 |
| <b>Bibliographie</b> .....              | 296 |
| <b>Figures et Tableaux</b> .....        | 312 |

# Introduction

## Introduction.

En 1997, Alain Bruel Président du Tribunal pour Enfants de Paris écrivait dans l'introduction de son rapport<sup>1</sup> : *«Il existe une contradiction entre une domination masculine qui imprègne encore fortement nos mentalités et un effacement apparent de l'homme moderne dans sa propre famille avec un rôle éducatif devenu inconsistant au point de ne plus même susciter d'opposition. »*

Cette ambiguïté est de plus en plus au sein des débats sur l'éducation et la société.

Alors que les derniers textes sur l'autorité parentale redonnent au père une place plus importante en cas de concubinage et repositionnent le couple dans son rôle éducatif, grâce notamment au rapport de I. Thery (1998). E. Badinter déjà en 1992, tentait d'analyser l'évolution de la paternité et la place de l'homme dans notre société occidentale, partagée entre ses valeurs passées et son présent.

Plus récemment, en mai 1998, M. André dans son rapport sur La vie quotidienne des familles,<sup>2</sup> parlait de l'évolution des mentalités et des représentations, et disait : *«il convient d'aider les parents, et plus particulièrement les pères, à assurer leur rôle parental et notamment la fonction d'autorité qui lui est attachée.»*

Le danger de ce qui est dit dans ces rapports, comme dans les livres qui ont traité de ce sujet, est leur généralisation. A lire que les pères n'assurent plus leur rôle parental, sous-entend que tous les hommes ont perdu leur place dans la société, que tous les hommes n'assurent plus ni leur rôle, ni leur fonction, et s'en remettent aux femmes, qui doivent tout assumer.

Il est vrai cependant que les rapports entre les hommes et les femmes ont changé, mais de là à dire que cela a entraîné une perte de son rôle pour l'homme ! N'est-ce pas conclure un peu vite ?

La Réunion du fait de son évolution n'est pas restée exclue de cette question.

<sup>1</sup> Bruel, A., Un avenir pour la paternité ? Jalons pour une politique de la paternité. Rapport présenté au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 24/06/97.

<sup>2</sup> Rapport à madame la Ministre de l'emploi et de la solidarité. Conférence de la famille, La vie quotidienne des familles, 1998.

Le père réunionnais ne s'occupe pas ou très peu de son enfant ; ce fait est celui de la mère. Les structures familiales réunionnaises font que le père est souvent absent du domicile, absent parce que manquant ou absent symboliquement. Les familles monoparentales sont nombreuses. Souvent la présence d'un homme au foyer n'est pas synonyme de structure familiale stable, car l'absence de reconnaissance de l'homme fait que ce dernier ne peut prétendre à avoir une place à part entière au niveau du domicile maternel.

*«De toute évidence le père n'occupe plus la place qui lui revient dans notre société moderne. En conséquence il ne peut, ou ne veut, pas remplir la fonction naturelle qui est la sienne.»<sup>3</sup>*

En 1995, A. Jaccoud écrivait : " *Il s'agit de considérer ici particulièrement la situation des familles populaires les plus démunies, dans lesquelles le rôle dominant est effectivement assumé par la mère ( ou par les femmes en général). Et il convient sans doute d'accorder une attention sensible aux profondes difficultés éprouvées par tant d'hommes à être pères. Ou plus directement à leur inexistence, physique ou affective.*"<sup>4</sup>

Telles, sont les réflexions et les idées reçues que l'on entend le plus souvent sur l'homme réunionnais.

La société réunionnaise du fait de sa diversité géographique, ethnique et humaine ne peut se réduire qu'à un seul fonctionnement, et la plupart des travaux effectués sur ce sujet ne permettent pas de généraliser leurs conclusions. Ce que E. Wolf (1989) a mis en évidence dans Quartier de vie<sup>5</sup>, n'est valable que pour la population du Chaudron au moment où elle l'a étudiée. Les conclusions de B. BIROS (1979) ou C. PETIT (1995) ne sont valables que pour la population qu'ils ont observée, à savoir une population suivie dans le cadre de la cure thérapeutique. *«Depuis la départementalisation chez les cafres et les métis, l'image dominante de la femme-mère persiste en face du père, ancien esclave «sous homme » et est valorisée par le renforcement de sa valeur économique dans le couple, en particulier par la perception directe par la mère des allocations familiales.»<sup>6</sup>*

<sup>3</sup> Raymond CAZAL, in En vie de famille. Au nom du père ? Au nom de la mère ? Aux noms d'ici et d'ailleurs. Actes du colloque international, Saint-Denis, Université de la Réunion, ARSPY, 1994, p.61.

<sup>4</sup> A. Jaccoud, Familles réunionnaises, Représentations sociales du travail, Saint-Denis, Arifoc, 1994, Remanié en 12/1995.

<sup>5</sup> Wolf, E., Quartiers de vie, ARCA/CIIRF, Université de la Réunion, Saint-André, Graphica, 1989

<sup>6</sup> Biros, B., Essai sur l'identité créole à l'île de la Réunion, Thèse de doctorat en médecine, 1979, p. 101.

Ces réflexions, qui sont valables pour un type de population, ont cependant été généralisées par les médias ; ces derniers ayant fait en général du père réunionnais un homme absent, démissionnaire...

Cependant, même si les dossiers dans les journaux commencent à donner un point de vue différent de ce qui était dit auparavant<sup>7</sup>, l'absence et le manque d'étude concernant la famille réunionnaise ou les familles réunionnaises, ne permettent pas de dresser un tableau exhaustif de la réalité.

L'évolution que la Réunion a connue au cours des 50 dernières années, a amené des bouleversements dans ses structures économiques, sociales et familiales. Aujourd'hui, nous pouvons mettre en opposition les villes, qui connaissent une urbanisation et une modernisation accélérées et les écarts qui n'ont connu les avances de la modernité que plus tardivement, permettant ainsi à cette population de conserver des valeurs qui semblent avoir disparu chez les citadins ou du moins être en régression. Le père, selon le lieu à la Réunion, n'a pas le même rôle, la même place. De nos jours il existe encore des familles qui ont gardé une structure «traditionnelle », ce pour diverses raisons.

Le sud de l'île qui a connu un développement moins rapide que le Nord, semble avoir préservé ces valeurs.

Du fait de leur isolement, des lieux comme Grand-Galet ou Ravine-Ango présentent encore aujourd'hui un fonctionnement qui pourrait être proche de celui des premiers habitants qui les ont colonisés. Ces localités peuvent être présentées comme l'opposé de la ville : une communauté d'habitants, un espace restreint, une évolution relativement récente. Tout cela suppose une certaine stabilité des représentations, et de la structure familiale et sociale.

Ainsi, si nous pouvons trouver à la Réunion des familles où l'absence physique ou symbolique du père entraîne des dysfonctionnements, hélas trop bien connus des services sociaux comme en métropole, il existe également des familles qui ont gardé une structure équilibrée où chacun occupe une place définie au sein du foyer, répondant à des facteurs externes et/ou internes.

Travaillant d'abord sur un secteur géographique allant de Jean-Petit, Grand-Coude, à Grand-Galet, en passant par les Jacques,<sup>8</sup> j'ai pu observer que ces affirmations étaient souvent inadaptées pour bon nombre de familles que je pouvais côtoyer. Par ailleurs, les recherches

<sup>7</sup> Dossier du Quotidien du 10/12/99 : *La famille réunionnaise dans tous ses états.*

<sup>8</sup> Ce sont des quartiers des hauts de Saint-Joseph.



théoriques sur la famille réunionnaise que j'ai pu faire depuis ma maîtrise<sup>9</sup> m'ont fait prendre conscience du manque existant lorsque l'on cherchait des travaux sur la famille ou le père.

Ce travail de recherche répond à plusieurs besoins :

- Commencer un travail sur la famille et le père à la Réunion.
- Etudier l'évolution des représentations de la famille trop souvent décriée à partir d'une population qui n'a été que tardivement en contact avec la modernité.
- Montrer que les généralisations faites sur la famille réunionnaise, le père et la mère ne correspondent pas à la réalité de cette île.

Dans une première partie nous étudierons les concepts qui seront utilisés lors de ce travail, ainsi que l'approche que j'ai choisie. La **complexité** propre à E. Morin permet de se rendre compte des interactions agissant non seulement entre les individus, mais entre l'individu et son environnement. C'est pourquoi, tout au long de mon travail de recherche, j'ai essayé de privilégier cette façon de penser en faisant appel à plusieurs disciplines (la géographie, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, la psychanalyse), ce qui se rapproche du courant structuraliste.

**La représentation sociale** se retrouve au cœur de nombreuses disciplines dont la psychanalyse. Comment se construit cette image, et comment évolue-t-elle en fonction de l'environnement ? Cela nous permettra de comprendre son rôle dans la structuration de la personne à un niveau individuel, mais également social, ainsi que le mécanisme de son évolution.

Afin de comprendre des notions abordées lors de l'analyse des terrains de recherche, nous définirons **l'isolat** et **le clan**, Ravine-Ango et Grand-Galet peuvent en effet être considérés comme des isolats, mais les géographes, les anthropologues et les biologistes n'ont pas la même définition de ce terme, souvent employé. Le clan, s'il est surtout connu en ce qui concerne l'Ecosse, n'en est pas moins un fonctionnement social que l'on retrouve partout à travers le monde, avec des règles fixes mais aussi des différences.

Qu'entend-on par **Le père et la fonction paternelle** ? Cette notion a connu des changements au fil du temps depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, où il est un nouveau sujet des publicités ou des films<sup>10</sup>. Cependant parler du père seul ne suffit pas pour comprendre un

<sup>9</sup> Huguet, G., La place de l'homme enseignant à l'école maternelle, Mémoire de Maîtrise en Sciences de l'Education, 1998.

<sup>10</sup> Big Daddy, Publicité Chrome d'Azzaro...

fonctionnement familial, aussi nous définirons **la famille** d'un point de vue anthropologique, historique, sociologique, psychologique et psychanalytique, afin de comprendre son évolution et sa fonction.

La **généalogie** est un outil dont on peut se servir non seulement en histoire, mais également en médecine. Dans le cas de cette étude, elle a permis de mettre en évidence les mouvements de population de leur arrivée dans l'île jusqu'à leur installation dans ces lieux isolés. De plus, elle a permis également de montrer les unions inter-ethniques existantes ou pas au fil des siècles.

A partir de cette étude générale, nous pouvons étudier **la famille réunionnaise** au niveau historique, mais également en fonction des groupes ethniques qui la constitue. Pour définir le terme ethnie qui sera employé tout au long de ce travail, nous utiliserons la définition donnée par P. Poutignant et J. Streiff-Fenart dans *Théories de l'ethnicité* : "*Le groupe ethnique n'est plus défini per se, mais comme une entité qui émerge de la différenciation culturelle entre des groupes interagissants dans un contexte donné de relations inter-ethniques.*"<sup>11</sup>

Cette première partie de concepts et données générales se terminera par une présentation des **Petits-Blancs**, de leur histoire, mais également de la représentation de cette population par les autres ethnies de la Réunion. D'ailleurs en fonction de la définition donnée plus haut, nous pouvons nous demander si les Petits-Blancs ne forment pas une ethnie à la Réunion ? Si nous tenons compte des différentes catégories de populations que L. Labache (1996) a étudiées, nous pouvons répondre par l'affirmative, cependant si nous appliquons la définition que nous avons proposée, nous répondons par la négative, car les Petits-Blancs ne se différencient plus par une culture particulière aujourd'hui, montrant en cela l'évolution de la société réunionnaise.

La seconde partie méthodologique présentera l'outil de **recueil de données**, à savoir les récits de vie, qu'il s'agisse de la technique du récit de vie, de la technique d'entretien ou de l'analyse des données, cet outil a la particularité de laisser une liberté relativement grande à la personne interviewée. C'est elle qui mène les entretiens. Après l'outil de recueil de données, la **présentation des terrains de recherche** permettra en comparant ces deux lieux de voir les similitudes et les différences entre Grand-Galet et Ravine-Ango d'un point de vue historique

---

<sup>11</sup> *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, réédition 1999, p. 90

et géographique, ainsi que la présentation de leur population. Après cette présentation, nous verrons comment les personnes rencontrées ont été contactées et sur quels critères.

La troisième partie sera l'**analyse** dans un premier temps des migrations des familles de Petits-Blancs, ainsi que les recherches des raisons de ces migrations. Pourquoi, les familles habitant Grand-Galet et Ravine-Ango sont-elles venues s'installer dans ces lieux. Ces migrations, réalisées à partir des généalogies permettront de se rendre compte de la diversité culturelle de la Réunion. En effet, les apports qu'a pu connaître l'île Bourbon, vont du malgache à l'indien en passant par la plupart des pays européens. De plus, cette "multiculturalité" ne s'est jamais arrêtée jusqu'à nos jours. Une fois, cette analyse générale faite, nous étudierons chaque récit de vie, ce qui nous permettra de tenter d'aborder dans la discussion des éléments de réponses en ce qui concerne l'évolution, la famille, le couple, l'autorité, l'isolement, l'éducation...

**CONCEPTS  
ET  
DONNEES GENERALES  
SUR  
LA REUNION**

## 1. La complexité et l'interdisciplinarité.

### 1.1. La complexité.

*« Toute chose étant aidée et aidante, causée et causante, je tiens pour impossible de connaître le tout sans connaître les parties et de connaître les parties sans connaître le tout. »*  
Pascal, (1977)

C'est grâce notamment aux travaux en chimie, en physique et en météorologie que l'on commença à penser la complexité. Si les premiers travaux effectués furent surtout concrets<sup>12</sup>, avec le temps, nous avons pu comprendre l'implication de cette pensée de l'économie aux relations sociales. E. Morin, en 1977, commença à étendre ce concept aux sciences sociales. Aujourd'hui si l'approche de la complexité n'est pas la plus répandue, elle est malgré tout admise et employée dans de nombreux domaines touchant les relations humaines. Mais comment peut-on définir cette approche ?

Pour E. Morin, alors que la pensée scientifique classique était fondée sur l'**ordre, la séparabilité et la raison**, il restait malgré tout, une partie des interactions qui ne pouvait être comprise avec ce cadre de référence.

La nature est non seulement complexe dans le sens où il y a interaction de nombreux éléments, mais également dans le sens où un élément infiniment petit peut entraîner, par réaction en chaîne, des réactions immenses. C'est ce que l'on appelle « *l'effet papillon* », à savoir qu'un battement d'ailes de papillon dans la baie de Sydney, peut entraîner la formation d'un ouragan dans la baie de Californie (Reeves, 1990).

De plus, derrière le désordre que peut laisser voir une situation, un ordre caché pouvait exister. C'est le cas de la construction moléculaire. Le désordre n'est pas dans ce cas synonyme de refus de compréhension, de logique, mais plutôt une nouvelle façon d'aborder cette situation. Dans ce désordre apparent, il existe une organisation qui crée de l'ordre en rejetant ce qui peut la mettre en danger, et qui également intègre du désordre pour l'alimenter. Ainsi l'ordre et le désordre, antagonistes, sont à la base de la **dialogique**.

<sup>12</sup> Je renverrais pour une approche originale de la complexité au livre culinaire de H. This, (1995), où nous pouvons nous rendre compte de la complexité chimique mise en œuvre dans l'élaboration d'un œuf dur.

La séparabilité qui a permis la spécialisation des sciences et des disciplines, a amené l'observateur à une objectivité et une simplification maximale des situations. Or, nous savons que, non seulement l'observateur peut influencer sur ses observations, et le sujet induire ce qu'il veut laisser voir, mais également que la simplification des situations humaines entraîne des éléments de compréhension qui ne peuvent être vus à un niveau individuel mais groupal. E. Morin parle de **dialogique**, c'est-à-dire de l'union de deux principes antagonistes se repoussant, mais ne pouvant être séparés.

A ces notions qui sont toujours présentes dans cette approche, il faut ajouter également, trois théories :

- **La théorie de l'information :**

Une information entre deux individus, un émetteur et un récepteur, peut être mesurée. De plus, le bruit parasite le message émis, réduisant ainsi la quantité d'information reçue. Or cette information permet de réduire l'incertitude par rapport à cet échange. Ainsi donc, la quantité d'information et de bruit peuvent permettre la définition d'un système.

Cette théorie apporte selon E. Morin, plus un point de vue heuristique qu'un point de vue pratique à l'étude de la complexité.

- **La théorie des systèmes,**

Dans un système, *la somme des parties est inférieure au tout*. Autrement dit, il existe des relations entre les acteurs d'un système qui sont aussi importantes que leurs acteurs eux-mêmes. L'individu peut être dépendant des relations existantes dans un groupe sans en être conscient. Le système continue à exister quelles que soient les personnes qui le forment, mais il y a une interaction entre le système et l'individu.

- **La cybernétique.**

Il existe une relation entre la cause et le résultat, mais pas dans un seul sens uniquement. Si A agit sur B, B agit également sur A. C'est le principe des relations en cas de conflits. Si une personne se met à crier, celle qui est en face se mettra également à crier, provoquant ainsi une spirale.

Toutes ces théories impliquent que, dans l'étude d'une situation, il faille non seulement la regarder de façon individuelle et singulière, mais également regarder le tout et de façon le plus complet possible afin de la comprendre avec la plus grande certitude possible.

Chaque individu porte en lui les règles qu'il met en place et auxquelles il obéit. Il faut relier le Tout, tout en distinguant ses parties.

*« La complexité est l'union des processus de simplification qui sont sélection, hiérarchisation, séparation, réduction, avec les autres contre-processus qui sont la communication, qui sont l'articulation de ce qui est dissocié et distingué ; et c'est d'échapper à l'alternative entre la pensée réductrice qui ne voit que les éléments et la pensée globaliste qui ne voit que le tout. »<sup>13</sup>*

Ainsi, le tout est supérieur à l'unité grâce aux interrelations existantes, mais également l'unité est supérieure au tout, car c'est à partir de l'unité que le tout évoluera.

Aucune des théories avancées dans le concept de la complexité n'est prioritaire par rapport aux autres. Elles sont interdépendantes.

Se situer dans le champ de la complexité, revient à chercher à comprendre les règles qui peuvent exister derrière le désordre apparent, mais également trouver l'organisation présente grâce aux interactions et les règles les induisant.

Mon expérience de travailleur social m'a amené, depuis longtemps à me pencher sur ce type d'approche des situations. C'est avec l'analyse systémique, mise au point dans les années 1940, que j'ai commencé à penser de cette façon.

En résumé, nous pouvons dire que, dans un groupe, le principe d'interaction amène des individus à être interdépendants les uns les autres, mais également envers le milieu dans lequel ils évoluent. A ce premier principe, il faut ajouter la notion de feed-back ou rétroaction qui amène toujours un sujet à répondre à l'action d'un autre sujet. Enfin, la notion de totalité, est là, aussi importante, car il ne sert à rien de vouloir intervenir sur un sujet si le groupe reste en l'état.

En dernier, j'avancerai l'idée que l'homme essaye de trouver en permanence un équilibre entre son vécu passé et présent, et ses attentes. Cet équilibre l'amène à mettre en place un équilibre personnel qui peut parfois être en inadéquation avec le milieu humain ou

---

<sup>13</sup> Morin, E., 1990, p. 135



social. Cette idée se rapproche de celle de l'auto-organisation ou éco-organisation employée par E. Morin.

Il me semble nécessaire pour pouvoir approcher une situation sociale ou humaine de le faire à travers plusieurs disciplines scientifiques. Chaque discipline, si elle répond à une question précise ne peut donner une vue réelle de la situation. L'anthropologie, par exemple, ne peut expliquer les raisons permettant de comprendre l'internalisation de la Loi, qui, de ce fait, doit faire appel à la psychanalyse. Mais cette dernière doit également faire appel à l'anthropologie pour comprendre quelle est la personne qui, dans une ethnie donnée, représente la Loi dans une cellule familiale (le père, l'oncle, la tante...). Ainsi donc l'interdisciplinarité est une nécessité, d'un point de vue heuristique, se rapprochant de l'approche complexe, mais également nécessaire à la compréhension du domaine social.

## 2. La représentation.

D'abord étudié par la philosophie, ce concept a acquis en sociologie, psychologie et psychologie sociale une grande importance au cours des dernières décennies. Quel que soit le peuple ou l'ethnie, chaque fois que l'homme a eu besoin d'interpréter son environnement, il a eu affaire à ce mode d'expression.

*«On reconnaît généralement que les représentations sociales en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. De même interviennent-elles dans des processus aussi variés que la diffusion et l'assimilation des connaissances, le développement individuel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes, et les transformations sociales.»<sup>14</sup>*

Chaque groupe social, chaque individu possède des représentations élaborées à partir des *«savoirs antérieurs réactivés par une situation sociale particulière»<sup>15</sup>* qui, mises en commun deviendront des systèmes de pensées, des systèmes idéologiques et l'expression de la culture du groupe.

### 2.1 Définition.

Les représentations se font toujours à partir d'un objet, physique ou symbolique. Il existe une relation étroite entre cette représentation et son objet, de l'ordre de *«la symbolisation»* et de *«l'interprétation»*. La représentation fait appel à l'inconscient car l'individu construira cette image en fonction non seulement de la perception qu'il aura de cet objet, mais également de l'émotion qu'il évoquera. Ainsi, la représentation implique une certaine *«modélisation de l'objet»* qui permettra à l'individu d'*«agir sur le monde et autrui, d'où un ajustement pratique du sujet à son environnement»<sup>16</sup>*.

<sup>14</sup> Jodelet, D., Les représentations sociales, Paris, PUF, 1994, p.36.

<sup>15</sup> *ibid.*, p. 35.

<sup>16</sup> *ibid.*, p. 45.

Les représentations ne sont pas tant une construction du monde qu'une image construite de celui-ci, en effet, c'est à partir de l'héritage reçu par l'enfant que se créent ses systèmes de représentations.

Les différences de perception et de construction de la représentation sont à la base de la communication et des échanges. C'est aussi cette différence entre les groupes et les individus qui a suscité l'intérêt de la psychologie, la psychanalyse, la sociologie et l'anthropologie.

Dans le cas de problème de communication au sein d'une famille, la cause est très souvent due aux représentations que les personnes en contact mettent derrière un même mot. Du fait des âges, des histoires personnelles, des sexes, les mots n'ont pas le même sens pour chacun. Dans le cadre d'un travail psychanalytique, cette notion de représentation prend tout son sens et tout son poids (Lacan, 1966<sup>17</sup>). En effet, les représentations étant souvent à la base du comportement des individus, la cure psychanalytique amène le patient à la compréhension de ses représentations, de ses causes et des mécanismes qu'elles ont mis en place.

La compréhension de ce concept fait appel non seulement à l'étude de la personne mais, également et conjointement, au groupe d'appartenance et à tout ce qui peut influencer sur cette représentation. Les deux premiers niveaux (individuel et groupal) sont appelés par Sperber (1996)<sup>18</sup>, respectivement, *la représentation mentale* et *la représentation publique*. Cependant, cet auteur ajoute un troisième niveau, dénommé *représentation culturelle* qui est «un sous-ensemble aux contours flous de l'ensemble des représentations mentales et publiques qui habitent un groupe social (de façon durable) ».<sup>19</sup>

Ainsi une «représentation» dépend des représentations mentales de chaque individu, mais également des représentations publiques du groupe auquel il appartient, du temps et du lieu où il se trouve.

Il existe deux systèmes structurés de représentation chez l'individu, le système central stable (le noyau central) et le système périphérique plus souple (Abric, 1994).

<sup>17</sup> *Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse* in Ecrit I.

<sup>18</sup> Sperber, D., La contagion des idées, Paris, O. Jacob, 1996, p. 49.

<sup>19</sup> *ibid.*, p.50.

Le système central est primordial pour l'individu. En effet, il permet non seulement à celui-ci de donner un sens, une valeur aux choses, mais également d'unifier ses représentations. C'est à partir de cet élément central que l'individu pourra être UN, en accord avec son environnement, son histoire...

Le système périphérique est utile dans l'incessant conflit qui oppose l'individu à son environnement social. C'est cet élément qui permet l'adaptation avec le milieu, les adéquations permanentes entre l'individuel et le social.

Nous pouvons comparer ces deux systèmes à une cellule, où le système central serait le noyau indispensable à la vie d'une cellule et le système périphérique, le corps de la cellule permettant les échanges entre les deux éléments, avec des parties internes plus ou moins stables.

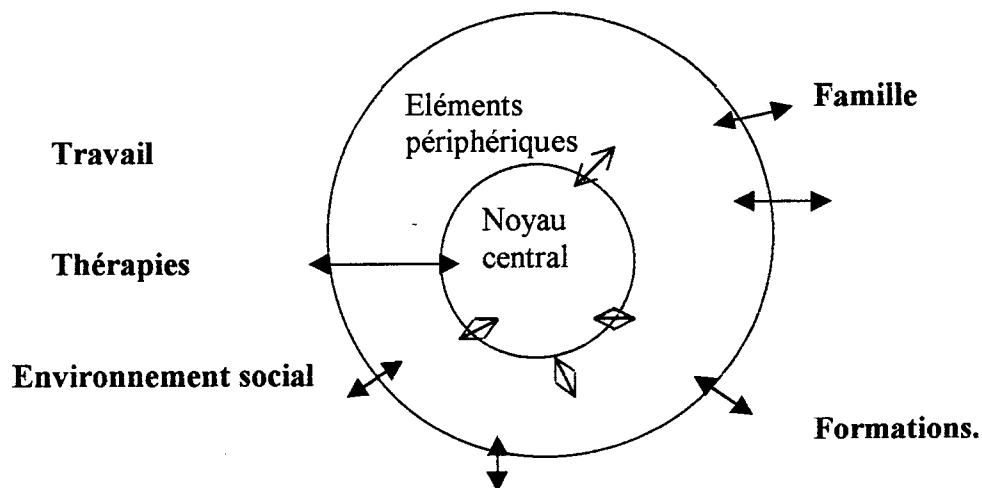


Fig 1. Schéma simple des interactions entre le noyau central, les éléments périphériques et l'environnement.

## 2.2 Théorie des représentations.

L'étude des représentations a donné lieu à des théories sur son élaboration. On distingue plusieurs aspects dans sa construction :

### a) *Un aspect cognitif.*

*Il comporte :*

- 1) *Une dimension de contexte : Le sujet est en situation d'interaction sociale ou face à un stimulus social.*

2) *Une dimension d'appartenance : Le sujet fait intervenir dans son élaboration des idées, valeurs et modèles qu'il tient de son groupe d'appartenance ou des idéologies véhiculées dans la société.*

De ce premier point, nous voyons qu'une représentation est le fruit d'une interaction entre l'individu et son milieu. C'est à partir des représentations individuelles que se forment les représentations des groupes : « *Il n'y a rien dans la société que des consciences particulières ; c'est donc dans ces dernières que se trouve la source de toute l'évolution sociale.* » (Durkheim, 1937, p. 97)

b) *Un aspect significatif.*

*Le sujet est producteur de sens, il exprime dans sa représentation le sens qu'il donne à son expérience dans le monde social.*

Même si une représentation est tributaire du milieu auquel appartient le sujet, ce dernier est acteur dans la fabrication de ce significatif dans le sens psychanalytique du terme, c'est-à-dire un sens donné à un objet concret ou pas.

c) *Une forme de discours.*

*Les propriétés sociales de la représentation dérivent de la situation de communication, de l'appartenance sociale des sujets parlant, de la finalité de leur discours.*

La parole permet la représentation. A travers elle, le sujet arrive à une forme de symbolisation

d) *Une pratique sociale.*

*Le sujet produit une représentation qui reflète les normes institutionnelles découlant de sa position ou les idéologies liées à la place qu'il occupe.*

A travers les représentations de l'individu, nous pouvons percevoir son identité. En effet, les représentations sont créées en fonction du milieu de l'individu, mais également en fonction des projections de cette personne. Celle-

ci peut vouloir changer de catégorie socioprofessionnelle et adopter les représentations de celle qu'il veut atteindre où à laquelle elle veut appartenir.

e) *Les relations intergroupes.*

*Le développement des interactions entre les groupes infléchit les représentations que les membres ont d'eux-mêmes, de leur groupe, des autres groupes et de leurs membres.*

Une représentation n'est pas figée, et peut être influencée par des interactions entre individus ou entre groupes, montrant ainsi son adaptabilité à l'environnement.

f) *Le porteur de déterminations sociales.*<sup>20</sup>

*La représentation reproduit des schèmes de pensée socialement établis, de visions structurées par des idéologies dominantes ou sur le redoublement analogique de rapports sociaux.*<sup>21</sup>

Malgré son adaptabilité, la représentation est le fruit de l'action du groupe sur l'individu, rejoignant la notion d'habitus de Bourdieu (1979).

Ces différents aspects peuvent se croiser lors de l'étude d'une représentation donnée.

La notion de représentation est donc un concept étudié de façon approfondie depuis peu (quelques décennies). Sa complexité fait que de nombreuses disciplines s'y intéressent. Ce n'est qu'en faisant appel à l'ensemble de ces disciplines, que l'on peut avoir une vue, la plus complète possible, de la représentation d'une idée, d'une notion, d'une fonction. Pour l'individu, elle permet l'assimilation, la prise de position, etc. L'assimilation peut entraîner chez lui des modifications dans son environnement par l'image qu'il s'en fait et qui évoluera sous la pression du changement social et/ou individuel.

<sup>20</sup> Au travers des représentations d'un individu, on retrouve celles dominant dans son groupe d'appartenance. L'individu doit faire siennes ces représentations pour être intégré au groupe ou à la société.

<sup>21</sup> Moscovici, S., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1995, p. 365-366.

Pour Sperber (1996), le concept de représentation est au centre de l'anthropologie, et une difficulté majeure à laquelle se heurte la recherche réside dans son interprétation. En effet, «*Une interprétation est la représentation d'une représentation par une autre en vertu d'une similarité de contenu*». <sup>22</sup> Cette interprétation qui permet la rationalisation des comportements «*nous aide à vivre les uns avec les autres*» <sup>23</sup> grâce à la compréhension de ces représentations différentes des nôtres.

Ainsi en dehors du fait qu'une représentation est toujours à comprendre dans le contexte où son auteur se trouve, nous pouvons dire qu'elle est toujours sociale, car résultante d'un constant échange entre l'individu et son milieu.

En plus de ce point définissant la représentation comme sociale, il faut rappeler qu'une représentation n'est qu'une image, la construction d'une réalité qui répond à un besoin pour l'individu, mais que ce n'est pas LA réalité. En effet, les problèmes de communication entre individus sont souvent dus au fait que derrière leur réalité, les personnes ne mettent pas le même sens, montrant ainsi que La réalité est différente de sa représentation (Hall, 1971, 1979, 1984).

Ainsi l'étude d'une représentation sociale revient à chercher le mécanisme de pensée que l'individu a élaboré par rapport à cette représentation. Pourquoi est-ce cette réalité que l'individu a mise en place, comment en est-il arrivé à ce point de pensée, en fonction de son histoire, son environnement ... et pourquoi.

### 2.3 Structure des représentations.

Si la psychologie individuelle s'est intéressée principalement à la représentation cognitive et son fonctionnement, il est difficile de ne pas y faire appel pour comprendre le mécanisme en place dans l'élaboration d'une représentation sociale.

Aujourd'hui les travaux de Guimeli (1994) et Rouquette et Rateau (1997) permettent d'établir un lien entre les études sur l'individu et le groupe dans l'élaboration des représentations.

En tenant compte également des travaux d'Abrieu, cités plus haut, nous pouvons avancer que la mise en place d'une représentation doit passer par une « structuration de cette

<sup>22</sup> Sperber, op. cit., p. 52.

<sup>23</sup> Ibid., p.56.

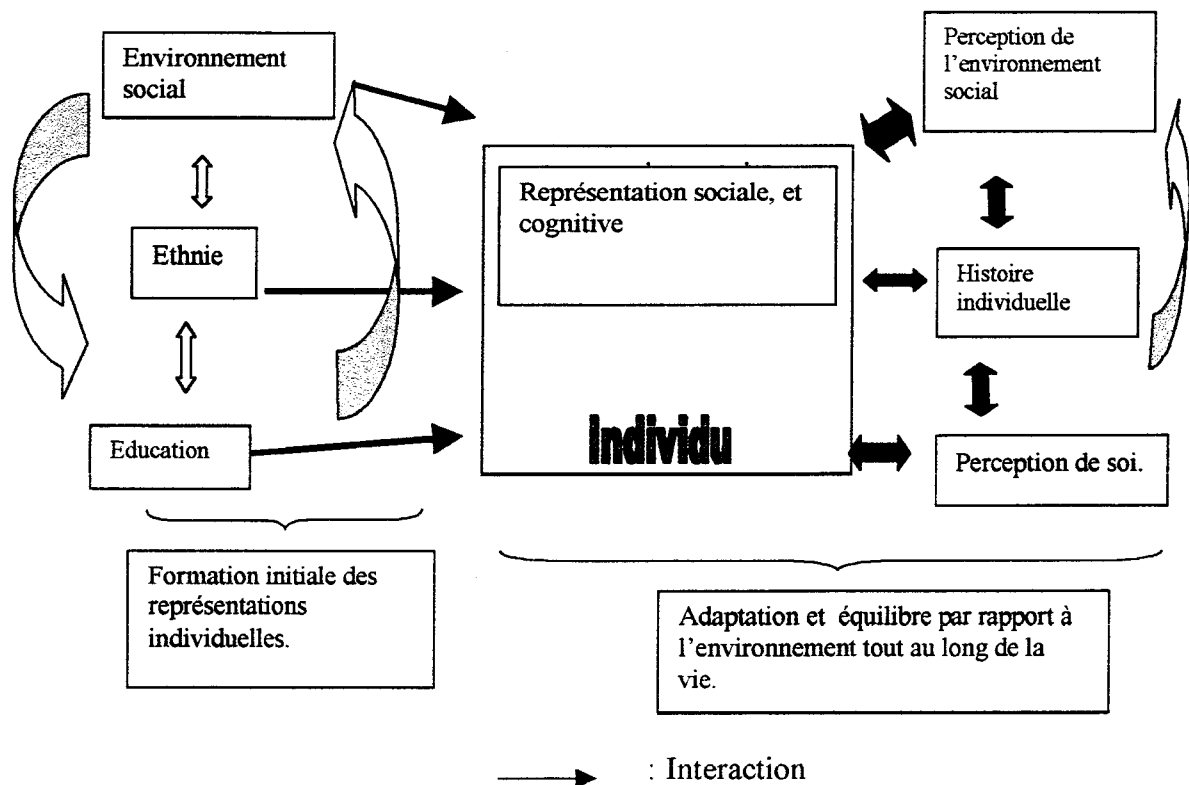


représentation», ce qui permet une mémorisation au sein du système des représentations ; système, car les représentations sont toutes interdépendantes. Elles répondent toutes à des mêmes critères, et ne peuvent être en opposition, ce qui implique que cette « concrétisation » tient compte des représentations antérieurement élaborées.

En faisant le parallèle avec la psychologie individuelle, nous pouvons rapprocher « l'état de disponibilité » (mémoire à long terme) avec le noyau central et « l'état d'actualité » au système périphérique.

De plus, ces systèmes de représentations ne sont pas purement abstraits. Très souvent, ils sont rattachés à des sensations (auditives, tactiles...) et sont utilisés par les praticiens de la Programmation Neuro-Linguistique (Bandler et Grinder, 1981). Dans cette technique, les événements ayant marqué un individu sont enregistrés au niveau inconscient par les cinq sens. La personne attribuera à cet événement, un goût, une odeur, une sensation tactile, une image et un bruit. En changeant les sensations liées aux cinq sens, la PNL postule que l'on peut changer son attitude face à cet événement.

Fig. 2. Schématisation des processus complexes en place dans l'élaboration des représentations sociales.



## L'ISOLAT.

Le terme d'isolat est utilisé tant en anthropologie, qu'en sociologie, en géographie et en biologie.

### 3.1. Anthropologie.

Nous retiendrons la définition de Ghasarian :

*« Lorsque les unions matrimoniales se concluent au sein de la même aire géographique, on parle d'isolat. »* (Ghasarian, 1996)

Un telle définition ne précise pas les interdits que cette règle implique dans le choix des conjoints. Cependant nous pouvons aisément supposer qu'au fil du temps, plus l'isolat sera restreint géographiquement, plus les liens de parenté entre les individus seront denses.

En fonction des ethnies et des lieux géographiques, les règles de mariages sont différentes. Cependant, la relation entre l'isolat et l'endogamie est très forte. Si la seconde notion ne se réfère qu'au même groupe d'appartenance des conjoints, la notion d'isolat fait appel à une notion d'espace, de géographie. Or, le fait d'appartenir à un même espace implique un sentiment d'identité sociale que l'on retrouve chez les minorités (Sanguin, A-L., 1993 ; Lavallée, M., Ouellet, F., Larose, F., 1991) Ce sentiment est dû non seulement au partage d'un même espace, mais également d'une même culture, et de représentations communes. Si la relation à la terre était importante dans les premières études sur les isolats, aujourd'hui, nous observons une nouvelle forme d'isolat liée à l'urbanisation, qui a créé et crée encore des ghettos.

L'isolat n'implique donc pas seulement des règles de mariages, mais également des représentations sociales, des règles de vie spécifiques au groupe. En effet, selon les lieux géographiques, des relations privilégiées ou pas se mettent en place avec tel ou tel groupe, impliquant une spécificité des règles d'échange économique ou marital. Lorsqu'elles sont intégrées dans l'inconscient au niveau des représentations (souvent pour les légitimer), ces règles ont des répercussions dans le comportement des individus, créant ainsi des spécificités sociales localisées.

### 3.2. Sociologie.

La notion d'isolat n'existe pas stricto sensu en sociologie. Cependant les concepts de communauté, ghetto, minorité, renvoient à cette notion.

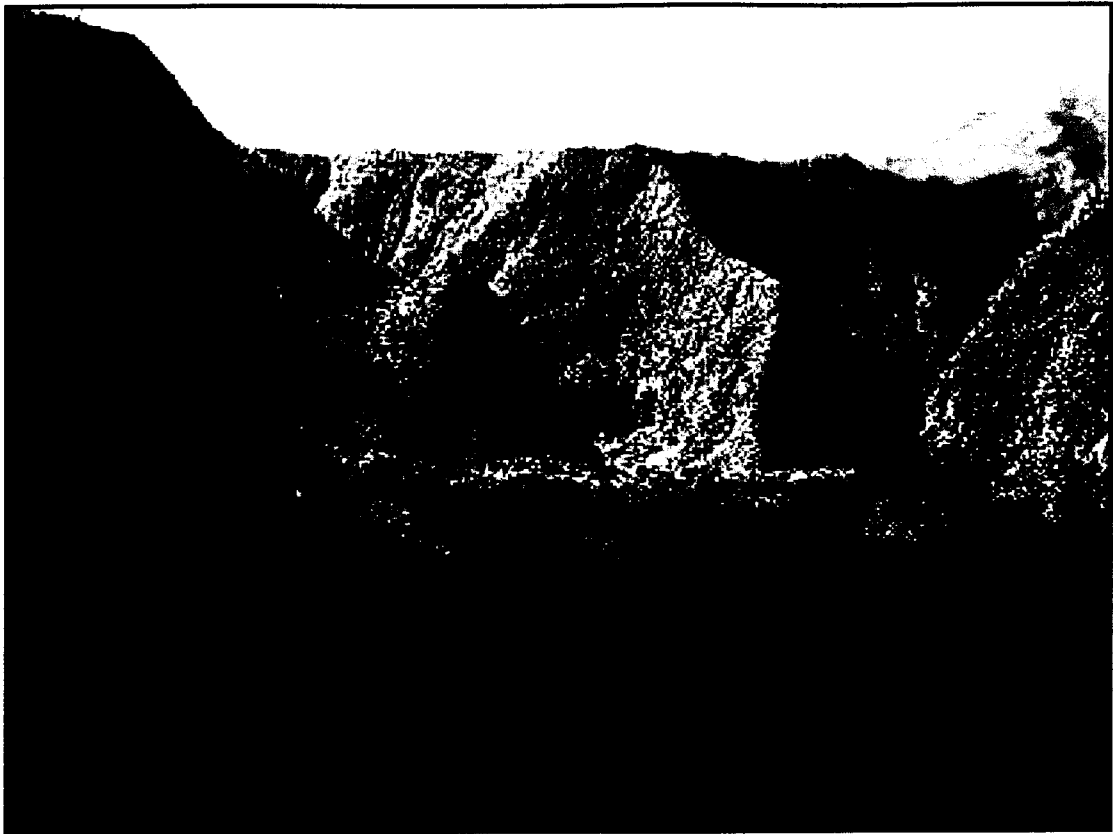
Les études sur **la communauté** tendent à expliquer les solutions que ces groupes humains trouvent à leurs problèmes. Dans ce sens, le type de société (rurale ou urbaine), le lieu géographique, ... n'a pas d'importance, car la recherche sociologique essaye de trouver des règles de fonctionnement s'appliquant à tous les types de communauté. Pour les sociologues, « *les communautés sont des unités structurales d'organisation et de transmission culturelle et sociale.* » (Arensberg, C.M., 1961)

**Le ghetto** est un rassemblement de « *personnes unies autour d'un même espace et d'une même structure mentale* » (Richarte, M-P, in Sanguin, 1993). Si la notion de ghetto est souvent liée à celle de discrimination (Ghetto de Varsovie, de Venise...), elle peut être aussi depuis l'étude de Wirth (1980), une étape dans l'assimilation des nouveaux venus sur un territoire. Cependant, quel que soit le rôle que nous pouvons lui donner, le ghetto reste une enclave au sein d'une ville. Qu'il s'agisse d'un ghetto noir, juif, catholique ou homosexuel, son fonctionnement tend à souder les liens de ses occupants afin de faire face à l'extérieur. L'autonomie relative du ghetto permet à ses habitants d'être sécurisés face aux agressions de l'extérieur. De plus cette sécurité liée au sentiment de rejet entraîne souvent une opposition plus ou moins ouverte entre la ville et son ghetto, renforçant ainsi la ségrégation des deux côtés.

L'étude de ghetto peut aider à la compréhension des isolats dans leur fonctionnement, mais également dans leurs origines. Si les isolats ne peuvent être des lieux d'intégration, ils sont des lieux d'exclusion ou une solidarité sociale a dû se mettre en place afin de répondre aux difficultés du quotidien.

L'étude des **minorités** permet, dans le cas de migration, de connaître les rôles sociaux des individus ainsi que les raisons de ces mouvements. Dans ce type d'étude, nous pouvons observer les changements que de telles transformations entraînent dans le fonctionnement de la communauté. Si cela peut être étudié suite à une migration, il peut également l'être sur une évolution du fonctionnement de la société suite à une acculturation. Dans la majorité des cas, l'étude d'une minorité permet par le nombre relativement restreint des individus de comprendre

Fig. 3. Plateau de Grand-Galet vu de la route nationale.



Papa et maman i desandé en vil, ... E zot lété abitué, i lève matin 4 her é, i désandé, é  
pui aprè, bin 7h é demi 8h té an ba.

Papa et maman descendaient en ville,... Et ils étaient habitués, ils se levaient à 4 heures du  
matin, ils descendaient et puis après et bien 7h et demi 8h ils étaient en bas.

(Marie-Michelle)

le fonctionnement d'une société structurée avec ses règles, ses normes, ses représentations, et les transformations qu'un changement géographique ou de norme entraîne.

Ainsi donc, pour le sociologue, l'étude de ces milieux permet de comprendre non seulement leur genèse, mais également les relations sociales qui peuvent y exister.

Cependant, toutes ces notions ont en commun la particularité de représenter une population réduite, unie autour d'un même point commun et répondant à des règles.

La sociologie fait abstraction de la notion d'espace physique dans ces études, cependant tous ces milieux partagent des critères communs permettant d'expliquer les fonctionnements de ces populations différentes dans les lieux, mais semblables dans leurs structures.

### 3.3.Géographie.

Pour le géographe, l'isolat est un lieu difficile d'accès, délimité dans l'espace. Si une étude physique peut expliquer la formation de ce type de lieu (îlet, encaissement...) en ce qui concerne notre étude, il est plus intéressant de l'aborder par la géographie humaine. Ce point de vue est proche de celui de l'anthropologue.

Les relations entre les personnes ont un lien avec le paysage où elles vivent. Ainsi « *le milieu joue un rôle essentiel dans la formation des rapports spatiaux, il contribue aussi à la construction des rapports sociaux.* » (Di Méo, 1991) Cette citation permet de comprendre les différenciations de comportement en fonction des lieux habités. Dans les isolats de montagne, les relations entre les individus et entre les groupes sont la résultante du paysage. L'isolement d'un village implique son repli sur lui-même et les relations entre les individus.

L'isolat géographique est surtout intéressant dans le cadre des relations entre les individus et le lien que l'on peut trouver entre ce type de paysage et les individus qui y vivent. De ce fait son étude est proche d'un travail sociologique ou anthropologique.

### 3.4.Biologie.

Pour la *génétique des populations*, l'isolat correspond à un groupe d'individus au sein duquel le choix des conjoints reste restreint. Au sein de ces isolats, le nombre de différences

génétiques reste très important. De plus, il faut tenir compte de la sélection, mais également de la dérive génétique, c'est-à-dire de la possibilité d'un gène à muter par rapport à celui dont il est issu. Ainsi nous comprenons plus facilement le fait qu'une population réduite puisse, à travers les générations, présenter des caractéristiques différentes. Dans le cas d'une insularité comme La Réunion, et plus particulièrement des habitants qui se sont retrouvés dans des isolats géographiques depuis plus d'un siècle, les caractères géniques sont très différents des premiers migrants du fait du "principe des fondateurs", c'est-à-dire de l'évolution des gènes à travers les générations.

Dans le cas des habitants de Grand-Galet, les différences entre les individus sont un exemple flagrant de ces théories. De plus, en réalisant la généalogie d'un habitant de 25 ans, nous pouvons remarquer que celui-ci est descendant des premiers habitants de la Réunion, que nous pouvons remonter jusqu'à la quatorzième génération. Si aucun mariage n'a été fait entre parents proches entre la seconde et la quatrième génération, il n'en est pas de même pour les précédentes.

**Tab. I. Tableau du dénombrement des ascendants de Charles-Henri.**

| Génération | Ancêtres théoriques | Ancêtres trouvés | Ancêtres distincts | % d'implexe |
|------------|---------------------|------------------|--------------------|-------------|
| 5          | 16                  | 16               | 14                 | 12.5        |
| 6          | 32                  | 32               | 20                 | 37.5        |
| 7          | 64                  | 60               | 24                 | 60          |
| 8          | 128                 | 113              | 42                 | 62.83       |
| 9          | 256                 | 219              | 64                 | 70.78       |
| 10         | 512                 | 377              | 110                | 70.82       |
| 11         | 1024                | 547              | 134                | 75.5        |
| 12         | 2048                | 592              | 103                | 82.6        |
| 13         | 4096                | 280              | 56                 | 80          |
| 14         | 8192                | 23               | 11                 | 52.17       |
| Total      | 16368               | 2259             | 578                |             |

La différence entre ancêtres théoriques et ancêtres trouvés correspond aux enfants naturels et aux implexes. Une même personne peut apparaître à plusieurs reprises dans une ascendance, et figurer dans plusieurs branches d'un arbre généalogique.

Le nombre d'ancêtres communs est relativement important dans cette généalogie.

## 4. Le clan.

### 4.1. Les auteurs.

En fonction des auteurs, il existe des différences de définitions sur la notion de clan.

**Morgan** (1871) : Le clan est l'ensemble des consanguins portant un même nom (Unité de parenté). La phratrie<sup>24</sup> est l'ensemble de "*gentes*" unies dans une association supérieure pour réaliser certains buts communs. La tribu est formée d'un ensemble de "*gentes*".

**Fortes** (1969) : On réservera le mot "clan" pour désigner une division de la société plus large qu'un lignage et souvent dispersé, que gouverne la notion d'une commune ancestralité mais indémontrable et souvent mythique.

**Lombard** (1994) : Groupe de descendance formé de plusieurs lignages et au sein duquel tous les membres se disent apparentés à partir d'un ancêtre unique, mais sans pouvoir définir avec précision leurs liens de parenté. Il peut être exogame ou non et partager ou non un même territoire.

### 4.2. L'Ecosse.

La notion de clan a longtemps été et est toujours liée à l'Ecosse et plus particulièrement aux Highlands. A l'origine, ce mot originaire du gaélique « *clann* » signifiait enfant ou descendance. Si au départ ce terme ne définissait qu'une famille et les collatéraux pouvant prouver un ancêtre commun, par la suite, il s'est étendu aux personnes qui reconnaissaient l'autorité d'un chef.

C'est au 11<sup>e</sup> siècle qu'apparurent les premiers clans écossais, ce qui eu pour conséquence de faciliter le recensement de la population. Par la suite, les différences entre les clans entraînent des rivalités et des guerres, ce que tenta d'expliquer Simmel : « *Plus la synthèse est étroite au sein de la tribu, plus nette est l'antithèse vis-à-vis de l'étranger* »<sup>25</sup>.

Si aujourd'hui les rivalités entre clans ont quasiment disparu en Ecosse, le sentiment d'appartenance à un clan demeure vivace, le port de tartan, du kilt en attestant.

<sup>24</sup> Voir glossaire des termes anthropologiques en annexe.

<sup>25</sup> Simmel, 1981, p. 212.



### 4.3. Définition.

En dehors de l'Ecosse, il existe des clans dans la plupart des régions du monde, que cela soit en Chine, en Amazonie, en Afrique ou à Madagascar. Si cette structure sociale existe à travers le monde, il semble qu'elle ait également été présente tout au long de l'histoire. En effet, au début du moyen âge, « *la communauté germanique apparaît comme la nation-corps du dieu Tuisto, laquelle se ramifie en ethnies-membres, en clans-doigts et en familles-phalanges* »<sup>26</sup>.

Le clan se définit toujours par une filiation unilinéaire, patrilinéaire ou matrilinéaire. La notion de totémisme a été liée à celle de clan dès le début par les anthropologues, car les personnes appartenant à un clan ont souvent un signe les distinguant des individus appartenant aux autres clans, comme par exemple le tartan ( cette étoffe de laine tissée) pour les Ecossais.

La notion d'ancêtre commun est également un point de la définition clanique. Cet ancêtre réel ou imaginaire est celui qui a fondé la communauté ou celui qui fut le premier à s'installer dans le lieu géographique où se trouvent ses descendants. Cette parenté, mythique ou pas, fait que les membres du clan ont une cohésion permanente qui trouve souvent son utilité dans les conflits avec d'autres communautés, lors de difficultés nécessitant l'intervention du groupe ou lors de cérémonies.

Au niveau des unions, les mariages d'un clan sont toujours exogames, permettant ainsi l'échange des femmes ou des hommes. L'épouse appartient alors au clan de son mari ou le mari appartient au clan de son épouse en fonction des règles d'unions.

Nous pouvons donc résumer la notion de clan par :

- Une filiation unilinéaire.
- Un ancêtre commun mythique ou non.
- La cohésion du groupe.
- Des unions exogames.
- Le rattachement à un lieu géographique.
- Le sentiment d'appartenance au clan.

<sup>26</sup> Bruguières, et al., 1986, p 295.

Si de l'extérieur plusieurs conditions peuvent amener à qualifier une communauté de fonctionnement clanique, de l'intérieur de celle-ci il semble que la condition principale soit le sentiment d'appartenance au clan d'où découlent les autres conditions.

#### 4.4. L'exemple de Grand-Galet.

Peut-on qualifier le fonctionnement des habitants de l'îlette de Grand-Galet de clanique ?

Le système patrilocal des mariages, qui veut que la femme aille vivre chez son époux et que ce dernier construise la maison du jeune couple sur les terres de son père, implique qu'au niveau patronymique (du fait du système législatif) les familles soient regroupées.

De plus, les relations des individus font que ces derniers privilégient la famille avant les voisins, même si aujourd'hui les membres de cette famille peuvent être dispersés en dehors de l'îlet.

Au niveau de la descendance, tous les habitants de l'îlette se disent cousin ou cousine sans pouvoir avec précision retracer le lien généalogique entre eux, ce qui est un des points de la définition clanique.

Les personnes âgées sont dénommées "mon oncle, ma tante" en signe de respect. Mais cette dénomination n'implique pas forcément que la personne soit le frère ou la sœur du père ou la mère. Avec ces termes spécifiques d'un lien de parenté, nous pouvons mettre en relation la dénomination de cousinage qui dans sa définition française laisse également douter du côté de parenté. On peut être cousin du côté paternel ou maternel.

Ainsi les termes de parenté utilisés entre tous les membres de cette îlette laissent entrevoir mais de façon floue une parenté réelle dont l'origine remonterait à plusieurs générations, ce qui va dans le sens de la définition d'un clan également.

En étudiant de façon plus précise les parentés avec les habitants de Grand-Galet, nous remarquons que la connaissance des ascendants ne va pas plus loin que deux générations, voire trois, et parfois avec des incertitudes ou des erreurs de positionnement dans la parenté, ce qui donne l'impression qu'ils se rattachent à un ancêtre commun, mais de façon floue.

Tab. II. Tableau récapitulatif des ascendants de la famille H. et G. de Grand-Calet.

| Génération       | H.                  |                  |                    |           | G.               |                    |           |
|------------------|---------------------|------------------|--------------------|-----------|------------------|--------------------|-----------|
|                  | Ancêtres théoriques | Ancêtres trouvés | Ancêtres distincts | % Implexe | Ancêtres trouvés | Ancêtres distincts | % Implexe |
| 2                | 2                   | 2                | 2                  | 0         | 2                | 2                  | 0         |
| 3                | 4                   | 4                | 4                  | 0         | 4                | 4                  | 0         |
| 4                | 8                   | 8                | 8                  | 0         | 8                | 8                  | 0         |
| 5                | 16                  | 16               | 14                 | 12.5      | 16               | 14                 | 12.5      |
| 6                | 32                  | 29               | 25                 | 13.79     | 32               | 20                 | 37.5      |
| 7                | 64                  | 49               | 38                 | 22.45     | 60               | 24                 | 60        |
| 8                | 128                 | 81               | 62                 | 23.46     | 113              | 42                 | 62.83     |
| 9                | 256                 | 161              | 104                | 35.4      | 219              | 64                 | 70.78     |
| 10               | 512                 | 296              | 163                | 44.93     | 377              | 110                | 70.82     |
| 11               | 1024                | 499              | 201                | 59.72     | 547              | 134                | 75.5      |
| 12               | 2048                | 607              | 160                | 73.64     | 592              | 103                | 82.6      |
| 13               | 4096                | 335              | 82                 | 75.52     | 280              | 56                 | 80        |
| 14               | 8192                | 113              | 35                 | 69.03     | 23               | 11                 | 52.17     |
| 15               | 16384               | 12               | 12                 | 0         |                  |                    |           |
| Inter-génération | 32768               | 2212             | 540                | 75.59     | 2273             | 378                | 83.37     |

Cette population est arrivée à Grand-Galet vers les années 1850. D'abord installée sur Langevin ou les alentours de Saint-Joseph, après quelques années, le déplacement a continué vers Cap-Blanc où les personnes se sont arrêtées, ne pouvant aller plus loin (au-dessus de Cap-Blanc se trouve le volcan).

Dans les années 1970, suite aux intempéries et à l'isolement de plus en plus important, les derniers habitants sont revenus sur Grand-Galet ou ont préféré « *désand su la kot* ». <sup>27</sup>

Les recherches généalogiques sur 2 familles ont permis de mettre en évidence l'importance des mariages consanguins, mais cela est surtout valable pour la période précédant l'arrivée des individus sur Grand-Galet.

En effet pour la famille H., sur les 14 générations que représente leur généalogie à la Réunion, il y a des implexes <sup>28</sup> de la 14<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> ( la 14<sup>e</sup> génération correspond à la plus ancienne en partant d'aujourd'hui). Or c'est justement vers 1850, lors de la 5<sup>e</sup> génération, que la migration vers Grand-Galet a commencé. Pour la famille G., il s'agit de la même chose.

**Voir le tableau récapitulatif des ascendants de la famille G. et H. ci-joint.**

Ainsi donc cette dénomination d'ancêtre commun ne semble pas liée à une parenté connue, mais plus à une représentation semi-mythique.

Comment se fait-il donc que des descendants de même parents ont mis en place un fonctionnement social différent entre les habitants de cette îlette et leurs parents éloignés situés dans les autres régions de l'île et avec lesquels ils n'ont plus de relations ? Est-ce un fonctionnement qui existait à l'origine du peuplement ? A-t-il évolué ?

Si nous admettons que le fonctionnement clanique existait depuis l'origine du peuplement, cela veut dire que les premiers habitants avaient ce type de représentation de fonctionnement social, donc que des personnes d'origines géographiques diverses (Moselle, Bretagne, Paris, Dordogne, Indes, Angleterre, Ecosse, Madagascar...) partageaient le même fonctionnement familial, et cela quel que soit le lieu d'origine.

<sup>27</sup> Aller habiter sur le littoral.

<sup>28</sup> Une même personne peut apparaître à plusieurs reprises dans une ascendance et figurer dans plusieurs branches d'un arbre généalogique. Ce phénomène est dû à des mariages consanguins. Le rapport entre le nombre d'ancêtres qu'ils auraient dû totaliser et le nombre d'ancêtres qu'ils ont réellement (plus restreint) est appelé implexe.

**Fig. 4. Village de Grand-Galet vu du Serré.**



Il semblerait que cela puisse ne pas être le cas. Si dans les campagnes françaises les familles étaient regroupées, elles n'avaient pas pour autant un fonctionnement clanique comme celui de Grand-Galet. Dans les campagnes, le fonctionnement ressemblait plus à celui d'une famille patriarcale, où la famille restait sous l'autorité du patriarche.

Toujours à partir de cette hypothèse, pourquoi cela a-t-il alors évolué dans certains lieux et est-il resté stable à Grand-Galet où à la Chaloupe comme l'a remarqué Pelletier (1982), bien qu'il y ait plus de mélange interethnique au niveau de cette dernière population ?

La réponse à cette question est-elle à chercher au niveau de l'isolat géographique ? Il semblerait, si l'on compare le milieu géographique de Grand-Galet et celui de la Chaloupe, que la réponse soit ailleurs. En effet, alors que les deux lieux sont situés dans les hauteurs de l'île, ils sont très différents au niveau géographique. Grand-Galet est encaissé entre Grand-Coude et la Crête, alors que la Chaloupe surplombe la côte de Saint-Leu. A priori, on ne peut donc pas trouver de réponse simplement à un niveau géographique.

Le système clanique dans les deux cas peut être lié à un isolat humain. Cependant, alors que Grand-Galet avait des relations surtout avec des lieux isolés (Grand-Coude, la Crête), dans le cas de la Chaloupe il en est autrement puisque les agriculteurs de ce lieu descendaient leurs cannes aux usines de Vue-Belle ou de Stella, ce qui implique une mobilité plus facile par rapport à Grand-Galet. De plus à La Chaloupe il y avait des terrains qui appartenaient à des propriétaires fonciers contrairement à Grand-Galet. Dans les deux cas, ce sont surtout les hommes qui effectuaient ces déplacements, et dans un but commercial lié à l'agriculture. Ainsi la réponse à la subsistance d'un fonctionnement clanique, n'est-elle pas à chercher plutôt du côté de la tradition liée au milieu agricole ? C'est à dire un milieu où la force au travail met l'homme en supériorité par rapport à la femme, et où celle-ci se voit contrainte de garder une territorialité liée au foyer, à la subsistance, à l'intérieur ; l'extérieur, les champs, la vie sociale étant du domaine de l'homme.

A cela il faudrait ajouter les difficultés géographiques dues à l'éloignement. Dans les deux cas, la solidarité entre voisins était une nécessité pour des raisons économiques. De plus, la vie sociale étant en priorité partagée avec ces mêmes voisins, ces derniers devenaient des intimes partageant les moments de joies et de douleurs, lors des naissances ou des décès.

L'exemple de Grand-Galet permet donc de voir l'installation d'un fonctionnement clanique en réponse à des difficultés de vie dont les causes ne sont pas uniques.

## 5. Le père et la fonction paternelle.

Parler de la paternité revient à parler de la famille. Il n'existe en effet de père qu'en fonction d'une mère et de leur (s) enfant(s). Selon l'ethnie, le lieu ou le temps nous pouvons observer des situations familiales fort différentes. Au sein de ces situations, les places respectives de chaque membre varient en fonction du système mis en place : famille matrilineaire, patrilinéaire, polyandrie, polygynie, etc.

Si la maternité est plus évidente dans sa notion, il n'en est pas de même pour la paternité. En effet, il est plus évident de connaître avec certitude la mère de l'enfant que son père. Sur ce dernier, un doute peut toujours planer, même si les progrès de la science permettent aujourd'hui de lever en partie ce doute.

Essayer de comprendre la notion de la paternité ne peut être fait qu'au travers d'une seule discipline. C'est pourquoi j'essayerai de donner un aperçu de la place du père au travers de plusieurs disciplines afin de voir les complémentarités, les ressemblances que nous pouvons y trouver.

### 4.1. Anthropologie<sup>29</sup>.

La société occidentale est construite aujourd'hui sur un système patrilinéaire au niveau patronymique, mais cognatique en ce qui concerne la filiation. Le père donne son nom à sa descendance, la femme lorsqu'elle épouse un homme prend le nom de ce dernier (du moins jusqu'à une époque très récente). Dans le cas d'une femme célibataire, son enfant aura le nom de son grand-père maternel. Mais la descendance d'un couple *"peut se réclamer à tout moment de ses quatre grands-parents sans être obligé de faire un choix exclusif"*.<sup>30</sup> Cependant toute la société occidentale avec la bénédiction de l'église (de "Dieu le Père"), s'est élaborée sur la suprématie de l'homme à partir du moyen-âge.

<sup>29</sup> Dans cette approche, je me cantonnerai surtout à l'étude de la parenté.

<sup>30</sup> Ghasarian, C., *Introduction à l'étude de la parenté*, Paris, Seuil, 1996, Coll. Point-essai, p. 65.

*Née de la côte d'Adam, "d'un os surnuméraire", dira BOSSUET, la femme ne peut pas en tant que telle être à l'image de Dieu ; Elle est constituée pour être soumise à la domination masculine.*<sup>31</sup>

Il n'existe pas de filiation unilinéaire, c'est-à-dire que "l'individu ne choisit pas sa filiation. Il la reçoit. L'appartenance au groupe est déterminée par le fait d'être l'enfant du père ou l'enfant de la mère."<sup>32</sup> Comme il l'a été dit plus haut, la filiation occidentale peut être indifférenciée, à l'exception du patronyme en cas de reconnaissance de l'enfant par le père, et si ce dernier veut que celui-ci porte son nom.

La société occidentale est très complexe comparée aux sociétés traditionnelles, car tous les cas de figure peuvent se présenter. Ainsi en France, un enfant issu d'un père et d'une mère peut être reconnu légalement par les deux ou l'un des deux indifféremment. Il peut porter le nom de son père ou sa mère en cas de concubinage ou union libre, mais doit porter le nom de son père en cas de mariage.

Cependant, selon les sociétés, il existe différents types de filiation, plusieurs fonctionnements familiaux dans lesquels le père n'a pas le même pouvoir vis-à-vis de sa femme et de ses enfants. Pour des raisons multiples, la place du géniteur des enfants d'une femme peut aller de l'ignorance de celui-ci à sa toute puissance sur sa conjointe et ses enfants. Parfois un oncle maternel a plus de pouvoir que le mari de la femme.

Le tableau ci-dessous dresse les différents types de filiation existants avec des exemples d'ethnies.

**Tab. III. Types de filiation.**

| Type de filiation         | Ethnie ou peuple     |
|---------------------------|----------------------|
| Unilinéaire matrilineaire | Trobriandais, Na     |
| Unilinéaire patrilineaire | Nuer, Chine ancienne |
| Bilinéaire                | Wolof, Yako, Juif    |
| Indifférencié             | Maori, Imérina       |

La notion de père, telle que nous la connaissons dans la société occidentale n'est pas universelle, et ne vient pas naturellement de la nuit des temps comme cela a longtemps été

<sup>31</sup> Lenoir, F., et Masquelier, Y., *Encyclopédie des religions*, Paris, Bayard, 1997, p. 1656.

<sup>32</sup> Ghasarian, C., *Op. cit.*, p. 58.



cru. Chez les Trobriandais,<sup>33</sup> (Malivowski, 1989) l'oncle maternel joue le rôle de père social pour les enfants de sa sœur, tandis que le géniteur reste dans une quasi-indifférence au sein du foyer. Par contre chez les Na (Cai Hua, 1997), si cette société est matrilineaire avec une importance de l'oncle maternel, la notion de père, de mari n'existe pas, remettant ainsi en cause l'universalité de la famille nucléaire.

La filiation patrilinéaire est celle qui semble avoir le plus marqué la société occidentale. C'est, en effet, ce type de filiation qui a prévalu pendant des siècles. C'est le mari qui transmet la filiation, quel que soit le père de l'enfant. Cette filiation est plus sociale que naturelle. C'est le mariage qui détermine le père de l'enfant.

Pour les Wolof, les Yako ou les Juifs, la filiation bilinéaire permet au père et à la mère une transmission différenciée à l'enfant. Chez les Wolof, la qualité de sorcier se transmet par les mères, tandis que le nom, le statut, les biens se transmettent par les pères. Les Juifs transmettent la parenté par les pères, mais la judéité par les mères.

Les filiations indifférenciées sont actuellement très proches des filiations occidentales. Les enfants ont les mêmes droits de chaque côté de leur parenté. Cependant, dans les sociétés traditionnelles, ces règles sont plus multiples que dans la société occidentale.

En ce qui concerne la résidence, nous pouvons actuellement constater une certaine habitude des individus à résider de préférence dans leur lieu de naissance, que cela soit la ville, le quartier ou le département. Toutefois la résidence n'est pas liée à la filiation ou au lignage, un individu pouvant quitter le lieu de résidence traditionnel de sa famille sans être, contrairement à certaines ethnies, écarté de celle-ci. Dans certaines sociétés, l'appartenance à un lieu de résidence prévaut sur la filiation comme aux Tuamotu<sup>34</sup> ou dans le Rif marocain.

La notion de paternité n'est pas universelle. Le père social des enfants peut être selon les sociétés le père biologique, l'oncle maternel ou le conjoint de la mère. Si la notion de famille nucléaire a pu être remise en cause dans son aspect traditionnel par l'étude des Na, il n'en a pas été de même de la nécessité pour des enfants d'avoir un homme représentant l'Autorité.

<sup>33</sup> Voir en annexes les caractéristiques des peuples et ethnies cités.

<sup>34</sup> Gasharian, op. cit.

#### 4.2. Ethologie.

En observant le monde animal et en appliquant ces méthodes d'observation à l'homme, les ethologues ont amené une nouvelle façon d'étudier cet " animal social ".

Depuis D. Morris(1968), plusieurs auteurs étudient le comportement humain et son évolution depuis la préhistoire, grâce aux primates, mais également grâce à l'archéologie et à l'avancée des connaissances scientifiques.

Devant la diversité du monde animal dans ses comportements parentaux, il est a priori difficile de tirer des conclusions sur l'homme d'aujourd'hui. Cependant, le passé de chasseur-cueilleur de nos ancêtres permet des suppositions que nous retrouvons dans le monde des primates (Fisher, 1992).

L'importance de la recherche de nourriture, de sécurité, de renouvellement de l'espèce sont des points incontournables pour tous les animaux. Des travaux récents en chimie organique ont permis de mettre en avant l'importance des PEA (phényléthylamine) et autres éléments chimiques dans l'établissement des relations humaines, de l'agressivité à l'amour (Liebowitz, 1983 ; Sabelli, 1991 ; Laborie, 1968)

Cependant, si ces travaux apportent une partie des réponses quant aux connaissances de l'Homme, ils n'expliquent pas l'évolution des mentalités. Pour cela, la culture est primordiale et incontournable. Seule cette dernière peut expliquer les différences de mœurs, de société et la diversité des comportements en fonction des lieux.

En dehors du rôle économique qui lui était dévolu, le père de famille représentait l'autorité. Il était le pilier sur lequel reposait la famille. Cela serait dû à la position ancestrale de chasseur de l'homme. Ce dernier non seulement protégeait le groupe des femmes et des enfants, mais apportait également la viande qu'il avait chassée.

On peut ainsi expliquer bon nombre de valeurs passées, de coutumes basées sur la suprématie de l'homme, de sa force. Il ne faut pas oublier que jusqu'à la révolution industrielle, seule la force physique était synonyme de travail et de rendement. L'économie étant principalement agricole, c'était cette force physique qui permettait l'exploitation de la terre. On peut voir dans cette activité la continuation de la supériorité de l'homme-chasseur tandis que la femme restait au campement, en groupe, protégée par le nombre. Toujours est-il que l'industrialisation amena de profonds bouleversements dans les faits (la femme devenait l'égale de l'homme face à la machine), alors que les représentations de l'homme et de la femme ne semblaient pas bouger. La légitimité de l'homme n'étant pas contestée, le père

restait toujours le responsable de la famille, le représentant de la Loi, avec cette fois l'appui de la psychanalyse. N'affirme-t-elle pas que sans la fonction du père l'enfant ne parvient pas à la symbolisation, à l'intériorisation de la Loi, donc des normes.

Autrefois le domaine de la femme était le foyer (l'intérieur) et celui de l'homme, l'extérieur. La femme nourrissait et l'homme apportait la nourriture chassée ou plus tard le fruit des travaux des champs. Cette différenciation se retrouve à un niveau corporel dans les caractéristiques physiques des deux sexes, comme si le fonctionnement social reproduisait l'apparence physique de l'individu, la femme interne, et l'homme externe. A la femme le foyer, le feu de l'âtre, tout comme l'intériorité de son appareil génital et à l'homme la vie sociale, les relations, l'extériorisation de son pénis. On retrouve cela dans la façon de diriger la ferme, mais aussi les maisons bourgeoises du 19<sup>e</sup> siècle ; l'homme s'occupait des transactions externes, du bâtiment, et la femme organisait la vie interne, les domestiques, les enfants.

Ce n'est pas tant la perte de son pouvoir, mais plutôt l'accroissement de la place que prend la femme dans la société qui a mis à mal l'homme aujourd'hui. Alors que chacun avait un territoire physique et symbolique défini, la femme a agrandi le sien en sortant du foyer. Cette prise de conscience s'est faite à partir des années 1970, avec l'apparition des "nouveaux pères". L'homme avait besoin de se trouver une nouvelle identité, car son image traditionnelle ne correspondait plus à la réalité.

*Le cow-boy incarne tous les stéréotypes masculins et le western raconte toujours la même histoire d'une poursuite incessante des hommes à la recherche de leur virilité. Le colt, l'alcool et le cheval en sont les accessoires obligés et les femmes ne jouent que les seconds rôles.<sup>35</sup>*

Ce malaise ne touche pas les sociétés traditionnelles, car chacun y a encore une place, un rôle défini et limité. De ce fait, chacun y trouve ses repères, mais également son équilibre.

Tout le fonctionnement de la société occidentale, et occidentalisée, est basé, réfléchi sur ces normes. Cependant, en fonction de son économie, sa géographie, l'Homme s'est adapté socialement à son environnement.

*"L'homme et la femme sont non seulement complémentaires sur le plan de la reproduction physiologique, mais ils le sont aussi sur le plan de la production*

<sup>35</sup> Badinter, E., XY, Paris, O. Jacob. Le livre de poche, 1992, p.51.

*matérielle des biens. La division sexuelle du travail renforce donc la nécessité pour l'homme et la femme de s'associer.*<sup>36</sup>

Ces changements dans le fonctionnement de la famille peuvent se traduire par une appropriation d'un nouveau territoire. Tout comme la femme s'est appropriée le territoire externe au foyer, l'homme, afin de trouver un équilibre au sein du couple, se doit d'entrer dans ce foyer. Cette prise en compte d'un espace jusque-là considéré comme féminin, ne s'est pas passée sans heurt dans les mentalités : certains y ont vu une décadence des mœurs, une féminisation de l'homme, une perte des repères sociaux. On a parlé des "*hommes mous*"<sup>37</sup>, mais également des hommes nouveaux; Aujourd'hui cependant ce fonctionnement semble rentrer de plus en plus dans les mœurs et est considéré comme normal malgré quelques réticences à cette évolution.

Le questionnement de la société occidentale face à l'homme, la paternité, vient du décalage existant entre les valeurs de la société et son fonctionnement, entre le réel et les représentations. Les valeurs transmises par l'éducation ne trouvent plus d'adéquation dans les faits. L'homme n'est plus la seule autorité, la femme n'est plus soumise.

Tous ces changements ont amené à porter un nouveau regard sur l'homme et sur son rôle au sein de la famille (Salomon, 1999).

#### 4.3. Histoire.

A un niveau historique, la paternité n'a commencé à être étudiée que depuis très peu de temps. Or depuis l'antiquité, le père a, selon les sociétés et les âges, eu des rôles différents au sein des familles.

De la toute puissance paternelle au père d'aujourd'hui, la distance est grande, tant au point de vue chronologique que sociale.

Au Moyen-âge, l'église a redonné à l'homme la place importante qu'il avait eu à l'époque romaine. En effet, à l'époque franque et gallo-romaine, les enfants portaient le nom de la famille maternelle (Kniebielher, 1987). En redonnant à l'homme une place privilégiée au sein de la famille, l'église a assis son autorité, l'autorité de Dieu le Père et de ses

<sup>36</sup> Delière, R., *Anthropologie de la parenté*, Paris, A. Colin, 1996, p.18.

<sup>37</sup> Badinter, E., *Op. cit.*

représentants. Pour des raisons politiques, l'église donna un poids, aujourd'hui encore très important, au mariage monogame et indissoluble.

*“L'église construisit un système de règles de mariage et d'héritage et promulgua des interdits qui, selon l'auteur Goody (1983) favorisaient la mobilité de la terre, son aliénation et finalement sa dévolution à l'Eglise”<sup>38</sup>.*

Le mari de la mère devint le père des enfants, leur éducateur, leur responsable devant la société. Cela relégua la femme au silence et les enfants à une obéissance totale, faute de quoi, ils pouvaient être déçus.

Le père agriculteur ou artisan transmettait à son fils, aîné le plus souvent, son savoir et ses biens. Le travail devenait une valeur transmise de génération en génération, d'homme à fils, de femme à filles ; ce qui se retrouve encore de nos jours dans les représentations.

Les enfants aidaient aux travaux quotidiens, et de ce fait, étaient une force de travail. Il était rare que l'enfant soit désiré pour lui plutôt que pour ce qu'il représentait : une continuité de la lignée, une main d'œuvre.

C'est à partir de la loi du 7-11/03/1793, que le père commença à perdre son pouvoir absolu. Il ne lui était plus possible de déshériter un de ses enfants.

Ces changements relativement profonds de la structure familiale sont dus selon Kahtleen Gough (1975) à l'évolution économique. Cette évolution serait le fruit de la transformation de l'économie agricole en économie industrielle. En effet, dans une économie de type agricole, rural, les tâches sont spécifiques à chaque membre de la famille, la femme s'occupe du foyer et de ce qui s'y passe, l'homme est aux champs. L'égalité de l'homme et de la femme face à la machine s'accompagna des premiers bouleversements. *“ Le père n'a plus ni savoir ni patrimoine à transmettre, dont il tirait autrefois le fondement de son autorité... Par ailleurs, les savoirs domestiques, ceux qui avaient trait aux soins de la petite enfance, lors des maladies, à l'entretien du ménage, à la confection des repas s'oublie... A quoi bon entretenir un logement qui n'est guère qu'une pièce à dormir, et avec quel budget, quand il n'y a pas même place pour l'essentiel. ”<sup>39</sup>*

Le décalage entre la représentation des individus et la réalité a commencé également à la Révolution quand la puissance du Roi, basée sur l'omnipotence de “Dieu le Père”, a été renversée.

<sup>38</sup> Zimmermann, F., *Enquête sur la parenté*, Paris, PUF, coll. Ethnologie, 1993, p. 36.

<sup>39</sup> Ariès, P., *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, Seuil, 1973, p.385.

L'église interdite, le roi décapité, la société voulait changer de fonctionnement, de normes. A la place de "LE" roi, il y a eu "LA" république. Les femmes eurent de fait plus de droits légaux au niveau autorité, elles s'émancipèrent alors que l'homme gardait son fonctionnement habituel. Bien que Napoléon dans l'élaboration du Code Civil redonnât à l'homme plus de pouvoir, l'émancipation de la femme continua jusqu'à nos jours.

Le père cependant incarna toujours cette image de force, d'ordre, d'autorité que l'on retrouve dans les écrits de Winckelmann (1972,1991), tandis que la femme avait celle de tendresse, de persuasion, et ce jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Cependant l'obligation scolaire et l'accession aux études à un nombre de plus en plus important d'enfants créa un décalage entre les savoirs du père et des enfants. Alors que jusqu'à présent il apprenait à ses enfants, le père se retrouva dans une position d'inférieur face au Savoir. De plus, son travail se déroulant hors du foyer avec l'industrialisation, il n'y eut plus de justification du rôle qu'il avait jusque là. Ainsi la femme, la mère, devint de plus en plus importante, tandis que l'homme perdait de sa "superbe". Ce déséquilibre, pour Kniebiehler, a engendré une pathologie œdipienne que Freud fut le premier à décrire.

Parallèlement à cette évolution, le siècle des Lumières avec Rousseau principalement (L'Emile, 1762) avait amorcé une révolution dans le rôle du père. Ce dernier s'ouvrait aux sentiments, se rapprochait ainsi de ses enfants et de son foyer.

Si les premiers actes formels des pères envers leurs enfants furent timides, il fallut attendre la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle pour voir non seulement la société, mais également les hommes changer de comportement face à la paternité.

Cependant, l'évolution de la paternité avec les progrès de la médecine, des mentalités, des connaissances, n'est pas figée et continue à être en mouvement.

#### 4.4. Sociologie

Au 19<sup>e</sup> siècle, Le Play fut le premier sociologue à penser que la famille du fait de la révolution française et de l'industrialisation, était malade. Aussi il voulut rechercher "la famille souche" qu'il considérait comme le modèle de base. En fait, il trouva 3 types de familles :

\* *La famille instable nucléaire*, qui domine toujours aujourd'hui, où un couple est entouré des enfants, le père a une autorité moindre que dans les deux autres types.

\* *La famille patriarcale* où vivent plusieurs ménages placés sous l'autorité du patriarche.

\* *La famille souche* où l'exploitation est transmise à l'aîné avec l'accord des frères qui doivent quitter le foyer ; le père est tout puissant.

La famille semble autant être la réponse des individus à la société et ses besoins que l'inverse. " *L'institution familiale n'est pas seulement un objet subissant les dures lois du destin économique et social, mais au contraire un lieu de résistance sachant s'adapter aux diverses situations.* " <sup>40</sup>

L'évolution des mentalités, des connaissances médicales, des moyens de production... tous ces facteurs ont eu au cours des siècles, des répercussions sur la famille, non seulement dans sa composition, mais aussi dans les valeurs qu'elle véhicule, qu'elle transmet.

La difficulté des familles est avant tout de trouver un compromis entre les normes et valeurs qui leur ont été transmises, et leur confrontation avec la réalité socio-économique.

Aujourd'hui, du fait des échanges entre cultures, l'évolution des mentalités soulève, du point de vue social, des problèmes nouveaux. Si la monogamie reste une valeur immuable de la société occidentale du point de vue législatif et des structures sociales, la prééminence de l'homme, avec l'émancipation des femmes, les changements de fonctionnement de la société a parfois été remplacée par une domination de la femme.

Dans une enquête réalisée en 1993, en Europe sur la famille et les comportements vis-à-vis de celle-ci, il résulte que les deux facteurs primordiaux à la réussite d'un couple sont à 87% le respect mutuel, et à 78% l'amour. De plus pour 87%, le père doit participer "intensément" à l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge. Toutes les tâches concernant les enfants "devraient" être du ressort des deux parents, mais cependant, pour plus d'un tiers, habiller les enfants, leur donner à manger ou les conduire chez le médecin, reste l'apanage de la mère. <sup>41</sup> Ce sondage permet de voir une évolution dans la mentalité des individus, l'homme a une place au sein du couple dans l'éducation de ses enfants, et sa relation conjugale est

<sup>40</sup> Burguière, A., *Histoire de la famille*, Colin, Paris, 1986, p. 376.

<sup>41</sup> Travail, famille, Europe, *Le monde de l'éducation*, Mai 1994, p. 34-48.

basée plus sur le respect que sur une hiérarchie d'un genre sur l'autre. Cependant, il reste des domaines réservés plus aux femmes qu'aux hommes.

Du fait de la relative rapidité des changements de mentalité, les études touchant la famille ne portent plus sur la recherche d'une éventuelle famille originelle, mais sur les changements que les familles et leurs membres vivent. Famille recomposée, famille monoparentale, parentalité, filiation, procréation, territorialité au sein du foyer, tous ces domaines semblent être les nouveaux terrains d'études des chercheurs.

Ces nouveaux centres d'intérêt sont dus à l'évolution des mariages, des divorces et à l'apparition de nouvelles formes de vie conjugale de plus en plus fréquentes. Le concubinage a entraîné des interrogations sur les filiations, mais moins que les familles recomposées (Théry, 1998 ; Goody, 1983). Les nouvelles formes de vies communes se différenciant du mariage (concubinage, PACS) impliquent de nouvelles conceptions de filiation.

A travers toutes ces recherches, la paternité n'est pas en reste. Les familles recomposées ont posé le problème de la paternité biologique et "réelle"<sup>42</sup>. Qui est le Père, celui qui crée ou celui qui éduque ? Les banques du sperme, et les fécondations médicalement assistées posent le même genre de question vis-à-vis de la reproduction. La domesticité prend une importance de plus en plus grande, même pour les hommes (Welzer-Lang et Filiod, 1993).

Si nous observons une place de plus en plus grande des sentiments face aux Lois, de l'Amour face aux Normes, ces changements sont certainement dus à l'évolution de la société face au rôle de la famille, au rôle de ses membres. Le travail des femmes a poussé les hommes à investir le domicile conjugal et les enfants, tout en changeant l'image qu'il donnait d'eux (Badinter, 1992 ; Mosse, 1997). La rapidité de ces changements, qui s'étaient amorcés depuis longtemps, et leurs études récentes ne nous permettent pas tirer des conclusions sur l'évolution future de la paternité. Cependant elle semble ne pas pouvoir être réversible.

#### 4.5. Législation.

Il n'existe pas en occident de règles telles l'exogamie ou l'endogamie.

<sup>42</sup> *Danny et son frère aîné sont américains. Ils vivent avec leur mère divorcée et le second mari de celle-ci, quand la jeune femme disparaît brutalement dans un accident. Danny est alors âgé d'un an à peine. Leur père ne demande pas la garde, et les enfants sont élevés par leur beau-père, qui s'en charge volontiers. 6 ans plus tard, le frère aîné de Danny décide de vivre avec son père biologique. Celui-ci demande alors la garde de Danny, en disant que les enfants ne doivent pas être séparés. Le beau-père s'y oppose. et le tribunal lui donne raison : c'est lui qui a été pendant 6 des 7 années de la vie de Danny, son "Parent Principal". La décision est ensuite cassée en appel, au motif qu'un beau-parent n'est qu'un tiers, qui ne saurait être autorisé à interférer avec l'intérêt légitime du parent biologique. (SH n° 101, Janvier 2000). Par cette histoire réelle, nous pouvons voir la nouvelle problématique de la paternité biologique ou éducative.*



Si la législation a longtemps donné une suprématie à l'homme face à la femme et ses enfants, depuis les années 1940, plusieurs textes ont changé cet état de fait.

En 1941, la loi du 2 septembre a permis aux femmes d'accoucher sous X. Cette règle d'anonymat se retrouve aujourd'hui dans les textes sur le don de gamètes ou d'embryon. (Loi du 29 juillet 1994). A partir de ce texte, la femme a pu garder une dignité que ne lui permettait pas un enfant naturel, l'avortement étant interdit et réprimé. Les moyens de contraceptions étant encore rares, l'homme avait un pouvoir face à la procréation, donc sur les femmes. Ce pouvoir, avec les progrès de la médecine, fut réduit à néant, surtout à partir de la Loi Veil sur l'avortement.

Le 4 juin 1970, un texte mettait fin aux notions de chef de famille et d'autorité paternelle. Par la suite, les lois sur le divorce (11 juillet 1975) et celles sur la filiation naturelle du 22 juillet 1987, du 8 janvier 1993 et surtout celle du 3 janvier 1972 donnèrent des droits aux enfants naturels. A travers ces différents textes, l'homme perdit sa supériorité juridique face à la femme. En effet, dans le cas de mariage il existe désormais une égalité juridique au sein du couple ; cependant dans le cas de concubinage, l'autorité parentale du père est soumise à l'acceptation de la mère, inversant ainsi les rapports de force antérieurs entre homme et femme.

Parallèlement, il faut noter qu'en cas de séparation, la majorité des gardes d'enfants est confiée aujourd'hui aux mères, alors qu'au niveau législatif il n'y a aucune restriction.

Tous ces textes législatifs ont été plus la conséquence de l'évolution de la société que d'un bouleversement ayant entraîné une révolution dans les mœurs. Dans la majorité des cas, les textes ont été la légalisation de faits existant déjà au sein de la société. Cependant pour le père, ces lois ont eu comme conséquence la perte de son rôle que F. Hurstel, qualifie de « *dommage symbolique social* »<sup>43</sup>.

#### 4.6. Biologie.

La question de la paternité a été remise en cause par la biologie du fait de ses avancements lors de ces dernières années. Jusqu'à présent un enfant ne pouvait être conçu que par rapport sexuel entre un homme et une femme, et cet homme devenait le père de l'enfant, père biologique ou social.

Aujourd'hui, il peut ne plus en être de même. En effet, grâce à la fécondation in vitro, une femme peut être fécondée sans l'intervention physique d'un homme. Si la législation

<sup>43</sup> Hurstel, F., *La déchirure paternelle*, Paris, PUF, 1996, p. 124.

française oblige l'anonymat du donneur, il n'en est pas de même dans tous les pays. De plus, les progrès de la génétique permettent de remettre en cause la paternité par le biais de l'empreinte génétique. Un homme peut ainsi désavouer la paternité de son enfant social et une femme peut rechercher la preuve d'une paternité, obligeant ainsi le père à reconnaître son enfant.

Ces progrès font qu'aujourd'hui il semble s'établir des rapports de force entre la femme et l'homme au sujet de la conception d'un enfant. Si l'homme a toujours besoin d'une femme physique pour être père, il n'en est plus de même pour la femme.

#### 4.7. Psychologie

Les premières études sur le rôle du père furent menées aux USA, il y a une vingtaine d'années. Des auteurs comme Lamb (1975, 1976), Clarke-Stewart (1978), Power (1981) sont aujourd'hui mondialement connus grâce à leurs travaux. Si le livre de Le Camus (1997)<sup>44</sup> résume les recherches effectuées à ce sujet jusqu'à ce jour aussi bien en France qu'à l'étranger, nous pouvons résumer le rôle du père, à l'aide qu'il apporte à l'enfant afin qu'il se construise une personnalité sociale en s'individualisant, s'autonomisant et en ayant un rapport plus concret avec son environnement.

C'est à partir de la deuxième année que l'apport spécifique du père est surtout reconnu. Par le type d'interaction déstabilisante qu'il met en place avec son enfant, il amène ce dernier vers une résolution de tâche plus importante que la mère (Labrell, 1994). De plus, à travers le langage, le père se montre plus exigeant que la mère. Il demande à son enfant un plus grand effort linguistique, entraînant ainsi ce dernier vers un extérieur moins confortable que le foyer maternel. Ce point rejoint les théories de Vigotsky (1962) sur la fonction du langage dans la socialisation.

A partir de la scolarisation, mon mémoire de maîtrise de Sciences de l'Education (1998) m'a permis de mettre en avant la spécificité de l'homme enseignant en classe de maternelle. Ce dernier apporte à l'enfant un rapport plus concret avec le réel, moins protégé. Si le rapprochement avec le père au sein des familles peut être fait, on pourrait avancer les mêmes conclusions, mais ce travail reste à ce jour et à ma connaissance non encore effectué.

<sup>44</sup> Le Camus, J., Labrell, F., Zaouche-Gaudron, C., Le rôle du père dans le développement du jeune enfant. Paris, Nathan, 1997.

Des études relativement récentes font difficilement la part du rôle social dévolu au père. Avec l'évolution des mœurs, et l'implication de façon plus intime des pères dans l'éducation de leurs jeunes enfants, il se pourrait que son implication auprès du jeune enfant se fasse de façon plus importante et que la différence avec la mère soit moins grande.

En ce qui concerne le développement social et sexué, il est difficile, en faisant abstraction de la psychanalyse, de définir le rôle exclusif du père. L'enfant appartenant à un système familial, où chaque individu a une importance dans son développement, il est difficile de cerner la part exclusive de chacun. Comme nous l'avons vu plus haut, le père permet à l'enfant une socialisation plus précoce par les interactions qu'il met en place. On ne peut cependant définir dans le cas d'une famille la part de chacun. De plus les études portant sur les familles monoparentales (en grande majorité féminines), font état d'un manque de Père. Or, elles ne permettent pas d'apporter de réponses sur la spécificité de l'homme vis-à-vis de l'enfant au sein d'un couple.

Mais l'évolution de la société amène les hommes à trouver de nouveaux rôles au niveau de la famille. Il n'est pas rare de nos jours de rencontrer des pères de famille s'occupant de tâches jusque là dévolues aux femmes. Les pères changent les couches, vont chercher les enfants à l'école, jouent avec eux. Ces changements entraînent des études plus importantes sur la spécificité des pères, mais comment singulariser **un** membre d'un système ?

#### 4.8. Psychanalyse.

Entre 3 et 5 ans, lors du stade phallique, S. Freud, avait mis en avant l'importance de l'homme dans la mise en place du Surmoi de l'enfant<sup>45</sup>, dans la mise en place de la fonction de représentation et sa socialisation au travers de la triangulation œdipienne. Par la suite, d'autres auteurs ont montré l'importance de l'homme, du père dans le développement du jeune enfant (M. Klein, M. Mannoni, F. Dolto)

Les expériences de l'enfant font qu'il découvre sa "généralité". Pour S. Freud, la découverte du pénis entraînera chez le garçon un sentiment de fierté, voire de puissance dans un premier temps, mais par la suite, l'absence de pénis chez la fille l'amènera au complexe de

<sup>45</sup> Freud, S., Le Moi et le Ca, in Essais de psychanalyse, Saint-Amand, Payot, 1984.

castration. Chez la fille cette même découverte sera vécue comme un manque qu'il faudra combler. Ainsi, ce stade voit la sexualité de l'enfant devenir objectal, le pénis devient objet de désir et de douleur. Les premiers investissements libidinaux se font sur les parents. Ceux-ci sont le premier objet d'amour de l'enfant.

Le garçon, comme la fille, prend comme objet d'amour sa mère dans un premier temps. Il renforcera ce désir et se trouvera confronté au père qui sera vécu comme un rival qu'il faut éliminer, afin de pouvoir prendre sa place auprès de la mère. Chez la fille par contre, le désir change d'objet, et le père devient la personne de laquelle la fille veut avoir un enfant, faisant ainsi de la mère une rivale. La fille et le garçon sont alors ambivalents, car ce sentiment de rivalité est toujours mêlé à un sentiment d'amour à l'égard de la mère pour la fille et à l'égard du père pour le garçon.

La résolution de ce complexe se situe à la fin du stade phallique à cause ou grâce à la peur de castration pour le garçon. En effet, celui-ci, par peur de perdre son pénis, va abandonner la mère comme objet de désir et la laissera au père, en abandonnant aussi les sentiments hostiles qu'il avait envers lui. Pour la fille, le processus est relativement le même, car elle abandonne le désir du père afin de garder l'amour maternel. Ce refoulement sert à la mise en place du SURMOI. C'est grâce à cet abandon que l'intériorisation du père deviendra l'intériorisation de la LOI. Le père ou sa représentation symbolique, a donc une place prépondérante pour la mise en place de la troisième et capitale instance, après le Moi et le Ça : le SURMOI.

*“ Le SURMOI conservera le caractère du père ; plus le complexe d'Oedipe a été fort, et plus son refoulement s'est produit rapidement (sous l'influence de l'autorité, de l'instruction religieuse, de l'enseignement, des lectures), plus sévère sera plus tard la domination du SURMOI sur le MOI, comme conscience morale, voire comme sentiment de culpabilité inconscient. ”<sup>18</sup>*

Cette instance donc, le SURMOI, permettra à l'enfant d'affronter et d'intégrer la LOI, les règles, et ainsi de se conformer à une socialisation entraînant des frustrations.

A la fin du stade phallique, l'enfant a donc formé les trois instances de régulation de sa vie psychique, le ÇA, le MOI et le SURMOI, qui ont chacun une fonction psychique particulière :

“ Le ÇA reste la couche profonde de la vie psychique, d’où jaillissent les pulsions libidinales à la recherche de la satisfaction. Le MOI qui a emprunté une fraction d’énergie du ÇA pour se former, assume les fonctions de relation avec le monde extérieur, tandis que le SURMOI, héritier de l’autorité parentale, représente désormais des exigences morales, des idéaux, de caractère largement inconscient ou préconscient. Le conflit est alors le drame permanent de la vie psychique. Le MOI peut être amené à lutter sur deux fronts : contre les impulsions envahissantes du çà et contre les sévérités excessives du SURMOI. ”<sup>47</sup>

Il faut noter aussi que pendant ce stade, l’enfant prend conscience du PHALLUS au sens lacanien du terme. “ Le PHALLUS n’est pas un fantasme, s’il faut entendre par là un effet imaginaire... Car c’est le signifiant destiné à désigner dans leur ensemble les effets de signifié, en tant que le signifiant les conditionne par sa présence de signifiant. ”<sup>48</sup> L’enfant grâce à ce stade arrive à la symbolique et à la mentalisation : Le phallus étant la représentation de la loi interdisant la mère, objet de désir.

C’est grâce également à l’Œdipe que l’enfant s’inscrit dans la réalité sexuée et générationnelle. Grâce à la castration, il est placé non seulement dans un rôle d’enfant ne pouvant avoir pour lui l’adulte, mais également dans son rôle sexuel où son objet de désir est défini en fonction de son propre sexe.

Si le père a une importance pour l’enfant, le fait d’être père découle également d’un travail psychique, d’un travail de deuil.

« Véritable travail de deuil, la permutation symbolique suppose un renoncement à soi-même : le fils devenant père doit se reconnaître autre par rapport à son père. Il doit changer de registre d’identification inconsciente et renoncer d’une certaine façon à sa condition de fils pour la garantir à son propre fils... tout en la conservant par rapport à son père, mais autrement. »<sup>49</sup>

C’est en s’identifiant en tant qu’enfant dans son propre enfant que le père accède à la fonction de père.

<sup>46</sup> Freud, S., op. cit. p. 247

<sup>47</sup> Tran-Thong, Stades et concept de stade de développement de l’enfant dans la psychologie contemporaine, Paris. Librairie philosophique J. Vrin, 1986, p. 116

<sup>48</sup> Lacan, J., “ La signification du PHALLUS ” in ECRIT II, Paris, SEUIL, 1971, p. 108-109

<sup>49</sup> Hurstel, 1996, p. 76-77.

C'est ainsi, grâce au père, que l'enfant pourra arriver à une intériorisation de la Loi, à la capacité de mentalisation, de représentation, et à une socialisation, mais également, c'est par l'enfant que le père devient père.

Il faut cependant noter que le complexe d'Œdipe ne fait pas l'unanimité. En effet, Malinowski, en 1927<sup>50</sup> fut le premier à remettre en cause le caractère universel de ce processus à partir des observations qu'il avait effectuées chez les Trobriandais. Au sein de la cellule familiale, le mari de la mère ne représentait pas l'Autorité, cette fonction revenant au frère de la mère. En fait en regardant de plus près le fonctionnement de la société trobriandaise, nous pouvons constater que le frère de la mère joue le rôle de PERE auprès de ses neveux, permettant ainsi la triangulation œdipienne. Ce caractère universel de l'Œdipe semble aujourd'hui difficilement remis en cause dans son aspect théorique car il existe toujours dans l'entourage de l'enfant un PERE réel ou symbolique tenant ce rôle.

Si le rôle du père pour l'individu se joue dans le complexe d'Œdipe, pour le groupe, ce serait à partir du meurtre du père primitif, qui gardait pour lui toutes les femmes, que le groupe des hommes a pu accéder à la mise en place des lois, à l'interdiction de l'inceste et à la mise en place de la vie sociale (Freud, 1913).

A partir de cette théorie, nous pouvons mieux comprendre la réflexion de Balzac dans « *les Mémoires de deux jeunes mariés* » qui voyait dans la mort du roi, la mort du père.

S'il est incontestable que la psychanalyse a apporté beaucoup à la compréhension du développement humain, il faut cependant reconnaître que son utilisation nécessite une véritable formation. Une approche superficielle des théories freudiennes peut entraîner des erreurs de jugements. La psychanalyse est avant tout un processus de compréhension de l'inconscient, et sa théorisation donne à la réalité un autre statut que les autres sciences humaines.

Ce chapitre serait incomplet sans aborder succinctement un terme que l'on retrouve autant en psychologie qu'en anthropologie : la couvade.

Pour les anthropologues, ce terme désigne l'ensemble des interdits, rites alimentaires ou autres, que doit suivre le mari de la mère avant, pendant et/ou après l'accouchement. Particulièrement fréquent en Amérique du sud et dans les Caraïbes (où Rochefort, un observateur du 17<sup>e</sup> siècle le décrit pour la première fois), cette coutume existe à des degrés

<sup>50</sup> The father in primitive psychology traduit en 1929

moindres dans la plupart des régions du monde. Très souvent après l'accouchement de sa femme, l'homme prend sa place dans le lit et simule les douleurs. De même, il peut recevoir à la place de sa femme les honneurs des personnes venues voir l'enfant. Les interprétations varient en fonctions des auteurs.

Pour J.G. Frazer entre autres, il existe entre le père et son enfant un lien intime pouvant affecter, blesser ou tuer l'enfant. Ainsi c'est dans un rôle de protection vis-à-vis de son enfant, que le père "fait la couvade".

Pour E.B. Tylor (1878), ce rite explique le passage du système matriarcal au système patriarcal. En effet, pour lui, la couvade permet au mari de rattacher l'enfant à son groupe.

Cependant, quels que soient les auteurs, la couvade est toujours dans un but de protection du père vis-à-vis de l'enfant, par rapport aux esprits, aux malveillances des personnes, pour la santé de l'enfant...

La psychologie, quant à elle, désigne par ce terme les maux dont peuvent souffrir les pères lors de la grossesse de leur femme : maux de dents, prise de poids, nausée, vertige, etc. Pour les auteurs tel que P. Menget<sup>51</sup>, ces maux ont deux sens, ils permettent non seulement à l'homme de participer à la grossesse de sa femme et ainsi d'assumer son désir de "donner naissance", son désir de féminité, mais également de pouvoir sublimer les angoisses de la naissance qui feront de l'enfant qu'il était, un père, passage qui peut être douloureux, tout comme un accouchement. En fait, E. Jacobson (1989) décrit la couvade comme une réaction anxiodépressive.

### Conclusion.

Il est difficile de donner une définition complète de la paternité englobant toutes les disciplines.

La paternité existe depuis le début de la vie sur terre, depuis le début de la reproduction sexuée, cela ne fait aucun doute. Par contre, il est impossible de savoir exactement, à quel moment est apparue la notion de père, de mère et de famille.

<sup>51</sup> In Le père. Métaphore paternelle et fonction du père : l'Interdit, la Filiation, la Transmission, Paris, Denoël, 1989, p. 87-103.

Ce « *champ notionnel complexe* » comme le dit Hurstel (1996), semble avoir ces dernières années, évolué de façon radicale. Cependant, je pense qu'il est erroné de voir dans cette évolution une chose négative et du fait seul des hommes.

La notion de père qui existait ne convenant plus, il y a eu une évolution et l'équilibre que recherche chaque individu et chaque société, a amené ceux-ci à changer leur façon d'être et de voir le père. Cette évolution, qui pour ma part, est due aux changements économiques, médicaux, démographiques, idéologiques... ne s'arrêtera pas et continuera.

Les différences que nous pouvons observer aujourd'hui par rapport au passé, sont :

- 1) La prise en compte de ces changements et leurs études. Tout comme a été étudiée l'évolution de la condition féminine, l'évolution de la paternité est aujourd'hui de plus en plus au centre des débats. Certains y voient la cause des difficultés sociales existantes. Je pense qu'il faut aborder le sujet avec plus de recul et élargir le plus possible les méthodes d'approche, ne pas se cantonner à une carence du père, mais à une évolution plus globale de la famille et des liens qui la composent.
- 2) L'homme se trouve aujourd'hui dans une position d'égalité, voire d'infériorité face à la femme. Alors que jusque-là, il a été le représentant de l'autorité, le pouvoir, il doit depuis à peine 30 ans non seulement partager cela avec la femme, mais revoir la position qu'il occupe au sein de la société. Cela implique qu'il veuille bien abandonner le rôle hiérarchique qui lui était jusque-là dévolu pour se mettre à dialoguer avec la femme. Cependant cela implique qu'il veuille bien abandonner les représentations présentes depuis des siècles qu'il a de lui et de la femme.

La paternité évolue en fonction de la maternité, mais également en fonction de son rôle au sein de la société. Toute cette complexité ne peut être abordée de façon unique et simpliste si nous voulons arriver un jour à comprendre ce qu'est un père, et quel est son avenir.



## 6. La famille.

La famille se trouve au cœur de toutes les sociétés. Cependant en fonction des lieux et des périodes de l'histoire elle n'a pas la même forme, ne répond pas aux mêmes règles sociales, montrant ainsi non seulement son universalité dans le concept, mais en même temps sa spécificité par rapport à son groupe d'appartenance.

Nous pouvons observer à travers les études réalisées sur ce sujet une part de plus en plus importante de la prise en compte de l'individu face au groupe. La famille est formée de deux, trois, voire plusieurs personnes, mais l'individu reste au milieu de cette structure, répondant à des règles de fonctionnements, mais les faisant également évoluer.

Après avoir étudié la place du père, il était normal de regarder la famille, car le père n'existe qu'à travers cette structure qui lui donne son statut social, tout comme la mère.

En fonction des disciplines, nous n'observons pas les mêmes faits, mais toutes permettent de mieux comprendre l'évolution et la spécificité de cette structure sociale de base de la société.

### 6.1. Anthropologie.

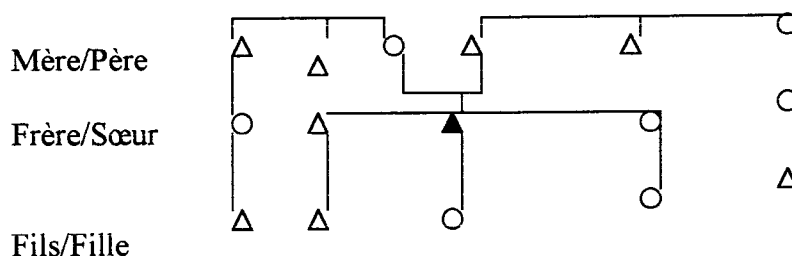
Il y a plusieurs façons d'aborder la famille en anthropologie. Qu'il s'agisse des types d'alliances, des règles de choix du conjoint ou plus simplement de la notion et de la définition de la cellule familiale, les approches peuvent être multiples.

#### 6.1.1. Les dénominations des membres de la famille.

Il existe 5 grands types de dénominations familiales à partir desquels nous pouvons classer tous les autres.

a) Le type hawaïen.

Le même terme désigne les hommes et femmes d'un même degré de parenté. Ainsi toutes les personnes de la génération des parents seront dénommées « père ou mère », ceux de la génération d'Ego (c'est-à-dire de la personne à partir de laquelle nous nous situons) seront « frère ou sœur », ceux des enfants d'Ego seront « fils ou fille ».



Ce système de parenté classe non pas les individus en fonction de leur position par rapport à Ego, mais par rapport à la génération. Ce système permet non seulement une filiation indifférenciée, les côtés maternel et paternel ont autant d'importance, mais également la famille étendue. Pour Morgan (1971), ce type de terminologie est la résultante d'une forme de famille consanguine où il n'existe pas de différenciation entre collatéraux ascendants et descendants, mais uniquement des lignes directes. Pour lui, les mariages entre frères et sœurs ont entraîné ce type de terminologie ; l'enfant de la sœur étant appelé fils ou fille.

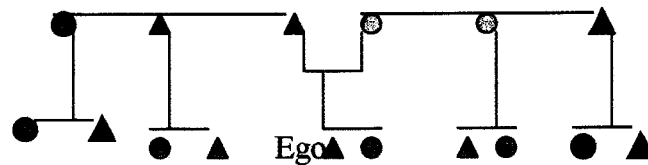
b) Le type eskimo

Pour les eskimos, il y a une distinction entre les sœurs et les cousins croisés<sup>52</sup> ou parallèles, ces derniers ayant la même dénomination. En anthropologie, le type eskimo est la référence pour la famille dite nucléaire, c'est-à-dire un père, une mère, et un ou des enfants. Ce système implique une filiation indifférenciée.

<sup>52</sup> Cousin croisé : fils de la sœur du père ou du frère de la mère.  
Cousin parallèle : fils de la sœur de la mère ou du frère du père.

c) Le type iroquois

Chez les iroquois, où il y a filiation matrilineaire, il existe une assimilation entre les individus. En effet, tous les enfants assimilent les sœurs de leur mère à leur mère, et de même pour les frères de leur père. Cependant une distinction existe entre les cousins parallèles et croisés. Les enfants de la sœur de la mère auront la même dénomination que les sœurs réelles, tandis qu'une distinction sera faite pour les filles d'oncle maternel. En résumé, nous pouvons dire que la règle de dénomination est d'appliquer le même terme de parenté pour tous les membres de même sexe, d'un même groupe, excluant ainsi les cousins croisés du côté maternel et paternel.



- Une couleur unie correspond à une même dénomination.
- Un contour épais correspond à une dénomination différente.

d) Le type soudanais

Dans ce système de filiation patrilinéaire, il y a une différence non marquée (n'impliquant pas de décalage de terminologie comme chez les Crow ou les Omaha) entre les sœurs, cousines croisées et parallèles. Chaque membre de la famille a un nom propre le différenciant des autres.

e) Le type Crow et Omaha

Ce dernier type de terminologie implique une différenciation des sexes et une séparation de la branche paternelle et maternelle.

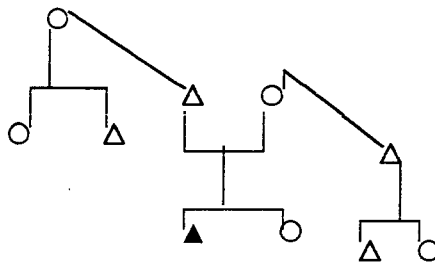
Les Crow vivent en clan et prennent le nom de leur mère, d'où un système matrilineaire. Si les cousins parallèles ont la même dénomination que les germains, il n'en est pas de même pour les cousins croisés qui eux sont élevés

d'un rang. Ainsi le fils de la sœur du père sera appelé « père », tandis que celui du frère du père sera appelé « frère ».

Le système Omaha est inversé à celui des Crow. Alors que le côté patrilatéral est « élevé » chez les Crow, c'est celui des matrilatéraux qui l'est chez les Omaha. La filiation est ici patrilinéaire.

Ces deux systèmes de parenté sont les moins évidents à intégrer pour un observateur extérieur.

### Systeme Crow.



Ces cinq systèmes de parenté montrent qu'il peut, en fonction d'une même filiation biologique ( il faut à chaque fois un homme, une femme pour faire un enfant, et cela sur plusieurs génération pour faire une lignée) y avoir des différences fondamentales dans la terminologie des membres d'une famille. De plus l'appartenance à cette famille et la position de chacun sont souvent dues non pas à une cause biologique, mais à une cause sociale comme nous le verrons dans les types d'alliance.

Fig. 5. Cartes géographiques avec les ethnies citées.

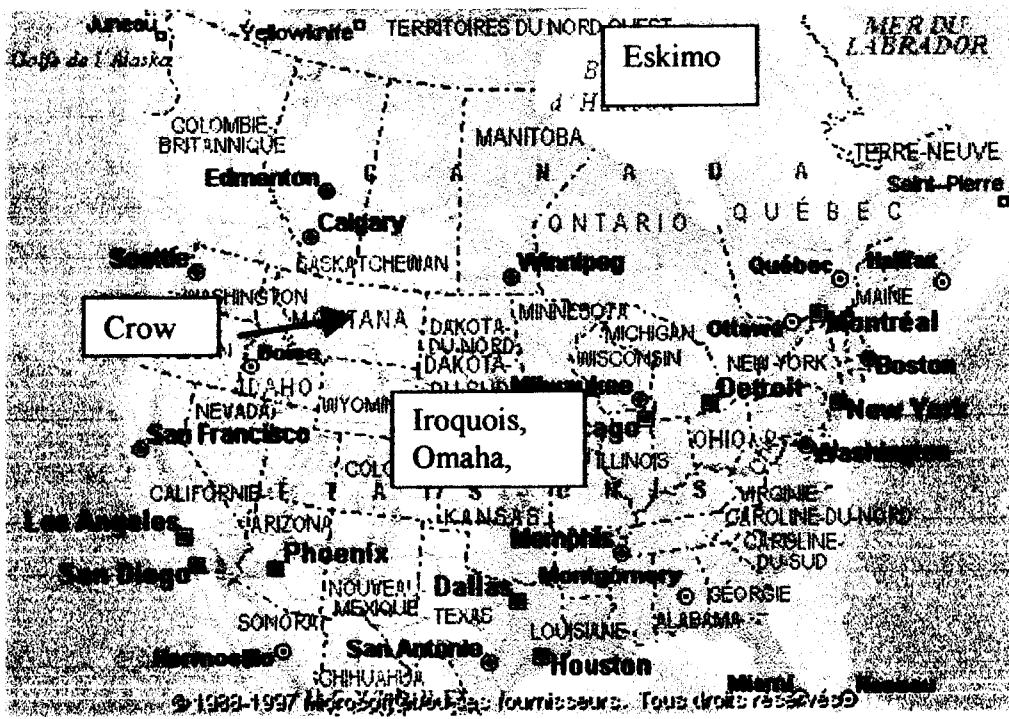
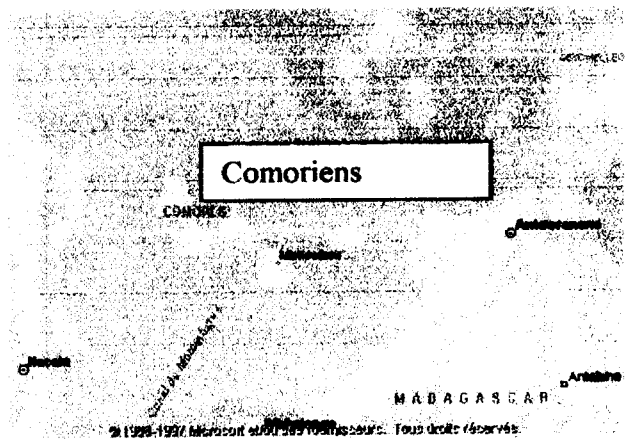
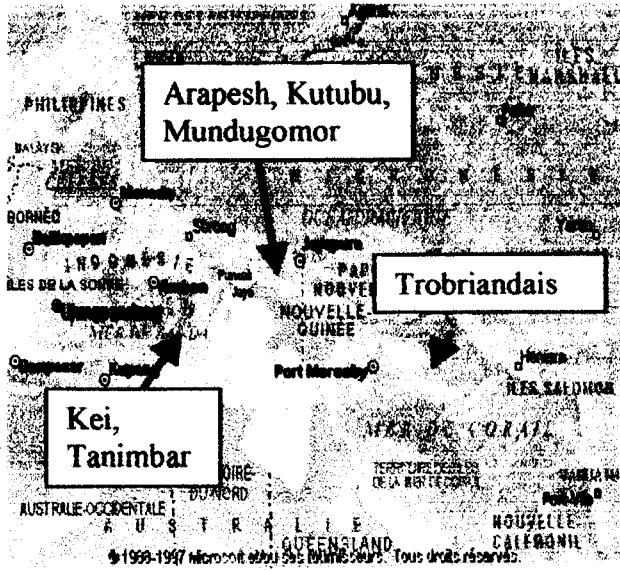


Fig. 5. Cartes géographiques avec les ethnies citées.

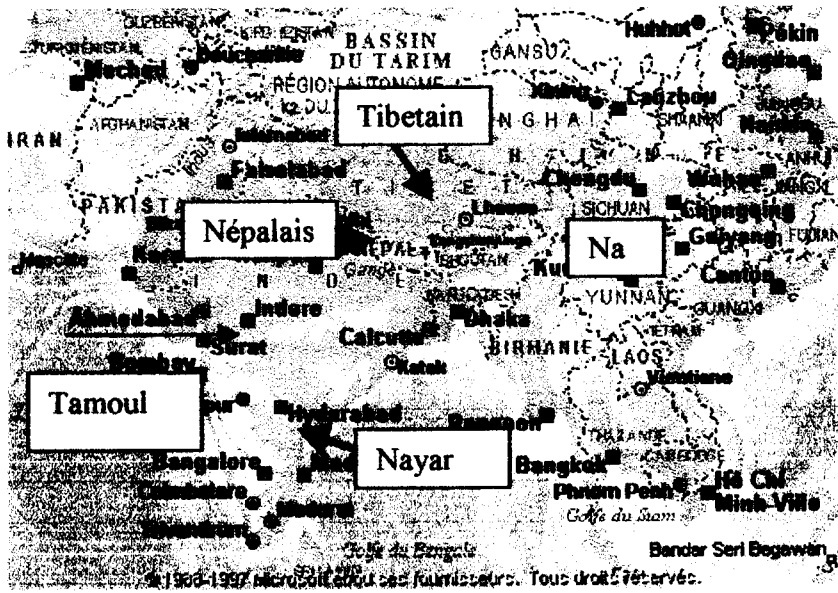
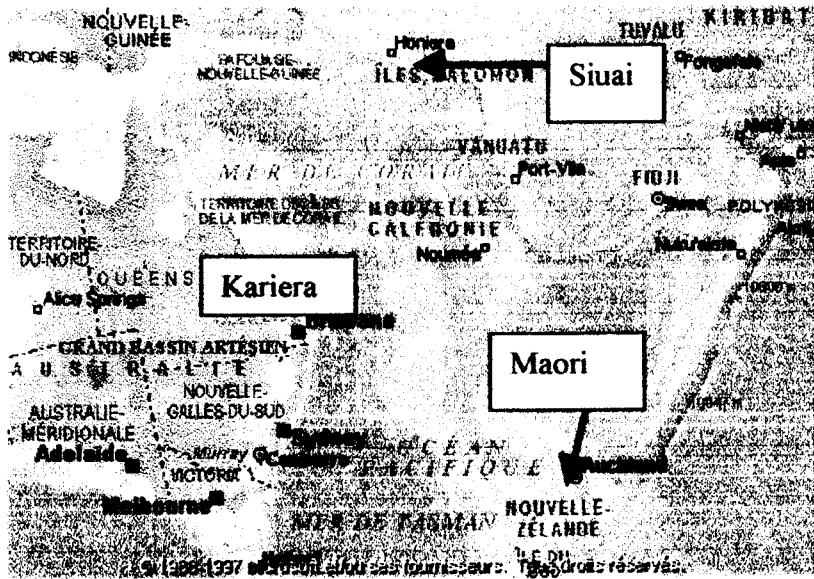


Fig. 5. Cartes géographiques avec les ethnies citées.

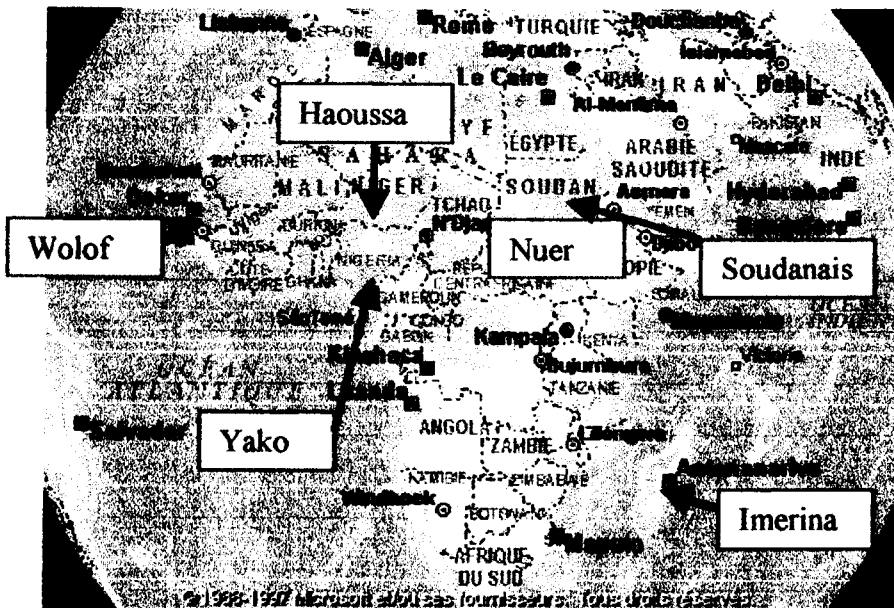
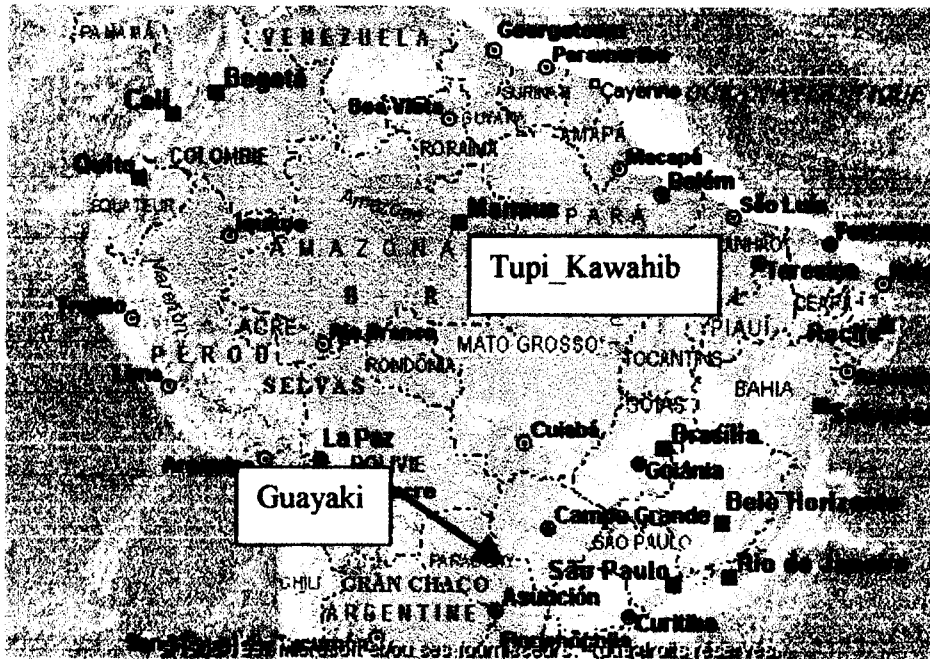
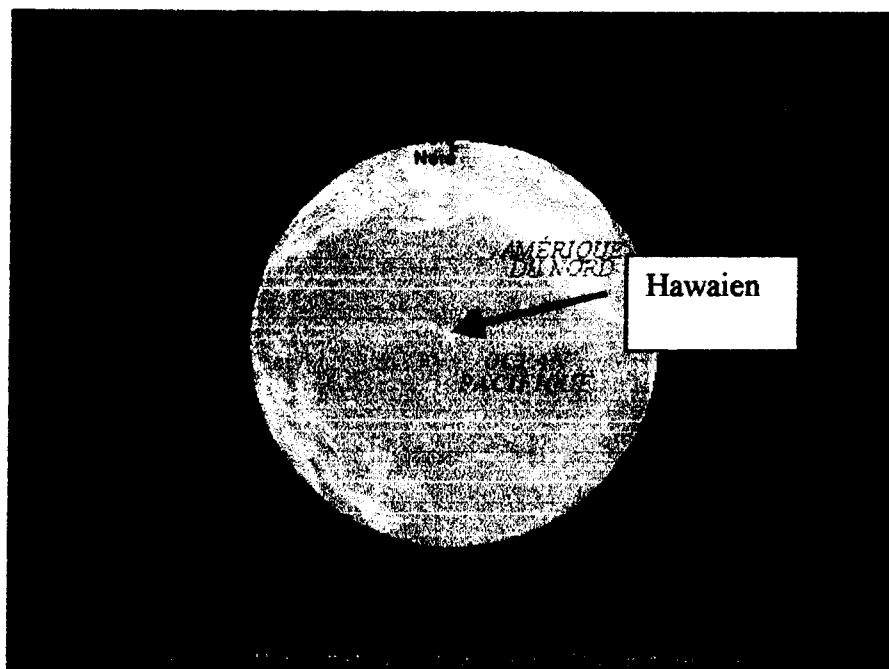
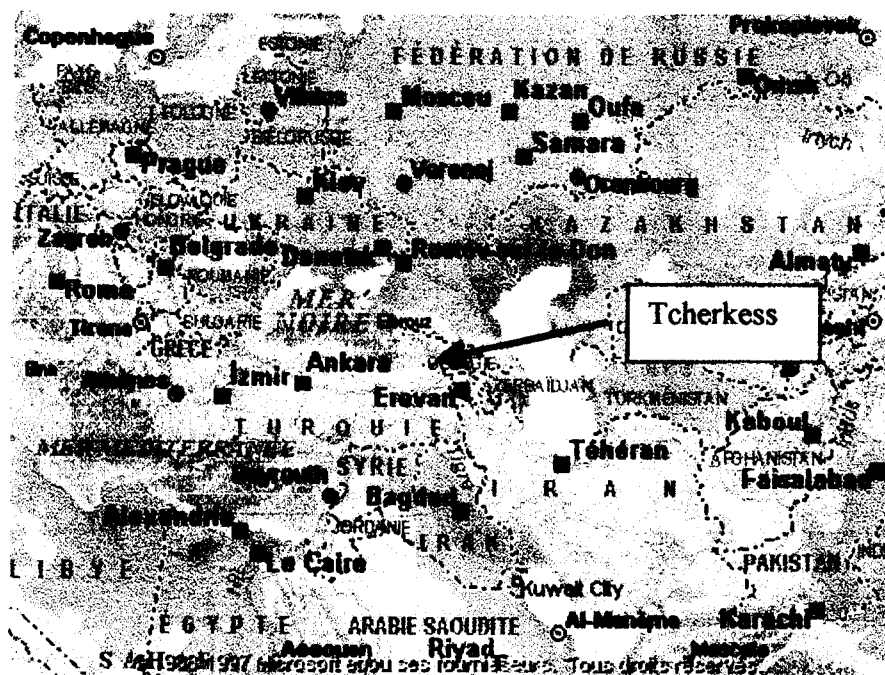


Fig. 5. Cartes géographiques avec les ethnies citées.





## 6.1.2. Les types d'alliance.

Tab. IV. Tableau des alliances.

| Type d'alliance                      | Définition  |                              | Exemple                       |                   |
|--------------------------------------|---|------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Polygynie simple                     | Un homme épouse plusieurs femmes                                    |                              |                               |                   |
|                                      | Cohabitation des épouses  | Non-cohabitation des épouses | Wolof                         | Arapesh, Haoussa, |
| Polygynie sororale                   | Un homme épouse plusieurs sœurs                                     |                              | Omaha, Shoshone, Tupi-Kawahib |                   |
| Polyandrie simple                    | Une femme épouse plusieurs hommes                                   |                              | Nayar, Guayaki,               |                   |
| Polyandrie adelphique ou fraternelle | Une femme épouse plusieurs frères                                   |                              | Tibétain, Népalais            |                   |
| Echange restreint                    | Un groupe A donne des femmes à marier au groupe B et réciproquement |                              | Karia                         |                   |
| Echange généralisé                   | A donne des épouses à B, qui en donne à C, qui en donne à A         |                              | Tanimbar, Kei                 |                   |
| Monogamie simple                     | Un homme épouse une femme   |                              | Société occidentale           |                   |
| Sororat                              | Un homme épouse la sœur de sa femme défunte                         |                              | Inuit, Imerina                |                   |
| Lévirat                              | Une femme épouse le frère de son époux défunt                       |                              | Wolof, Tamoul                 |                   |

Pour fonder une famille, il faut normalement une union. Cependant comme peut le montrer ce tableau récapitulatif et simplifié, il n'y a pas qu'un seul mode d'alliance de par le monde. Il serait trop fastidieux dans le contexte de cette étude de la famille de voir et d'analyser tous les types d'alliance existants (De nombreux livres le font mieux que je ne le ferais (Heritier, 1981 ; Zimmermann, 1993, Levi-Strauss, 1967)).

Depuis C. Levi-Strauss nous sommes d'accord pour voir dans l'alliance non seulement un mode de prohibition de l'inceste avec ses règles plus ou moins stricts, mais également un échange de femmes permettant un accroissement des relations économiques de la tribu, du clan, du groupe. Il faut sortir du seul champ de l'alliance pour comprendre la diversité des types en place. C'est en effet en regardant le mode de vie économique des individus de ces différents groupes et leur condition de vie quotidienne que nous pouvons être amenés à voir les raisons du type d'alliance mis en place. Ainsi « *Au Tibet et au Népal, la polyandrie semble*

*s'expliquer par des raisons sociologiques du même ordre que celles déjà rencontrées chez les Nayar : pour des hommes astreints à la vie ambulante de guides ou de porteurs, la polyandrie offre une chance qu'il y ait toujours un mari sur place pour veiller sur les affaires domestiques »<sup>53</sup>*

Pour Levi-Strauss, le mariage n'est pas une affaire privée mais sociale. Cette affirmation permet de comprendre que si nous retrouvons la famille conjugale dans toutes les sociétés, celle-ci n'est parfois qu'imbriquée dans un autre type d'alliance ; la polygamie n'étant qu'une famille conjugale multiple.

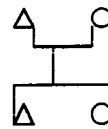
### 6.1.3. La notion de famille et les rapports entre membres de cette cellule.

A partir d'une présentation de la diversité de quelques règles, que nous pouvons trouver de par le monde, nous allons tenter de définir la notion de famille.

Il existe en fait trois notions de famille s'englobant les unes dans les autres : la famille nucléaire ou conjugale, la famille étendue, et la famille élargie ou indivise.

a) La famille nucléaire est caractérisée par trois types de relations biologiques constituant l'atome de parenté (Levi-Strauss, 1958).

- Une relation de sexualité : mari/femme
- Une relation de descendance : parents/enfants
- Une relation de fraternité : frère/sœur



Jusqu'à une période récente, nous pensions qu'à la base de chaque société se trouvait ce système relationnel. Depuis l'étude Cai Hua (1997), nous pouvons avancer que si cette structure doit exister biologiquement pour permettre à une société de se perpétuer, elle n'est pas obligatoire pour le maintien social de cette même société. En effet, la famille Na ne comprend pas de père dans sa structure. Les seuls hommes de la structure familiale sont des oncles. Cette exception, si elle confirme la règle d'universalité de l'atome de parenté, n'est pas unique au monde dans les sociétés traditionnelles, il en va de même chez les Nayar qui ne

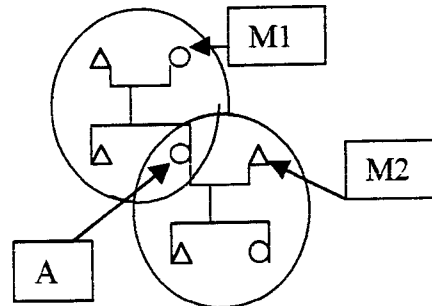
<sup>53</sup> Levi-Strauss, 1983, p. 69-70.

connaissent pas de structure familiale élémentaire. La structure élémentaire ne serait-elle pas formée d'une mère et ses enfants, auquel un homme parfois présent, parfois passant, viendrait se joindre ?

La famille nucléaire peut à partir du mariage des enfants donner place à la famille étendue.

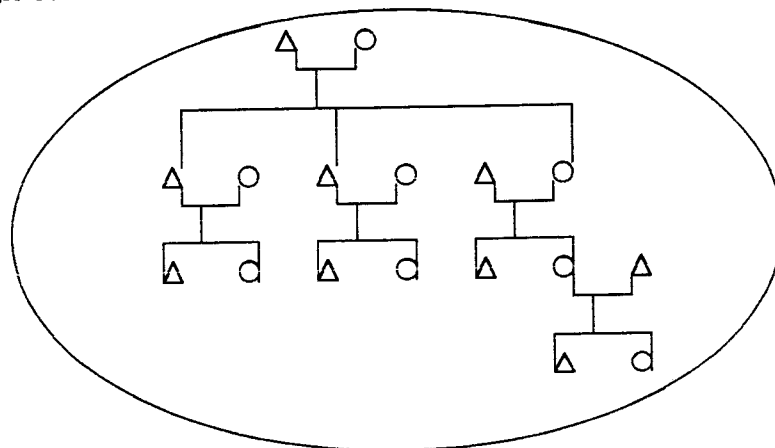
b) Cette famille comprend dans un même lieu et un même temps au moins deux familles élémentaires sur deux générations. Nous voyons alors l'apparition de liens primaires et secondaires dans la parenté ; le premier impliquant l'appartenance à une famille nucléaire et le second, un lien par un membre ayant une relation primaire avec deux membres.

M1 et M2 sont des parents secondaires, alors qu'ils sont parents primaires avec A, qui lui, appartient à 2 familles élémentaires.



c) La famille élargie.

Dans le cas d'une famille à plusieurs générations résidant sous le même toit, nous parlons de famille élargie ou indivise.

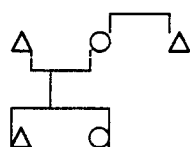


Nous parlons également de la famille de procréation pour la famille élémentaire et de famille d'orientation pour celle d'où sont issus les parents de la famille élémentaire. En effet, une famille est toujours issue de deux autres familles.

La famille est donc toujours fonction d'une union entre deux personnes et d'enfant(s). Si le départ de ces derniers peut laisser à la cellule restante son caractère de famille, l'évolution de la notion de famille est liée à l'évolution de la société. Comme le dit Lévi-Strauss, « *le rapport des familles restreintes à la société globale n'est pas statique ; ce rapport est dynamique, il rassemble en lui des tensions et des oppositions qui s'équilibrent d'une façon toujours précaire.* »<sup>54</sup>

Aujourd'hui nous employons le terme de « famille monoparentale », montrant ainsi l'évolution de ce terme qui jusque-là n'était réservé qu'à un couple avec enfant. Par ailleurs, un couple sans enfant ou une personne seule ne forme pas de famille montrant ainsi le lien entre famille et enfant. De plus, le cas des familles recomposées suite à des séparations de familles élémentaires, de couples homosexuels avec enfant (s) d'unions hétérosexuelles antérieures amène à reconsidérer ces définitions et montrent également le dynamisme du lien entre famille, société et culture.

Par ailleurs, certaines personnes n'appartenant pas à une famille élémentaire ont une importance dans la vie sociale de cette dernière. Chez les Trobriandais, les Comoriens... l'oncle maternel a une importance car il représente l'ordre social, la Loi dans le sens psychanalytique du terme. C'est pourquoi à la structure élémentaire de la famille il faut ajouter cet élément et les types de rapports existants entre les différents membres, afin de donner une vue complète des familles.



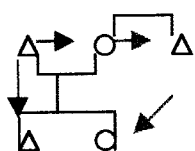
Les relations avunculaires sont à mettre en parallèle avec le type de relation existant entre la femme, mon mari et leurs enfants. Si le père n'est pas reconnu officiellement comme représentant de l'autorité, de la norme, il faut qu'un homme tienne auprès de la mère ce rôle qui lui est dévolu dans d'autres sociétés. Radcliffe-Brown et par la suite Lévi-Strauss ont

<sup>54</sup> Ibid. p. 91.

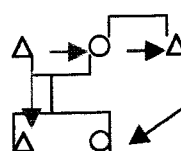
étudié les relations dans cet atome de « parenté élargie ». En résumé nous pouvons dire que lorsque les relations entre fils et père sont positives, elles sont négatives entre oncle et neveu, et inversement.

Voyons les 5 types de relations existantes à partir d'exemples :

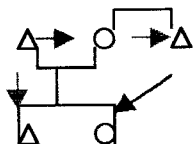
Trobrindais (matrilinéaire)



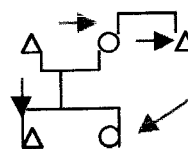
Tcherkess (patrilinéaire)



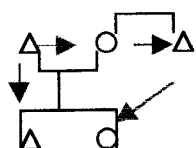
Mundugomor (patrilinéaire)



Siuai (matrilinéaire)



Kutubu (patrilinéaire)



→ relation positive

→ relation négative

Comme nous le montrent ces cinq exemples, les relations entre les membres de la famille élémentaire et l'oncle maternelle sont également à prendre en compte pour la compréhension des relations familiales. Ces relations doivent parfois être également

forme, mais plutôt sa capacité d'adaptation à son entourage physique et social. Pour étudier une famille, il faut non seulement faire abstraction des notions présentes dans d'autres sociétés afin de ne pas introduire des biais. De plus il est primordial de chercher à comprendre son fonctionnement de l'intérieur, avec la langue propre à la société, à l'ethnie, ce qui permet une approche avec plus d'objectivité de la part de l'observateur, et une compréhension de l'intérieur du fonctionnement de la société étudiée, comme Cai Hua (1997) a pu le montrer dans ses premières pages.

## 6. 2. Histoire.

Il est aussi difficile de définir la famille en anthropologie qu'en histoire, tant leurs champs d'investigation peuvent être importants. Aussi, me cantonnerai-je à faire un survol des relations entre les membres de la cellule familiale à travers le temps dans les zones qui influencèrent l'Occident.

La principale difficulté que rencontrent les historiens dans leurs recherches réside dans l'absence d'écrits, de témoignage sur le fonctionnement des membres de la famille. Cependant, à partir de fouilles, de contrats de mariage, d'actes de vente... ils ont pu mettre en évidence les grands thèmes de la vie de Babylone à aujourd'hui.

### 6.2.1. L'antiquité.

Ce qui frappe lorsque l'on regarde la famille babylonienne, grecque et romaine, c'est la toute puissance du mari. Ce dernier est décrit comme un maître absolu à Babylone. La femme, après avoir été soumise à son père, l'était à son mari et son beau-père. Malgré le fait qu'elle puisse faire du négoce ou avoir des biens, elle dépendait de son époux qui pouvait la répudier. Nous retrouvons dans cette présentation du couple babylonien les relations familiales romaines, bien que la documentation bibliographique pour ces derniers soit plus importante.

La Grèce et Rome ont ceci de commun que la famille était considérée comme la base de la société. Les lois semblaient être faites pour assurer la pérennisation de la société grâce à la famille. Cependant la toute puissance du « *pater familias* » n'était pas comparable avec celle du père grec. Si le premier pouvait mettre à mort son enfant, le second devait être équitable lors du partage de l'héritage. Cependant la femme dans les deux cas, n'était qu'une

subalterne qui devait toujours avoir l'autorisation ou l'aval de son mari en ce qui concerne les affaires économiques qu'elle menait.

Au contraire de ces trois pays, l'Égypte marquait une différence moins forte entre le rôle de la femme et l'homme. Celle-ci s'occupait du foyer comme les trois autres, mais pouvait également gérer des biens propres, donner son avis et être entendue, et prendre la place de son époux à la mort de celui-ci.

Ainsi dans l'antiquité, les quatre civilisations qui ont influencé l'Occident, ont eu des fonctionnements familiaux différents, malgré leur échanges économiques.

### 6.2.2. Le Moyen-Age

C'est à partir du Moyen-Age que le mariage devint un sacrement indissoluble, fondement du foyer. Cependant, le taux de mortalité étant relativement élevé en ce qui concerne les enfants et les femmes, les unions se faisaient très tôt pour les femmes (dès 14 ans). Ainsi la femme était valorisée du fait que le sex-ratio était supérieur chez les hommes.

Le mariage n'était pas une affaire de sentiment, mais de procréation. C'est à travers lui que devait être réalisé l'accomplissement de la famille : les enfants. C'est pourquoi la stérilité pouvait être une cause de répudiation, autant pour l'homme que pour la femme. Parallèlement à cela, on vit se développer des récits où l'amour courtois, les sentiments, avaient la primauté sur l'amour charnel (Lancelot et Guenièvre, Tristan et Iseult...), établissant ainsi un contrepois à la position officielle vis-à-vis du mariage.

Malgré tout cela, l'homme restait comme dans l'antiquité dominant par rapport à la femme. Sa position de guerrier et de paysan lui permettait de mettre en avant sa force physique, reléguant ainsi la femme au foyer, aux enfants, à des tâches jugées moins nobles.

### 6.2.3. Du Moyen-âge à la révolution industrielle.

Lorsque la société était principalement basée sur l'agriculture et l'artisanat, le système familial ne pouvait que difficilement changer. En effet, toutes les relations économiques reposaient sur la force de travail du père de famille, qui du fait de la religion, représentait

d'une certaine façon le pouvoir divin.<sup>55</sup> La famille restait sur sa terre, l'homme au champ ou à l'atelier, la femme au foyer, et les enfants étaient considérés comme une force de travail pour seconder le père.

*«A partir de sept ans environ, les enfants entraient d'emblée dans la grande communauté des hommes, partageaient avec leurs amis, jeunes ou vieux, les travaux et les jeux de chaque jour ».*<sup>56</sup>

Les grands-parents, lorsque ces derniers étaient encore en vie, gardaient la même organisation, c'est à dire l'homme au travail et la femme au foyer. C'est pour cela que l'éducation des enfants en bas âge revenait aux femmes comme dans l'antiquité, ce qui ne fut nullement remis en cause, même au siècle des Lumières.

*«La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes ; si l'auteur de la nature eût voulu qu'elle appartint aux hommes, il leur eût donné du lait pour nourrir les enfants. Parlez donc toujours aux femmes par préférence dans vos traités d'éducation..... l'ambition, l'avarice, la tyrannie, la fausse prévoyance des pères, leur négligence, leur dure insensibilité, sont cent fois plus funestes aux enfants que l'aveugle tendresse des mères. »*<sup>57</sup>

Si ce système est basé sur un fonctionnement agraire, il n'est pas étonnant de constater que de nos jours c'est dans le milieu agricole que l'on retrouve encore le plus ce type de fonctionnement.

Les valeurs, tout comme la terre et le métier, se transmettaient de père en fils. Le lien de sang, les valeurs du passé, étaient de rigueur.

L'arrivée de l'industrialisation mit à mal bon nombre des valeurs qui étaient restées inchangées pendant des siècles. Comme le décrit Badinter, E. : *«Forte de son pouvoir de génération, elle (la femme) règne en maître sur son foyer, préside à l'éducation des enfants, et incarne sans contexte la loi morale qui décide des bonnes moeurs. A lui le reste du monde. En*

<sup>55</sup> L'état de choses «naturel », exigeant une famille de style patriarcal, n'est pas l'état primitif,... il s'agit d'une certaine perfection sociale, voulue par Dieu et atteinte au terme d'un long processus qui culmine dans une organisation chrétienne de la vie économique et politique de type théocratique. La nation apparaît comme une grande famille hiérarchisée dont le roi est le père. Encyclopedia Universalis (9-259)

<sup>56</sup> Aries, P., 1973, p. 462

<sup>57</sup> Rousseau, J-J., 1969 p. 82



*charge de la production, de la création et du politique, la sphère publique est son élément naturel.* »<sup>58</sup>

Quelles furent les incidences de l'industrialisation sur les membres de la famille, la femme, l'enfant et l'homme ?

#### 6.2.3.1. La femme.

L'entrée des femmes de milieu ouvrier à l'usine, impliqua qu'elles mettent leurs enfants en nourrice (alors que jusque là cela était surtout le fait des classes supérieures), ou que les grand-parents ou les enfants plus âgés, non employés gardent les plus petits.

La femme qui jusque là était restée au foyer, principalement à s'occuper des enfants, car *«les apprentissages se font essentiellement dans le cadre étroit de la famille conjugale, et sous la direction quasi exclusive de la mère, le père n'étant pas censé s'occuper d'un enfant en bas âge»*,<sup>59</sup> devint ouvrière, et connut presque les mêmes conditions de travail que son mari, pour une reconnaissance bien moindre. Alors qu'elle était la gardienne du foyer, mise en valeur par la grossesse, elle devint un individu plus social, dans le sens où elle acquit un rôle plus important dans la société, et en dehors du foyer, tandis que ses grossesses devenaient une perte de revenus (du fait de sa grossesse son rendement diminuait, il fallait faire garder l'enfant, et ce dernier ne rapporterait rien pendant de longues années

#### 6.2.3.2. L'enfant.

Les enfants qui représentaient une force de travail dans un premier temps devinrent un handicap, à partir des lois restrictives sur le travail des enfants.<sup>60</sup> On vit ainsi les familles devenir moins nombreuses. Parallèlement et paradoxalement, une prise en compte de l'enfant, non plus comme moyen de production, mais comme être désiré, fit se développer une nouvelle conception de l'enfance. Il n'était plus un petit homme, mais un être encore inachevé, dont il fallait s'occuper.

<sup>58</sup> Badinter, E., 1992, p. 21

<sup>59</sup> Bruguière, A., Tome 2, 1986, p.149-150

<sup>60</sup> Loi du 22/03/1841, et complétée par celle de 1974. En fait, ce sont les lois scolaires de Jules Ferry qui réussirent à limiter le temps de travail des enfants réellement.

Cette prise en compte de l'enfant sous un nouvel aspect entraîna l'apparition du souci éducatif. L'enfant n'appartenait plus au monde des adultes, et cette nouvelle façon de le voir changea bon nombre de conception dans la vie sociale (contrôle des naissances, prise en charge de l'éducation autre que familiale, importance grandissante de l'intimité familiale allant de pair avec le rétrécissement des foyers...)

#### 6.2.3.3. L'homme.

L'homme, qui était le seul pourvoyeur de la famille, dû partager ce rôle avec sa femme et ses enfants. De ce fait, il perdit une partie de son statut. Jusque là, la femme s'occupait des tâches du foyer et de l'éducation des enfants en bas âge. L'homme représentait la force de travail, que cela soit aux champs, où rien n'était mécanisé ou à l'atelier. Lorsque le garçon avait sept ans, il quittait sa mère lors du «deuxième sevrage» pour entrer dans le monde des adultes, où son père commençait à lui apprendre les bases de son métier. Ainsi, les valeurs de la famille se transmettaient de père en fils, tandis que la mère faisait de même avec les filles. L'arrivée de l'industrialisation modifia ce type de fonctionnement.

Avant l'industrialisation urbaine, il exista une industrialisation à la campagne. Situé près des sources d'énergie, cette proto-industrie commença à changer le fonctionnement familial. Les femmes aussi bien que les hommes travaillaient au métier pendant douze heures par jour. Dans certaines branches, les rôles commencèrent à changer : *«En Dauphiné, où les femmes assemblent des pièces de ganterie, c'est le mari qui fait la soupe, s'occupe des enfants, afin de laisser à sa femme le plus de temps libre pour travailler.»*<sup>61</sup>

L'industrialisation des villes amena des changements importants qui bouleversèrent le fonctionnement familial. D'abord physiquement, les logements conçus pour recevoir ces ouvriers n'existaient pas, il a fallu trouver de la place là où il n'y en avait pas, (s'installer à cinquante dans un logement prévu pour six) et ensuite moralement, *«des observateurs, tel que V. HUGO découvrant avec horreur les soupentes ouvrières de Lille, reconnaissent que les conditions matérielles d'existence empêchent que le sentiment familial s'épanouisse, qu'elles rendent impossible l'exercice des rôles familiaux traditionnels, et dénaturent les usages*

<sup>61</sup> Bruguière, A., Tome 2, 1986, p. 380

*sociaux qu'on connaissait à la famille dans la société paysanne ou au temps de la manufacture. »<sup>62</sup>*

Ainsi, le père vit sa fonction se dénaturer pour de multiples raisons. Il avait déjà perdu son «rôle social» lorsque sa femme se mit à travailler, il perdit ensuite son rôle de pédagogue, lorsque la machine remplaça son savoir-faire.

L'arrivée de l'industrialisation chamboula bon nombre de fonctionnements familiaux. Tous les membres de la famille durent s'adapter au présent, plus de force que de gré. *«Le père n'a plus ni savoir ni patrimoine à transmettre, dont il tirait autrefois le fondement de son autorité...Par ailleurs, les savoirs domestiques, ceux qui avaient trait aux soins de la petite enfance, lors des maladies, à l'entretien du ménage, à la confection des repas s'oublie... A quoi bon entretenir un logement qui n'est guère qu'une pièce à dormir, et avec quel budget, quand il n'y a pas même place pour l'essentiel. »<sup>63</sup>*

*« L'institution familiale n'est pas seulement un objet subissant les dures lois du destin économique et social, mais au contraire un lieu de résistance sachant s'adapter aux diverses situations. »<sup>64</sup>* L'évolution des mentalités, des connaissances médicales, des moyens de production... tous ces facteurs ont eu au cours des siècles, des répercussions sur la famille, non seulement dans sa composition, mais aussi dans les valeurs qu'elle véhicule, qu'elle transmet. Ces valeurs d'ailleurs sont fortement marquées par la société elle-même. Ainsi, *« en Europe, on peut dire que l'invention de l'intimité, l'avènement d'un «compagnonnage conjugal», d'un nouveau modèle de relations moins distantes sinon plus égalitaires au sein du couple ont été les effets indirects des nouveaux comportements religieux. »<sup>65</sup>*

#### 6.2.4. Le 20<sup>e</sup> siècle.

La notion de famille a évolué au cours des siècles, mais dans la réalité, elle a peu changé. Ainsi il existait déjà avant notre siècle plusieurs types de famille. L'évolution des

<sup>62</sup> *ibid.*, p. 385

<sup>63</sup> *ibid.*, p. 385

<sup>64</sup> *ibid.*, p. 376

<sup>65</sup> *ibid.*, p.140

mentalités, des connaissances médicales, de l'économie, etc. ont fait que de nos jours, la famille composée d'un couple et d'un ou deux enfants, est la plus fréquente.

Alors que la famille était tournée vers la transmission de la terre, des valeurs, et était basée sur un passé très fort, aujourd'hui, la famille conjugale, pour reprendre le terme de Durkheim, se tourne plus vers le futur, en prévoyant le lendemain de son ou ses enfants. Ainsi, bon nombre de couples limitent leur désir d'enfants en faisant référence aux difficultés de ces derniers à trouver du travail plus tard.

La difficulté des familles actuelles est avant tout de trouver un compromis entre les normes et valeurs qui leur ont été transmises, et leur confrontation avec la réalité socio-économique. Bon nombre d'individus sont toujours à rechercher ou rêver à la famille idéale que Le Play cherchait déjà au XIXème siècle. Les organismes sociaux et politiques ont là, un rôle négatif important car ils cultivent cet idéal familial dont il faut atteindre le fonctionnement, l'équilibre, les valeurs. *« Parce que ces familles n'élèvent pas leurs enfants selon les principes que l'on voudrait leur voir adopter, parce qu'elles ne correspondent pas au modèle de la bonne famille, on va tenter de les y faire se conformer en les menaçant de leur retirer leurs enfants sous couvert du « bien » de ces enfants. »*<sup>66</sup>

La famille est avant tout un système relationnel au sein d'un couple, où chacun a un rôle social. Le couple doit chercher un équilibre aussi bien au sein de son foyer qu'au sein de la société. Les notions de liberté, d'affection, de désir ont plus de valeur aujourd'hui que par les siècles passés. Les mariages ne sont plus forcés ou arrangés. En cas de désaccord, le divorce permet une séparation, impossible auparavant...

On peut faire le parallèle entre cette évolution et l'importance que prennent les institutions sociales ou étatiques. Alors que la famille était tournée autour du foyer familial qui réunissait parfois trois générations, aujourd'hui, le couple et ses enfants doit se tourner vers des institutions autres que familiales pour l'aider dans sa vie. Les crèches et garderies ont remplacé les grands-mères et les femmes du foyer<sup>67</sup>, les services sociaux ont apporté l'aide financière ou l'écoute que pouvait donner la famille... la perte des relations en quantitatif au

<sup>66</sup> Introduction à la psychologie de l'enfant, p. 534

<sup>67</sup> Aujourd'hui, la structure familiale semble tourbillonner au gré de la recherche d'autonomie et de bonheur, les enfants sont vécus dans la plupart des cas comme encombrants, on multiplie les crèches, les garderies, on met l'enfant de plus en plus tôt à l'école maternelle. J.Y.DAGOBERT, in « En-vie de famille, au nom du père ? au nom de la mère ? aux noms d'ici et d'ailleurs », p. 65

sein de la structure familiale a dû être comblée par l'apport d'institutions externes, tandis que les relations internes au foyer gagnaient en qualité et en force.

Ces évolutions ont entraîné des bouleversements dans le fonctionnement de la société, sans que les mentalités s'adaptent simultanément. Il en est ainsi de la place de la femme, de l'enfant et de l'homme.

#### 6.2.4.1. La femme.

Jusqu'à la révolution industrielle, la femme était cantonnée aux tâches domestiques, et son rôle était limité socialement. Les changements intervenus au fil des années ne furent pas réalisés sans peine. De nombreux bouleversements, eurent lieu, et le combat qu'il leur a fallu mener contre l'inconscient masculin, qui les laissait dans l'ombre, reste cependant toujours vivace.

*« Les critiques des ethnologues féministes ont montré qu'aux îles Trobriand la fabrication des jupes de raphia confectionnées par les femmes et entrant dans les échanges de type kula n'avait pas retenu l'attention de B. Malinowski (A. Weiner, 1976) »<sup>67</sup>*

Cependant, le plus grand bouleversement fut sans contestation la place de la femme au sein de l'activité économique. Et même dans ce domaine, la situation des femmes évolue encore. *« Dans la France des années 90, le modèle dominant n'est plus celui du choix (travail ou famille), ni celui de l'alternance (travailler - s'arrêter - retravailler), mais celui du cumul : pour une mère de deux enfants, il est désormais devenu normal de travailler alors qu'il y a trente ans il était tout aussi normal de s'arrêter dès la première naissance. »<sup>68</sup>*

Les femmes constituaient en 1994, 44% de la population active contre 33% en 1964. Cependant, malgré l'évolution des mentalités, il existe toujours des détracteurs qui trouvent dans ces pourcentages (entre autres) la cause du chômage...

<sup>67</sup> Encyclopédia Universalis, in FEMME - Perspectives anthropologiques, (9-347)

<sup>68</sup> Margareth MARUANI in « Travail, Famille, Europe », in *Le monde de l'éducation*, mai 1994, p. 36

L'évolution de la société a donné à la femme une place qu'elle réclamait. Cependant, ces changements effectifs n'ont pas été suivis au niveau des mentalités en général. On se retrouve donc, devant une situation où la femme tient des rôles qui ne correspondent pas à l'image que la société donne d'elle<sup>69</sup> (mère au foyer, soumise à l'homme, dépendante de lui), entraînant ainsi des troubles dans les représentations des individus. Les places spécifiques ne sont plus respectées, les images transmises ne correspondent plus à la réalité, d'où des dysfonctionnements individuels ou sociaux. La réponse, à ces changements mal acceptés, est souvent la perte de repères sociaux de l'homme.

#### 6.2.4.2. L'enfant.

C'est à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle que l'on a commencé à prendre en compte l'enfant comme il l'est aujourd'hui. Les premiers textes légiférant vers une protection de l'enfant datent de 1769 en France, et concernent la mise en place d'un «bureau des commandresses et nourrices », dont *«les directeurs seront chargés d'entretenir entre les nourrices et les pères et mères une correspondance continue qui les mette en état de concourir tous également à la sûreté des jours de leurs enfants »*<sup>70</sup>. Les progrès de la médecine, et des sciences en général, ont fait que de nos jours, l'enfant est pris en charge non pas à partir de sa naissance, mais à partir de la procréation. L'enfant a une place, qu'il n'a jamais eu au cours des siècles passés. En ce qui concerne les textes de loi, la prise en compte de l'enfant est de plus en plus importante, non seulement en tant qu'individu, mais aussi en tant que concept ; des services sont créés pour l'Enfance (Aide Sociale à l'Enfance), l'enfant est au centre des préoccupations aussi bien politique que sociale, on voit la mise en place de Journée de l'Enfance, de Droit de l'Enfance...

Cette prise en compte de l'enfant est due d'abord au désir d'enfant des couples. En effet, ces derniers du fait de l'évolution de la médecine ont pu décider ou non de la venue de l'enfant. C'est pourquoi la baisse du nombre d'enfants au sein des familles, qui est plus la baisse du nombre d'enfants non désiré, est souvent accompagnée d'un «amour» plus important.<sup>71</sup>

<sup>69</sup> La psychanalyse fonde sa théorie sur la construction du sujet entre deux pôles sexuellement différents représentés par l'homme et la femme.

<sup>70</sup> Bruguière, A., op. cit., p.108

<sup>71</sup> Manciaux, M., et al., Enfance en danger, Paris, Fleurus, 1997.

*« Un seul enfant suffit à s'expérimenter comme parent ; le deuxième permet d'accéder au statut de famille, avec un groupe d'enfants symétrique des parents et souvent la possibilité d'avoir les deux sexes. Le troisième constitue un choix délibéré de famille nombreuse qui est plus le fait des plus diplômés, de ceux qui ont le plus de moyens ou des familles dans lesquelles la femme préfère se consacrer à ses enfants qu'à une profession. »<sup>72</sup>*

Mais on se retrouve aujourd'hui dans la situation où les parents sont avant tout, les parents de leurs enfants. Toutes les structures gravitant autour de l'enfance, font de lui l'individu le plus pris en compte dans sa famille. L'enfant est idéalisé, il est le centre de notre société, et cette position lui confère une place qui le déstabilise. Alors qu'il a besoin d'être protégé par les adultes, il se retrouve en première ligne, avec une place angoissante. Cette place ne lui assure plus la protection dont il a besoin au sein de son foyer, protégé par sa mère et son père. De nombreux parents aujourd'hui ont peur de leurs enfants, de leur violence, de leur avenir, et de ce fait ne peuvent plus répondre aux attentes de ces derniers.

#### 6.2.4.3. L'homme.

C'est à partir de la révolution industrielle que les hommes ont commencé à perdre la place qu'ils avaient acquise depuis très longtemps. Cette place leur était garantie jusque là par une religion patriarcale, un système social patriarcal, et des valeurs qui leur permettaient d'asseoir leur autorité. Après avoir accusé les pères d'abandonner leur fonction paternelle, on se retrouve aujourd'hui dans une situation inverse, on cherche à revaloriser le père face à la «puissance» féminine. On crée des associations de pères divorcés afin de faire reconnaître leurs droits...

Ce n'est pas tant la perte de son pouvoir, mais plutôt l'accroissement de la place que prend la femme dans la société qui a mis à mal l'homme d'aujourd'hui. Cette prise de conscience s'est faite à partir des années 1970, avec l'apparition des «nouveaux pères». Conjointement, on vit la mise en place «d'études» sur les hommes (les men's studies aux U.S.A), la création de Groupe de parole de pères, d'association de pères divorcés, etc. L'homme avait besoin de se trouver une nouvelle identité, car son image traditionnelle ne

---

<sup>72</sup> *ibid.*, p.80

correspondait plus à la réalité. « Depuis peu, nous sanglotons malgré tout, de livre en livre, d'article en dossier, de talk-show en reality-show, sur cette identique disparition qui paraît subitement troubler tout le monde : celle du père. Ou plus exactement de l'image traditionnelle que la société s'en faisant, du rôle qu'elle lui assignait, des droits qui fondaient son statut. »<sup>73</sup>

L'image que l'homme doit donner n'a cessé d'évoluer au cours du temps. Ainsi, « au XVIII<sup>ème</sup> siècle, un homme digne de ce nom pouvait pleurer en public et avoir des vapeurs ; à la fin du XIX<sup>ème</sup>, il ne le peut plus, sous peine d'y laisser sa dignité masculine. »<sup>74</sup> Alors qu'il perdait sa place unique au niveau social, l'homme a dû se construire une image forte, solide, afin de compenser cette perte de pouvoir. Ce qu'il perdait en fonction, il voulait le gagner en image comme pour maintenir une représentation idéalisée.

Aujourd'hui, l'homme semble se détourner de cette image de macho qu'il a essayé de se donner, on assiste à l'apparition de nouveaux pères, partageant les tâches domestiques, familiales avec la femme. « Aujourd'hui, contraints de dire adieu au patriarcat, ils doivent réinventer le père et la virilité qui s'ensuit ».<sup>75</sup> Mais faudrait-il pour cela que la femme permette à l'homme de trouver cette place et ainsi arriver à un équilibre au sein du couple, et du foyer.

Dans une enquête réalisée en 1993, en Europe sur la famille et les comportements vis-à-vis d'elle, il résulte que les deux facteurs primordiaux à la réussite d'un couple sont à 87% le respect mutuel, et à 78% l'amour. De plus pour 87%, le père doit participer « intensément » à l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge. Toutes les tâches concernant les enfants « devraient » être du ressort des deux parents, mais cependant, pour plus d'un tiers, habiller les enfants, leur donner à manger ou les conduire chez le médecin, reste l'apanage de la mère.<sup>76</sup> Ce sondage permet de voir une évolution dans la mentalité des individus, l'homme a une place au sein du couple dans l'éducation de ses enfants, et sa relation conjugale est plus basée sur le respect que sur une hiérarchie d'un genre sur l'autre. Cependant, il reste des domaines réservés plus aux femmes qu'aux hommes, est-ce un hasard s'ils nécessitent une relation affective plus importante ?

<sup>73</sup> Guillebaud, J.C. in Le Nouvel Observateur de Décembre 1994.

<sup>74</sup> Badinter, E., op. cit., p. 51

<sup>75</sup> ibid., p. 274

<sup>76</sup> enquête : Travail, famille, Europe, in Le monde de l'éducation de Mai 1994.



Depuis l'antiquité, l'homme a eu une supériorité sur la femme dans la vie sociale, et économique ne permettant pas à cette dernière de remettre cette suprématie en question. Ce n'est qu'avec l'arrivée de l'ère industrielle que cela a pu changer et continue à évoluer vers une égalité des rapports. Cependant, ce changement ne se fait pas sans heurts. Si les femmes voient dans ces changements un bien pour elles et la société, les hommes ont eu tendance dans un premier temps à y voir une perte de leur rôle, de leur place d'homme, une perte de leur masculinité.

### 6. 3. Sociologie.

C'est à partir du 19<sup>e</sup> siècle que des sociologues commencèrent à étudier la famille. Les travaux d'ethnologues tel que Morgan leur ont permis d'élaborer des positions théoriques qui ont évolué au fil des années et des doctrines à la mode.

A partir de Morgan, Engels reprit la doctrine évolutionniste en l'appliquant à la famille.

D'une société matriarcale, les hommes purent prendre le pouvoir et instaurèrent le mariage, passant ainsi d'une société sans morale sexuelle à une société monogame intégrant l'amour sexuel. Ces évolutions ont été dues au développement économique, politique et social qui ont permis de passer d'un état inférieur à un état supérieur. La lutte des sexes pour leur supériorité, était surtout liée à la filiation (Engels, 1972).

Par la suite, avec Comte, Le Play et Durkheim, la famille ne fut plus vue sur le plan évolutionniste, mais observée sur le plan communautaire.

Pour Comte, la famille est constituée de trois types de relations que l'on retrouve dans l'anthropologie<sup>77</sup> :

- La relation conjugale : mari/femme
- La relation filiale : parent/enfant
- La relation fraternelle : frère/sœur

---

<sup>77</sup> Cf. chapitre sur l'anthropologie.

De plus, il considère la structure familiale comme le lieu de socialisation de l'individu où chaque membre du fait de leur inégalité permet d'intégrer l'autorité, mettant ainsi en relation la famille et l'Etat. (Comte, 1984)

Le Play à partir de l'étude des familles d'ouvriers en Europe, établit les trois types de familles :

- La famille patriarcale
- La famille instable
- La famille souche

Pour lui, les familles constituaient les peuples et leur fonctionnement permettaient de comprendre celui de la société. C'est en partant des difficultés sociales qu'il voulut étudier la famille, y voyant la cause des dysfonctionnements de la société. L'Etat était responsable de la perte d'autorité du père, et la stabilité du système familial était liée à celui de l'Etat. (Le Play, 1869, 1871). Avec lui, la famille devenait également la structure de base de la société.

Tönnies étudia les familles plus comme un ensemble de relations que comme une structure isolée et fixe. Il différençia la communauté (*Gemeinschaft*) de la société (*Gesellschaft*). Si la première se caractérise par des valeurs, des représentations communes, la seconde ne lie les individus que par des intérêts. (Tönnies, 1977).

Avec la solidarité organique et mécanique élaborées par Durkheim, nous retrouvons cette différenciation d'approche des relations de l'individu. Alors que la solidarité organique est fondée sur la division du travail, de la complémentarité, la solidarité mécanique rejoint les « *Gemeinschaft* » de Tönnies par la ressemblance morale et sociale, l'homogénéité. Pour Durkheim, la famille nucléaire (homme, femme, enfant) est le résultat de l'évolution passant d'une solidarité à l'autre et de la complémentarité entre le masculin et le féminin. Chacun au sein de la famille possède son autonomie, et ce système forme une institution avec des devoirs et des droits (Durkheim, 1967).

Les premières études sur la famille se situèrent plus dans une approche macrosociologique. La famille était étudiée en fonction de la société, de son évolution.

Avec Simmel, on commença à étudier la famille de l'intérieur. Cet auteur analyse le fonctionnement familial à partir des relations y existant. Pour lui, le seul lien stable au sein de

la famille était celui de la mère et l'enfant et les sentiments étaient également importants dans son approche.

Il voyait dans le mariage une cause de la division du travail entre l'homme et la femme. De même, dans le mariage, l'amour et l'amitié, le secret est fondamental car il permet de préserver une part d'autonomie, d'affirmation de soi. Ainsi c'est paradoxalement par le secret au sein de l'amour et du mariage que l'individu pourra garder sa différenciation avec l'autre, son individualité (Simmel, 1988).

A travers ces différents auteurs, nous pouvons voir l'évolution de l'approche de la famille. Si celle-ci fut dans un premier temps une étude globale du système face à la société, nous sommes arrivés avec Simmel à une étude des individus (formant ce système) et de leur trajectoire. La prise en compte de la personne face à la société continue toujours, grâce à la microsociologie, à être étudiée. Cette nouvelle approche a permis l'étude de sujet jusque là impossible à étudier : les affects, les sentiments... montrant ainsi l'importance des individualités face au groupe, de la conscience de soi. Pour Elias, (1991), l'individu n'est pas soumis à une autorité puissante externe à lui, mais à une censure interne.

Cette partie historique de la sociologie de la famille permet de mieux comprendre les approches de la famille actuelles. Michel (1972) aborde les raisons des choix internes au couple. Son étude se situant dans le champ interactionniste, elle partage la vie familiale en deux périodes

- Avant le mariage.
- Les interactions fondant la vie au sein de la famille.

Pour Michel (1972), la première période peut se résumer par le fait que le partage de la vie en commun résulte du partage des mêmes goûts, ce qui implique que la relation amoureuse serait socialement codée, la seconde période permet de mettre en avant le fait que les interactions familiales sont non seulement complexes, mais résultent d'un constant processus de régulation entre l'intérieur et extérieur. La personnalité de chacun est en permanence en quête d'une stabilité dans ce système qui non seulement permet la socialisation des enfants par ce jeu d'identification à l'autre, mais également par l'identification de la famille à la société à laquelle elle appartient, et où la différenciation des

sexes s'inscrit dans une complémentarité. Michel rejoint ainsi Parsons et Bales (1956) dans la conception de la famille ; l'une pour la France et les deux autres pour les USA.

En résumé nous pouvons reprendre la définition de la famille interactionniste de Durand et Weil (1997) : « *La famille est une unité conflictuelle au sein de laquelle se distribuent rôles et tâches* ».

Avec Ségalen (1993), la famille devient quelque peu plus dépendante de la société dans le sens où elle est capable d'agir et de résister. La famille et les unités de production sont rapprochées car dépendantes toutes deux des changements culturels et sociaux.

Si ces approches sont encore généralistes, il ne faut pas oublier de préciser qu'à partir des années 1970, les études sur la famille se sont tournées de plus en plus vers les rapports sociaux des sexes, la parentalité et l'individualisme familial. L'évolution quantitative des familles recomposées a amené les chercheurs à mettre en avant la faille entre père et homme, tandis que celle des familles monoparentales a permis la prise en compte de ce type de famille jusque là relativement minoritaire avec tout ce que cela a entraîné de changements dans la société (prise en compte juridique de ces familles, importance accrue de la femme, repositionnement de la femme par rapport à l'homme (Gaulejac, 1990), mais également du couple par rapport à l'enfant.

Si Aries (1975) a pu mettre en évidence la prise en compte de l'enfant à partir du 19<sup>e</sup> siècle, Kauffman (1993) a montré l'importance de ce dernier dans l'identification de la famille moderne, alors qu'elle passait avant par le couple.

La prise en compte des enfants a mis en avant dans le cas de famille monoparentale l'importance des gardes confiées aux mères plus qu'aux pères dans le cas de divorce, mais également le cas des familles sans reconnaissances légales, ce que le législateur a changé (reconnaissance du concubinage).

Toutes ces études ont permis la prise en compte de plus en plus importante de la notion de bonheur au sein des familles. Non seulement bonheur du couple, des individus, mais également des enfants et du système familial. Alors que le mariage représentait une alliance surtout économique où les sentiments et l'amour ne venaient qu'au second plan, aujourd'hui, les sentiments et l'amour sont au premier plan. On se marie ou vit ensemble par amour, et c'est toujours parce que l'on croit à l'Amour que l'on se sépare de la personne que l'on n'aime plus (De Singly, 1988). Cette place primordiale du sentiment a entraîné le changement des relations entre les sexes ; l'homme faisant désormais des tâches jusque là considérées comme féminines et inversement (Kauffman, 1991). Cela a également entraîné une

modification des normes internes à la famille. Le père n'étant plus le représentant de l'autorité, une communication s'est mise en place entre les conjoints, mais également entre les adultes et les adolescents qui apparurent comme une nouvelle classe sociale (Fize, 1990).

D'autres champs d'études permirent de mieux connaître et comprendre l'évolution des familles : leurs mémoires et la transmission des connaissances à travers les histoires familiales (Muxel, 1991), l'importance croissante de la généalogie (Segalen et Michelat, 1991), l'investissement du domestique par les hommes (Welzer-Lang et Filiod, 1993).

Les études sur les familles recomposées et les familles monoparentales sont également à prendre en compte, car c'est à partir d'elles que l'on peut actuellement mieux positionner les enfants dans cette structure sociale que représente un foyer, et comprendre l'évolution des choix individuels face à la société et aux normes qu'elle met en place (Galland et Lemel, 1998).

En conclusion de cette approche sociologique, nous pouvons dire que la famille apparaît de plus en plus comme une structure à part entière de la société. Si les règles qui la régissaient auparavant permettaient de la voir comme relativement simple, aujourd'hui elle se présente aux chercheurs comme de plus en plus complexe et en constante évolution compte tenu des interactions existantes entre elle et la société, mais également entre les individus qui la composent et la société. La famille est un lieu de stabilité pour les personnes, mais également une structure en mouvement perpétuel par sa composition (arrivée, départ, mutation...) et sa place dans la société, dont l'approche ne peut être neutre (Pitrou, 1994).

#### 6.4. Psychologie.

Les études sur la famille en tant que structure sont relativement rares en psychologie. Il est vrai que cette discipline a une approche plutôt individuelle, et que souvent les études portent plus sur la pathologie que sur la normalité. Malgré cela, nous faisons référence à la famille lors de la socialisation de l'enfant.

C'est à travers la famille (forme primale de société) que l'enfant va intégrer les normes, les lois, les règles et la vie en communauté (Baudier-Delay, Berges et Brun, 1990). En fonction des relations qu'il aura avec ses parents l'enfant sera influencé dans ses relations avec ses pairs et les individus qu'il côtoiera (Carton, Winnykamen, 1995). Cette fonction de socialisation, se retrouve également dans l'apprentissage et la canalisation de la sexualité de

l'enfant. Par les Interdits que la famille pose ou ne pose pas, l'enfant développera un type de sexualité avec plus ou moins de limites, le but de cette fonction de reproduction étant la pérennisation de l'espèce.

Parallèlement à la socialisation de l'enfant, il y a une relation à l'intérieur le couple recréant cette fonction de socialisation. Chaque individu, par son comportement permettra à l'autre d'évoluer personnellement dans cette relation duale. Le couple permet en effet à chaque individu de développer sa personnalité propre, tout en s'impliquant dans une relation à deux, faite d'ajustements, et de frictions (De Singly, 1996). Cette relation entre adultes permet de répondre à une seconde fonction de la famille, la sécurité affective.

La famille forme ainsi un moteur d'évolution à deux niveaux, le premier entre les parents et les enfants, et le second entre les adultes eux-mêmes. Cependant, la famille est également le milieu où se transmettent les valeurs non seulement propres à elle-même, mais également à la société à laquelle elle appartient. Dans ce sens, la fonction de socialisation, différente de celle énoncée plus haut, est plus socioculturelle. En plus de la langue "maternelle", les valeurs, les rites du groupe auquel appartient la famille se transmettent des adultes à l'enfant, mais également parfois des enfants aux parents.

Avec l'école de Palo Alto et les interactionnistes<sup>78</sup>, nous abordons la famille d'un autre point de vue. Même si cette approche était faite dans un but thérapeutique, elle a permis de mettre en avant un certain nombre de relations constitutives de la vie de ce groupe restreint.

Formée d'un couple et des enfants, la famille est au niveau relationnel une toile d'araignée. En effet, chaque membre familial a une relation particulière avec chaque autre membre, établissant ainsi un tissu de relations complexes où chacun sera dépendant des autres. Cette dépendance permet de comprendre qu'un seul individu dans cet ensemble peut entraîner une déstructuration du Tout. Un enfant ayant un comportement « a-normal » (ou pas) peut entraîner l'éclatement non seulement du couple, mais également de la structure familiale. Cette approche du groupe familial, qui peut être étendue à tout groupe, a permis la mise en place de thérapies de type systémique, c'est-à-dire incluant tous les membres du groupe.

De plus, la famille est également une structure où les individus sont porteurs d'Inconscient : des non-dit, des secrets, des fantasmes, qui se répercuteront de génération en génération formant ainsi la particularité de cette famille, avec sa fantasmagorie. Il existe

<sup>78</sup> Marc, R., Picard, D., L'école de Palo Alto, Ed. Retz, 1984, réédité 2000.

parfois un inconscient familial<sup>57</sup> où chacun a une voix. L'appartenance à une famille implique que les personnes la formant s'inscrivent dans un fonctionnement conscient et inconscient car chacun est moteur de ce fonctionnement.

Les théories du fonctionnement familial sont très proches du fonctionnement d'un groupe et de tous les systèmes en général. Cependant, les relations affectives tiennent une place plus importante dans la famille que dans le groupe. La famille en effet, est forcément empreint d'affectif. Cette relation que nous pouvons appeler amour filial, amour marital, affection, tendresse, donne à la famille une spécificité face aux autres types de groupes, qui permet à chacun de trouver une réponse à ses attentes inconscientes vis-à-vis de son développement psychique. De plus le fonctionnement de la cellule familiale doit répondre à des normes, des règles. Chaque membre doit, afin de maintenir un équilibre entre tous, du fait de l'interaction existante, en respecter les règles de vie (conscientes et inconscientes) répondre avec le plus d'adéquation possible à son rôle, et également respecter les normes que l'on attend de lui. C'est en se confortant à ces trois notions (normes, règles, rôles) que les membres de la cellule familiale permettront le maintien de l'équilibre de la famille et son évolution au sein de la société, tout en permettant à chacun d'évoluer individuellement.

#### 6.5. Psychanalyse.

Pour la psychanalyse, tout comme la psychologie, la famille est une forme d'association et d'élaboration des psychismes individuels interagissant les uns sur les autres. S. Freud a pu élaborer des théories sur la mise en place de la Loi suite au meurtre du père par les frères réunis (dans Totem et Tabou).

La psychanalyse a permis de mettre en exergue la place idéale de chacun des parents dans la construction psychique de l'enfant. La mère est l'objet d'amour, symbole d'affection, de tendresse, d'intimité et le père le représentant de la Loi, de la Norme, du Social. Cette vue, (que je simplifie) a eu des répercussions néfastes sur la vision que nous avons de la famille. En effet, beaucoup de personnes ont pris ces positions dans leur sens littéral et primaire en faisant abstraction du côté inconscient de l'individu, pourtant primordial en psychanalyse. De ce fait, bon nombre de familles avec une mère autoritaire et un père plus effacé ont été cataloguées trop vite, de même pour les familles monoparentales. Pourtant dans la réalité, ces familles n'engendrent pas des délinquants ou des cas sociaux systématiquement. L'étude de

<sup>57</sup> C'est le cas des secrets de famille transgénérationnels.

Lodého (1999) dans un quartier des hauts de Saint-Paul réputé difficile et à problèmes, montre que ces enfants ont une représentation de la famille complète, établissant ainsi le lien entre la réalité parfois défailante et un inconscient structuré. Chaque individu grâce à la fonction inconsciente du transfert, arrive souvent à trouver les personnes ressources dans son entourage permettant au psychisme de s'élaborer de façon équilibrée malgré la défailance de la réalité. Sans cette capacité de l'individu à trouver une réponse à ses manques internes, le monde ne pourrait être ce qu'il est aujourd'hui et ressemblerait plus à une caricature de Mad Max où chacun n'aurait aucune Loi, aucune Norme intégrée.

La famille a évolué au fil des siècles et en fonction des lieux. Cependant il est des faits qui la caractérisent universellement :

- C'est la structure élémentaire de la société. Sans elle, il n'y aurait pas pu y avoir de société.
- A travers sa structure, les individus la composant cherchent un équilibre de vie, une sécurité répondant avec le plus d'adéquation possible aux conflits que peut engendrer la vie sociale.
- C'est à travers la famille que l'enfant acquiert la base de la socialisation qui lui permettra plus tard de s'intégrer dans la vie sociale de son groupe.
- La famille répond de façon dynamique à la société à laquelle elle appartient, ses transformations au fil des siècles et les lieux en sont l'exemple.
- Le mode de vie de la société est en étroite lien avec le mode de vie de la famille, l'un et l'autre sont liés et évoluent parallèlement.

Tous ces points font que l'étude de la famille ne pourra jamais être terminée. Son évolution a toujours été constante et sera toujours d'actualité. Cependant le lien affectif qui lie chaque individu à cette structure sociale fait qu'il est parfois difficile de l'aborder de façon totalement objective. Sa transformation ou les tentatives de toucher à sa définition sociale peuvent engendrer des réactions parfois violentes.<sup>80</sup>

---

<sup>80</sup> J'ai été amenée à cette réflexion, par les réactions politiques et sociales lors du vote du Pacte Civil de Solidarité



## 7. La généalogie.

La généalogie sert avant tout à retracer l'histoire familiale d'un individu. Cependant à partir de cette discipline nous pouvons trouver non seulement la filiation paternelle (nominative dans la société occidentale) ou maternelle (filiation dite par le sang), mais également retrouver des origines des maladies transmissibles ou des tares héréditaires.

### 7.1.Histoire de la généalogie.

La plus vieille généalogie pourrait être celle présente dans l'Ancien Testament. En effet, Jésus serait descendant d'Adam, et la lecture de ce récit permet de citer tous les hommes et les femmes qui jalonnent cette lignée. En dehors de ce récit que l'on peut qualifier de mythique, de nombreux autres permettent également de relier un homme illustre, un héros, un empereur à un dieu<sup>81</sup>. Cependant, c'est à partir du 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle que la généalogie moderne s'élabora.

Aujourd'hui, il existe des milliers de cercles de généalogistes, des professionnels travaillant pour les notaires entre autres. Parmi les sites réputés dans le milieu généalogiste, il faut citer la Société généalogique de l'Eglise des Saints des Derniers Jours, plus connue sous le dénominateur de Mormons, à Salt Lake City. Dans ce site, ont été microfilmés 300 millions d'actes d'état civil, faisant de lui une mine pour toute recherche.

Mais à quoi peut bien servir la recherche généalogiste ?

### 7.2.Apport de la généalogie.

#### 7.2.1. Histoire.

L'utilisation la plus courante de la généalogie est faite en histoire. Les unions au sein des monarchies étant plus affaire diplomatique et économique qu'affective, la généalogie permet de comprendre la formation de certains états, la position de monarques face à leur voisin/cousin, etc. A un niveau plus populaire, la généalogie permet de voir les

---

<sup>81</sup> Pharaon est descendant de RA, Hélène et Héraclès de Zeus.

migrations de population par le biais des mariages et des décès. En effet, à partir des actes de naissances, de mariages et de décès, nous pouvons retracer le parcours géographique d'un individu et de ses enfants. Appliqué à une population, ce type de recherche permet de comprendre les flux migratoires d'une population. A quoi cela peut-il servir ? L'unité d'une nation serait-elle vraiment forte sans ces mariages inter-régionaux ? Ces mêmes régions ne se seraient-elles pas affrontées les unes aux les autres dans le cas d'unions endogamiques ? « *Le montage des amours patriotiques implique le sang* ». <sup>82</sup>

#### 7.2.2. Médecine

A partir des travaux de Mendel sur l'hérédité, et surtout la découverte de l'A.D.N. (acide désoxyribonucléique) et des chromosomes où se situent les gènes que les parents transmettent à leurs enfants, la généalogie put être un outil dans la recherche des transmissions de maladies héréditaires. L'exemple le plus connu est certainement celui de la reine Victoria qui fut à l'origine de l'hémophilie de nombreux membres des familles royales européennes.

A un niveau plus modeste au niveau social, la généalogie a permis de mettre en évidence l'hérédité de maladie comme le diabète, l'hypertension... et ainsi de pouvoir prévenir ces maladies de façon précoce.

#### 7.2.3. Histoire sociale.

Comme il a été dit plus haut, l'histoire sociale d'une région, d'une ville, d'une communauté peut être complétée par l'identification non seulement des origines géographiques des migrants, mais également des origines sociales. Cette approche permet non seulement de voir la complémentarité des origines, mais souvent de lever les "certitudes" quant à l'éventuelle "pureté d'une race", d'une famille. Parfois ces visions peuvent amener à relativiser la folie de certaines idéologies, ainsi Rudolf Hess avait un ancêtre Israélite nommé Kassowitz. <sup>83</sup>

---

<sup>82</sup> Legendre, P. 1995, p. 114.

<sup>83</sup> Durye, P. 1971, P. 44

Toutes ces approches nous apprennent qu'il n'existe pas de vieilles ou de jeunes familles. L'homme fait toujours partie d'une famille, qu'il la connaisse ou pas. Cependant derrière ces approches pratiques, la généalogie connaît depuis un certain nombre d'années un engouement qui pourrait s'expliquer par le désir des hommes à retrouver leurs racines, souvent dans le but inavoué de se rattacher à un nom illustre, ou une origine noble. Cette recherche n'est-elle pas comme l'avance Legendre (1985) une recherche d'un rattachement à un mythe ? L'homme occidental dans la plupart des cas ne peut aller plus loin que deux, voir trois générations contrairement à des ethnies qui sont capable de se rattacher à l'ancêtre réel ayant fondé la communauté ou le village suite à un fait historique. Ainsi donc, derrière la simple approche de la filiation par la généalogie, de nombreux enjeux inconscients sont souvent présents, expliquant les peurs, les désirs avoués ou pas.

Dans le cas de l'étude généalogique d'un jeune de 25 ans de Grand-Galet, nous avons pu mettre en évidence l'origine de sa filiation aux premiers habitants de l'île<sup>84</sup>. Les Petits-Blancs ont souvent été présentés comme des arrivants de second temps dans l'île Bourbon. Or, cette généalogie a permis de mettre en évidence qu'il n'en était rien. Confirmé par une deuxième généalogie, ce point permet de mettre en avant non seulement que ces lignées sont présentes à la Réunion depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle, date du début de la colonisation de l'île, donc appartient aux premiers arrivants, mais également que leur recul dans les hauteurs de l'île a entraîné un fonctionnement clanique avec des « évolutions » de mentalités qui semblent être plus dues aux conditions de vie qu'à l'histoire. Le pourcentage de mariages endogames est relativement important dans cet îlet, mais surtout « ces familles originales » ont habité à Saint-Paul au début de la colonisation pour ensuite se disperser à travers l'île.

Afin de rendre plus vivant le lien entre la généalogie, l'histoire, l'histoire sociale, nous prendrons l'exemple de ces deux familles regroupant plus de 500 unions, plus de 1000 individus, et une centaine de lieux dans l'Histoire de la Réunion.<sup>85</sup>

<sup>84</sup> Hoarau René, arrivé le 9.7.1665 / Payet Antoine arrivé le 19.11.1674.

<sup>85</sup> Voir la partie sur les migrations et les origines des ascendants des habitants de Grand-Galet, ainsi que les listes d'ascendants en annexes.

## 8. LA FAMILLE REUNIONNAISE.

Historiquement et ethiquement, la Réunion est multiple, et son histoire passe par de périodes d'esclavage et d'engagement, qui ont marqué la mentalité des Hommes. L'étude de la famille réunionnaise rencontre bien des difficultés qui résident dans la diversité de cette société.

Caractérisée par un passé jeune (trois siècles), la Réunion a connu dès ses débuts l'implantation de l'esclavage dans son économie, et par conséquent dans son fonctionnement social. Cependant avant la mise en place de l'esclavage, le manque de femmes blanches entraîna la migration de femmes de couleur d'origines diverses.<sup>86</sup>

*« Les femmes françaises étant rares, les blancs qui ne se sont pas mariés aux Indes ou à Madagascar épousent des femmes de couleur. La première société bourbonnaise est métisse. Le passage à l'esclavage ne remet pas en cause ce critère. »<sup>87</sup>*

| Nom               | Origine              |
|-------------------|----------------------|
| Arnaud Antoinette | Vaugneray (69)       |
| Coulon Nicole     | Paris                |
| Fonseque Louise   | Vintendam (Indes)    |
| Gigot Catherine   | Port-Louis (56)      |
| Heros Catherine   | Surate (Indes)       |
| Heros Elisabeth   | Surate (Indes)       |
| Houve Elisabeth   | Malgache             |
| Mahon Marie       | Malgache             |
| Milla Geneviève   | Portugaise des Indes |
| Pereires Monique  | Darnam (Indes)       |
| Rabelle Sabine    | Darnam (Indes)       |
| Sanne Marie       | Malgache             |
| Siarane Louise    | Malgache             |
| Solo Thérèse      | Malgache             |
| Toute Marie       | Malgache             |
| Vincente Félicie  | Darnam (Indes)       |

C'est surtout à partir de la mise en place de l'économie sucrière que l'importation de cette «force de travail à bon marché» s'amplifia. Ainsi en 1824, la population était estimée dans l'île à 12106 blancs, 50350 noirs et 2696 libres,<sup>88</sup> soit 3.4 fois plus d'esclaves que d'hommes libres. Cette importance numérique entraîna un fonctionnement colonial basé sur la crainte ; crainte du commandeur pour les esclaves, mais également crainte des esclaves et surtout de leur révolte potentielle pour le maître. Cette crainte des deux parties bien expliquée par E. Prosper dans *l'île a peur*<sup>89</sup> explique les mécanismes et codes sociaux ou légaux, mis en place à ce moment.

<sup>86</sup> Les exemples donnés sont issus de la généalogie de 2 familles de Grand-Galet.

<sup>87</sup> *La nouvelle Réunion*, art. de Calandre, F. et Barrat, C., 1996, p. 27

<sup>88</sup> *ibid.*, p. 169

<sup>89</sup> Eve, P., 1992

A partir de 1848, bien qu'officiellement aboli, l'esclavage demeure dans les esprits et les rôles sociaux. Le « blanc riche » reste dans une position dominante économiquement, mais également au niveau des représentations (Labache, 1997).

L'économie de plantation a entraîné un mode de vie qui a encore des répercussions aujourd'hui sur les Réunionnais. Ainsi, « *la kour constitue l'unité organique de base de la vie sociale à la Réunion.* »<sup>90</sup> Mais plus que dans le fonctionnement social des individus, c'est dans la mentalité que l'esclavage a marquée et marque encore les familles.

Du fait de cette perte d'identité que représente la position d'esclave, les individus, et plus particulièrement les hommes, se sont retrouvés devant un vide quant à leur position sociale. De père ou chef de famille, ils sont devenus objet du maître, se trouvant de ce fait inférieurs à la femme ou l'enfant.

Hormis les esclaves, plusieurs migrations eurent lieu qui marquèrent la structure sociale de l'île : des indiens tamouls, des indiens musulmans, des chinois, des métropolitains.

## 8.1 De la colonie à la Départementalisation.

### 8.1.1 Les esclaves.

Ces hommes et femmes étaient originaires de Madagascar et de la côte est de l'Afrique principalement. Ils venaient souvent de rafles entre tribus, et arrivaient tout comme dans les Antilles par bateaux négriers. Les membres d'une même ethnie, d'un même village étaient souvent dispersés lors de la vente à travers l'île, isolés. Cet isolement entraînait un déracinement, une acculturation renforcée par l'interdiction de toutes manifestations religieuses ou culturelles. Contrairement à l'homme esclave, la femme n'était pas cantonnée aux champs ou à l'atelier. Elle avait une place au sein des demeures ou cases des maîtres, elle s'occupait du ménage, de la cuisine, des enfants, ce qui la mettait dans une position particulière vis-à-vis du maître, cette place demandait de la confiance, même si celle-ci était relative.

« *A côté des noirs d'habitation, il y avait les noirs de maison. Les mieux honorées étaient les nénénes ou nourrices. Mme DESBASSAYNS, l'épouse de Paulin, fils d'Augustin, avait été nourrie par une jeune négresse, Madeline, qu'elle a toujours appelée sa mère et à*

<sup>90</sup> Wolf, E., 1989, p. 43.

qui elle a assuré une vie paisible... Mélanie, la future comtesse de Villèle, avait comme bonne une nommée Gaby qui l'a accompagnée partout ; elle avait la garde des bijoux, intervenait dans l'éducation de sa « fille » et pleurait à sa première communion et à son mariage. »<sup>91</sup>

En plus de cette confiance, l'affectif intervenait dans les relations existantes. Non seulement entre les enfants et leur nénéne, (fonction qui était encore très importante dans les années 1970), mais aussi entre les maîtres et leurs femmes esclaves qui parfois devenaient maîtresses. « La femme a occupé un rang de domestique détenant un double pouvoir, celui d'entretenir la force de travail, de la renouveler et celui de capter le désir du maître en tant que lieu de jouissance. »<sup>92</sup>

Cette position a fait que la femme esclave avait une place particulière, mais si les emplois domestiques ont permis une prise en compte particulière de certaines, il ne faut pas omettre toutes celles qui n'étaient que des « machines outils ».

L'enfant, grâce à l'église et ses représentants, avait une certaine tranquillité jusqu'à l'âge du *second sevrage*. En effet, c'est à partir de cette période qu'il commençait à prendre une position d'adulte, donc marchande. Même si les tâches qui lui étaient dévolues, étaient proportionnelles à son âge, il devenait esclave avant d'être enfant. Ainsi dans le testament de madame Desbassayns<sup>93</sup>, il est fait mention de 111 esclaves sur la propriété du Bernica et 295 sur la propriété de Saint-Gilles.

Tab. VI. Répartition des esclaves sur les propriétés de Saint-Gilles et Bernica.

|                           | Saint-Gilles | Bernica |
|---------------------------|--------------|---------|
| <b>Couples</b>            | 19           | 17      |
| <b>Couple avec enfant</b> | 11           | 2       |
| <b>Femme avec enfant</b>  | 13           | 3       |
| <b>Total</b>              | 295          | 111     |

Cependant, la très forte mortalité infantile chez les esclaves faisait que ces derniers s'accroissaient plus par l'achat de nouveaux arrivants que par un accroissement de la population locale, du moins dans les premiers temps.

<sup>91</sup> Musée historique de Saint-Gilles-les-hauts, Archives de BOURBON, Département de la Réunion. Imp. De la Préfecture, 1979, p. 96

<sup>92</sup> « Des pères ont rendez-vous avec des mères : a propos d'ici », M.A. GRIMA in *En vie de famille*, p. 73

<sup>93</sup> Musée historique de Saint-Gilles-les-hauts, p. 119-122

L'homme n'était considéré qu'en tant que force de travail. Sa position d'esclave lui interdisait tout pouvoir sur qui que ce soit, ce droit revenant au maître ou à ses proches. Seuls les commandeurs pouvaient exercer ce droit, qui était donné par délégation du maître. « *L'homme a été essentiellement une machine outil et un géniteur* »<sup>94</sup> De ce fait, au niveau symbolique, sa place a été vacante auprès de sa femme et ses enfants. Si le maître a pu la prendre d'une certaine façon, la femme le fit aussi. « *La matrifocalité est donc perçue comme une défaillance paternelle obligeant la mère à occuper une place vide* ». <sup>95</sup> Ainsi l'homme ne devenait que géniteur et sa place de PERE était prise par le maître, qui détenait l'autorité, le pouvoir, la Loi.

De plus, au niveau du Code Noir, la mère avait une plus grande importance que le père. En effet, l'article 13<sup>96</sup> stipule : « *si le mari esclave a épousé une femme libre, les enfants tant mâles que filles, suivent la condition de leur mère et soient libres comme elle, nonobstant la servitude de leur père, et que, si le père est libre et la mère esclave, les enfants soient esclaves pareillement.* » Ainsi la mère se retrouve dans une position primordiale dans la filiation de son enfant, plaçant le père en seconde position, voire en le niant puisque le statut de ce dernier n'influe en rien le statut de l'enfant.

Le fait que tous les esclaves habitent « le camp » près de la demeure du maître, a permis un brassage de représentations et l'émergence d'une culture teintée de souvenirs de leur culture d'origine, mais souvent diluée au maximum. Le séga (africain), le Créole (mélange de langues), le rougail (indien), le carry (indien), les brèdes (malgache) sont issus de ce métissage culturel.

#### 8.1.2. Les hommes libres.

Si l'on a souvent étudié la situation familiale des esclaves, les analyses de la population libre sont relativement rares. Ce n'est qu'à partir du début des années 1980 que des études ont commencé à être faites sur le monde rural réunionnais. Si depuis, elles se sont multipliées, elles restent cependant relativement peu répandues. La population blanche, même si celle ci était minoritaire, représentait quand même la classe dominante, plus particulièrement les familles riches. En 1792, à Saint-Denis, sur 390 propriétaires blancs,

<sup>94</sup> « Des pères ont rendez-vous avec des mères : a propos d'ici », p. 73

<sup>95</sup> *ibid.*, p. 72

<sup>96</sup> Voir annexes.

seuls 4 avaient plus de cent esclaves, 9 possédaient entre 51 et 100, et près de 60% recensaient moins de 5 esclaves.<sup>97</sup>

Ainsi ces quelques familles riches du fait de leur position, étaient le modèle social envié, auquel toute famille voulait ressembler.

Toutefois, même au sein de la population blanche, une distinction doit être faite entre les grands propriétaires, les nombreux *petits blancs des hauts* et les indigents.

Du fait de la structure géographique de la Réunion, il existe toujours des différences avec le fonctionnement métropolitain. Aussi, est-il difficile de faire le parallèle entre le milieu agricole métropolitain du XVIIIème siècle et celui de l'île Bourbon.

Malgré la présence de mémoires datant de la période coloniale, les études sur le fonctionnement familial restent minimes, car souvent elles relatent des faits historiques ou une vie plus sociale que privée. Il faut noter également que le taux d'analphabètes de l'époque était très important.

Dans ses mémoires<sup>98</sup>, Boucher, nous dépeint une île BOURBON au début de XVIIIème siècle, où la majorité des habitants sont ivrognes, paresseux ou fainéants. Cependant la plupart de ceux qui sont décrits, travaillent leurs terres ou ont des animaux. Et dans ce cas, les deux époux travaillent leur propriété également. Il n'est cependant aucunement fait écho à l'éducation des enfants, si ce n'est de leur *pater*, qui semble le critère de bonne éducation.

Lescouble, dans son journal, parle de sa femme et ses enfants, mais uniquement pour relater ce qu'ils ont fait ou ce qui leur est arrivé. Sa femme ne semble pas participer à une quelconque activité au sein de la plantation, contrairement à lui.<sup>99</sup>

A l'inverse de la métropole, dans les familles les moins démunies, les enfants ne sont pas envoyés en nourrice, puisque les « nénénes » sont au domicile. De plus, le fait d'avoir des esclaves change le fonctionnement familial et le rôle de chacun des membres du couple. La femme n'est pas uniquement cantonnée à la cuisine ou au foyer puisque des esclaves peuvent être attachées à ces tâches. Même si le rôle « social » des femmes peut être plus important que celui de leurs homologues métropolitaines, l'homme reste quand même le chef de famille, et la religion a une importance qu'elle garde encore aujourd'hui.

<sup>97</sup> La nouvelle Réunion, p. 31

<sup>98</sup> Boucher, A., MEMOIRE Pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'isle de BOURBON, coll. Mascarin, Sainte Clotilde, ARS Terres Créoles, 1989.

<sup>99</sup> Journal de LESCOUBLE, Archives de BOURBON, Recueil et bulletin d'information, N° 6, 1979



On se retrouve dans une situation où faute de traces écrites pertinentes, l'étude de la famille blanche réunionnaise reste rare.

Cependant les études sur le milieu familial métropolitain permettent de faire des transpositions avec les précautions que cela impose.

Le fonctionnement de la structure familiale à peu de chose près devait ressembler à celui de la métropole. En effet, les personnes arrivant dans l'île débarquaient avec leurs valeurs, leur fonctionnement. La grande différence était pour les familles riches la possession d'esclaves, mais les familles riches métropolitaines avaient des domestiques.

#### 8.1.2.1. Les Gros-Blancs.

Souvent arrivés parmi les premiers, ils ont pu avoir les meilleures terres agricoles, les plus faciles d'accès, les plus proches des centres économiques. Souvent issus de familles métropolitaines aisées, ils arrivaient à l'île Bourbon avec des moyens leur permettant de s'installer de façon convenable, sans être à la merci de la Compagnie des Indes. Ils venaient souvent pour mettre l'île en valeur, et essayaient le plus possible de reproduire les conditions de vie de la métropole (bal, formation intellectuelle des fils en métropole...) Le terme de Gros-Blancs est synonyme de richesse terrienne.

Tab. VII. Exemple de Gros-Blancs.

**Royer Antoine**, arrivé le 9.7.1665 sur le Taureau, Maître chirurgien, il est capitaine du quartier de Sainte-Suzanne.

**Texere De Motte Emmanuel**, Portugais des Indes, devient par la suite TECHER. Vers 1700, il possède toutes les terres de la Possession.

**Debalmane de Montigny Louis**, est arrivé à l'île Bourbon vers 1724. D'abord sous-Lieutenant en 1723, il devient Lieutenant en 1725

#### 8.1.2.2. Les Petits-Blancs.

A l'opposé des Gros-Blancs, les Petits-Blancs étaient la partie blanche et pauvre de la population. A cause du droit d'aînesse, et ensuite de la « Coutume de Paris » qui

Tab. VIII. Filiation Ducheman.

| Prénom, dates, événement | Commune              |
|--------------------------|----------------------|
| Jean, 1707, X            | Saint-Denis          |
| Augustin, 1750, +        | Ste-Suzanne          |
| M. Augustin, 1780, +     | St-Benoit            |
| M. Adoralie, 1804, +     | St-Benoit            |
| Ferdinand, 1830, +       | St-Philippe          |
| M. Michel, 1866, +       | Plaine des Palmistes |
| J-Baptiste, 1906, X      | Saint-Joseph         |
| Florida, 1913, +         | Saint-Joseph         |
| M. Michel, 1953, +       | Cap-Blanc            |

instituait un partage égale entre tous les enfants, plusieurs descendants de colons se retrouvèrent dans une situation économique difficile. Faute de terres suffisantes pour vivre, fautes de métiers manuels, ils durent migrer à travers l'île au fil des générations pour terminer par coloniser les hauts jusque là inexploités, laissant les Gros-Blancs racheter leurs terres morcelées par des héritages successifs.

Cette population sera étudiée plus en détail au chapitre suivant.

En 1848, l'esclavage fut aboli. Les répercussions sur la Réunion furent nombreuses au niveau économique. Tout d'abord il fallut trouver de la main-d'œuvre de remplacement sans que cela implique un coût trop élevé ; on se tourna donc vers l'engagisme des indiens, des chinois, de quelques malgaches.

Si les Chinois et les malgaches furent relativement peu nombreux dans cette nouvelle sorte de traite, la plupart des indiens présents actuellement à la Réunion sont issus de cette période. Dans les conditions de travail et de vie, la différence avec la période esclavagiste était faible. Le principal avantage par rapport à avant 1848 résidait en la possibilité pour les Indiens de garder leur culture, leur langue, même si une assimilation par la culture locale passait par l'expression et l'apprentissage du créole.

#### 8.1.23. Les Malabars.

C'est en faisant référence à la côte du Malabar dans l'Est de l'Inde que les premiers Indiens furent appelés ainsi, et le restent aujourd'hui en créole. Si les tous premiers furent introduits à l'île Bourbon en tant qu'esclaves et en minorité par rapports aux autres ethnies, ils furent majoritaires lors de l'engagisme. Les raisons de cette immigration était :

- La misère économique de l'Inde,
- La prime d'engagement,
- La contrainte physique des agents de l'immigration.

Les conditions de vie des engagés étaient relativement semblables à l'esclavage. D'origine paysanne, ces hommes, s'ils n'étaient pas morts pendant le voyage, avaient des conditions de travail et d'existence très dures. Les journées de travail commençaient à 4 heures pour terminer à 18H, et cela 6 jours sur 7. Très souvent cette dernière journée qui devait être une journée de repos, était utilisée à la corvée de nettoyage et d'entretien de

l'habitation du propriétaire.

Tous ces travailleurs habitaient et vivaient en groupe dans un calbanon. Cette forme de vie entraîna des relations d'entraide devant la dureté des conditions de vie.

Cependant, ils n'ont pas eu à souffrir de la déculturation que les autres ethnies ont subie, ayant pu amener avec eux leur langue, leur religion. Cependant le nombre de femmes était très faible (1/3), ce qui eut une incidence sur le régime de filiation et matrimonial. Si certains se métissèrent avec des descendantes d'esclave, la majorité choisirent la polyandrie et le matriarcat. Un enfant pouvait porter le nom de sa mère ou d'un père social qui n'était pas son géniteur, mais voulait lui donner sa filiation.

Tout cela eut des répercussions sur la communauté indienne actuelle.

Alors qu'il existait, et existe toujours, en Inde un système de castes en majorité patrilinéaire, les conditions de vie communautaire permirent la mise en place de rapports intra-ethniques créant un isolat social qui suppléait au système des castes.

Le groupe familial devient important. Au sein de cette structure, les malbars peuvent retrouver les valeurs de leur passé. L'homme redevient, grâce à la religion, plus important que la femme, car plus pur. Si celui-ci est plus actif, c'est la femme qui s'occupe des préparatifs des cérémonies et à laquelle revient la charge de s'occuper de la maison, de sa propreté, des repas, ainsi que de l'éducation des enfants. De plus, l'âge et le sexe sont des critères de hiérarchisation au sein de la structure familiale, et le fils a une importance particulière, car celui-ci permettra à ses parents, lors de la cérémonie du deuil, d'accéder à l'au-delà. Ainsi le père, avec l'appui de la religion, ne peut être contesté, ni par ses enfants, ni par son épouse, qui cependant dans la sphère privée est considérée comme complémentaire.

#### 8.1.2.4. Les Zarab.

En dehors des Indiens tamouls, cette période vit l'arrivée d'Indiens du Goujerat, de religion musulmane, appelés à la Réunion les « *Zarab* ». Dès leur arrivée, ces personnes se tournèrent vers le commerce du textile et constituèrent un monopole dans ce domaine. Cela entraîna une certaine importance sur l'économie, ainsi qu'une dépendance vis-à-vis des autres ethnies, d'où une volonté à préserver leur culture, leur langue, leur religion. Chez ces indiens, la religion reste importante car elle rythme tous les actes de la vie. En effet, chaque ville importante de la Réunion possède une mosquée marquant par le chant des muezzins les différentes prières de la journée. De plus, cette religion structure les relations familiales et

sociales, la femme reste inférieure à l'homme auquel toute la famille est soumise. Une hiérarchie existe également au niveau de l'âge.

Là aussi, l'école a eu une importance dans la relation d'assimilation avec le reste de la population. Cependant, les métissages encore rares commencent à être de plus en plus fréquents, bien que plus rares pour la fille que le garçon.

Cependant, au niveau de cette partie de la population, il existe des différences de pratique de la religion qui, pour la majorité des Réunionnais, sont plus une différence liée à l'origine géographique. De plus ces différences créent au sein même de la communauté musulmane des cloisonnements.

La communauté musulmane de la Réunion se compose de deux grands groupes :

- Les musulmans Sunnites
- Les musulmans Chiites

Les Sunnites correspondent à une pratique plus stricte de la religion, mais sont également partagés en :

- Sunnites de rite Hannafite (originaire du Gujerat, les premiers arrivés qui ont une vision plus libérale et ouverte de la religion)
- Sunnites de l'école Chaféite (Comoriens et Mahorais qui privilégient une interprétation ésotérique du Coran avec l'existence de guides spirituels et de confréries). Si les premiers Comoriens sont arrivés comme engagés dès les années 1850, leur migration n'a pas cessé. En effet, ils ont toujours été présents à la Réunion avec une intégration plus ou moins réussie.

Les seconds après avoir quitté le Gujerat, se sont installés à Madagascar et sont arrivés à la Réunion lors de l'indépendance de cette île. Ils sont souvent dénommés par le terme de " Karane", et sont eux-mêmes partagés entre

- Ithna Ashery Khodja
- Dawoodi Bohras
- Ismaéliens Nizarites, la branche dont l'Aga Khan est chef spirituel.

Toutes ces diversités si elles ne sont pas distinctes pour le Réunionnais forment des groupes distincts avec parfois des lieux de cultes ou de sépultures différents, mais cependant tous ont un fonctionnement familial où l'homme reste le représentant de l'autorité, même si parfois la femme peut prendre des initiatives au niveau de l'exploitation commerciale qu'elle

peut diriger.

Une place particulière est à donner aux Comoriens. En effet, si ces derniers sont musulmans de tradition Sunnite, la tradition avunculaire reste importante. Cette communauté qui se trouve être de plus en plus importante à la Réunion, est la seule à présenter ce fonctionnement. La mère est le pivot de la famille et l'oncle maternel représente l'Autorité, le pouvoir masculin. De plus, une femme peut avoir plusieurs maris, ayant ainsi des enfants "à multi-paternité", ce qui est à l'encontre de l'image de la famille idéale. La dénomination des parents ressemble à celle des Hawaïens ajoutant ainsi une différence importante avec le système de dénomination de parenté en vigueur dans l'île. Ces différences seraient à mettre en parallèle avec la difficulté que les Comoriens et les Mahorais ont à s'intégrer à la Réunion.

#### 8.1.2.5. Les Chinois.

Les premiers Chinois arrivèrent dès 1845, en tant que travailleurs engagés dans les plantations pour travailler la terre. La dureté de la vie, la méconnaissance de la langue locale, l'éloignement du pays natal et le manque de femmes expliquèrent l'échec lié aux premiers arrivants. Par la suite, certains chinois en place engagèrent eux-mêmes des amis ou des parents qui formèrent la seconde vague d'engagés. Si les retours en Chine furent importants jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, à partir de 1894, les Chinois commencèrent à prendre le monopole du commerce de l'alimentation, ce qui permit l'installation définitive et l'accroissement de ces ethnies. Il existait en effet deux ethnies chinoises à la Réunion : les Cantonnais, urbains, originaires de la région de Canton qui se sont surtout installés dans le Nord de l'île et des Hakkas, ruraux en majorité, originaires de Mouye-Hune qui s'installent surtout dans le Sud de l'île. (Lee-Tin (1989))

Ces immigrants arrivèrent d'abord seuls à la Réunion. Par la suite ayant décidé de s'installer, ils firent venir leur femme, mais également leur fratrie qui permettait l'accroissement de leur implantation commerciale. A partir de ce moment (début du 20<sup>e</sup> siècle) les mariages augmentèrent, mais à l'intérieur de cette ethnie. En 1950, l'immigration étant stoppée du fait de la politique gouvernementale chinoise, l'accroissement de cette population au sein de l'île ne se fit plus que par les naissances.

Nous pouvons comprendre que cette ethnie fut parmi les dernières à se métisser. Etant les derniers arrivés et installés, ils amenèrent avec eux les structures familiales

chinoises, leurs représentations et valeurs issues du Confucianisme. Les valeurs familiales sont très importantes et très fortes. Malgré cela, la philosophie bouddhiste qui marque fortement la vie des asiatiques permet une assimilation des valeurs de l'environnement sans que cela chamboule les valeurs ancestrales :

- Respect des ancêtres,
- Cohésion du système familial,
- Autorité paternelle,
- Système clanique.

Ces valeurs permettent de comprendre que le métissage des Chinois à la Réunion ne se fit que tardivement, et grâce surtout au rôle intégrateur de l'école. De plus le système de parenté patrilinéaire permet de mettre en avant la place de l'homme et du fils, bien qu'au niveau des alliances les femmes eurent une importance. (Wong-Hee-Kam, 1996)

Cette première période de l'histoire de la Réunion est déjà marquée par une violence faite par une part minoritaire de la population ( les Gros-Blancs) à une part majoritaire ( les esclaves, les Petits-Blancs, les engagés). On trouve déjà la mise en place de ségrégations non seulement par le phénotype, mais également par la condition sociale, ce qui existait toujours dans les représentations interethniques en 1996.<sup>100</sup>

La nouvelle liberté des anciens esclaves eut une répercussion sur la structure sociale de l'île. La plupart ne voulant plus travailler chez les propriétaires terriens quittèrent la côte pour s'installer dans les hauteurs de l'île, formant ainsi une nouvelle strate de la population, pauvre, de couleur, mais libre. Cette nouvelle structure sociale entraîna selon Bourquin (1994) une réaction des Petits-Blancs auxquels il ne restait que leur phénotype pour être différencié des nouveaux libres. Cependant, en fonction des lieux géographiques de l'île, nous pouvons observer que le nombre de descendants d'esclaves est très différent, et que les unions, si elles sont rares dans certaines régions entre Petits-Blancs et descendants d'esclaves, le sont moins dans d'autres. Il semblerait donc que le métissage ou l'absence de métissage entre ces deux parties de la population, ne soit pas uniquement dû au fait que « les blancs » voulaient le rester. Au contraire, il semble qu'il y ait eu dans certaines régions des

<sup>100</sup> Voir les travaux de Labache (1996) sur la question de ethnicité à la Réunion.

métissages relativement rapidement, là où les difficultés de la vie incitaient les personnes à s'entraider et se côtoyer.

## 8.2. De la départementalisation à la situation actuelle.

On estime actuellement la population de la Réunion à plus de 705 072 habitants<sup>101</sup>.

Cette population est très inégalement répartie tant du point de vue géographique que de sa densité. Ainsi la commune de Saint-Denis compte à elle seule un cinquième de la population totale ; sur le nombre d'habitants recensés au total, 131 557 résidaient sur cette commune. En comparaison, la commune de Saint-Philippe qui a relativement la même superficie comptait 4860 habitants, soit le cent quarante cinquième de la totalité.

Bien que ces chiffres aient peu évolué en une dizaine d'années, il existe encore à la Réunion des spécificités locales dues à la région, aux populations en présence, à l'histoire du lieu.

La départementalisation a entraîné des changements dans le fonctionnement social de l'île. Alors qu'elle vivait encore sur un fonctionnement colonial, l'année 1946 a permis l'instauration des prestations sociales avec leurs avantages et leurs inconvénients, l'aménagement du territoire, la scolarisation plus généralisée...

D'un fonctionnement issu de la plantation, les Réunionnais ont dû s'adapter à la mise en place de logements sociaux ou avec des normes qui jusque là étaient inconnues.<sup>102</sup> De plus, la départementalisation a pour beaucoup été synonyme de bouleversement dans le fonctionnement des individus. Afin de pouvoir avoir droit aux prestations de façon « légale », de nombreux couples non mariés se sont retrouvés "séparés", entraînant ainsi une structure familiale à deux visages, l'officielle, et celle de tous les jours.

Dans le recensement de 1990, sur les 248 604 familles recensées, il y avait 33742 familles monoparentales, soit 13.57%<sup>103</sup>. Au sein de ces familles, on dénombrait 5140

<sup>101</sup> Les chiffres donnés sont issus du recensement de mars 1999.

<sup>102</sup> Je renverrai au livre de Wolf (1989) sur ce sujet.

<sup>103</sup> En 1997, ce pourcentage était de 17%. Pour le recensement de 1999, ces chiffres ne sont pas encore disponibles.

hommes et 28 602 femmes, soit presque six fois plus. Ce chiffre pourrait laisser supposer que les femmes vivant seules ont une place importante, ce qui irait dans le sens d'un système matrifocal tant évoqué.<sup>104</sup> Cependant, ces femmes sont également veuves ou divorcées<sup>105</sup>, ce qui fait baisser ce chiffre. Comme il est dit plus haut, de nombreux couples n'officialisent pas leur union (mariage ou concubinage) afin de pouvoir garder les allocations spécifiques aux personnes seules avec enfant,<sup>106</sup> et les autres avantages qui jusque là étaient possibles, par exemple : la facilité à «avoir une quinzaine ». Le fait que la femme réunionnaise s'occupe principalement des enfants, et de la maison, qu'elle soit devenue l'interlocutrice privilégiée des institutions et des organismes de paiement, ne nous donne pas le droit de dire que l'homme est absent de la vie familiale. Ainsi comme l'a démontré Gerard dans sa thèse, *«l'ensemble des données ne permet pas de caractériser la structure familiale réunionnaise selon le concept de matrifocalité »*<sup>107</sup>. Cette conclusion est soutenue de façon plus nuancée par Lodeho (2000) dans son mémoire de DEA. La matrifocalité est caractéristique des populations à faible niveau économique, mais il faut également y ajouter une caractéristique ethnique compte tenu de l'histoire de ces dernières. L'esclavage et les conditions d'existence ont influé sur le fonctionnement que les familles ont mis en place depuis 1848, et peut-être avant. De plus matrifocalité n'est pas synonyme de pathologie sociale. Le père, l'homme n'est pas absent de la vie familiale de façon aussi systématique que l'on veut bien le faire croire. Même si le père ne représente pas la fonction paternelle dans son intégrité ou son idéal, les autres hommes gravissant autour du foyer apportent toujours à l'enfant une image qu'il pourra idéaliser. Mais *« le maître continue à hanter les désirs et les attentes des mères et par là même à contraindre l'homme réunionnais à n'être qu'un géniteur, l'empêchant d'occuper la position toujours prise de Père symbolique. »*<sup>108</sup>

En plus de ces familles qui cachent leur couple<sup>109</sup>, bon nombre se caractérisent par la multiplicité des hommes dans la vie de la femme, *«la défection des hommes, la succession des géniteurs ne permettent pas de conclure au vide paternel mais simplement que la place est déjà prise, et qu'à la place du père dans la famille réunionnaise, il n'y a pas une chaise vide*

<sup>104</sup> En 1995, Jacoud, A. écrivait : L'année dernière 54% des enfants à la Réunion sont nés de mères seules. Ce chiffre est certes représentatif du statut matrimonial des mères mais ne dit rien de l'existence des pères.

<sup>105</sup> Veuves : 8232, Divorcées : 3740, Mariées ( en attente de séparation) : 3888.

<sup>106</sup> L'allocation pour parent isolé est appelé ici « l'argent femme seule » !

<sup>107</sup> Gérard, G., *Le choix du conjoint en société créole*, Thèse de Doctorat d'Ethnologie, Université de la Réunion, Octobre 1997, p. 82.

<sup>108</sup> *ibid.*, p. 77.

<sup>109</sup> C'est mon expérience professionnelle de 8 ans dans le domaine social à la Réunion qui me permet d'avancer cette affirmation, car je n'ai pas, à ce jour, trouvé de recherche là-dessus.



*mais un lieu toujours déjà occupé.* »<sup>110</sup> Ainsi, l'homme réunionnais n'est pas l'absent que l'on dit. Si le passé et certaines études ont eu tendance à le montrer à l'écart de la famille, la réalité semble être tout autre, malgré les idées qui persistent encore dans bon nombre de services et institutions publiques.

La situation familiale réunionnaise est complexe, car en fonction du lieu géographique, les situations ne sont pas les mêmes. Il existe en effet plus de mères divorcées à Saint-Denis et Saint-Pierre que dans les autres régions du département, et les mères célibataires sont moins fréquentes dans le sud de l'île, où le mariage et la famille sont toujours des valeurs importantes.

On ne peut généraliser à la Réunion une étude faite localement sur les comportements d'un type d'individu, et le manque d'études globales ou complémentaires ne permet pas de donner une image précise de la situation familiale.

Ainsi, Ottino, dans Le monde rural à la Réunion,<sup>111</sup> parle de l'organisation familiale des Blancs des Hauts. Dans cette étude ethnographique réalisée sur des planteurs des hauts de l'Est de l'île à partir de 1974, on peut voir que la femme ne se remarie que très rarement, que l'homme a autant de poids qu'elle dans la succession, et qu'au niveau des héritiers, même si on essaye de ne pas faire de privilégiés, priorité est donnée à ceux qui sont installés sur le terrain plutôt qu'aux autres, pour de multiples raisons.

Ainsi, même si ce mode de vie familial issu de la plantation tend à disparaître, il est déjà différent de celui étudié par E. Wolf, au Chaudron, avec des relations au sein du couple complètement différentes, montrant ainsi la diversité des systèmes relationnels à la Réunion, en fonction des lieux géographiques, mais aussi des milieux socio-économiques.

Cette présentation globale de la société réunionnaise après la départementalisation ne serait pas complète sans la présentation des derniers arrivés.

### 8.2.1. Les zoreils.

Les besoins engendrés en fonctionnaires par la départementalisation ont entraîné l'arrivée de métropolitains. Si les premiers n'ont fait que passer le temps de leur mutation, par

<sup>110</sup> « Des pères ont rendez-vous avec des mères : a propos d'ici », p.76

<sup>111</sup> Chérubini, B. (Sous la direction de) Le monde rural à la Réunion, L'Harmattan, Paris, Université de la Réunion, 1996, p. 297

la suite beaucoup d'autres sont venus s'installer de façon plus durable ou définitive créant ainsi une nouvelle « ethnies ».

Tab. IX. Tableau du nombre de métropolitains et de la population de 1954 à 1997.

| Années | Nombre de métros | Population totale | % de métros |
|--------|------------------|-------------------|-------------|
| 1954   | 1 722            | 274 370           | 0.6         |
| 1967   | 5 664            | 416 525           | 1.4         |
| 1982   | 21 270           | 515 798           | 4.1         |
| 1997   | 57 500           | 690 000           | 7.4         |

Tableau issu du mémoire de Mme Herouart-Margotin, 1998, p. 47.

Au niveau économique, ces individus ont eu des postes à responsabilités soit dans les administrations, soit dans le secteur privé, ce qui les a amenés à être considérés comme supérieurs au reste de la population, avec les conséquences que cela a pu avoir (Labache, 1997). Cependant, le métissage avec le reste de la population semble avoir été plus rapide que pour les autres ethnies et pour des raisons qui ne sont pas dues aux manques de femmes.

Tous ces mélanges font qu'il est de plus en plus difficile aujourd'hui de définir un réunionnais par une appartenance ethnique. A l'exception des zarab et des chinois, le métissage semble avoir atteint toutes les couches de la population et tous les groupes ethniques de façon importante. Le sentiment d'appartenance à une ethnies plus qu'une autre, semble plus être dû à un choix personnel ou familial qu'à une réelle ascendance. Les phénotypes ne sont pas non plus un critère valable. Charles-Henri, Petit-Blanc de Grand-Galet a des ascendants indiens, malgaches, bretons, parisiens, pour ceux qui sont connus, car le doute subsiste toujours en ce qui concerne les enfants naturels.

De plus, la Réunion, comme toute société, évolue sans cesse. De 1990 à 1997, le solde des immigrants a été de 22 900 individus (35600 arrivants et 12700 partants). Le métissage se fait de plus en plus important, brisant ainsi non seulement les barrières ethniques au niveau physique, mais également idéologique. Cependant, il est impossible d'avoir des chiffres précis de cela car non seulement aucune étude n'a été faite, mais de plus, la législation interdit de porter au niveau de l'état-civil l'appartenance à une ethnies comme cela peut se faire aux USA.

L'idée trop souvent avancée de l'absence des pères au sein de la famille réunionnaise compte tenu de la diversité des fonctionnements familiaux n'est-elle pas à mettre en relation

avec l'image véhiculée de la famille idéale occidentale métropolitaine ? Cette idée d'ailleurs est de plus en plus controversée par les auteurs (Badinter, 1992, Hurstel, 1997).

Qu'il s'agisse de psychologie, sociologie ou toute science humaine, la famille idéale est souvent présentée composée d'un père, une mère et des enfants. Or cette image correspond à la situation de la majorité de la population réunionnaise (Si 17% des familles sont monoparentales, cela signifie que 83% sont nucléaires ou élargies). Une autre critique que j'apporterai à cette idée, est qu'à l'exception des travaux de E. Wolf, qui datent déjà de quelques années, les travaux réalisés sur la question du père ont été faits à partir de cas pathologiques (Petit, 1995 ; Biros, 1979) ou socialement déficients.

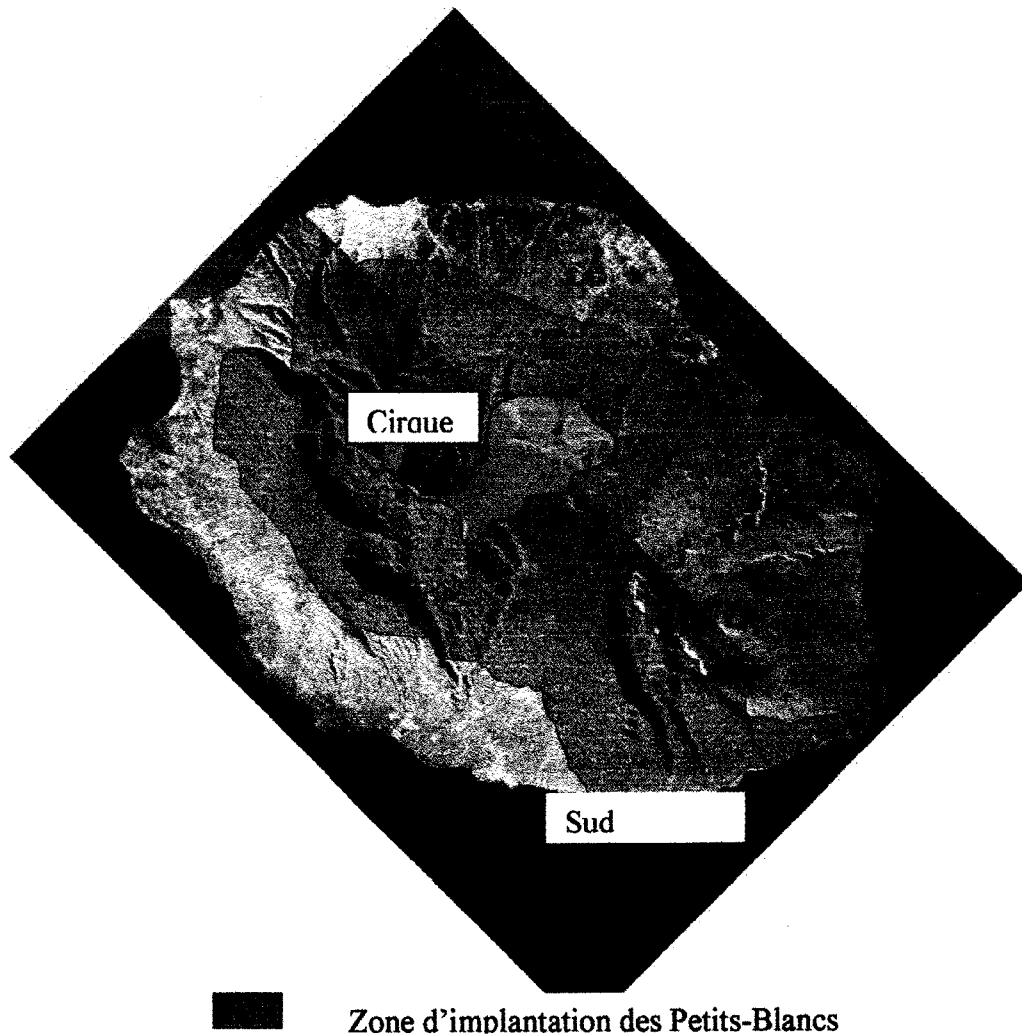
Ainsi l'absence des pères, tant évoquée dans le contexte réunionnais est-il à mettre en parallèle non seulement avec le fonctionnement traditionnel de l'ethnie, son histoire, mais à remettre dans le contexte dans lequel il a été étudié sans généralisation.

## Les Petits-Blancs.

### 9.1. Présentation.

*«Toutes les pentes extérieures sous le vent, au-dessus de 600 mètres sont peuplées de Petits-Blancs qui par ailleurs, entre les Grands -Bois et le Grand-Brulé, descendent jusqu'à la côte... Les gens y sont souvent propriétaires moyens, parfois aisés et il ne faut pas les assimiler aux chasseurs de miel vert et aux mangeurs de chenilles des îlettes reculées ».*<sup>112</sup>

**Fig. 6. Zone d'implantation des Petits-Blancs.**



<sup>112</sup> Defos du Rau, 1960, p. 386.

Cette définition malgré son côté caricatural nous donne un certain nombre de données sur les Petits-Blancs, à savoir une localisation dans les hauteurs et le "Sud sauvage" une activité professionnelle basée sur l'agriculture, une propriété foncière. Cependant, la distinction faite par Defos du Rau avec les habitants des îlets reculés serait à écarter car ces derniers sont également considérés comme des Petits-Blancs, bien que n'étant pas les seuls mangeurs de chenilles (la plupart des Réunionnais mangent des larves de guêpes). Le qualificatif de chasseur de miel vert peut cependant avoir été un attribut de ces derniers car ce miel sauvage est à l'origine une récolte faite dans les forêts.

En 1801, Bory de Saint-Vincent rapportait que lors de sa rencontre avec monsieur de Kerautrai, ce dernier « *portait sur sa tête des rayons de miel dans des empondres.* »<sup>113</sup>

En recueillant des informations chez d'autres auteurs, nous pouvons compléter cette première définition. En effet, « *cette population blanche constitue la descendance de colons installés dans l'île parfois depuis le début de sa mise en valeur.* »<sup>114</sup> Cela a pu être vérifié par la généalogie de Ducheman donnée en exemple dans le chapitre sur la famille à la Réunion ou dans les généalogies données en annexe.

Ainsi les Petits-Blancs constituent une population blanche, plus ou moins métissée en fonction des lieux géographiques, éloignée des grandes exploitations, voire des lieux de vie principaux de la colonie, vivant d'exploitation agricole sans grand rendement ou de la pêche. Ce n'est pas tant le caractère de couleur qui fait le Petit-Blanc, mais la condition de vie. En effet, Bory de Saint-Vincent décrivait ainsi ces individus :

« *Trop fiers pour s'abaisser à des travaux qu'ils croient déshonorants, et habitués aux privations de toute espèce, ces hommes actifs, infatigables et paresseux tout à la fois, ont un caractère particulier. Ils se croient Blancs.* »<sup>115</sup>

« *Un des Noirs de notre suite nous dit qu'il avait autrefois connu un Blanc hospitalier qu'on appelait M. Kerautrai... Pendant que nous causions sur cet objet, nous vîmes descendre vers nous, à travers le branchage et les fougères, deux mulâtres dont l'un, grand et robuste... l'autre plus vieux et plus petit, le précédait.*

<sup>113</sup> Bory de Saint-Vincent, 1801, réédité 1962, p. 157.

<sup>114</sup> Lavergne, 1990, p. 74.

<sup>115</sup> Bory de Saint-Vincent, 1801, p. 158.

*Tous deux marchaient sans bas et pieds nus ; ils étaient vêtus d'une chemise et d'un caleçon de toile bleue...le plus âgé nous salua d'une manière très civile et me dit qu'il était le Kerautrai dont nous parlions. »<sup>116</sup>*

Ainsi la condition de Petit-Blanc est plus une condition sociale difficile qu'une particularité de couleur. L'isolement a contribué à maintenir cette population dans une relative misère sociale, du fait du manque de contact avec les avancées du modernisme, et leur choix volontaire de continuer à vivre loin de tout et à s'exclure du développement. A côté de cela, étant installés sur les terres les moins riches car les plus jeunes de l'île (le Sud sauvage) ou celles qui étaient le moins facile d'accès (les Cirques), lorsque les deux facteurs n'étaient pas combinés comme à Grand-Galet, cette pauvreté sociale est allée de pair avec une pauvreté économique due à l'impossibilité d'avoir une agriculture de rendement ou de profit.

D'un point de vue politique, « *C'est la faillite de tout un système qui saute aux yeux.*

- a) *Une métropole qui n'a pas pu aborder à temps le problème des Petits-Blancs ou qui en a mésestimé l'urgence.*
- b) *Un gouvernement colonial qui n'a pas su empêcher l'augmentation du nombre des exclus (mais comment faire sans une métropole disponible) ;*
- c) *Une absence de « solidarité ethnique » fait particulièrement rare dans les sociétés de l'époque ;*
- d) *Une catégorie sociale caractérisée par une passivité qui neutralise toute volonté de se sortir d'une situation de plus en plus délicate d'une décennie à l'autre du 19<sup>e</sup> siècle. Mais le contexte économique, social et culturel de l'île ne la permettait pas en raison de la rareté des terres vivrières laissées à la disposition des « Non-Gros-Blancs ».<sup>117</sup>*

Dans sa thèse, Bourquin (1994) explique que malgré la misère qui pouvait les apparenter aux marrons ou aux affranchis, les Petits-Blancs n'ont jamais voulu de cette comparaison, et

<sup>116</sup> Ibid., p. 157.

<sup>117</sup> Bourquin, 1994, p. 712.

ont toujours tiré une fierté de la liberté qu'ils avaient. Cela est d'ailleurs déjà noté par Bory de Saint-Vincent :

*« Ces hommes regarderaient comme un outrage le nom d'hommes de couleur ou de Noirs libres. »*<sup>118</sup>

C'est ce désir de liberté qui les aurait poussés et maintenus dans ces lieux a priori inhospitaliers, et aurait empêché tout mélange avec les affranchis. Ce fait est repris par Gérard (1997) lorsqu'il écrit : *« On peut également, au sein du sous-groupe des blancs créoles, observer un refus manifeste de l'alliance avec d'autres individus perçus à la fois comme se situant de l'autre côté d'une ligne de couleur et surtout dans un autre groupe social. »*<sup>119</sup> Cette dernière réflexion n'est pas une règle fixe car monsieur Kerautrai avait épousé une esclave et l'avait affranchie.

En ce qui concerne cette population, peu d'études ont été faites à la Réunion notamment sur leur fonctionnement familial et les représentations qui en résultaient. Ottino dans Le monde rural à la Réunion (1996), parle de l'organisation familiale des Blancs des Hauts, et conclut que *« la structure familiale des Blancs des hauts les distingue des autres Réunionnais non blancs et tout particulièrement, des réunionnais malabars d'origine indienne. Les sang-mêlés et les créoles noirs ont une organisation familiale très proche de celle des créoles blancs, avec cependant plus d'emphase sur la solidarité des familles étendues et, dans les milieux d'origine africaine et comorienne, sur l'importance des parents maternels. »*<sup>120</sup>

De plus, en regardant les données statistiques de l'INSEE, on remarque que pour les années 1990, les mères célibataires sont moins fréquentes dans le Sud de l'île que dans le Nord. Les communes de La Petite-Ile, Saint-Philippe, Saint-Joseph, Sainte-Rose, Entre-Deux, Etang-Salé, les Avirons, Le Tampon et La Possession<sup>121</sup> ont au plus 4% de mères célibataires. Le mariage et la religion semblent toujours y être des valeurs.

<sup>118</sup> Bory de Saint-Vincent, op. cit., p. 158.

<sup>119</sup> Gérard, 1997, p. 248.

<sup>120</sup> Ottino, 1996, p. 297.

<sup>121</sup> Il faut noter que la commune de la Possession n'est pas dans le sud, mais que si elle est surtout connue pour sa côte, la majeure partie du cirque de Mafate en fait partie.

« L'idéologie patrivirilocale des Blancs des Hauts veut que la femme suive son mari et que le fils reproduise le mariage virilocal de son père, ce qui signifie que la résidence postmaritale (patri) virilocale est valorisée et, qu'à l'inverse, la résidence uxorilocale (l'homme suivant son épouse) ne l'est pas. »<sup>122</sup>

Ainsi, il semblerait à la Réunion, que cette population vive en familles nucléaires avec une prééminence de l'homme en ce qui concerne les valeurs familiales. Cette prééminence peut s'expliquer non seulement par le poids de la religion conservatrice de tradition, mais également par le fait que cette population ait gardé son fonctionnement « ancestral ». En effet, vivant dans ces lieux depuis de nombreuses années, cette population semble avoir retrouvé des valeurs les rattachant à leurs origines.

En comparant le fonctionnement des individus ayant un ancêtre commun et habitant dans des lieux différents, nous pouvons constater qu'il existe des différences de fonctionnement. Sont-elle dues aux conditions de vie ? Qu'est-ce qui a évolué au niveau des représentations et des valeurs, sont-ce les Petits-Blancs ou ceux qui se sont installés dans les villes ou sur la côte ? Les réponses à ces questions semblent assez difficiles à déterminer aujourd'hui compte tenu de l'absence de données.

Cependant à partir des travaux de Bourquin sur les Petits-Blancs et le catholicisme, nous pouvons mieux comprendre la position de la société coloniale envers ces individus. Si ces derniers ont été dans un premier temps "*chargés de tous les maux de la société, de toutes les tares*", après l'abolition de l'esclavage, ils ont renforcé le nombre des Blancs qui jusque là les avaient rejetés. Ainsi, grâce à l'Eglise, ces délaissés de la société coloniale ont trouvé une place honorable, et de « sous-développés » ils ont été considérés dès lors comme les représentants des traditions morales de la société. C'est d'ailleurs cette considération de « sous-développés » sociales et économiques qui les avaient poussés de 1831 à 1833 à fonder la Société de Francs-Créoles.

C'est pourquoi on peut admettre que les Petits-Blancs ont des fonctionnements familiaux différents de ceux des autres populations de la Réunion. Le système familial et les valeurs sociales sont différentes. Leur mode d'organisation rappellerait davantage celui des clans.

---

<sup>122</sup> Ottino, p. 278.



La connaissance que l'on a de leur vie est relativement récente, du fait que les traces historiques de leur passé sont rares voire inexistantes.

L'extension du réseau routier et l'accroissement de la modernité (avec ses avantages et ses inconvénients) aux hameaux les plus reculés, entraînent des changements rapides au sein de ces familles et de leur mode d'existence, ce qui fait que les adultes d'aujourd'hui sont peut-être les derniers témoins d'un mode de vie appelé à disparaître à brève échéance. Ces changements ont d'ailleurs commencé lors de la crise du géranium au début des années quatre-vingt-dix. Cette culture se faisant exclusivement dans les hauts, ce sont les Petits-Blancs qui l'exploitaient. La baisse de la demande face aux produits synthétiques moins chers, a entraîné une crise qui a fait chuter les cours, d'où une agriculture qui ne devenait plus rentable. Ces exploitants se sont alors trouvés dans une situation sociale critique, augmentant le nombre des sans emploi de la Réunion. Si certains ont continué à cultiver leurs terres en diversifiant leur production, d'autres ont préféré les vendre et augmenter le nombre des citadins, passant ainsi d'un mode de vie horizontale et agricole à un mode de vie verticale et sans emploi.

## 9.2. Idées reçues et données

J'utiliserai principalement les travaux de Labache (1996) pour ce chapitre.

Comme toutes les ethnies ou les communautés de la Réunion, les Petits-Blancs ont des représentations qui leurs sont attachés. Leur histoire, la méconnaissance de leur fonctionnement, ce côté sauvage qui leur est attaché ont souvent fait qu'ils étaient vus d'une façon plutôt négative.

### 9.2.1. Le Petit-Blanc par lui-même

Le Petit-Blanc ne se nomme pas ainsi. Il s'appelle lui-même yab, créole, créole blanc, avant de se nommer Petit-Blanc. En différenciant les âges, Labache a pu mettre en avant que les jeunes se dénomment en priorité yab et créole alors que les 55-60 ans s'appellent créole et créole blanc. Ainsi, il semblerait que si la majorité de la population utilise le terme de Petit-Blanc, ces derniers trouvent ce terme « *péjoratif sinon stigmatisant* ». L'utilisation de Yab par contre, qui est plus présente chez les jeunes, semble être une revendication de leur état.

Fig. 7. Image traditionnelle du Petit-Blanc.



Au niveau du choix des conjoints une distinction existe également entre les jeunes et les plus âgés.

**Tab. X. Choix du conjoint chez les Petits-Blancs.**

| Age/cx    | Pt-Blanc | Cafre | Chinois | Malbar | Zarab | Zoreil | Créole | Ss préf. |
|-----------|----------|-------|---------|--------|-------|--------|--------|----------|
| 20-25ans  | 10.4     | 14.6  | 4.2     | 2.1    | 2.1   | 14.6   | 25     | 10.4     |
| 55-60 ans | 66.7     | 4.2   | 0       | 2.1    | 0     | 6.3    | 14.6   | 0        |

Le choix des plus âgés se porte plus en priorité sur les personnes de même ethnie qu'eux (66,7% et 14, 6% soit 81.3%), alors que les jeunes n'ont pas de marquage aussi important entre les ethnies, et seraient plutôt favorables à une mixité.

L'image que les Petits-Blancs ont d'eux-mêmes est relativement dévalorisante. Non seulement ils ne se voient pas comme un groupe prestigieux, mais attachent toujours leur groupe à des professions de petits agriculteurs, d'ouvriers ou d'employés de bureau. Parmi les groupes qu'ils considèrent comme prestigieux, ils mettent en avant les Zoreil et les Gros-Blancs. Cela peut renvoyer au fonctionnement de la société lors de leur installation dans les hauteurs de l'île, où les Gros-Blancs représentaient la classe dominante socialement et économiquement. Quant aux Zoreil, cela rejoint le classement de tous les autres groupes, et met en avant ce qui avait été dit dans le chapitre sur la famille à la Réunion, c'est-à-dire non seulement une idéalisation de la métropole, mais également une valorisation de cette ethnie économiquement supérieure lors de la départementalisation.

Pour les stéréotypes, ils se voient pauvres, non combattifs ou manquant de combativité, mais également honnêtes et travailleurs. Cependant ces deux derniers qualificatifs sont le faits des plus âgés, montrant ainsi que les jeunes ont une vue d'eux-mêmes plus dévalorisée que les vieux.

## 9.2.2. Le Petit-Blanc par les autres.

Tous les groupes ethniques de la Réunion sans exception ont une image dévalorisée des Petits-Blancs. Il faut d'ailleurs remarquer que les seuls groupes qui ne classent pas les Petits-Blancs en dernier sont les cafres, et les métis. Dans les deux groupes la même distinction doit être faite au niveau de l'âge, car ce sont les plus jeunes qui ont ce classement contrairement aux plus âgés. Faut-il y voir une identification au niveau de l'histoire de leur groupe ethnique ?

Au niveau professionnel, ils sont vus comme ouvrier, petit agriculteur et bazardier, mettant ainsi en avant le côté agricole qui leur est attaché.

Les stéréotypes sont par contre contradictoires, car nous trouvons en même temps :

**Tab. XI. Stéréotypes attachés aux Petits-Blancs.**

| Négatif                 | Positif     |
|-------------------------|-------------|
| Pauvre                  | Riche       |
| Pas combatif            | Combatif    |
| Sournois                | Franc       |
| Pas intelligent         | Intelligent |
| Paresseux               | Travailleur |
| Profiteur               | Honnête     |
| Laid                    | Beau        |
| Complexe de supériorité |             |
| Complexe d'infériorité  |             |

Nous retrouvons un stéréotype que nous pouvons lier à l'histoire de cette ethnie (dans le sens que lui a donné Labache) :

- Pauvre

*exclus du système économique*

Et également des stéréotypes déjà présents au 19<sup>e</sup> siècle :

- |   |   |                       |
|---|---|-----------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paresseux</li> <li>- Travailleur</li> <li>- Combatif</li> <li>- Complexe de supériorité</li> </ul> | } | Bory de Saint-Vincent |
|---|---|-----------------------|

Ainsi tous ont une image négative des Petits-Blancs, du Chinois en passant par le Malbar, le Zarab ou le Zoreil.

Parmi les autres représentations il faut également noter :

- Les Petits-Blancs ont le même niveau socio-économique que les cafres et les malbars.
- Leur phénotype les rapproche des Gros-Blancs et des Zoreils.

Nous pouvons donc à partir de ces représentations voir l'image des Petits-Blancs. Celle-ci est avant tout négative. La méconnaissance de leur mode de vie, l'isolement dans lequel ils sont restés pendant de nombreuses années a amené une méconnaissance les concernant, ce qui a permis le maintien des représentations qui existaient déjà au 19<sup>e</sup> siècle. Si les raisons de cette dépréciation sont dues au fonctionnement de la colonie, la départementalisation n'a pas permis de changer cela de façon radicale car en 1996, ces représentations existaient encore. De plus ces personnes ont souvent elles-mêmes les mêmes représentations négatives. Il semblerait que l'isolement dont ils sont sortis, avec l'extension du réseau routier, l'accroissement des réseaux électrique et téléphonique, leur ait fait prendre conscience du retard qu'ils avaient accumulé au fil des années, ce qui pourrait expliquer la représentation relativement négative qu'ils ont d'eux-mêmes. Par ailleurs, les travaux qui commencent à être réalisés sur ces communautés amènent des données qui permettent de mieux comprendre les raisons de leur isolement, leur fonctionnement familial, et ainsi rétablissent un certain équilibre entre les représentations et la réalité.

## Questionnement et Hypothèses.

L'île de la Réunion, du fait de sa géographie, son histoire et son économie est diverse. Nous trouvons une économie principalement agricole avec la canne à sucre, mais également beaucoup d'artisanat, quelques industries, un secteur tertiaire important... ces diverses données font un mélange de secteurs d'activité important. De plus, nous trouvons plusieurs zones géographiques : des zones côtières faciles d'accès, des plateaux, des montagnes abruptes délimitant des cirques ou des vallées très encaissées où vivent des populations différentes économiquement, mais également socialement du fait de leur histoire et leurs ethnies.

En ce qui concerne sa géographie, on oppose le plus souvent les régions des bas, aux régions des hauts. Cependant au sein de ces deux régions, il convient de différencier également les zones d'accès facile ou peu escarpées comme les plaines, des zones d'effondrement géologique comme les cirques dans les hauts ainsi que les embouchures de ravines comme la Grande-Chaloupe dans les bas. Ainsi nous pouvons observer plusieurs régions qui ont été souvent décrites et étudiées, et continuent de l'être.<sup>121</sup>

D'un point de vue historique, l'esclavage que la Réunion a connu pendant près de deux siècles, a marqué les mentalités et le fonctionnement de la société jusqu'à aujourd'hui. Le nombre d'esclaves en 1848, date de la libération de l'esclavage, dépassait largement celui des Blancs et des Libres. Par la suite, la situation des engagés, officiellement différente, ne faisait que continuer cet état de domination d'une partie de la population par une autre. Mais l'abolition de l'esclavage avait entraîné l'apparition d'une nouvelle classe sociale : les Affranchis.

En ce qui concerne l'économie, si a priori la côte semble plus riche que les hauts, il convient de regarder l'implantation des centres économique de l'île. Ces derniers se situent surtout dans l'Ouest et le Nord. Dans le Sud, Saint-Pierre a toujours essayé de rivaliser avec l'Ouest grâce d'abord à son port, puis en étant un centre administratif. Cependant, le Sud et l'Est ont longtemps été tenus à l'écart du développement économique. De Saint-André à Saint-Joseph en passant par Sainte-Rose, cette région ressent toujours un décalage avec le reste de l'île.

<sup>121</sup> Bonniol J.L. et Benoist, J. (1994) ; Defos du Rau, (1960) ; Lefevre, D. (1986)

Ainsi l'histoire du peuplement et du développement a marqué l'île dans son évolution et sa mentalité.

La diversité des ethnies à la Réunion constitue également une source de différences dans les comportements, et continue à marquer l'histoire de l'île.

Tout au long de son peuplement, La Réunion a connu des apports volontaires, pour des raisons économiques, de personnes d'horizons divers, avec à chaque fois des représentations, des coutumes, des spécificités qui ont enrichi le creuset que formait cette nouvelle société, avec les réactions de défense que cela implique à chaque fois au début (rejet et peur du nouveau, de l'étranger). Si dans le peuplement original de l'île nous pouvons trouver des Malgaches, des Indiens, des Portugais des Indes, des Anglais, des Ecossais, des Italiens, des Hollandais, les métropolitains sont également présents avec une diversité régionale importante, de la Charente à la Moselle, du Nord au Midi.

Par la suite, ces apports de personnes d'autres horizons, continuèrent avec des Vietnamiens, des Chinois, etc.

Toute cette diversité fait qu'il est difficile, voire impossible de dresser un portrait type du Réunionnais et de sa famille à la Réunion, le métissage se retrouvant autant sur le plan physique que culturel.

Toutefois une analyse plus fine permet d'observer que certaines régions ou certains lieux ont une spécificité ethnique et/ou économique.

Le "Sud sauvage" de l'île est longtemps resté en dehors de l'évolution économique. Du fait de sa géographie, sa position aux vents, cette région ne fut peuplée et développée que tardivement. Aujourd'hui encore, elle accuse un retard de développement par rapport au reste de l'île. Cet isolement a fait que la population semble avoir gardé des représentations et des fonctionnements plus traditionnels que le reste de l'île.

Ainsi, l'organisation sociale à Grand-Galet, dans les hauts de Saint-Joseph semble être centrée autour de l'homme. Ce fonctionnement de la société, s'il a pu se maintenir depuis les premières installations des colons, correspond-il aux représentations que les premiers habitants ont amenées avec eux ou est-il la conséquence des difficultés que la population a rencontrées dans sa vie quotidienne ?

Cette interrogation sur l'organisation sociale, renvoie à deux concepts.

Le premier concerne la quasi-immobilité des représentations de la population jusqu'à une date récente du fait de l'absence d'échange avec le reste de l'île. En effet, les changements sociaux, familiaux et économique que Grand-Galet vit depuis l'arrivée de la route semblent s'accroître aujourd'hui. Au niveau des unions, il est significatif de voir l'origine des conjoints avant et après 1968, date à laquelle la route est arrivée à Grand-Galet.

L'isolat géographique que représente Grand-Galet est un isolat non seulement en ce qui concerne les unions matrimoniales, mais également les échanges économiques. Avant, les hommes principalement se déplaçaient pour aller sur la côte, souvent pour vendre leurs productions ou acheter les objets de consommation courante introuvables dans l'îlet. Cet isolat géographique est-il ou non la seule raison pour laquelle les représentations sociales n'ont pas évolué ?

Le deuxième concept rejoint celui de territorialité. L'homme représente l'Autorité, le social, alors que la femme représente le foyer. La filiation passe par la mère, on est le fils de la mère (*garçon Virginie*), on habite la maison du père (*mézon H. Augustave*), et la femme porte le nom de son mari, (*madame Augustave*) Cette distinction peut être rapprochée du fonctionnement clanique. Mais à un niveau historique, le sex-ratio entre hommes et femmes ayant été très inégal pendant de nombreuses années, une femme pouvait avoir plusieurs maris ou amants. La filiation n'est-elle pas devenue dépendante de la femme plus que de l'homme pour cette raison ? Il devenait plus évident de positionner un enfant par rapport à sa mère que son père. Cependant les valeurs religieuses et politiques de la colonie plaçaient la femme dans une dépendance relative par rapport à l'homme, cette dernière n'avait que peu de droits et d'autorité. D'où cette notion d'autorité qui est restée attachée à l'homme plus qu'à la femme. S'agit-il là d'une répartition des valeurs entre l'homme et la femme à cause de la religion qui a fortement marqué la société et des valeurs qu'ils gardaient d'un passé ou d'une conséquence des conditions de la vie qu'ils avaient ?

Cette première partie sur la structuration de la famille, ses causes et ses conséquences, est à mettre en parallèle avec la société coloniale et les raisons de l'implantation des individus dans ce type d'isolat. Le pouvoir du père au sein de ces familles, son autorité par rapport à l'indépendance qu'il semble avoir voulu pour lui et les siens, n'a-t-il pas été contrecarré par la puissance de la colonie ? C'est pour éviter le départ des colons vers d'autres îles et assurer le développement du sud de l'île que ces régions (de Grand-Bois à Saint-Philippe) ont été colonisées. La violence faite à ces populations, les obligeant à choisir une « indépendance »



lourde de conséquences dans le développement des individus et des familles, est à mettre en relation avec l'opposition que l'on retrouve actuellement entre la population de Grand-Galet et la mairie de Saint-Joseph, tout comme on peut retrouver une opposition au siècle dernier entre les représentants de la colonie et les populations des Hauts<sup>122</sup>. Le pouvoir externe à l'îlet ne s'impose-t-il pas au dépend de celui du père, pouvant ainsi toucher la structure familiale à sa base, rejoignant ainsi les bouleversements qui s'installent dans les représentations familiales depuis l'avènement de la route à Grand-Galet ?

Enfin, une troisième question touche plus l'aspect géographique. Il existe à la Réunion de nombreux lieux habités, isolés, ayant des caractéristiques géographiques diverses, mais relativement similaires au niveau social. Nous en trouvons dans les hauteurs (Manapany-les-Hauts, Le Plate, Tamatave, Grand-Etang...) mais également dans les bas (Petite-Chaloupe et Grande-Chaloupe, Cap Marianne, le Souffleur, Marocain...). Les conclusions que nous pouvons tirer d'une étude sur Grand-Galet peuvent-elles être valables dans ces différents lieux ? Retrouvons-nous le même fonctionnement familial, économique et social à Grand-Galet ou dans tout autre isolat du "Sud sauvage" qui semble présenter une homogénéité de valeurs économique, social et ethnique ?

Toutes ces questions ont un lien avec ma problématique de départ : Le père. Celui-ci est la base de la structure familiale mais également économique de Grand-Galet. Cependant du fait des changements intervenus, cette société semble évoluer vers une nouvelle structuration. Comment se passera cette évolution menée par une politique s'imposant à elle, mais voulant garder des valeurs structurantes ?

Le fait que la majorité des études à la Réunion sur la famille porte sur les déviances, les carences, amène l'opinion publique à se dire que cette île a des problèmes d'identité en ce qui concerne la paternité. On entend plus souvent parler des pères absents, incestueux... Ajoutés à cela les chiffres de la délinquance que l'on trouve régulièrement dans les journaux locaux, et l'on comprend que l'on voit plus facilement les pères réunionnais comme la source des dysfonctionnements de la société. Cependant un rapide calcul entre les chiffres de la déviance, de la délinquance et ceux de la population amènerait à voir le père sous un autre angle. Tous les pères réunionnais ne sont pas des hommes sans Lois dans le sens

<sup>122</sup> Cf. : Le mouvement des Francs-Créoles (1831-1833) .

psychanalytique du terme, et bon nombre de familles sont encore et toujours structurées autour d'un père et d'une mère où les rôles et tâches de chacun sont répartis souvent de façon implicite et inconsciente, montrant ainsi une structuration qui a été transmise au cours de nombreuses générations ou qui a pu s'adapter à son nouvel environnement.

Compte tenu de la complexité de l'île de la Réunion, quel est le fonctionnement familial dans les isolats du sud de l'île, est-il différent de celui habituellement présenté : un père absent et une famille déstructurée ?

Cette recherche anthropologique se base autant sur l'histoire et la géographie que sur la sociologie, la psychologie, la psychanalyse et l'anthropologie pour comprendre ce fonctionnement familial au sein de deux isolats, Grand-Galet et Ravine-Ango.

A partir des récits de vie des différentes personnes interviewées, nous pourrions mettre en avant l'évolution et/ou la persistance des représentations et du fonctionnement familial.

# **Méthodologie**

## 1. Le recueil de données.

### 1.1. Les récits de vie.

#### 1.1.1. Présentation.

Apparus aux Etats-Unis dans les années 1920 pour l'étude autobiographique des chefs indiens, c'est avec William Thomas, de l'Ecole de Chicago, afin d'étudier la délinquance et les immigrants dont l'histoire personnelle se perdait dans leur intégration à la culture américaine que cette méthode de recueil de données se développa. Après un déclin, elle revint de façon plus importante à partir des années 1960 avec entre autres Daniel Bertaux (1976), Vincent de Gaulejac (1987), Gaston Pineau (1980), Oscar Lewis (1963), Franco Ferrarotti (1981 traduit en 1983), Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut (1983)...

La collecte des récits de vie s'adresse à des personnes dans leur anonymat, et par-là même donne un poids face à une réalité que nous pourrions qualifier de banale dans le sens où nous nous adressons à tout un chacun.

Cette méthode qualitative s'inscrit dans une démarche de narration et d'histoire. En effet, il est plus facile pour les individus de raconter leur vie à quelqu'un, avec les dangers d'interprétation que cela représente, plutôt que de répondre à des questions précises sur un fait social. Dans cette technique de recueil de données, le chercheur ne fait qu'aider le narrateur à parler, à approfondir son discours, sans l'orienter ou l'influencer, il peut juste le recentrer en cas de débordement.

Au niveau de l'approche du terrain, le chercheur est souvent vécu comme le représentant d'un Savoir. Il sait ce que le narrateur ne sait pas. Cette situation où se met la personne avec laquelle nous allons avoir des entretiens, la place dans une position d'infériorité vis-à-vis de nous. Malgré tout ce qui peut être dit nous représentons le Savoir pour eux. (Bertaux, 1997)

La seule façon de changer cet état d'esprit dès les premiers instants du premier entretien est de demander aux personnes de parler d'elles. A priori, le récit de vie n'est rien d'autre.

En parlant d'elles, les personnes sont porteuses d'un savoir que nous n'avons pas et non seulement elles en sont conscientes, mais elles sont heureuses de nous le faire partager.

Cependant un récit de vie n'est pas une histoire racontée. C'est également l'interprétation par la personne de cette histoire, comment elle l'a vécue, comment elle a envie de la raconter, de la transmettre. La narration d'une partie de sa vie ou d'un aspect précis de sa vie n'est jamais neutre. Le narrateur ne transmet que ce qu'il a envie, ce qu'il juge convenable vis-à-vis de lui et de la personne qu'il a en face de lui.

Le contenu du discours n'est jamais neutre, il traduit les valeurs de son narrateur, ses rêves, les envies que ce dernier peut avoir. Compte tenu du fait que l'on demande au narrateur de raconter son passé, il y a réactualisation de ce passé avec des "défenses" psychologiques qui sont inhérentes (déli, oubli, emphase...). Ce récit est également un moment d'appropriation de son passé par l'individu. Le narrateur devient non pas un sujet de la science, mais un acteur à part entière avec des connaissances propres. Cette position peut entraîner une revalorisation du sujet et à ce niveau rejoint le travail thérapeutique où le sujet, comme dans la psychanalyse, travaille lui-même à sa valorisation et la reconstruction d'une identité, qu'il peut avoir minorée ou non appropriée<sup>123</sup>.

Pendant à l'encontre d'un travail thérapeutique, le récit de vie n'est pas un travail d'introspection ou d'analyse du comportement. C'est à partir de la valorisation que le chercheur induit chez le narrateur, que le travail "thérapeutique" peut être fait. Si cela a principalement été fait dans le cadre de la formation pour adultes, cet outil reste peu utilisé en thérapie.

### 1.1.2. De l'oral à l'écrit.

Afin de garder une certaine objectivité vis-à-vis de la subjectivité que le narrateur peut exprimer, le chercheur à plusieurs possibilités.

- 1) **Les récits de vie croisés.** En ayant des entretiens avec plusieurs personnes qui corroborent ce qui est dit, nous pouvons arriver à avoir une vision, la plus objective possible de la réalité, avec le moins possible d'interprétation de la part de la personne interrogée. Le récit de vie est en effet *"un produit unique mais dont les regroupements permettent de produire un sens."*<sup>124</sup>

<sup>123</sup> Michard, P. et Yatchinovsky, A. (1995)

<sup>124</sup> Juan, S. 1999, p. 199.

- 2) **Une lecture sociologique du récit de vie** à partir des données que nous pouvons recueillir sur le terrain au cours d'enquêtes où ailleurs, qui permettent de confronter les dires des personnes à une réalité sociale.
- 3) « *Une lecture psychologique interprétative de type culturaliste soulignant le caractère social, la personnalité de base...* »<sup>125</sup>

Ces trois approches ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients à être prises séparément, c'est pourquoi en accord avec Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut (1983), il me semble plus intéressant de pratiquer les trois alternatives simultanément.

De plus, le travail d'analyse des données contenues dans le texte recueilli " *vise à dépasser les éléments purement singuliers du vécu personnel pour s'attacher à découvrir la manière dont ils s'articulent à des valeurs, mythes, cérémonies, événements historiques ou à du folklore.*"<sup>126</sup>

Dans ce sens, un travail sur les représentations trouve son adéquation avec l'outil que représente le récit de vie. En effet, nous travaillons non seulement sur l'histoire de ces personnes, mais également sur la façon qu'elles ont de l'appréhender, de la transmettre. Ainsi, nous travaillons sur les représentations que ces personnes gardent d'un fait social, mais également qu'elles veulent retransmettre. Nous nous retrouvons donc devant trois réalités<sup>127</sup> :

- la première, *formalisée* constituée des normes du groupe.
- la seconde, *représentée*, c'est-à-dire l'image que le groupe se fait de lui-même.
- La troisième, *littéraires et artistiques*, exprimant le consensus du groupe.

C'est à travers l'analyse des récits recueillis que le chercheur arrivera à mettre en évidence ces trois réalités.

De plus, compte tenu du type de population que nous étudions, cet outil permet une approche valorisante tant pour les jeunes en attente d'une identité sociale, culturelle que pour les plus âgés, reconnaissant ainsi leur passé peu connu et souvent dévalorisé.

<sup>125</sup> Poirier J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P., 1983, p. 127.

<sup>126</sup> Juan, S. op. cit. p. 120.

<sup>127</sup> Poirier J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P., 1983, p.52-53.

En dehors de cette présentation relativement théorique, l'implication du chercheur lors des entretiens se retrouve dans la technique de l'entretien semi-directif. Il est là pour aider à faire parler, pour servir "d'accoucheur" au narrateur.

## 1.2. Les entretiens.

### 1.2.1 Généralités

Les entretiens semi-directifs sont basés sur la technique mise au point par le psychologue C. Rogers dans l'accompagnement thérapeutique. Le principe est d'amener l'individu à une situation de confiance, grâce à une écoute neutre, et une aide à la parole sous forme de reformulation. A la différence de l'entretien non-directif de Rogers, le semi-directif *« n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises... le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte et de poser les questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible. »*<sup>128</sup>

Ces entretiens sont de type semi-directif, c'est à dire que la marge d'expression des personnes est plus importante que dans un type « d'entretien-questionnaire » où les réponses sont des réponses fermées, aussi les personnes peuvent-elles répondre comme elles le veulent, sans être gênées par le chercheur.

La difficulté de ce type d'entretien réside justement dans la neutralité relative que l'on doit garder. Il faut tenter le moins possible d'influencer les personnes interrogées, tout en les incitant à parler.

Cela se fait par le biais d'une reformulation des propos de l'individu et une écoute plus importante que dans un dialogue habituel, *« ce dernier est caractérisé avant tout par la possibilité pour un interlocuteur d'enchaîner sur le discours de l'autre en produisant ainsi une sorte de monologue à plusieurs voix. A négliger cet aspect coopératif du dialogue, on risquerait de*

<sup>128</sup> Quivy, R. et Van Campenhoudt, L., 1988, p. 195

*réduire les échanges verbaux à un simple rapport de force entre interlocuteurs : qui va prendre, donner ou recevoir le droit de parole.»<sup>129</sup>*

L'écoute quant à elle, est caractérisée non seulement par un plus grand respect de la parole de l'autre et son analyse en temps réel, mais aussi par la prise en compte des gestes et des silences que l'on peut regrouper sous le terme de *communication non verbale*.

Si des gestes peuvent être insignifiants, d'autres peuvent donner plus d'importance à une notion ou une phrase ou la dénigrer. Souvent, cela se passe de façon inconsciente pour la personne et demande à l'interviewer une vigilance auditive et visuelle.

Au niveau de l'écoute, les silences ont leur importance. Ils peuvent en effet, être analysés de différentes façons. En fonction de l'intonation et du contenu de la phrase les précédant, ils peuvent être :

- soit un moment de réflexion interne, afin de compléter ce qui vient d'être dit ou de rechercher un terme précis.
- soit la manifestation verbale que l'individu n'a plus rien à exprimer.

Cependant, la difficulté face aux silences n'est pas leur analyse, mais leur respect. En effet, en règle générale, l'individu quel qu'il soit, n'aime pas le silence dans un dialogue (ou un entretien) et a tendance à combler ce vide dès qu'il se présente, pouvant ainsi aller à l'encontre d'une démarche de réflexion de la personne interrogée.

Toutes ces réflexions face à l'entretien semi-directif ne peuvent être intégrées lors d'un cours magistral. C'est uniquement par la pratique que ce genre de situation peut être acquis avec plus ou moins de réussite.

Exerçant dans le champ du social depuis 13 ans, sans prétendre maîtriser complètement cet outil de communication, je peux avancer que j'ai à ce jour acquis le minimum d'expérience

<sup>129</sup> François, F., Hudelot, C., Sabeau-Jouannet, E., 1984, p. 123.



nécessaire pour être à l'aise dans ce type d'entretien, avec parfois les ratés inhérents à toutes situations humaines, car la situation d'entretien implique autant le narrateur que la personne la faisant parler.

Mon expérience de travailleur social et d'étudiant en Sciences Humaines m'ont permis au fil des années de connaître et d'acquérir un certain nombre de techniques qui pour moi ne sont que des outils qu'il faut savoir utiliser sans leur donner une primauté ou une importance exagérée. Parmi les outils que je peux utiliser au cours de ces types d'entretiens je peux citer :

- **La reformulation** qui consiste à reprendre une partie de la phrase pour s'assurer de sa compréhension, mais qui permet également de redynamiser la parole de la personne.
- **La prise en compte des attitudes non-verbales**, qu'il faut toujours mettre en relation avec ce qui est dit et exprimé, non seulement par les mots, mais également par le ton, le débit, les gestes, les traits du visage, la distance interindividuelle. Sur ces différents points, je renverrai aux livres de C. Rogers (1977), E. T. Hall (1971, 1979, 1984), D. Morris, (1968), J. Corraze (1980)...
- **La synchronisation verbale et gestuelle**. Cette technique consiste, au niveau gestuel, à essayer d'avoir, tel un miroir, les mêmes gestes, les mêmes attitudes que la personne afin qu'une aisance relationnelle et une confiance s'installent entre les deux personnes. Au niveau verbal, celui qui dirige l'entretien doit non seulement essayer de parler sur le même débit que la personne qu'il a en face de lui, mais également sur le même ton, ce qui très souvent se fait de façon inconsciente, mais également essayer de se mettre "dans le même champ de vocabulaire", c'est-à-dire essayer de mettre son niveau de langage en adéquation avec celui de l'interviewé, tant dans les mots que les expressions.  
Cette technique nécessite une certaine maîtrise afin de ne pas perturber la personne interrogée.

Ces techniques, et celles que je n'ai pas citées car moins usitées, ne sont comme je l'ai dit que des outils permettant une empathie au cours de l'entretien.

La difficulté et en même temps le principal obstacle que j'ai eu au début de mes travaux de recherches est l'objectif de l'entretien. Si dans le champ du travail social les entretiens sont là

pour aider la personne à prendre conscience de ses dysfonctionnements, ses blocages, il en est autrement dans le champ de ma recherche où ces points ne sont pas les plus importants.

### 1.3. Technique et analyse.

#### 1.3.1. Technique.

Les récits de vie sont enregistrés sur Dictaphone. Ils sont ensuite retranscrits rapidement (parfois le jour même) afin d'éviter la perte de données dues aux parasites ou à une défaillance du matériel. On ne peut en effet refaire deux fois un même entretien. Le contenu, après traduction du créole en français, est ensuite analysé. Cela permet non seulement de mettre en évidence des idées ou des notions communes à tous ou différentes en fonction du type d'interlocuteur, mais aussi de vérifier ou non les hypothèses avancées lors de la problématique.

Faut-il préciser que le recueil de données sera réalisé en créole, langue parlée par les personnes rencontrées. La maîtrise de cette langue par le chercheur permet de saisir les nuances des réponses et facilite le travail de communication entre les deux sujets, le narrateur et le chercheur.

Si les entretiens ne sont faits que dans un seul temps, les récits de vie s'étalent entre 5 et 7 entretiens d'une heure ou deux, avec des coupures compte tenu des variables parasites qui peuvent intervenir (facteur, téléphone, etc.) mais également du débit de parole de la personne. Certaines parlent relativement vite avec peu de silence, d'autres lentement avec de longs moments de silence, de réflexion qu'il faut respecter.

Les entretiens secondaires découlent du premier ; ils servent à approfondir, à apporter une clarification sur un sujet... Après lecture du premier entretien ou certains points précis, à la personne interrogée, celle-ci très souvent reprend elle-même un thème en apportant d'autres éléments. Sans que cela fasse redondance, cette méthode permet non seulement à la personne de s'approprier son discours, mais également d'aller plus loin au niveau de la confiance entre le narrateur et le chercheur.

Ces entretiens successifs sont ensuite assemblés après y avoir enlevé les mots superflus (interjection, répétitions, mots isolés sans suite, etc.) qui peuvent gêner la lecture du récit de vie final.

Bien que certains auteurs conseillent de remettre de l'ordre dans les temps de verbe, pour ma part, j'essaie de laisser les fautes que l'on m'a données, car elles font partie du récit et de son individualité.

*"Il n'y a pas une méthode unique, codifiée et vérifiée des récits de vie : il existe selon la recherche que l'on mène et l'usage que l'on veut faire des récits autobiographiques plusieurs façons de procéder."*<sup>130</sup>

Ces entretiens demandent une relation de confiance entre le narrateur et le chercheur. C'est uniquement à ce prix, que le contenu recueilli, par l'outil de recueil de données choisi, pourra être riche en faits historiques, sociaux, personnels et en émotion, qui reste la base de l'individualité.

*" Un type de motivation dépend plus étroitement des relations personnelles qui se nouent entre l'interviewer et son sujet. Voici comment on peut le décrire : un individu est incité à communiquer avec un autre quand il trouve satisfaction à ce contact personnel. C'est ce qui se produit parfois lorsque le dialogue lui permet de parler de choses auxquelles il s'intéresse alors qu'il n'en a pas souvent l'occasion."*<sup>131</sup>

De plus, il ne faut omettre le fait que ces entretiens menés par le chercheur ne doivent pas être lourds pour la personne interrogée faute de quoi la démotivation de cette dernière peut entraîner l'arrêt de l'échange.

Malgré tout le temps que l'on peut prendre pour recueillir la parole d'une personne à travers cette méthode, certaines parlent plus et plus vite que d'autres, ce qui amènent des différences de taille de récit de vie.

---

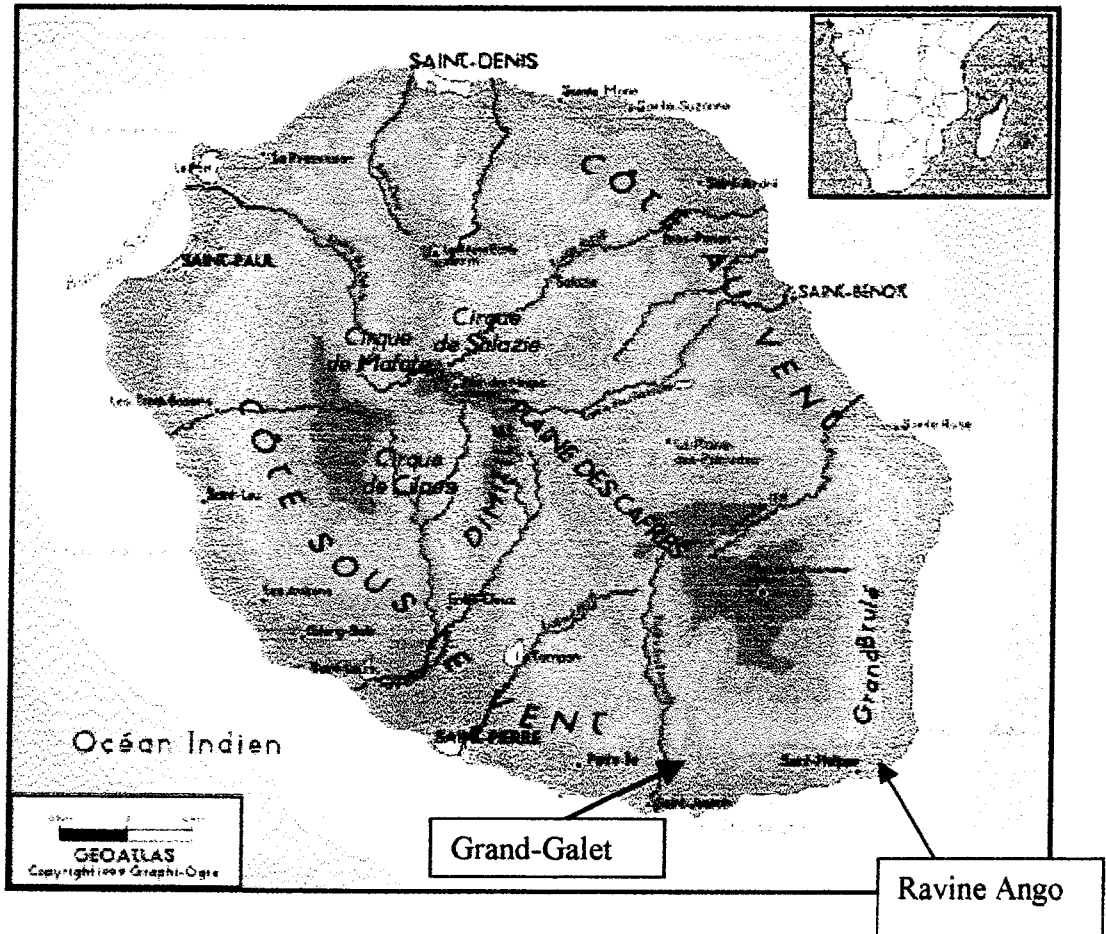
<sup>130</sup> Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P., 1983 réédité 1996, p. 140.

<sup>131</sup> Festinger, L., Katz, D. (1963) p. 396.

### 1.3.2. Analyse.

L'analyse des récits de vie est faite en fonction des différents thèmes répertoriés. Ceux-ci sont quantifiés, ce qui donne une première approche quantitative du contenu du récit de vie. L'Analyse qualitative permet en fonction des phrases extraites des entretiens, d'argumenter l'interprétation ou l'analyse des représentations que la personne a émises. Cette analyse s'apparente à une analyse de contenu, comme a pu le décrire L. Bardin (1977) ou R. Ghiglione, J-L., Beauvois, C. Chabrol et A. Trognon (1980).

Fig. 8. Localisation des terrains de recherche.



## 2. Description géographique et historique des terrains de recherche.

Les deux terrains de recherche se trouvent dans le sud de l'île, respectivement sur la commune de Saint-Joseph et de Saint-Philippe. Ces deux communes présentent la particularité d'être parmi les dernières créées dans l'île. Si au départ Saint-Philippe faisait partie de Saint-Joseph, fondée en 1785, elle devint commune à part entière le 4 octobre 1830.

Au niveau de la population, nous trouvons un certain nombre d'isolats : les deux terrains de recherche, mais également Jacques Payet, Parc à Mouton, Matouta, Takamaka, Le Tremblet... Compte tenu de l'histoire de cette région, la population se caractérise par une majorité de Petits-Blancs.

### 2.1. Grand-Galet

#### 2.1.1. Historique.

La commune de Saint-Joseph est coupée par de multiples ravines et rivières : Ravine Manapany, Rivière des Remparts, Rivière Langevin...

On doit ajouter à cela une côte présentant peu de points d'ancrage, et une position défavorable à la navigation à voile. On peut comprendre que cette partie de l'île ne fut exploitée que par les terres et tardivement.

Les habitants ne reçurent que de petites concessions à leurs arrivées." *Les emplacements et les petites concessions sont organisés sur des lignes d'arpentage parallèles au rivage à diverses hauteurs.*"<sup>132</sup>

De plus les esclaves étaient relativement rares au niveau de la commune du fait de la pauvreté relative de ses habitants. Cette présentation sommaire de la commune permet d'aborder la situation historique de cette région et de ses écarts.

Située dans le sud de l'île, la commune de Saint-Joseph fut parmi les derniers quartiers implantés à la Réunion. On trouve dans le *Classement et inventaire des fonds de la Compagnie des Indes* (Série C 1665-1767) la mention suivante,

---

132 Defos Du Rau, 1960, p.184.

*Canton de Saint-Joseph.*

26.12.1727 Le conseil Supérieur à André, Claude, Paul François et Geneviève Mussard : un terrain à Langevin. 2 fol.

Or, ce n'est que vers 1735 que l'on commença réellement à vouloir installer des colons dans cette partie de l'île. Joseph Hubert voulut y cultiver le girofle et la muscade à cause du climat que l'on y trouvait.

*"Sans terre suffisante pour vivre, ils voulaient partir aux Seychelles, dit Chavallon dans son mémoire de 1804. On les détermina à n'aller qu'à Saint-Joseph. Ils y avaient défriché, vers Langevin et au Tremblet, de modestes lopins entre mer et forêt. Ainsi le dernier quartier créé avant la révolution diffère-t-il des autres, en ce qu'il est habité par de petits propriétaires peu aisés".*<sup>133</sup>

Les débuts de ce canton furent difficiles. Sans communication avec les communes voisines, dans un premier temps (le train s'arrêtait à Saint-Pierre), Saint-Joseph ne se modernisa qu'à partir de 1848 grâce à Raphaël Babet. Malgré cela, deux usines à sucre furent construites à l'embouchure de la Rivière des Remparts (et détruites par des cyclones) et une à Langevin par monsieur de Kervéguen.

Dans les premiers temps, Saint-Joseph se distingua par la catégorisation de sa population.<sup>134</sup>

Si les premiers habitants s'installèrent entre la Rivière des Remparts et celle de Langevin, par la suite ils étendirent leurs possessions aux différents quartiers de Saint-Joseph, allant même s'installer dans les lits de rivière (Dymitile, Passerelle...) S'il est difficile de savoir avec exactitude de quand date l'occupation de l'intérieur de la Rivière Langevin, dès 1780, nous trouvons dans le plan parcellaire de Saint-Joseph :

---

133 Ibid. p.144.

134 Wanquet, C. (1980) et Salvan P. (1994)

*"Fond de la rivière concédé aux mineurs Pierre Mussard et à Geneviève Mussard le 10 novembre 1734 et B.34 à J.François Dejean le 1<sup>er</sup> Août 1780."*<sup>135</sup>

En 1857, dans le livre des Baux et Fermes de la Commune<sup>136</sup>, on peut voir que Marion Ve Julien loue un terrain à Langevin à Lebon Hypolithe. Mais s'agit-il d'un terrain sur la côte ou en hauteur ?

En 1932, un plan de l'îlet Palmiste est fait, et on peut y lire qu'il appartient à Gilles LEBON.<sup>137</sup>

### 2.1.2. La géographie.

Située au fond de la Rivière Langevin sur une îlette surplombant la cascade de la Grand-Ravine (d'après l'IGN) ou la cascade Grand-Galet (d'après les panneaux indicateurs et les habitants), Grand-Galet n'est qu'à 10 km en voiture de la route nationale.

Cependant ce n'est qu'en 1969 qu'un chemin de terre permit d'y accéder en dehors du sentier qu'utilisaient les habitants jusque-là. Lors du cyclone Firinga en 1989, ce premier chemin fut détruit à hauteur de Trou-Noir et une route asphaltée le remplaça.

Malgré cela, ce hameau reste perdu pour bon nombre de réunionnais qui ne savent ni y aller, ni le situer.

Encaissé entre les parois de la Crête et Grand-Coude à une hauteur allant de 453 jusqu'à 560 mètres, ce hameau est traversé par une route qui s'arrête avant les dernières maisons.

Bien qu'aujourd'hui il n'y ait plus rien au-dessus excepté des cultures fruitières, en 1972 on dénombrait encore 9 élèves à l'école de Cap-Blanc.<sup>138</sup>

Au niveau géologique, Grand-Galet est dans le lit d'une ravine. Un rapport récent classe ce lieu comme très dangereux du fait des inondations de la rivière (lors du cyclone Hyacinthe, la rivière, qui avait débordé, coulait dans le hameau), mais aussi des glissements de terrain éventuels du fait de la structure de son sol et de la proximité du volcan.

---

135 ADR, n°432

136 ADR, n°3 Q832

137 *ibid.*

138 Atlas des départements français d'outre-mer, CNRS, IGN.



Très encaissé, Grand-Galet a 8 heures d'ensoleillement direct en été et 6 en hiver.

Du fait de son altitude, l'hydrométrie y est relativement peu élevée, mais son encaissement y fait que l'eau des plateaux supérieurs y ressort, alimentant par ce fait la Rivière Langevin et les multiples sources qui s'y trouvent. Toutes ces données permettent une agriculture que seul le manque de place stoppe. Aujourd'hui, on peut y voir des letchis, des ananas, des bananes, un élevage de volailles. Il y a une quarantaine d'années, on y cultivait du vétiver que les agriculteurs distillaient sur place grâce à des alambics qu'ils avaient eux-mêmes installés.

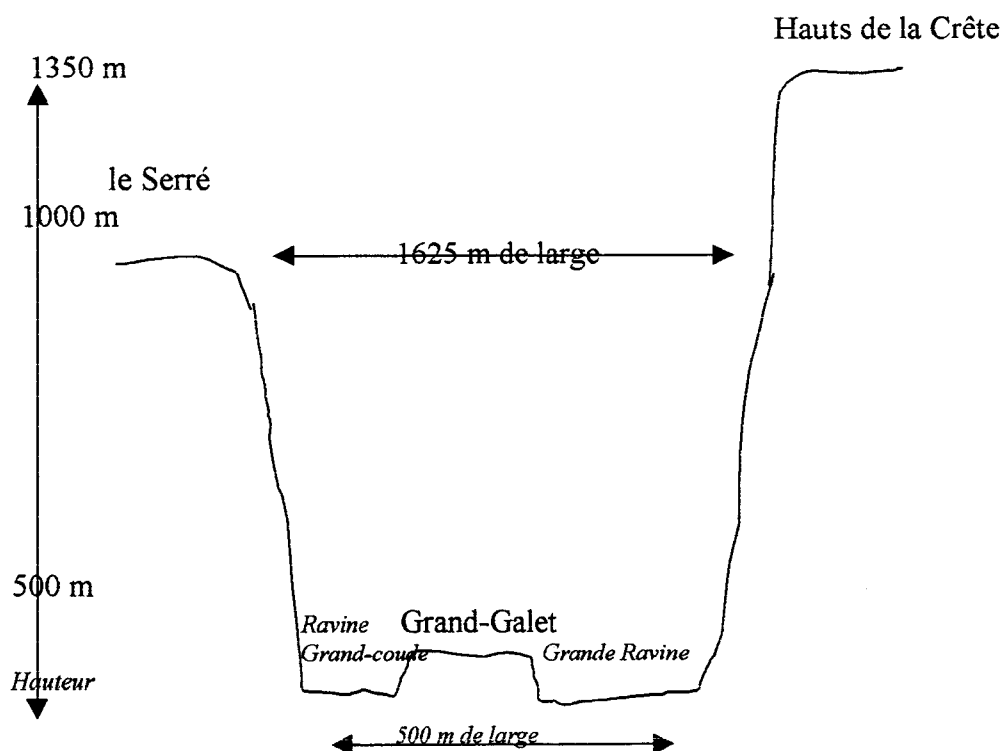


Fig. 9. Coupe approximative de Grand-Galet.

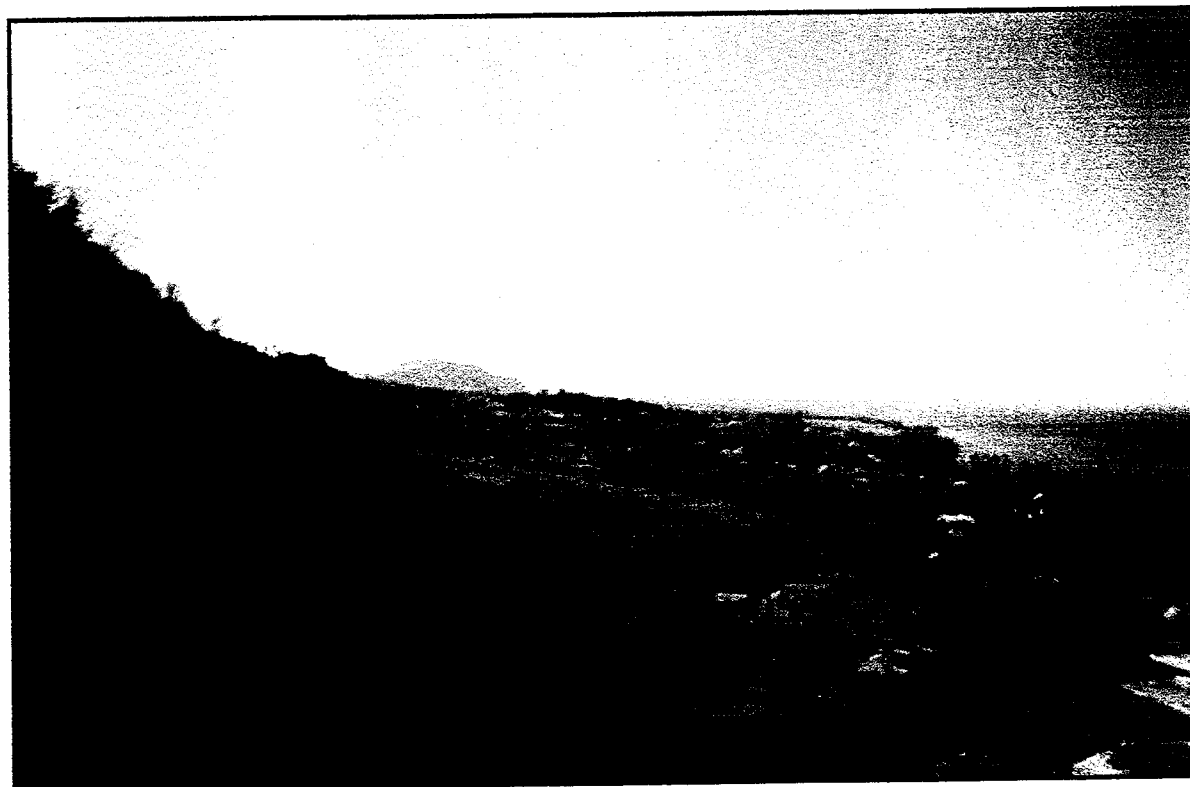
A partir de la construction de la route, de nombreuses personnes décidèrent de quitter cet endroit difficile d'accès. Si les personnes originaires de Cap-Blanc se sont surtout dirigées vers Vincenzo, celles de Grand-Galet se sont installées aux Jacques.

Dans les deux cas, c'est le prix du terrain qui a motivé l'installation dans ces lieux.

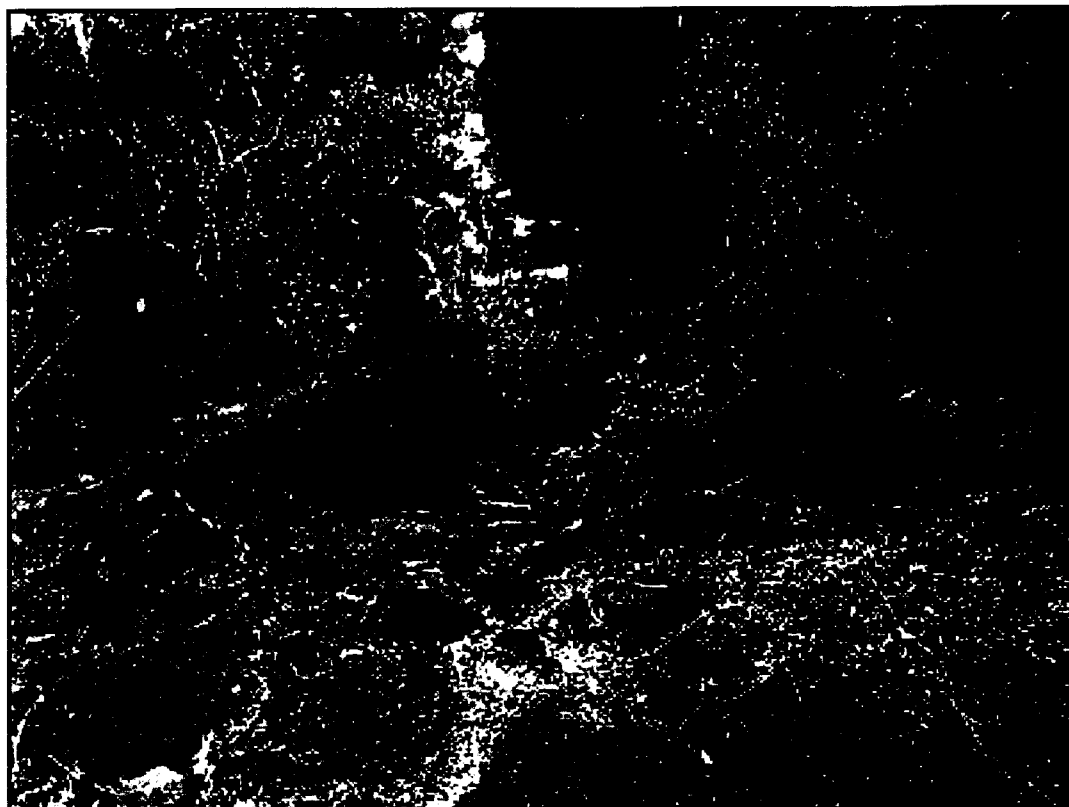
Fig.10. Dessin de Roussin : Quartier de Saint-Joseph , vue prise de Manapany, 19<sup>e</sup> siècle



Fig. 11. Vue de Saint-Joseph, prise du Cap Manapany, 20<sup>e</sup> siècle.



**Fig. 12. Reste de la route suite à l'éboulis de 1984.**



**En 1987, le cyclone Firinga isole de nouveau Grand-Galet en détruisant la route qui y menait.**

Aujourd'hui, la démarche est inverse. En effet, de nombreuses personnes non originaires de cette îlette sont venues s'y installer pour d'une part le prix du terrain peu élevé (60 000f pour 700 m<sup>2</sup> en 1994) et d'autre part " la tranquillité, et la qualité de vie". L'âge de ces nouveaux habitants varie de 25 à 70 ans au moment de leur installation.<sup>139</sup>

L'occupation de ce sol relève de la concession car il appartient à l'Office National des Forêts.

### 2.1.3. La population.

La population est de 307 individus au recensement de mars 1999.

A partir des chiffres recueillis, nous pouvons observer sur la pyramide des âges que :

- La majorité des habitants ont entre 20 et 40 ans (126 au total, soit 41 %, 69 hommes et 57 femmes).
- Il y a une diminution nette des individus nés entre 1944 et 1949, ce qui correspond aux années faisant suite à la dernière guerre mondiale.
- La pyramide diminue vers les classes d'âge récentes, ce qui traduirait un vieillissement de la population à plus ou moins long terme, phénomène que l'on retrouve au niveau de la composition des foyers.

Les familles nombreuses sont réduites, il y a même 18 foyers où une personne vit seule (soit 18,02%) : 2 femmes âgées respectivement de 64 et 51 ans, et 16 hommes de 21 à 72 ans.

---

<sup>139</sup> Du moins pour ceux que j'ai rencontrés.

Tab. XII. Composition et nombre des foyers.

| Nombre de personnes par foyer | Nombre |
|-------------------------------|--------|
| 1                             | 18     |
| 2                             | 21     |
| 3                             | 18     |
| 4                             | 18     |
| 5                             | 14     |
| 6                             | 6      |
| 7                             | 1      |
| 8                             | 1      |

De plus, il n'y a que deux familles où 3 générations vivent sous le même toit, mais plusieurs autres comprennent un ou plusieurs enfants de plus de 25 ans, célibataires, et ou sans emploi.

La moyenne d'âge de Grand-Galet est de 39 ans pour les hommes, 35 ans pour les femmes et 10 ans pour les mineurs.

Comme nous avons pu le constater sur la pyramide des âges, la majorité des hommes a entre 20 et 40 ans alors que la majorité des femmes est plus jeune 10-30 ans. Une seule femme élève seule ses deux enfants. Tous les autres foyers forment en majorité une famille nucléaire avec une moyenne de 2 enfants.

Au niveau familles patronymiques, il existe 6 *bann* à Grand-Galet :

- Hoareau
- Mussard
- Mallet
- Lebon
- K'bidy
- Grondin

Ces six groupes se situent distinctement au niveau du hameau. Les Hoareau et les Lebon sont en haut du chemin Cap-Blanc, les Grondin sont au milieu et les Mussard sont sur le Chemin Mallet et le début de Chemin Cap-blanc, ainsi que les Mallet et les K'Bidy.

Dès 1880, la famille Mussard est présente sur Grand-Galet. En effet, dans le registre d'Etat-Civil de cette année, on peut noter la naissance de

*"Marie Augustine Mussard née le 14/12/1880 de Joseph Mussard âgé de 25 ans et Marie Augustine Vienne âgée de 18 ans née au domicile du déclarant à Grand-Galet, les témoins sont Alexandre Mussard âgé de 26 ans et Alexis Mussard âgé de 24 ans, tous deux frères du déclarant".*

Dans le cadre de mon mémoire de DEA, j'ai pu étudier la parenté à Grand-Galet tant au niveau des unions, de la patrilocalité, que du fonctionnement clanique.<sup>140</sup>

Une autre étude a pu être faite en fonction des observations et des données recueillies lors des entretiens, elle concerne la perception des distances. La perception de cette notion est en effet reliée à la géographie du lieu, mais également au fonctionnement social des individus.

Nous pouvons mettre en avant 5 types de distances :

- Intimes
- Domestiques
- Familiales
- Du village
- Extérieures

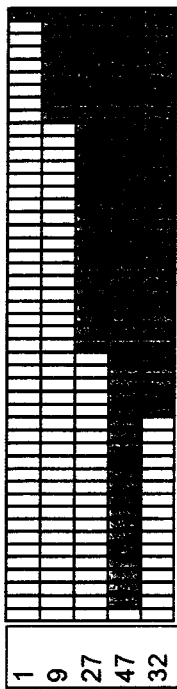
Ces groupes familiaux qui semblent s'apparenter à des clans peuvent s'expliquer par le système matrimonial en place. En effet, lors d'un mariage, les parents donnent au garçon une parcelle de terrain afin que celui-ci construise sa maison et y habite avec sa femme. Ainsi les hommes Hoareau sont sur les terres Hoareau et de même pour les autres familles. Ce système patrilocal a permis de constituer par le passé un isolat qui s'est arrêté à l'ouverture de la route et des communications plus faciles avec l'extérieur de l'île. Cependant ce passé se retrouve au niveau des relations des individus entre eux. Ainsi, bien que Grand-Galet soit relativement petit, on ne connaît bien et on ne fréquente que les maisons qui sont proches de la sienne, très souvent la famille proche.

---

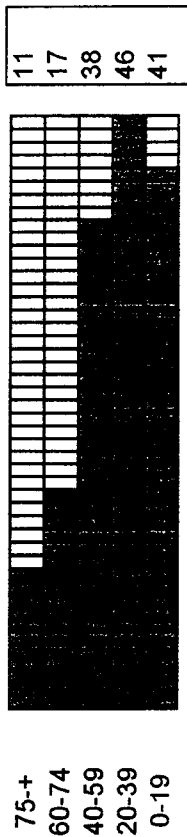
<sup>140</sup> Voir en annexe cette étude ainsi que la suivante.

Ravine-Ango

Hommes



Femmes

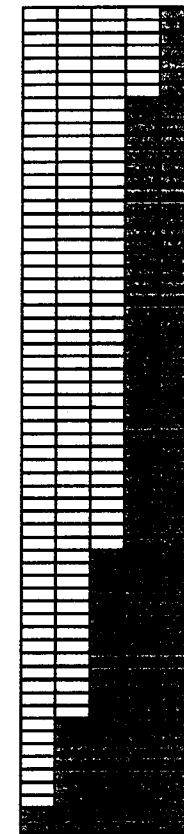


Grand-Galet

1  
14  
22  
69  
47



75+  
60-74  
40-59  
20-39  
0-19



2  
9  
22  
57  
64

Tab. XIII. Répartition de la population de Ravine-Ango et Grand-Galet par grandes tranches d'âge.

## 2.2. Ravine Ango

A l'origine, Saint-Philippe faisait partie de la commune de Saint-Joseph. Le 4 octobre 1830, elle devient commune à part entière. Cependant, dès 1735 les deux premières concessions furent attribuées. Tout comme Saint-Joseph, du fait de la pauvreté de ses habitants, le nombre d'esclaves à Saint-Philippe fut toujours faible. Si dans un premier temps, la culture du girofle et de la muscade furent introduites par Joseph Hubert, par la suite, le maïs et le riz, les remplacèrent pour être supplantés par la canne qui devint la principale culture. La vanille enfin, grâce à la découverte d'Edmond Albius, prit un essor important du fait des conditions climatiques favorables.

Parmi les localités de Saint-Philippe, il y a Le Baril, Le Tremblet, Basse-Vallée, Takamaka, Ravine-Ango...

Plus encore que Saint-Joseph, cette région est pauvre au niveau économique. De plus, la constitution du sol entraîne des problèmes de réserve d'eau (cette dernière s'infiltrant dans le sol dès qu'elle le touche) dus à sa composition volcanique relativement récente.

En 1986, cette région fit la une des journaux avec l'éruption hors enclos du Piton de la Fournaise. Si la lave coula vers Takamaka, c'est toute la région par mesure de sécurité qui fut évacuée montrant ainsi le danger permanent que pouvait présenter la présence du volcan. Cet événement permit à la région de développer son "coté sauvage" et ainsi d'accroître son potentiel touristique.

La route qui était plus un chemin de terre, fut goudronnée dans les années 1960 et permit ainsi un réel désenclavement de toute cette région sud.. Si les liaisons furent facilitées avec Saint-Pierre, il n'en demeura pas moins que cette région fut isolée et considérée comme difficile d'accès par la majorité des habitants de l'île.

Etant moins isolée que Grand-Galet, la population de Ravine Ango a plus de facilité à se déplacer. Si de nombreuses personnes originaires de cette région sont actuellement jusqu'à Saint-Denis, il en est de même pour des personnes travaillant dans le Sud et venus s'installer dans cette région.



Ravine Ango se trouve à 2 kilomètres à l'est de la ville de Saint-Philippe. Traversée par la RN2, elle tiendrait son nom de la personne qui eut la première concession du lieu.

Au recensement de 1999, elle comptait 254 habitants. Pour la majorité, ces derniers sont des Petits-Blancs, dont les patronymes semblent plus variés qu'à Grand-Galet :

- Huet
- Hoareau
- Dalleau
- Posé
- Payet
- Turpin
- Malet
- Damour
- Robert
- Gossard
- ...

Cependant, les données que nous avons pu avoir avec l'INSEE, ne sont pas aussi détaillées que celles que nous avons pu recueillir sur Grand-Galet. Malgré cela, nous pouvons observer que la tranche d'âge la plus importante se situe entre 20 et 39 ans, ce qui semble montrer un vieillissement de la population. Cependant, ce vieillissement n'est pas significatif du lieu, car c'est une donnée que nous retrouvons au niveau départemental.

La pluviométrie importante de cette région (4000 mm/an) fait qu'elle est très boisée (manguiers, palmistes, mais également nattes et autres bois de couleurs) et très humide (taux entre 75 et 80%)<sup>141</sup>.

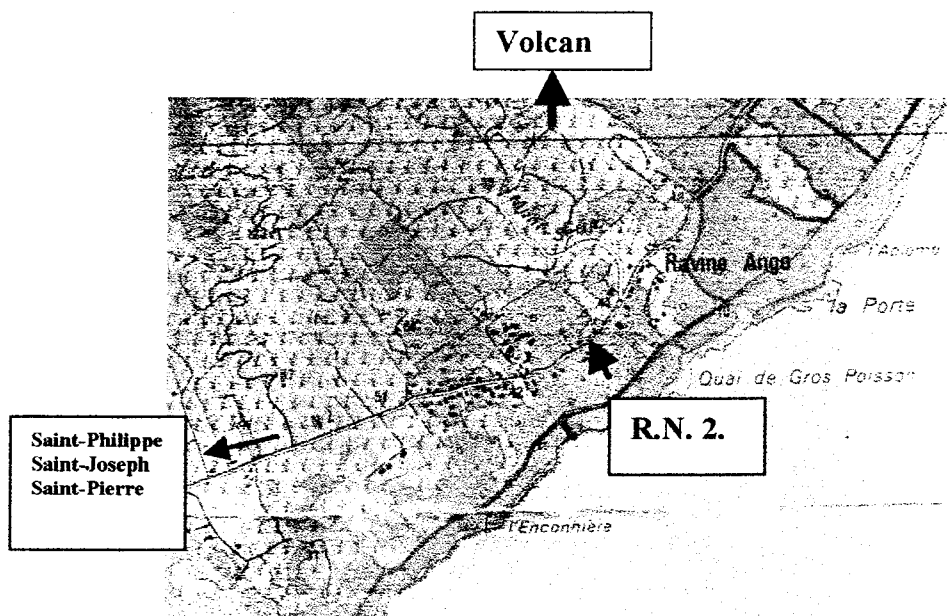
En ce qui concerne le terrain, Ravine Ango se trouve sur les pentes du Piton de la Fournaise en bordure de mer entre 30 et 50 mètres d'altitude. Son sol basaltique y est souvent un handicap à l'agriculture. Nous pouvons voir par endroit des plaques de basalte non érodées à fleur du sol. Malgré cela nous y trouvons de la canne à sucre ainsi que de la vanille poussant sur les

---

<sup>141</sup> Raunet, M., 1991.

arbres de la forêt secondaire (Pandanus et Filaos). Cette agriculture, du fait du sol, est répartie de façon inégale, tant au niveau de l'altitude qu'au niveau parallèle à la côte. Depuis 1989, cette zone est classée en "Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique", ce qui implique une limitation des nouvelles zones agricoles.

**Fig.13. Ravine Ango et sa région.**



Extrait de la carte ICN n°4406RT, carte au 1/25000.

En ce qui concerne les habitations, elles se trouvent pour la majorité le long de la RN1, sur une bande étroite de 1250 mètres de long.

### 3. Comparaison.

Ces deux terrains de recherche ont des similitudes et des différences.

#### 3.1 Similitudes

- La population de ces deux lieux est constituée principalement de Petits-Blancs.
- Les conditions historiques et géographiques des lieux ont entraîné une difficulté en ce qui concerne la vie quotidienne des habitants.
- Ces deux régions sont relativement isolées du reste de l'île.
- Il n'existe que peu, voire pas d'activités économiques importantes dans ces régions.

#### 3.2. Différences

- Grand-Galet est encaissé alors que Ravine Ango est sur la côte.
- Grand-Galet constitue la fin de la route de Langevin, Ravine Ango est traversée par la Route Nationale 2.
- Grand-Galet est classé zone à risque, Ravine Ango est en "Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique".
- Un lotissement de logements sociaux a été récemment construit, plusieurs habitants de Grand-Galet sont en procès pour avoir agrandi leur habitat malgré l'interdiction liée au classement de zone à risque.

Telles sont les similitudes et différences que nous pouvons, de prime abord, établir quant à ces deux lieux de recherche, simplement en les observant et se documentant, sans avoir de contact avec la population.

#### 4. Prise de contact avec les personnes interrogées.

Pour les deux terrains de recherche, les prises de contact se sont déroulées de façons identiques.

##### 4.1. Par le biais d'un intermédiaire.

Grand-Galet faisant partie de mon secteur géographique professionnel, j'ai eu la possibilité de connaître un certain nombre de personnes qui m'ont présenté des natifs de ce lieu. Par la suite, ces derniers m'ont eux également présenté soit des membres de leur famille, soit des amis ou des connaissances.

A Ravine Ango, je connaissais le restaurateur qui m'a servi dans un premier temps d'intermédiaire.

##### 4.2. De façon directe.

Lors de mes présences sur le terrain, il m'est arrivé de parler directement avec des personnes afin de leur expliquer ma présence et la raison de mon travail.

Dans ce cas de figure, soit la personne correspondait aux critères que j'attendais, et acceptait d'avoir un entretien avec moi, soit elle ne correspondait pas aux critères, mais connaissait une personne adéquate et me l'indiquait, ce qui me permettait d'aller la rencontrer sans forcément être présenté.

##### 4.3 Critères du choix des personnes.

Compte tenu de ma problématique, les critères étaient les suivants :

- ✓ Etre natif du lieu de recherche.

**Ce critère implique un sentiment d'appartenance présent ou passé au lieu.**

- ✓ Avoir grandi dans le lieu de recherche suffisamment longtemps pour en garder des souvenirs.

**Avoir grandi dans le lieu de recherche permet à la personne de restituer les souvenirs qu'elle a gardés de ce lieu, avec les représentations qu'elle lui attache.**

Fig.14. Bord de mer de Ravine-Ango.



*Parfwa kan i dizé mon mari na pwin de kari, lu trapé sa golèt é lu té sa rod inn kari.*

"Parfois quand je disais à mon mari qu'il n'y avait pas de cari, il prenait sa canne et il allait chercher un cari"

(Marie-Marthe)

### 5. Présentation de la population sur laquelle porte l'étude.

Les individus sur qui portent cette étude ont été choisis pour plusieurs raisons.

Tout d'abord ils sont natifs, de Grand-Galet ou Cap-Blanc pour le premier isolat et de Ravine Ango pour le second. Ceci était primordial pour la validation de l'hypothèse de départ, à savoir d'une part qu'il existait un fonctionnement spécifique au sein des isolats et deuxièmement que nous retrouvons le même fonctionnement dans les deux isolats.

De plus, elles habitent au sein des isolats, ce qui induit un sentiment d'appartenance sociale à ce village, que l'on retrouve dans certains entretiens.

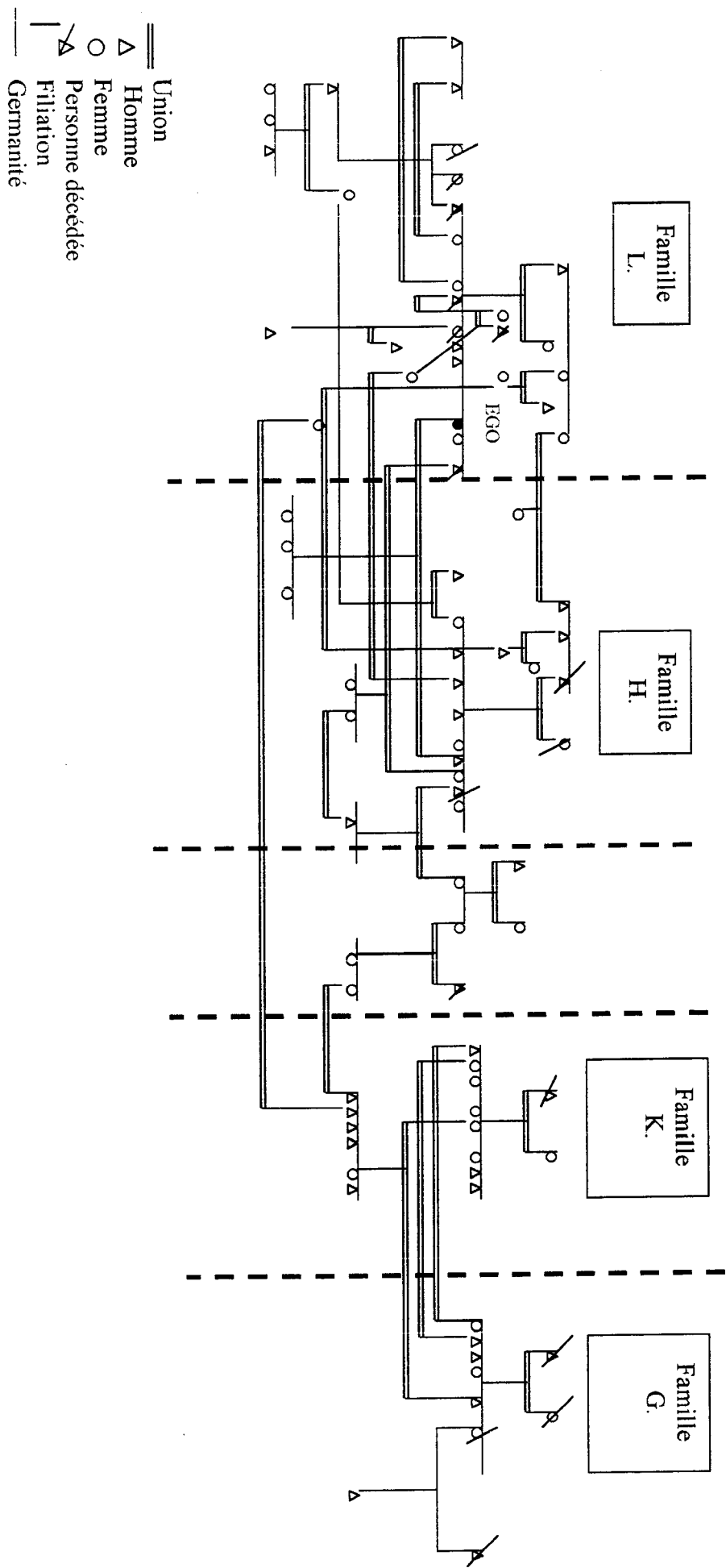
Ces deux points établis, le choix des personnes s'est effectué en fonction de leur histoire et de celle de ces lieux. En effet, au cours des rencontres avec les habitants de Grand-Galet lors de la pré-recherche j'ai pu me rendre compte de l'existence d'isolat dans le sens anthropologique du terme. C'est à dire que les personnes concluent en général des unions au sein d'une même aire géographique. Comme me l'a dit Charles-Henri : «*Tou le momm isi tonm mèm famiy* » (toutes les personnes ici sont de la même famille). L'étude de la parenté en annexe montre que cette réflexion peut être prise en compte de façon plus qu'hypothétique, et rejoint le terme de matrice défini dans l'ouvrage sur BE CABOT<sup>142</sup> :

*«Les limites du groupe régional sont celles qu'il instaure en usant des limites naturelles de l'écosystème. Ainsi contenues, les unions produisent un enchevêtrement de relations, que nous désignons ici sous le terme de matrice. »*

Ainsi les personnes retenues pour les entretiens sont réparties de la façon suivante :

<sup>142</sup> Be Cabot, approche ethnographique d'un écosystème, Centre Universitaire de la Réunion, 1980, p. 144.

Fig. 15. Exemple de parenté à Grand-Galet.





## 5.1. Grand-Galet.

- deux habitent Chemin Malet (Ruffin et Virginie), et trois Chemin Cap-Blanc (Charles-Henri, Onésime, Marie-Michelle).
- Ces cinq personnes font partie de trois familles réparties comme suit :

| Famille I   | Famille II              | Famille III              |
|---|-------------------------|--------------------------|
| Virginie: 86 ans, mère de Ruffin et Grand-mère maternelle de Charles-Henri. | Onésime : 39 ans        | Marie-Michelle : 49 ans  |
| Ruffin : 65 ans, oncle de Charles-Henri.                                    |                         |                          |
| Charles-Henri : 28 ans.   |                         |                          |
| Secteur géographique I  | Secteur géographique II | Secteur géographique III |

Si a priori les familles sont distinctes, il faut noter que la mère de Charles-Henri a épousé un homme originaire de Grand-Galet qui porte le même patronyme que Onésime.

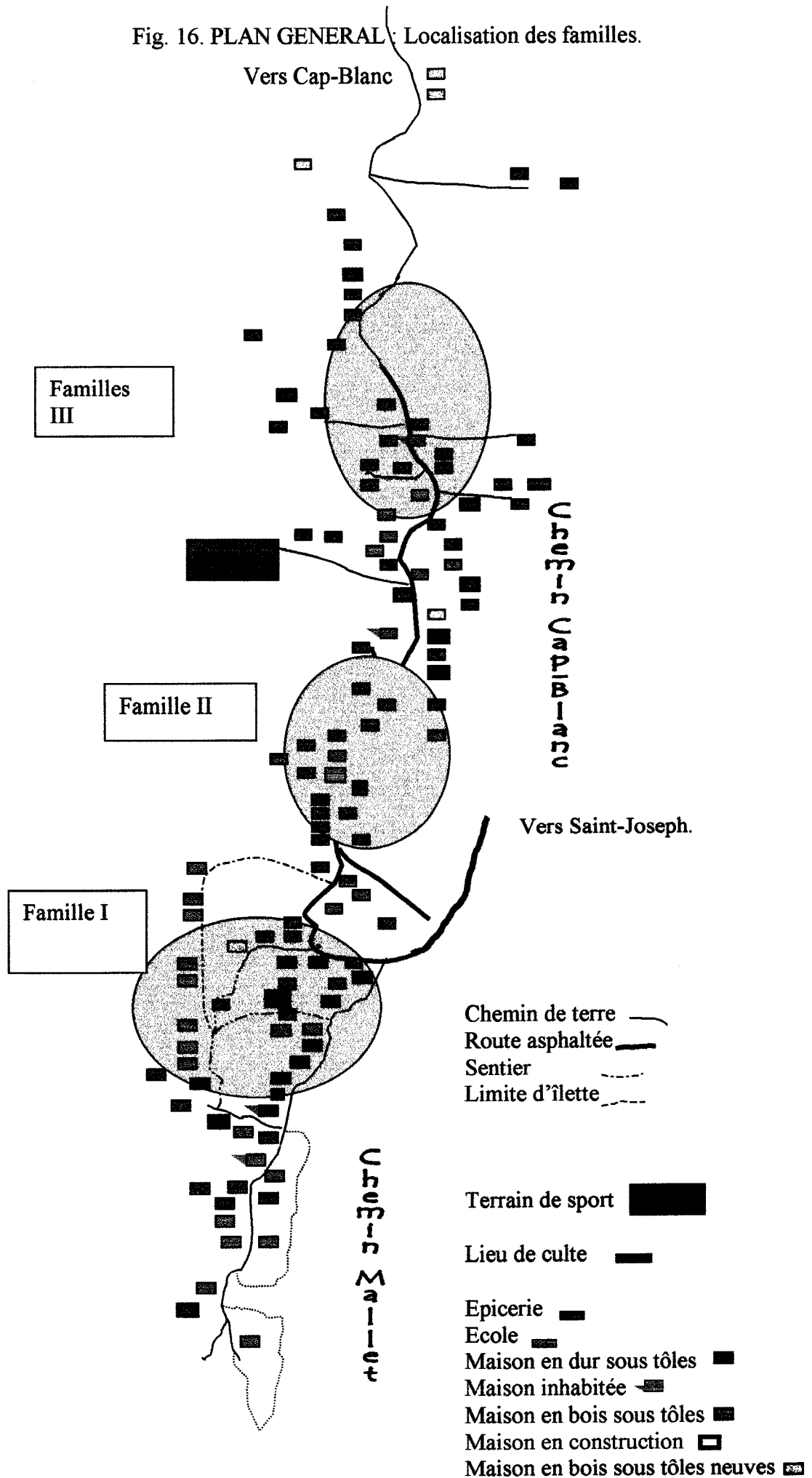
De même pour l'oncle paternel de Marie-Michelle qui vit en concubinage avec une femme du même patronyme que Onésime et la mère de Charles-Henri.

Cet exemple succinct montre la complexité des relations matrimoniales à Grand-Galet.

**FAMILLE I.**

Au sein de cette famille, les trois personnes sont de Grand-Galet et ont épousé une personne de Grand-Galet. Virginie et Ruffin sont aujourd'hui à la retraite après un passé d'agriculteur. Tous les trois sont issus d'une famille nombreuse. Agés respectivement de 86, 65 et 28 ans, ils forment les trois générations d'une même famille, habitant près les uns des autres.

Fig. 16. PLAN GENERAL: Localisation des familles.

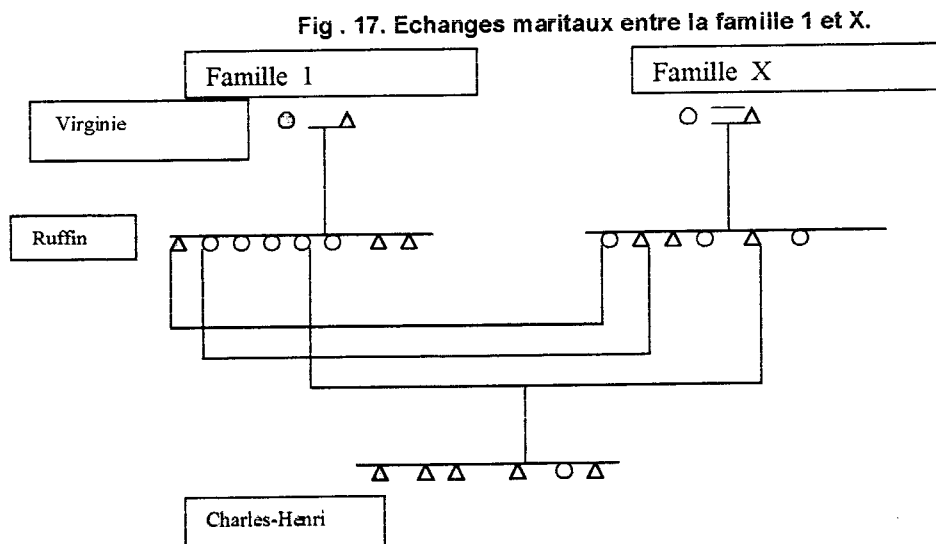


**Virginie** est veuve et a eu 10 enfants dont 3 sont morts. Fille d'agriculteur, jusqu'à sa retraite, elle a aidé son mari dans la culture du géranium sur Grand-Coude. Elle vit désormais chez une de ses filles, la mère de Charles-Henri.

**Ruffin** fils aîné de Virginie a épousé une fille de Grand-Galet, la sœur du père de Charles-Henri Aujourd'hui à la retraite, il a travaillé comme colon et agriculteur. Ils n'ont pas eu d'enfant et ont adopté une fille.

**Charles-Henri**, fils aîné d'une fratrie de 6 enfants, a quitté le domicile familial à 20 ans pour se marier avec une fille originaire de Grand-Galet, elle-même aînée de deux filles. Actuellement, il s'occupe de terrain agricole avec son père, sans être officiellement déclaré comme agriculteur.

Il faut noter qu'il y a eu dans ces deux familles 3 mariages.



Voir la correspondance des signes dans l'étude sur la parenté.

## FAMILLE II

**Onésime** est l'avant-dernier d'une famille de 6 enfants. Bien qu'ayant eu deux unions, il ne s'est jamais marié. De la première, il a eu une fille qui habite avec sa mère sur Saint-Joseph, de sa deuxième conjointe originaire de Sainte-Rose qui avait déjà un enfant, il a eu une fille. Alors qu'il avait 8 ans, son père est mort à Grand-Coude dans l'explosion d'un

alambic. Il est aujourd'hui sans emploi, et en conflit avec toute sa famille, ce qui l'emmène à vouloir déménager pour fuir les conflits permanents existant entre son foyer et sa famille.

### FAMILLE III

**Marie-Michelle** est née à Cap-Blanc d'une famille de 11 enfants, elle et sa jumelle sont 9<sup>e</sup>. Son époux actuellement handicapé est le 6<sup>e</sup> de sa fratrie. Ils ont eu trois filles et ont la tutelle d'un garçon de 11 ans. Fille d'agriculteurs, elle a épousé un agriculteur de Grand-Galet.<sup>143</sup>

#### 6.2. Ravine Ango.

| Famille I  | Famille II  | Famille III  |
|--|---|--|
| <p><b>Sylvestre</b> est l'époux de <b>Marie-Marthe</b>. Ils ont eu 9 enfants. Sylvestre est né à Saint-Pierre mais a grandi à Saint-Philippe.</p> <p><b>Marie-Marthe</b> est née à Ravine-Ango et a toujours vécu dans cette localité.</p> | <p><b>Edouard</b> est le père d'<b>Isabelle</b>, un de ses 6 enfants. Il est né à Ravine-Ango et y a grandi, tout comme sa fille.</p> | <p><b>Léopoldine</b> est une personne les plus vieilles de Ravine-Ango. Elle est la tante de Marie-Marthe.</p> |

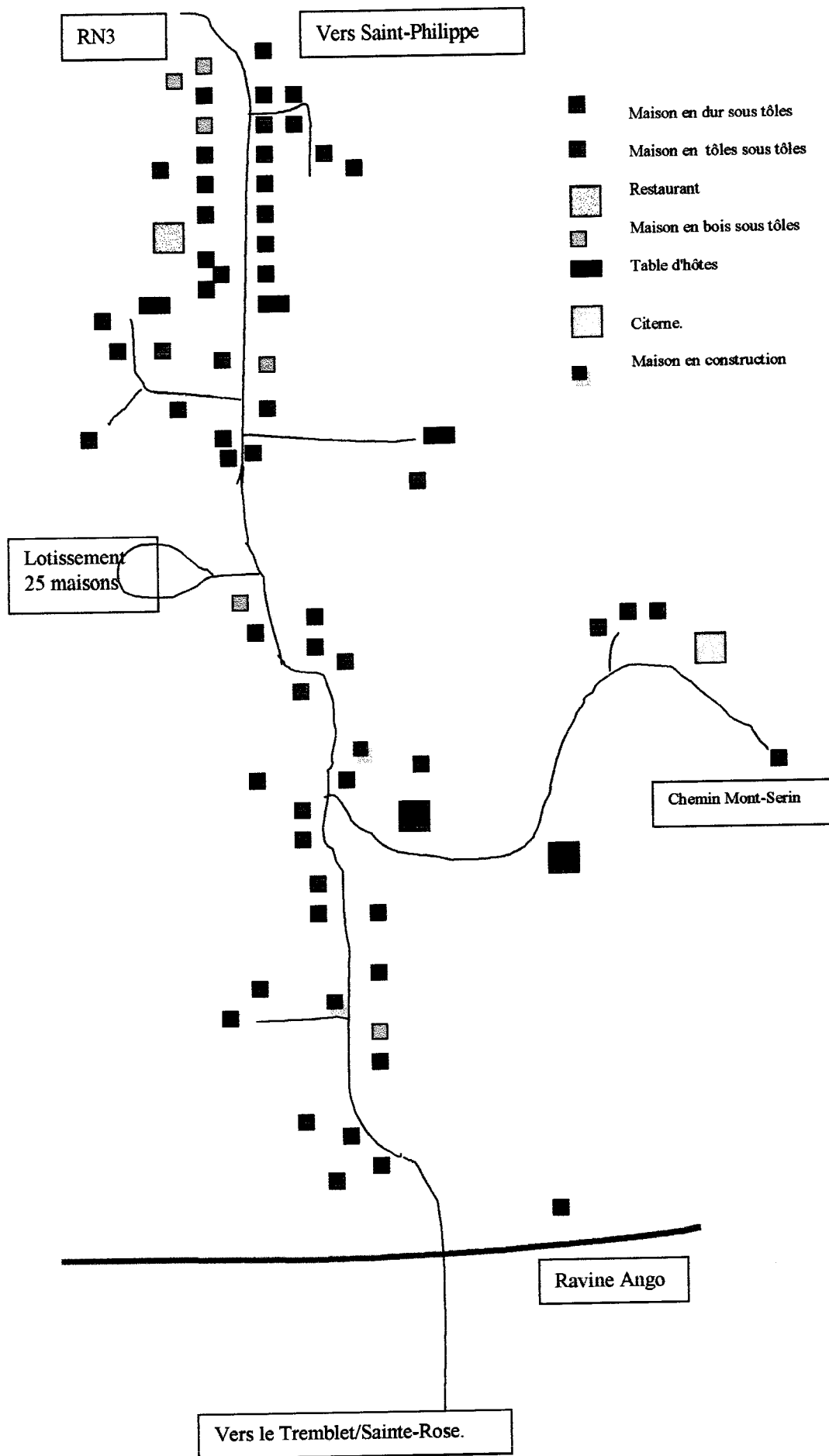
### FAMILLE I.

**Sylvestre** né à Saint-Pierre, est le cadet d'une fratrie de 2 garçons. Il a grandi à Ravine Ango, où il a épousé Marie-Marthe. Ils ont eu 9 enfants. Actuellement à la retraite, Sylvestre habite toujours à Ravine Ango avec sa femme, Marie-Marthe.

**Marie-Marthe** est d'une famille nombreuse. En effet, elle est la troisième d'une famille de dix. Elle est née à Ravine-Ango et y a toujours vécu. Elle a eu 9 enfants dont 2 sont décédés. Leurs enfants sont installés en majorité près de Saint-Philippe.

<sup>143</sup> Une étude plus détaillée de la parenté de sa famille se trouve en annexe.

F.18. Plan approximatif de Ravine Ango.



La mère de Marie-Marthe et sa tante ont épousé deux frères montrant ainsi un exemple de relation matrimoniale que nous avons déjà rencontré à Grand-Galet.

## **FAMILLE II.**

**Edouard** est né à Ravine Ango, il y a 64 ans. Son père et sa mère étaient originaires de Ravine Ango. Il s'est marié également avec une femme de Ravine Ango. La mère de sa femme était d'origine indienne. Ils ont eu 6 enfants, 3 filles et 3 garçons. Un de leurs fils est décédé accidentellement, il y a une dizaine d'année.

**Isabelle** est la fille d'Edouard. Agée de 30 ans, elle a épousé un homme originaire de Saint-Philippe avec qui elle a eu un petit garçon. Son mari tenant un restaurant, Isabelle aide ce dernier au niveau du service de salle et de la comptabilité.

## **FAMILLE III.**

**Léopoldine** est la plus âgée des personnes que nous avons rencontrées à Ravine-Ango. Elle est d'ailleurs considérée par les autres personnes interrogées comme la doyenne de Ravine-Ango. Veuve depuis plusieurs années, elle dort chez sa nièce, mais passe sa journée avec celle-ci dans sa maison. Elle est la tante de Marie-Marthe.

**Analyse  
et  
Résultat**

## 1. Etude des migrations des familles à l'origine de Petits-Blancs.

Après avoir présenté les Petits-Blancs, tant au point de vue historique, qu'au point de vue des représentations qui leurs sont attachées, nous allons tenter, d'étudier leur migration à travers la Réunion. En effet, en établissant dans un premier temps la généalogie de 2 familles habitant à et originaires de Grand-Galet, j'ai pu mettre en avant plusieurs points.

- Leurs ascendants remontent aux premiers colons de l'île.
- Le nombre d'échanges conjugaux entre familles est important aujourd'hui, mais l'a également été par le passé, ce qui explique que l'on retrouve les mêmes personnes avec des positions différentes. Ces 2 études touchent 8 patronymes.
- Les premiers arrivants venaient non seulement de plusieurs régions de métropole, mais également de nombreux pays européens ou colonies européennes.

Mon but n'étant pas de dresser la généalogie complète de ces familles, je me suis cantonné à l'étude de la cellule familiale des descendants en ligne directe, sans l'élargir aux fratries.

Plusieurs constatations ont pu être effectuées.

- 1) La migration de Saint-Paul à Grand-Galet couvre toute la Réunion.
- 2) Si les arrivées à l'île Bourbon ne se sont pas effectuées en même temps, les arrivées à Grand-Galet sont relativement proches.
- 3) Les familles sont relativement nombreuses tout au long des décennies.

### 1.1. Les migrations par familles.

#### 1.1.1. Grondin.

Grondin Etienne est arrivé à l'île Bourbon en Mai 1676, après un séjour à Madagascar où il se maria. Il ne semble avoir eu qu'un fils, François, né à Madagascar, mais décédé à Sainte-Suzanne. Cependant entre leur arrivé et le décès de ce dernier, François eut 14 enfants dont les actes de naissance et de décès nous permettent de voir non seulement leur installation, mais également leurs déplacements.



Arrivé à l'origine à Saint-Paul, cette famille est ensuite partie sur Saint-Denis entre un an et demi et 2 ans après son arrivée, pour y rester au moins 25 ans.

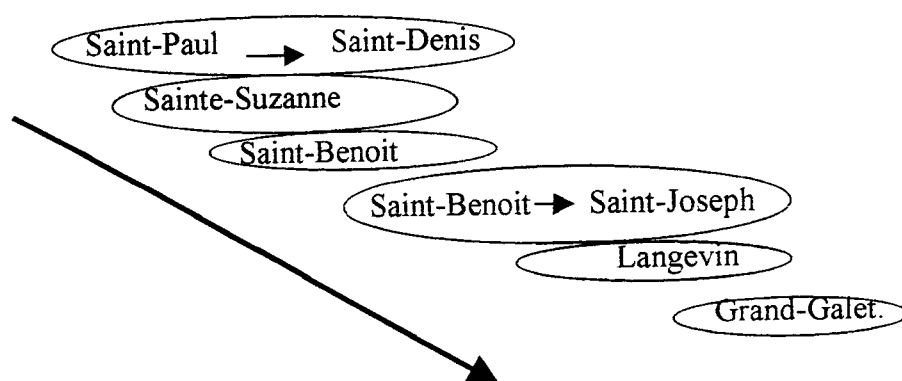
Les enfants de cette première génération qui sont presque tous nés à Saint-Denis, ont commencé à s'installer dans toute l'île, en privilégiant cependant l'Est. Était-ce pour rester à proximité du père qui est décédé à Sainte-Suzanne vingt ans après la naissance de la dernière de ses enfants ? Sur les quatorze enfants, dix sont décédés dans l'Est.

À la deuxième génération, les mêmes tendances semblent se confirmer, à savoir un même lieu de naissance puisque les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et dernier enfant sont de Sainte-Suzanne (les autres ont un lieu de naissance inconnu). Concernant le lieu de décès des enfants, la tendance orientale de l'île demeure, mais moins forte (4 sur 7). Leur père Jacques mourra à Saint-André 3 ans après la naissance de son dernier enfant.

À la troisième génération, pendant 26 ans, Étienne restera à Saint-Benoît avant d'aller s'installer semble-t-il à Saint-Louis où il mourra. Ses enfants par contre resteront dans l'Est ou iront également dans le Sud.

À la quatrième génération, Édouard qui est né à Saint-Benoît, ira s'installer à Saint-Joseph au début du 19<sup>e</sup> siècle entre 1802 et 1805 pour le quitter et aller ensuite sur Saint-Philippe où il mourra en 1840. C'est à partir de cette génération que cette famille s'installera sur Saint-Joseph de façon à entrer dans la ravine de Langevin pour monter à Grand-Galet, où la première naissance d'un Grondin remonte à 1845 pour cette généalogie.

Schématiquement nous pouvons représenter ces déplacements ainsi :



En dehors de ces déplacements que l'on peut qualifier de *lignée directe*, il y a également les déplacements de la fratrie établis à partir de leur acte de décès.

**Tab. XIV. Déplacements de la filiation Grondin de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> génération.**

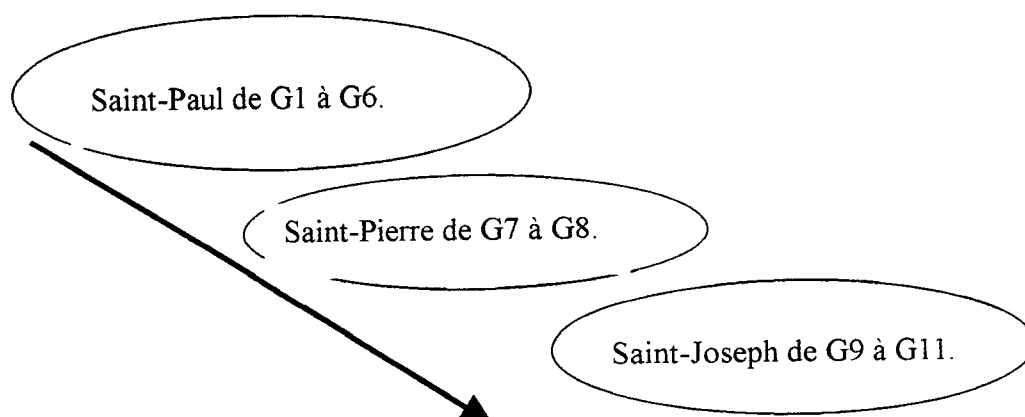
|              |  |
|--------------|--|
| Génération 3 | Saint-Louis, Sainte-Suzanne, Sainte-Rose, Saint-André, Saint-Denis, Saint-Benoit |
| Génération 4 | Saint-André, Saint-Louis, Saint-Denis, Saint-Benoit                              |
| Génération 5 | Saint-Philippe, Saint-Joseph, Saint-Benoit, Saint-Louis, Saint-André             |
| Génération 6 | Saint-Philippe, Saint-Joseph   |

Ainsi la filiation Grondin est passé par le Nord, l'Est avant d'arriver dans le Sud à Saint-Joseph et Grand-Galet.

#### 1.1.2. Hoareau

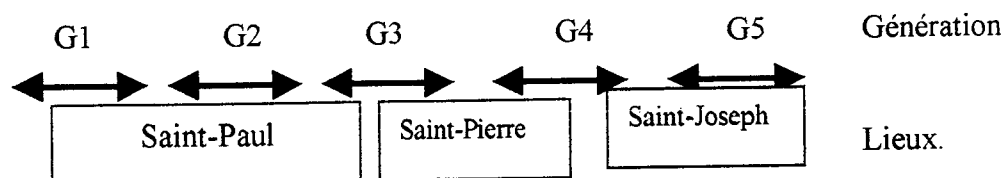
Comme toutes les familles que nous verrons, celle-ci s'est en premier installée à Saint-Paul, confirmant le fait que cette commune fut le lieu de départ de la colonisation de l'île. Ce n'est qu'à la sixième génération que les Hoareau (qui a l'origine s'écrivait Hoarau) quittèrent Saint-Paul pour venir directement à Saint-Pierre. Auparavant, il semblerait qu'il y ait eu des tentatives de migration vers cette ville car le douzième enfant de la quatrième génération (Henry) est né à Saint-Pierre le 2.2.1729 et y est mort presque deux ans plus tard, le 28.10.1730. Il semblerait qu'à la huitième génération, Marie Joseph Vincent de Paul ait déménagé sur Saint-Joseph, car non seulement son enfant Paul Jérôme y est né le 30.9.1851, mais lui-même y est décédé le 3.6.1862. A partir de cette période, les Hoareau restèrent sur Saint-Joseph en s'installant à la Plaine des Grègues, puis Langevin, et enfin à Grand-Galet au début du siècle.

Contrairement aux Grondin, les Hoareau ont eu une migration moins épisodique, en 3 lieux.



## 1.1.3. Lebon

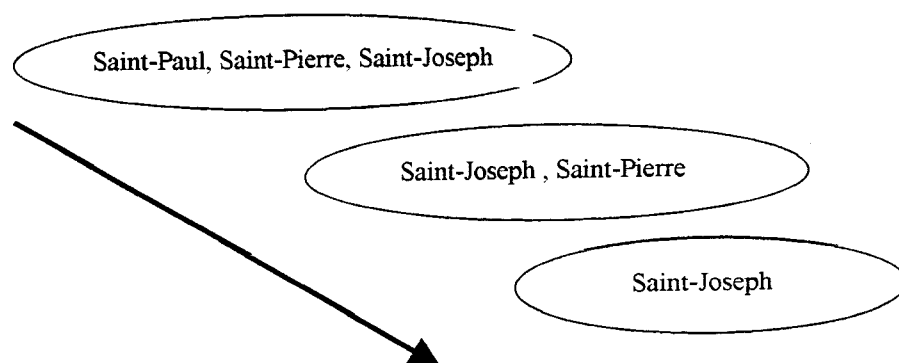
La famille Lebon semble avoir suivi le même déplacement que la famille Hoareau. Après une période sur Saint-Paul, elle est venue s'installer sur Saint-Pierre, puis Saint-Joseph. Cependant ces mouvements migratoires ont été plus rapides que pour la famille précédente. Dès la troisième génération nous voyons déjà une implantation sur Saint-Pierre, et à la quatrième génération, nous observons des naissances sur Saint-Joseph, et à la sixième sur Grand-Galet.



Lors de deux générations successives, G3 et G4, cette famille a changé de lieux de vie.

## 1.1.4. K'Bidy

Arrivé vers 1731, Jean-Louis K'bidy épousa en 1748 une esclave affranchie à Saint-Paul, soit 17 ans après son arrivée. Cependant sa mère, Madeleine Lagadée est également morte à Saint-Paul le 1.1.1732. Nous pouvons donc supposer qu'il ait résidé sur cette commune pendant les deux premières années de sa vie bourbonnaise. Vingt ans après son mariage, son premier enfant naquit à Saint-Pierre, le second à Saint-Joseph, et les deux derniers à Saint-Pierre. Sa cadette, Marie eut des enfants naturelles à Saint-Joseph et Saint-Pierre. Ainsi donc, à la troisième génération cette famille est sur Saint-Joseph. Par contre, il faut préciser que tous les décès connus de la première à la quatrième génération sont déclarés à Saint-Joseph. Ce n'est qu'à la sixième génération qu'il y eut une naissance à Grand-Galet.

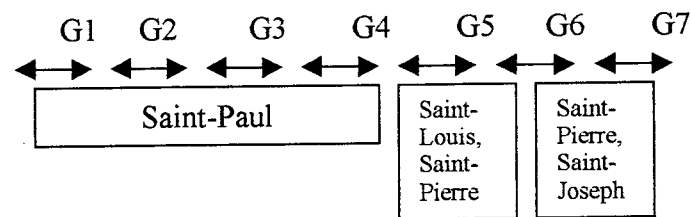


## 1.1.5. Morel

Cette famille fut également assez rapide au niveau de son installation sur Saint-Joseph. Si la seconde génération est entièrement née à Saint-Paul, la troisième est entièrement née à Saint-Louis. La quatrième se partage entre Saint-Pierre et Saint-Joseph, et la première génération à naître à Grand-Galet est la sixième.

## 1.1.6. Mussard

La famille Mussard rappelle par sa migration la famille Hoareau.



Après cinq générations à Saint-Paul, cette famille fut quelques années sur Saint-Louis avant de partir sur Saint-Pierre pendant 2 générations, puis Saint-Joseph, pour s'installer à Grand-Galet à la huitième génération.

## 1.1.7. Vienne

Dès la quatrième génération, cette famille est à Saint-Joseph. A la troisième, ils naissent tous sauf l'aîné à Saint-Pierre (ce dernier naquit à Saint-Benoit, accident ou installation momentanée ?). Enfin, à la sixième génération ils furent sur Grand-Galet.

## 1.1.8. Rivière

De la première génération à la troisième, cette famille fut sur Saint-Paul. Lors de la quatrième génération, après une installation sur Saint-Louis, elle partit sur Saint-Pierre. A la génération suivante soit la cinquième, après un moment sur Saint-Pierre, les Rivière allèrent à Saint-Joseph.

### 1.1.9. Ducheman

Ce dernier exemple de famille présente la particularité d'avoir quitté la côte lors de ses migrations. En effet, après avoir été sur Saint-Denis en arrivant, elle a ensuite migré sur Sainte-Suzanne, puis Saint-André. A la troisième et quatrième génération, ils sont sur Saint-Benoit. Après ils sont installés à Saint-Philippe. C'est à la génération suivante, la sixième, qu'ils sont sur la Plaine des Palmistes, et qu'ils y resteront jusqu'à la huitième où ils viendront sur Grand-Galet.

Mon but n'était pas d'analyser toutes les migrations de toutes les familles ayant un lien avec Grand-Galet, mais de montrer la diversité des courants existants. A partir de ces exemples, nous pouvons déjà dire qu'il n'y a pas de migrations typiques des personnes à l'origine de l'installation de Grand-Galet. Si certaines familles sont venues s'installer rapidement sur Saint-Joseph, d'autres ont parcouru l'île plus lentement. Si certaines sont passées directement de Saint-Paul à Saint-Pierre, d'autres sont passées par le Nord, l'Est, voir même pour la famille Ducheman, par le Nord, l'Est, le Sud, l'intérieur de l'Est, puis le Sud. De plus, l'idée reçue que les hauts et le sud sauvage se soient peuplés des dernières personnes arrivées dans l'île, est infirmée par ces exemples. Les raisons de l'installation de ces personnes dans ce lieu semblent être ailleurs.

## 1.2. Les raisons de migration.

Comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, les habitants de Grand-Galet sont passés par les différentes régions de la Réunion avant de venir dans le Sud. Cependant nous ne savons pourquoi ils ont changé de régions. A partir de l'analyse plus détaillée des mêmes généalogies, nous allons tenter de répondre à cette question.

### 1.2.1. Les épidémies.

C'est à partir du vingtième siècle que les épidémies ont pu être réellement contrôlées et éradiquées. Jusqu'en 1946, il y avait des cas de paludisme endémiques à la Réunion.

Si l'île Bourbon à l'origine a pu présenter un caractère sain qui faisait dire d'elle des merveilles au niveau sanitaire, l'arrivée de bateaux avec maladies et parasites ont changé ce fait. Ainsi en ce qui concerne les épidémies les plus importantes qu'a pu connaître l'île au cours de la période de la Compagnie des Indes, il y a :

- La variole en 1729, 1751-1752, 1756-58, 1789-1792, 1829, 1851-1852, 1859, 1867, 1889, 1893.
- Le choléra en 1815, 1820-1821, 1850-1851, 1854, 1856, 1859.
- La petite vérole en 1758, 1792.
- Le typhus en 1865.
- La peste en 1828, 1864, 1892, 1899, 1900-1901.

Si ces épidémies furent marquées dans le temps, le paludisme et la lèpre s'installèrent de façon endémique, la première à partir de 1868 et la seconde à partir de 1730.<sup>144</sup>

Elles eurent les mêmes conséquences sur la population de l'île que sur la population de la métropole, c'est à dire une peur faisant parfois place à la panique. Ainsi dans le cas du choléra en 1820, il fallut mettre un cordon sanitaire autour de Saint-Denis afin d'éviter la propagation du mal due à la fuite des habitants vers les autres régions de l'île.

Si maintenant nous regardons de plus près les dates d'épidémies et de décès dans les différentes généalogies, nous remarquons qu'il y a 26 morts entre le 25 avril et le 26 octobre 1729, que ces derniers sont en majorité situés sur Saint-Paul. Ce nombre important de décès est dû à l'épidémie de variole qui frappa l'île Bourbon en 1729. Cependant nous ne pouvons en aucune façon trouver de corrélation précise entre les épidémies et leur foyer d'infection et les dates de migration d'une ville vers une autre.

---

<sup>144</sup> La Réunion, p.66.

Tab. XV. Période de migration des lignées entre les villes au cours d'une même génération.

| Nom     | Lieu de départ | Lieu d'arrivée | période   |
|---------|----------------|----------------|-----------|
| Grondin | Saint-Benoit   | Saint-Joseph   | 1802-1805 |
| K'Bidy  | Saint-Pierre   | Saint-Joseph   | 1768-1810 |
| Lebon   | Saint-Paul     | Saint-Pierre   | 1746-1748 |
| Lebon   | Saint-Pierre   | Saint-Joseph   | 1790-1792 |
| Morel   | Saint-Pierre   | Saint-Joseph   | 1788-1790 |
| Mussard | Saint-Pierre   | Saint-Joseph   | 1804-1808 |
| Rivière | Saint-Louis    | Saint-Pierre   | 1741-1743 |
| Vienne  | Saint-Pierre   | Saint-Joseph   | 1788-1790 |

### 1.2.2. Les raisons climatologiques et géographiques

Il ne semble pas non plus y avoir de lien entre les cyclones ayant ravagés l'île et les dates de migration de ces familles. De plus, nous pouvons mettre en avant que ces raisons n'ont pas joué un rôle décisif. En effet, les travaux de P. EVE (1992) ont pu démontrer la peur que représentait le volcan symbole d'enfer, autant pour les esclaves que les hommes libres. Le volcan est le domaine du diable où se trouvent toutes les âmes damnées<sup>145</sup>. Or, Grand-Galet se trouve juste en dessous du secteur du volcan. Si la peur de celui-ci était primordiale, il est évident que ce lieu et surtout Cap-Blanc qui est encore plus proche, n'aurait pas été colonisé.

Ainsi donc, les raisons des migrations seraient autres.

### 1.2.3. Les raisons économiques.

Comme il l'a déjà été évoqué dans le chapitre sur les Petits-Blancs, l'île Bourbon appliquait la loi coutumière de Paris en cas de succession. Cette loi instaurait non seulement un partage équitable entre chaque enfant, mais également une vente aux enchères des portions trop

<sup>145</sup> L'île a Peur, p. 385.

petites, les revenus de la vente étaient alors partagés.<sup>146</sup> Cela a ainsi accentué l'écart entre colons riches et colons pauvres. Si les premiers ont pu au fil de leur fortune agrandir leur terre afin de transmettre un bien conséquent à leurs enfants, il n'en a pas été de même pour les petits colons qui au fil des générations se sont retrouvés avec une superficie ne leur permettant pas de subvenir à leurs besoins. Même s'il est difficile d'avoir des renseignements précis sur toutes les possessions des différentes générations, nous pouvons à partir des Mémoires de Boucher (1989) et les compléments du Père Barrassin, savoir que :

Etienne Hoarau possédait en 1709 *“une pièce de terre à la montagne où l'on cultive du blé, du mil<sup>147</sup>, des bananes et légumes ; une autre pièce de terre à la montagne où l'on cultive du mil ; un autre morceau de terre proche l'Étang, où l'on cultive du riz, des cannes, des bananes et légumes”*. Sa récolte pour 1709 aurait été : 800 livres de blé, 1200 livres de riz, 2000 livres de mil, divers légumes.<sup>148</sup> Cependant ces chiffres comprennent ceux de son fils.

Au niveau du recensement de 1845, sur la commune de Saint-Joseph, nous pouvons constater que Pierre Léonard Mussard possède une habitation<sup>149</sup> de 15 mètres de largeur qui va au sommet des montagnes, et une autre de 20 mètres de largeur sur 40 de hauteur, soit 800 m<sup>2</sup> pour la seconde, l'estimation de la première étant difficile.

Grondin Henri Mezin, possède deux habitations entre la rivière des Remparts et la rivière Langevin, c'est-à-dire actuellement la partie de la commune où se situe, les Jacques, Bois Noirs, le centre ville. La première fait 53,59 mètres de largeur sur 141 mètres de hauteur, et la seconde 53,59 mètres de largeur sur 243 mètres de hauteur, soit 7 556 mètres carrés et 13 022 mètres carrés. Hors à cette date, Henri Mezin, a déjà cinq enfants, ce qui fait un part d'héritage de 4115 mètres carrés par enfant. Cette superficie est très insuffisante pour subvenir aux besoins d'une famille..

<sup>146</sup> La Réunion, p.19.

<sup>147</sup> En fait du maïs.

<sup>148</sup> Opus citée, p. 208.

<sup>149</sup> C'est-à-dire un terrain d'exploitation agricole.



Pour la famille Vienne, nous voyons qu'au recensement de 1819 et 1834, Jacques Montchéry, possède des terres de 5 gaulettes<sup>150</sup> de large, et de 100 de hauteur entre Basse Vallée et Bras Panon, soit 11 868.19 m<sup>2</sup>.

Son père Robert possède au recensement de 1834 la même superficie au même lieu.

Jacques Montchéry aura au moins 6 enfants, ce qui représentera une superficie de 1978 m<sup>2</sup> par enfant.

En 1845, Jacques Montchéry possède toujours le même terrain. Tandis que son fils Charles possède une habitation entre Grègues et Rempart de 194 mètres de largeur et 38,9 mètres de hauteur soit 7546.6 m<sup>2</sup>. Ces deux lieux sont non seulement distincts, mais les terres du fils, ne semblent jamais avoir appartenu au père. Peut-être l'a-t-il acheté entre temps ou le fils a-t-il pu l'acquérir de son propre chef. Si cela était possible dans les régions comme Saint-Joseph, du fait de la création tardive de la commune et des concessions, cela a dû être impossible dans les autres régions où les terres avaient été concédées beaucoup plus tôt.

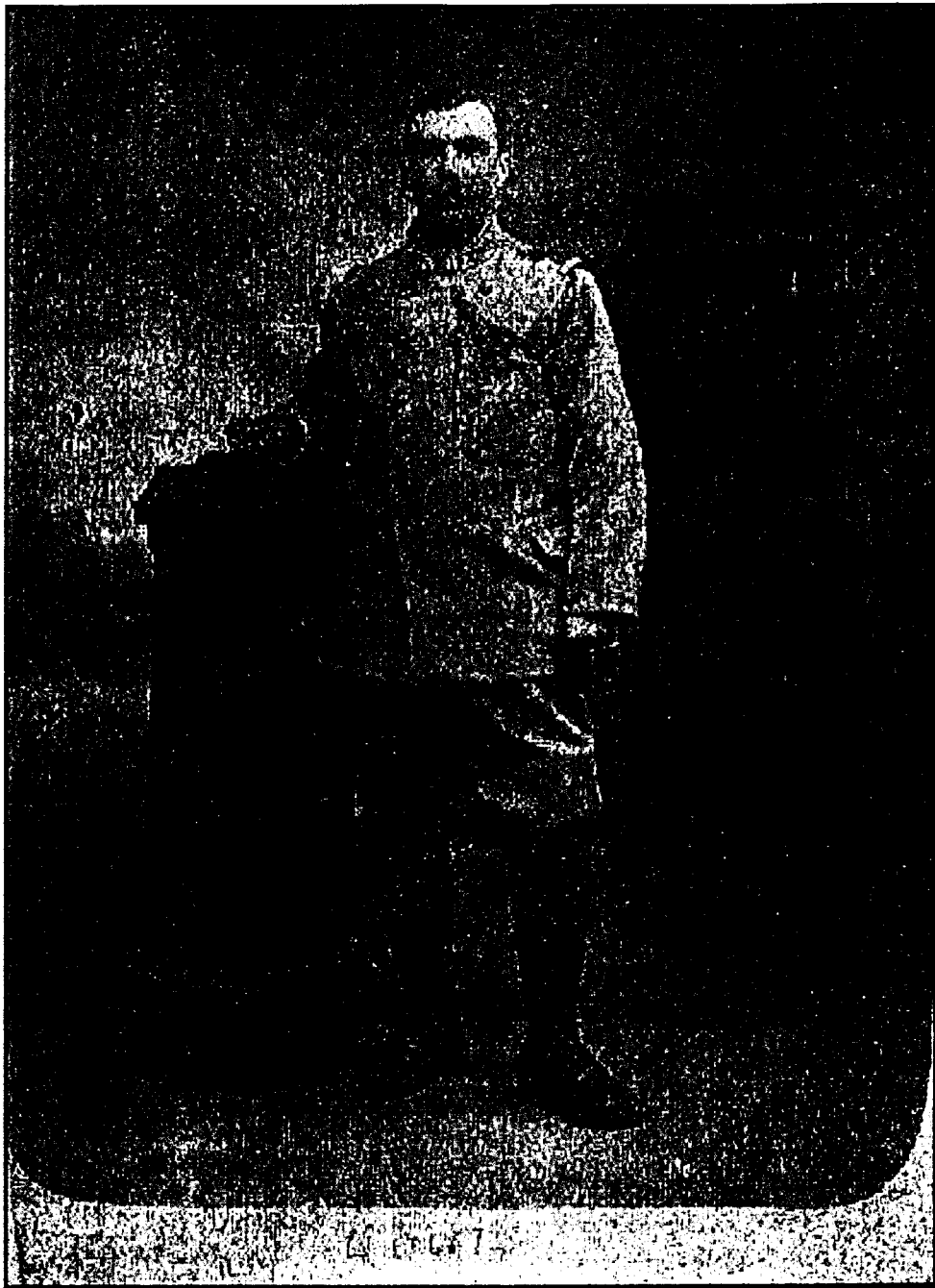
Peut-être est-ce pour cette raison, que les familles se sont installées sur Saint-Joseph et par la suite sur Grand-Galet, afin d'avoir une superficie de terre suffisante à leur besoin. Cependant pour répondre avec exactitude à ces suppositions, il aurait fallu avoir des témoignages datant de cette époque, où réaliser une étude plus importante sur la transmission du patrimoine au fil des générations, pour une part plus importante de la population et sur une longue période. Cependant si les actes notariaux sont relativement aisés à obtenir pour les riches propriétaires, pour les petits colons, cela reste problématique.

---

<sup>150</sup> Une gaulette fait 4,872 m.

Fig. 19. Un habitant de Grand-Galet lors de la guerre de 1914-1918.

Monsieur K'Bidy Louis.



## 1.3. Patrilocalité ?

Quel est le lien entre la résidence du père et la résidence des enfants à l'âge adulte ? Au fil des générations, y a-t-il un lien entre le lieu de décès du père et celui de ses enfants ?

Tab. XVI. Tableau des lieux de décès du père et des enfants

| Nom et génération du père | Lieu de décès du père | Lieu de décès des enfants   |
|---------------------------|-----------------------|---|
| Grondin G2                | Sainte-Suzanne        | Saint-Louis (1), Sainte-Suzanne (7), Sainte-Rose (1), Saint-André (1), Saint-Denis (2), Saint-Benoit (1), inconnu (1) |
| Grondin G3                | Saint-André           | Saint-André (3), Saint-Louis (1), Saint-Benoit (1) Inconnu (1)  |
| Grondin G4                | Saint-Louis           | Saint-Philippe (3), Saint-Joseph (4), Saint-Benoit (3), Saint-Louis (1), Saint-André (1), inconnu (1)                 |
| Hoarau G1                 | Saint-Paul            | Saint-Paul (3), Pondichéry (1), inconnu (1)   |
| Hoarau G2                 | Saint-Paul            | Saint-Pierre (5), Saint-Denis (1), Saint-Paul (12), inconnu (4)   |
| Hoarau G3                 | Saint-Pierre          | Saint-Louis (3), Saint-Pierre (5), Saint-Joseph (1), Saint-Paul (2), inconnu (2)                                      |
| Hoarau G5                 | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (7), Saint-Joseph (2), Saint-Louis (4) inconnu (3)   |
| Lebon G1                  | Saint-Paul            | Saint-Pierre (2) Saint-Paul (3)   |
| Lebon G2                  | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (6), Saint-Joseph (5) inconnu (1)  |
| Lebon G                   | Saint-Joseph          | Saint-Joseph (7), inconnu (4)   |
| Morel G1                  | Saint-Paul            | Saint-Paul (2), Saint-Denis (1) Saint-André (1), Saint-Louis (1), inconnu (1)   |
| Morel G2                  | Saint-Louis           | Saint-Joseph (1), Saint-Louis (5)   |

|            |              |  |
|------------|--------------|--|
| Morel G3   | Saint-Joseph | Saint-Joseph (6)inconnu (3)                                      |
| Mussard G1 | Saint-Paul   | Saint-Paul (3),  |
| Mussard G2 | Saint-Paul   | Saint-Paul (12), Saint-Pierre (2), Saint-Denis ( 1), inconnu (1) |
| Mussard G3 | Saint-Paul   | Saint-Paul (3), Saint-Denis (1), Saint-Pierre (2)                |
| Mussard G4 | Saint-Pierre | Saint-Louis (2), Saint-Joseph (2), Saint-Pierre (8), inconnu (2) |
| Mussard G5 | Saint-Joseph | Saint-Joseph (6), inconnu (7), Saint-Pierre (1)                  |
| Rivière G1 | Saint-Paul   | Saint-Paul (3), Saint-Benoit (1), Saint-Louis ( 2), inconnu (1)  |
| Rivière G2 | Saint-Louis  | Saint-Pierre (2), Saint-Louis ( 3), Saint-Paul ( 3)              |
| Rivière G3 | Saint-Pierre | Saint-Joseph (5), Saint-Pierre (7), inconnu ( 5)                 |
| Rivière G4 | Saint-Joseph | Saint-Joseph (8), inconnu (3)                                    |
| Vienne G2  | Saint-Pierre | Saint-Pierre (1), Saint-Joseph (3), inconnu ( 2)                 |

Cette relation peut a priori ne pas sembler justifiée. Cependant l'étude de la parenté mené à Grand-Galet dans le cadre de mon DEA a permis de mettre en avant une patrilocalité, donc une relation entre le père et le lieu de vie. S'il existe une relation entre le lieu de décès du père et celui de ses enfants, cela pourrait être du même ordre : la famille se regrouperait autour du père.

Si nous regardons pour la famille Grondin :

François est décédé à Sainte-Suzanne. Sur ses 14 enfants, 7 soit la moitié, sont également décédés à Sainte-Suzanne, les autres le sont à Saint-Denis (2), Sainte-Rose (1), Saint-André (1), Saint-Benoit (1) et Saint-Louis (1). Hormis celui qui est décédé à Saint-Louis, tous sont morts dans l'Est de l'île, dont une majorité proche de, ou à Sainte-Suzanne.

Pour la génération suivante il en est de même. Alors que Jacques est décédé à Saint-André, 3 de ses 6 enfants le sont également.

A la cinquième génération, cela n'est plus vrai puisque Etienne décède à Saint-Louis et ses enfants sont répartis entre Saint-Louis et Saint-André en passant par Saint-Philippe.

En regardant les villes majoritaires au niveau du tableau ci-dessus et en omettant les « inconnus », nous obtenons :

Tab. XVII. Comparaison entre le lieu de décès du père et le lieu de décès majoritaire des enfants.

| Nom et génération du père | Lieu de décès du père | Lieu de décès majoritaire des enfants |
|---------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| Grondin G2                | Sainte-Suzanne        | Sainte-Suzanne (7/14)                 |
| Grondin G3                | Saint-André           | Saint-André ( 3/7)                    |
| Grondin G4                | Saint-Louis           | Saint-Joseph (4/13)                   |
| Hoarau G1                 | Saint-Paul            | Saint-Paul (3/5)                      |
| Hoarau G2                 | Saint-Paul            | Saint-Paul ( 12/22)                   |
| Hoarau G3                 | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (5/13)                   |
| Hoarau G5                 | Saint-Pierre          | Saint-Pierre ( 7/16)                  |
| Lebon G1                  | Saint-Paul            | Saint-Paul ( 3/5)                     |
| Lebon G2                  | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (6/12)                   |
| Lebon G3                  | Saint-Joseph          | Saint-Joseph ( 7/12)                  |
| Morel G1                  | Saint-Paul            | Saint-Paul (2/6)                      |
| Morel G2                  | Saint-Louis           | Saint-Louis (5/6)                     |
| Morel G3                  | Saint-Joseph          | Saint-Joseph (6/9)                    |
| Mussard G1                | Saint-Paul            | Saint-Paul (3/3)                      |
| Mussard G2                | Saint-Paul            | Saint-Paul ( 12/16)                   |
| Mussard G3                | Saint-Paul            | Saint-Paul (3/6)                      |
| Mussard G4                | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (8/14)                   |
| Mussard G5                | Saint-Joseph          | Saint-Joseph ( 6/14)                  |
| Rivière G1                | Saint-Paul            | Saint-Paul (3/7)                      |
| Rivière G2                | Saint-Louis           | Saint-Louis ( 3/8), Saint-Paul ( 3/8) |
| Rivière G3                | Saint-Pierre          | Saint-Pierre (7/17)                   |
| Rivière G4                | Saint-Joseph          | Saint-Joseph (8/11)                   |
| Vienne G2                 | Saint-Pierre          | Saint-Joseph (3/6)                    |

151

<sup>151</sup> Compte tenu du manque de renseignements pour la famille K'Bidy, il est difficile de les prendre en compte.

Sur ces 23 situations, nous obtenons 21 fois un lieu de décès majoritaire des enfants en relation avec celui de leur père<sup>152</sup>. Nous pouvons donc dire qu'il existe une relation entre la résidence choisie par les enfants et celle de leur père. Cependant pour parler de patrilocalité, il faudrait que les garçons qui soient majoritaire dans cette relation. Or lorsque nous regardons les sexes des enfants nous ne pouvons mettre en avant une supériorité des garçons par rapport aux filles. Donc nous ne pouvons parler de patrilocalité. Il semblerait donc que cela soit plus une relation affective qui pousserait les enfants à rester près de leurs parents. Pour être plus complète, il faudrait que l'on puisse étudier ces relations sur un nombre de familles et de générations plus importantes.

Une étude rapide des familles de Ravine-Ango, permet de mettre en avant les mêmes résultats, qu'il s'agisse de la famille Turpin, Posé, Dalleau ou Boyer.

En conclusion, nous pouvons avancer à partir de l'étude de ces généalogies :

- les habitants originaires de Grand-Galet sont descendants des premiers colons de la Réunion,
- ces derniers ont semble-t-il migré à travers l'île pour des raisons économiques plus que d'autres raisons,
- il n'y a pas eu de trajet typique jusqu'à Saint-Joseph, mais une migration qui a couvert toute l'île,
- la patrilocalité que l'on retrouve actuellement sur Grand-Galet ne se retrouve pas au cours des générations précédentes,
- on observe cependant un lien qui semble affectif entre les parents et leurs enfants qui poussaient ces derniers à s'installer à proximité de leurs père et mère.

Comment expliquer cette patrilocalité existant à Grand-Galet, ainsi que ce fonctionnement de type clanique ? La réponse est-elle au niveau de l'origine géographique des premiers arrivants ?

---

<sup>152</sup> Même en tenant compte de l'épidémie de variole qui a fait 14 morts dont celui du père, chez les Hoareau de la 3<sup>e</sup> génération.

## 2. Origine des premiers ascendants.

En observant les lieux d'origine des personnes arrivées à la Réunion nous voyons d'abord 2 choses :

- 1)Elles viennent de plusieurs régions de métropole.
- 2)Elles viennent également de pays autres que la France métropolitaine.

Si nous nous attardons à la seconde observation, nous voyons que ces pays sont non seulement européens, mais également asiatiques, plus particulièrement l'Inde, l'Afrique, et Madagascar.

Au niveau des lieux précis non métropolitains que nous pouvons répertorier, nous avons :

**Tab. XVII. Localisation des origines des primo-arrivants.**

| Pays       | Villes ou région                      |
|------------|---------------------------------------|
| Madagascar | Fort-Dauphin, Matatane                |
| Indes      | Surates, Daman, Pondichéry, Vintendam |
| Allemagne  | Hambourg, Spire, Lunebourg            |
| Pays-Bas   | Amsterdam                             |
| Angleterre | Edimbourg, Les îles Jersey, Londres,  |
| Italie     | Rovino                                |

En plus de ces localisations, nous savons également que parmi les personnes qui venaient de l'Inde, certaines étaient indiennes et d'autres : *portugaises des Indes*.

### 2.1. Les Indiennes.

Il est difficile de savoir exactement qui étaient ces dernières car la migration des femmes du Portugal vers l'Inde était rare, et comme le dit L. Dermigny : "*L'empire portugais est un empire de la mixité. Une mixité que ne doivent masquer ni le risque de prendre pour d'authentiques Portugaises des Eurasiens, voire de purs indigènes auxquels du Mozambique au Japon, la christianisation a conféré avec le vêtement, le prénom et le patronyme d'emprunt, une fallacieuse identité.*"<sup>153</sup>

<sup>153</sup> Mouvements de populations dans l'océan indien. p.177.

Au niveau des régions d'origines de ces personnes nous avons les villes de Daman, Surates et Pondichéry qui sont facilement identifiables, si les deux premières sont situées sur la côte Nord-Ouest dans le golfe de Khambhat au sud du Goujerat, Pondichéry est sur la côte du Coromandel. Ces deux régions ont des ethnies distinctes. Il est surprenant de noter que la région du Nord-Ouest si elle semble être le lieu d'origine de De Rosaire Domingues, Pereires Monique, Vincente Félicie... a également été le point de départ des *zarab*. Ainsi cette région de l'Inde a été fortement influencée par l'islam. Cette influence a du avoir des répercussions sur le fonctionnement familial et social des femmes, qui se trouvent soumises à l'homme, leur père, et ensuite leur mari, ce qui a été vu précédemment. Cependant nous savons également que l'endogamie religieuse des musulmans entraîne des unions au sein de la communauté musulmane exclusivement. Ainsi ces indiennes venant de cette région ne devaient pas être musulmanes, mais hindoues converties probablement au catholicisme. Cela impliquait une soumission à l'homme tant sous la religion hindoue que catholique. En dehors de ce fait vis-à-vis de l'homme, la religion hindoue instaure un système de castes qui peut rappeler le système des clans. En effet, on ne peut se marier que dans sa caste ou une caste supérieure. Cependant les travaux de Dermigny et Toussaint (1972) ont pu mettre en avant non seulement l'importance des harems mais également des unions entre européens et indiennes. Nous pouvons penser comme Toussaint<sup>154</sup> que *"pour ces femmes le fait de franchir la mer représentait donc une véritable promotion, car elles passaient du statut d'esclaves à celui de maîtresses, statut bien plus enviable que celui des "pensionnaires" des harems orientaux, voués à une prison dorée."* Ainsi il est difficile de pouvoir établir avec exactitude l'origine des femmes venant de la côte nord-ouest de l'Inde. Nous ne pouvons que supposer qu'elles n'étaient pas de religion musulmane et devaient venir d'une région voisine de l'Inde avec un fonctionnement de castes.

---

<sup>154</sup> *ibid.* p. 260



*Les Antemoro étaient les plus islamisés des groupes humains du sud-est... La connaissance de l'écriture assura leur supériorité par rapport aux autres Malgaches.*"<sup>156</sup>

Ces écrits permettent de mettre en avant la considération élevée pour les femmes malgré un lignage patrilinéaire dominant.

Installé dans la ville d'Ivato, un roi était à la tête de cette société. *"Le roi d'Ivato était l'Andrianony par excellence, le grand juge et le grand sacrificateur (sombili) des Antemoro.*"<sup>157</sup>

De plus la société antaimoro ou antemoro, est divisée en *"trois pierres du foyer"*<sup>158</sup> les Anteony (groupe prépondérant de la noblesse), les Antalaotra (descendants des compagnons de voyage de Ramakararo)<sup>159</sup>, les Ampanabaka. Si ces trois groupes peuvent être considérés comme faisant partie de la même catégorie sociale, il n'en est pas de même pour les Antevolo, les Antevato, les Zanasirana.... Ces derniers qui n'étaient pas d'origine arabe, ont été rattachés aux Antemoro à la suite de conquêtes. Aussi sont-ils considérés comme inférieurs aux autres. Il est interdit en effet en fonction du clan "supérieur" auquel on appartient d'épouser un membre d'un clan inférieur (ou un étranger). La règle appliquée en cas de désobéissance est l'exclusion du tombeau familial, ce qui correspond à un anathème.

Ainsi, les Antevolo sont considérés comme des parias auxquels sont attachés des interdits d'ordre alimentaire et sexuel. Cette déchéance serait due à une relation zoophile avec un chien ou une chienne selon les versions. Doit-on voir une relation entre cette abomination et les insultes créoles touchant le chien ?<sup>160</sup>

Enfin en bas de l'échelle sociale se trouvent les esclaves *"notamment des descendants de Cafres que Ramakararo et Ralivoaziri avaient amenés avec eux d'Arabie ou d'ailleurs"*.<sup>161</sup>

### 2.2.2. Les Antandroy et les Antanosy.

Situés au sud, voire à l'extrême sud, les Antandroy ont également un fonctionnement clanique, comme a pu le montrer Heurtebize (1986) et avant lui Decary (1930) dont la carte des

<sup>156</sup> Ralaimihoatra, E., *Histoire de Madagascar*, Tananarive, 1965, p. 46.

<sup>157</sup> *Histoire de Madagascar*, p. 49.

<sup>158</sup> Ny razeana tsy mba maty, p.104

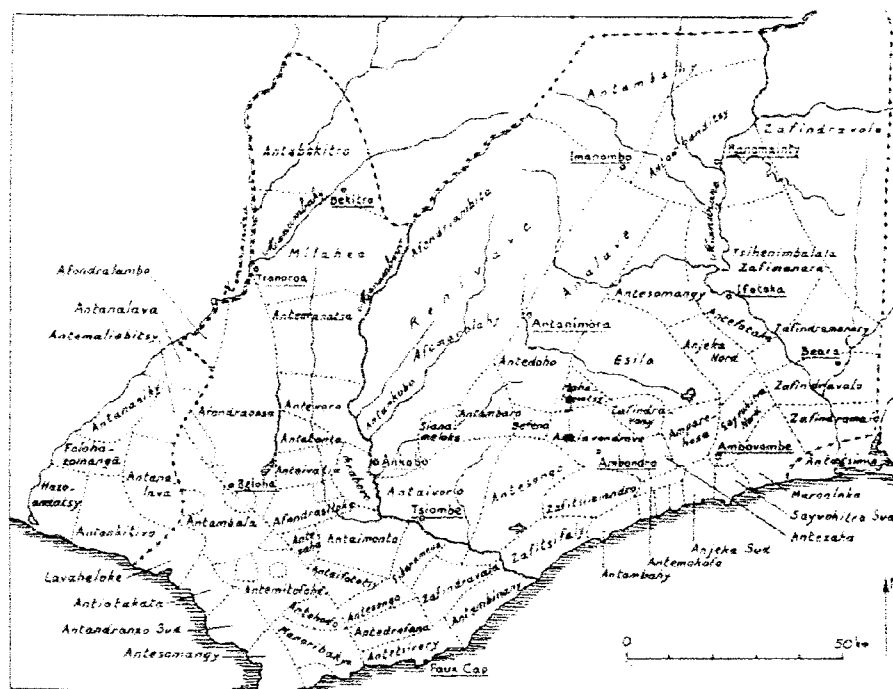
<sup>159</sup> *Ils étaient une caste d'intellectuels ( devins, magiciens, scribes, astrologues, etc.). Ils étaient aussi l'élite religieuse qui détenait le monopole de l'interprétation des Sorabe.* ( *Histoire de Madagascar*, p. 49.)

<sup>160</sup> Espès chyin, ou lé né aprè le chyin...

<sup>161</sup> *Histoire de Madagascar*, p. 49.

clans, même si elle est considérée comme fausse aujourd'hui du fait de l'évolution depuis les années de sa création n'en reste pas moins significative.

Fig. 21. La carte des clans avant 1930 d'après Decary (extrait de Heurtebize 1986).



A l'intérieur des clans, le système de parenté est reconnu tant au niveau du père que de la mère. Cependant la résidence est patrilocale et le groupement familial est patrilinéaire. Si la fille appartient au groupe de son père, les petites filles appartiendront au groupe de leur père.

Fort-Dauphin se trouve dans la région des Antanosy. Si leur fonctionnement social est proche de celui des Antandroy, en 1961, Solange Thierry écrivait encore " *plus d'un colon de cet établissement (Fort-Dauphin) tumultueux sut apprécier les charmes consolateurs d'une jeune Tanosy au teint sombre.*"<sup>162</sup> Peut être en a-t-il été de même eu 17<sup>e</sup> siècle ? Cette réflexion si elle paraît déplacée aujourd'hui, semble tout de même traduire une certaine liberté sexuelle.

<sup>162</sup> Thierry, S. (1961), p. 89

Ainsi les deux origines géographiques malgaches présentent des similitudes au niveau du fonctionnement social que l'on retrouve dans la majorité des régions de Madagascar.

- Un fonctionnement clanique
- Une filiation patrilinéaire
- Une relative reconnaissance de la femme.

Les Androy vivent dans une région désertique qui a longtemps marqué leur réputation. Pays de plantes à épines<sup>163</sup>, il a longtemps reçu des groupes humains venus se réfugier, entraînant une multitude de clans qui accentua la division du pays. *"Ces clans avaient du sang sakalava, masikoro, tanosy, betsileo et même merina semble-t-il"*<sup>164</sup>

De plus cet isolement et les conditions de vie entraînaient les habitants à une lutte pour la vie.

La société Tanosy était très cloisonnée, ce qui semble correspondre aux différentes vagues d'immigration. *"Flacourt distingue parmi les Tanosy les Tanosy blancs et les Noirs. Les Blancs comprenaient :*

- a) *Les roandriana, case princière issue des Zafiraminia.*
- b) *Les anakandriana, une branche des randria qui auraient dérogé par suite d'exogamie, et parmi lesquels se recrutèrent les ombiasy.*
- c) *Les onjatsy, descendants des marins qui ont accompagné les Zafiraminia dans leur émigration depuis Vohémar.*

*Les Noirs comprenaient les Voajiry, d'origine indienne, les Lohavohitra (chefs de village) les Olonotra (hommes libres) et les Ondevo (esclaves)."*<sup>165</sup>

Si le mariage avec une personne hors de son clan semble accepté chez les Antandroy et les Antanosy, cela n'est pas permis à l'intérieur de tous les clans Antemoro. Il est difficile avec les rares données historiques que nous avons concernant les femmes malgaches arrivées à l'île Bourbon de savoir exactement à quel clan elles appartenaient et donc quelles étaient les règles d'union les concernant. Cependant le fait qu'elles aient pu quitter Madagascar et se marier avec

<sup>163</sup> Les allaudia.

<sup>164</sup> *Histoire de Madagascar*, p. 51.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 59.

des chrétiens, peut laisser supposer une certaine liberté, à moins qu'elles aient été enlevées. Dans tous les cas, cela ne remet pas en cause le fonctionnement clanique qui est courant à travers Madagascar, au 18<sup>e</sup> siècle comme le confirme le "*Manuscrit de l'anonyme*".<sup>166</sup>

### 2. 3. Les pays européens.

Tout comme pour les différentes régions métropolitaines<sup>167</sup>, nous pouvons observer à travers l'Europe une absence de fonctionnement clanique (exception faite du Pays Basque et de l'Ecosse). Cependant les intérêts fonciers du monde agricole faisaient que les mariages étaient souvent endogames. Le principe de la dot, plus que l'isolement des paroisses entraînait ce fonctionnement.<sup>168</sup> Ces unions représentaient un renforcement de l'entraide nécessaire au monde paysan mais également un moyen d'échanger équitablement des terres entre familles.

En Europe, du fait de la religion catholique la filiation patrilinéaire est dominante. Les femmes sont soumises et dépendantes de l'homme. Si cela est le cas dans cette partie du globe, en Afrique et en Asie il n'en est pas exactement de même.

A partir de ces observations, nous pouvons mettre en avant que le fonctionnement clanique n'était pas présent dans toutes les régions d'où étaient issus les premiers arrivants. Cependant, la filiation patrilinéaire était un fait partagé, avec en fonction des lieux, une place plus ou moins importante accordée aux femmes.

Nous pouvons supposer que le mélange de ces représentations familiales ne s'est pas fait sans heurts. Comment plusieurs personnes expatriées partageant un espace clos, inconnu au départ peuvent-elle mettre en commun des fonctionnements différents ? La réponse serait peut-être du côté de cette nouveauté justement.

La situation de colonisation de l'île représente une position nouvelle pour tous, avec soit la fuite d'un pays, soit le départ contraint pour suivre un époux ou un maître, mais dans la majorité des cas, ces départs pouvaient représenter un espoir d'amélioration de leur vie antérieure.

<sup>166</sup> Ecrit vers 1850, ce manuscrit dont l'auteur est inconnu a la particularité de contenir des entretiens de personnes ayant vécu à Madagascar et parlant le malgache.

<sup>167</sup> Voir liste en annexe.

<sup>168</sup> Histoire de la famille, p. 81-82.

Ainsi, nous pouvons supposer que même si les hommes étaient considérés comme supérieurs de par leur force physique et l'importance de la tradition catholique, les femmes avaient une place à part entière compte tenu des difficultés liées à l'installation dans ce nouveau lieu où tout ou presque était à faire.

De plus, l'éducation des enfants au sein du foyer leur revenait, en plus de l'aide qu'elle pouvait apporter à leur époux, ce qui se retrouve dans les isolats comme Grand-Galet. La transmission des valeurs passe par la famille avant de passer par les pairs et la société. Même dans le cas de valeurs contraires à la société, ce sont les valeurs familiales qui dominent.<sup>169</sup>

De plus, la mémoire familiale permet un rattachement aux valeurs passées conscientes ou inconscientes, ce que l'analyse systémique appelle "*le mythe familial*", et que l'on peut relier à "*l'habitus*". Cette mémoire possède plusieurs attributs dont celui d'être hors du temps. "*Ce caractère est renforcé dans la famille au sein de laquelle règne une certaine fixité des rôles et où s'impose le caractère immuable de la structure de parenté.*"<sup>170</sup>

Les représentations de fonctionnement clanique, ont donc pu être transmises de façon inconsciente aux enfants par leur mère alors que la vie sociale ne correspondait pas à ce fonctionnement et a pu être réactivé dans certains milieux difficiles et sous certaines conditions le favorisant après de nombreuses années.

---

<sup>169</sup> Percheron, A., in La famille : l'état des savoirs.

<sup>170</sup> Muxel, in La famille : l'état des savoirs, p. 255.

**Analyse des récits,  
Etudes de cas.**

### Virginie.

Virginie est née à Grand-Galet, tout comme ses parents Pierre-Marcelie et Marie. Ces derniers travaillaient comme colons dans les champs de géranium de Grand-Coude. Pendant son enfance, elle est allée à l'école au village, mais a rapidement aidé ses parents dans le travail aux champs. A 18 ans Virginie s'est mariée avec un habitant de Grand-Galet, André Joseph Rosélithe, avec qui elle a eu 10 enfants, dont 3 sont décédés. Elle a continué à travailler dans les champs pour aider son mari tout comme elle le faisait pour ses parents.

A partir de la naissance de ses enfants, Virginie s'occupa de plus en plus de son foyer tout en continuant les travaux agricoles. La naissance de sa fille Christine, atteinte de surdit , entra na une prise en charge adapt e de cette derni re qui fut un probl me toute sa vie, car le seul  tablissement de l' le qui prenait en charge les sourds  tait   Sainte-Marie. Ses autres enfants, tout en allant   l' cole, ont beaucoup aid  tant au sein du foyer que dans les champs.

Il y a quelques ann es, alors qu'ils habitaient sur Langevin, son mari est d c d . Virginie a alors laiss  la maison qu'elle occupait   un de ses fils et est venue s'installer chez Lise-May une de ses filles.

Ag e aujourd'hui de 86 ans, elle habite toujours avec Christine, chez Lise-May   Grand-Galet, mais garde une petite maison   Grand-Galet, au cas o  l'entente avec sa fille ne serait plus pr sente au sein du foyer.

Virginie est une des deux doyennes du village, ce qui ne l'emp che pas d' tre tr s active et ne pas supporter de ne rien faire.

## 1. Analyse quantitative

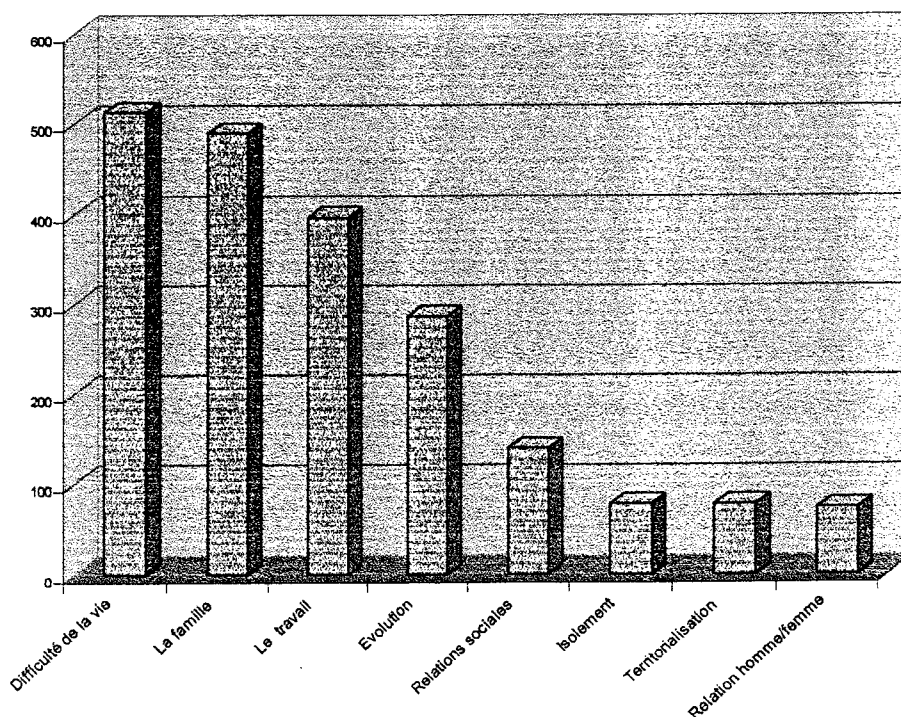
Tab. XVIII. Thèmes de Virginie.

| Thèmes               | Nombre de mots | pourcentage /récit |
|----------------------|----------------|--------------------|
| Difficulté de la vie | 512            | 24,68              |
| La famille           | 489            | 23,57              |
| Le travail           | 396            | 19,09              |
| Evolution            | 286            | 13,78              |
| Relations sociales   | 138            | 6,65               |
| Isolement            | 78             | 3,76               |
| Territorialisation   | 78             | 3,76               |
| Relation homme/femme | 73             | 3,51               |

Les thèmes les plus importants du récit de Virginie sont :

- Les difficultés de la vie.
- La famille.
- Le travail.

A eux seuls, ces trois thèmes couvrent 1397 mots, soit 67.35 % du récit total. Les autres thèmes sont moins développés, mais ont leur importance comme nous le verrons dans l'analyse qualitative.





## 2. L'analyse qualitative

### 2.1. Difficulté de la vie

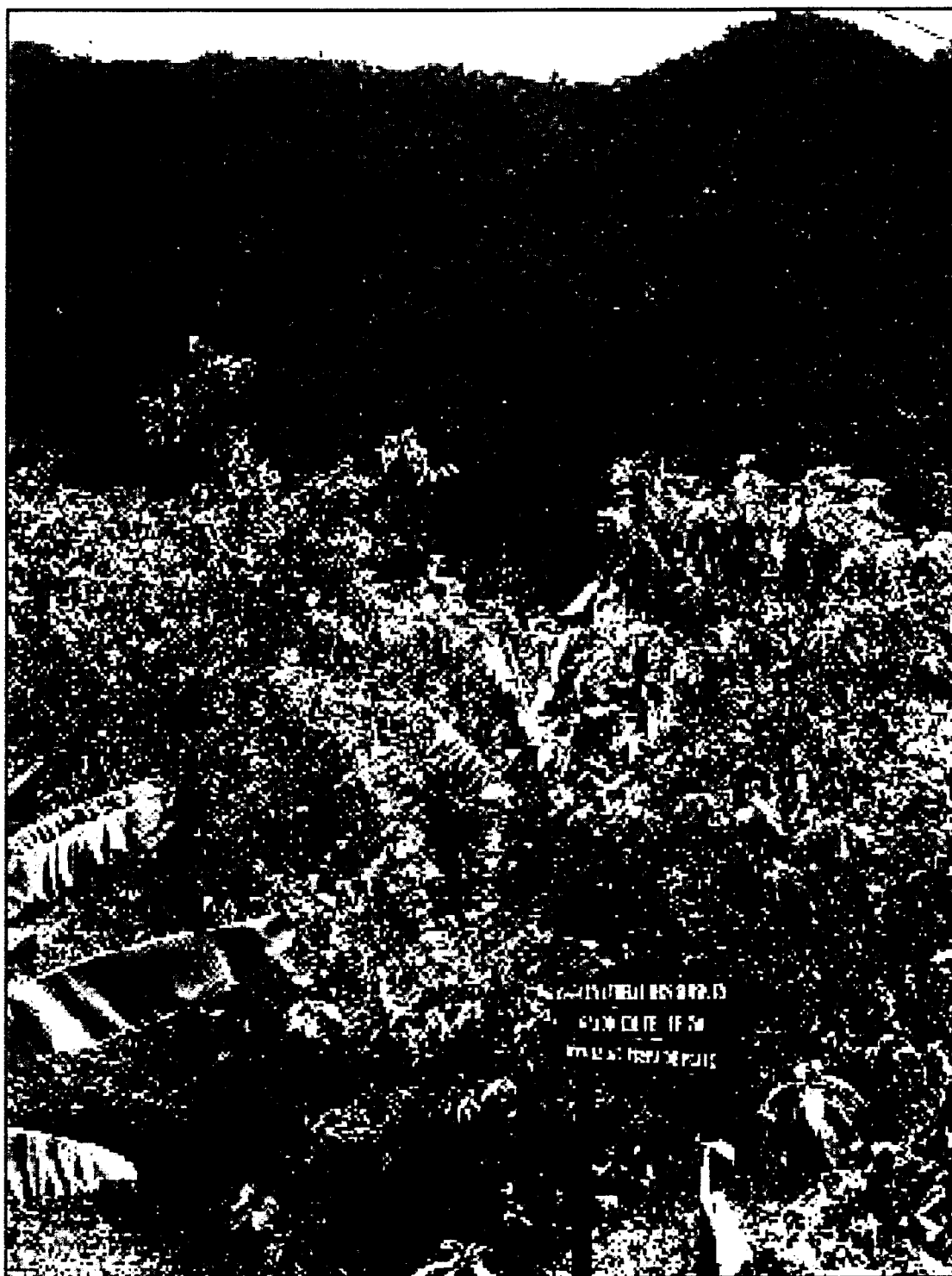
Le thème le plus important dans le récit de Virginie est "la difficulté de la vie" à Grand-Galet. Il revient au moins 11 fois au travers du récit. La dureté de la vie pour elle semble être surtout présente au niveau des conditions de travail. En effet, elle met en avant le fait que "*i falé monté tou sa pou allé travay*", "*i falé alé navé pwin d'ot mwayin*" (il fallait monter tout ça pour aller travailler, il fallait y aller, il n'y avait pas d'autre moyens). Aller travailler sur Grand-Coude, obligeait les personnes à escalader le rempart, ce qui était dur physiquement. De plus, à cause de son âge, son père, nous dit-elle devait rester sur son exploitation afin de ne pas perdre de temps.

En dehors des difficultés liées aux conditions de travail, elle parle également des conditions de vie générale à l'îlet, les maisons "*kouvèr an bardo é an fey*" (couvert en bardeau et en feuilles). Le terme qu'elle emploie pour qualifier ces maisons est révélateur de la misère qu'elle leur attribue : "*sété de payot, bokou navé ke de petit payot*". (c'était des paillotes, beaucoup n'avaient que de petites paillotes)

Même les jours de fête comme Noël étaient empreints d'une austérité due à la pauvreté du lieu. La différence avec le reste du temps se voyait dans le fait que l'on ne travaillait pas. Même dans le cas d'un mariage, l'isolement, mais également le manque de moyens faisait que le repas de la noce se déroulait de façon très simple chez les parents de la fille. "*i fezé in ti zangar, avèk fey, i mété tab avèk in twal desu, é vwala té, mèm ke lété pa bon té oblijé de fèr kom sa, na bokou navé mèm pwin, nou té pov, mé, té pa nou té le plus a la mizèr, navé bokou té plus a la mizèr ke nou ankòr.*" (On faisait un petit hangar avec des feuilles, on mettait une table avec une toile dessus, et bien voilà, même si ce n'était pas bien, on était obligé de faire comme ça, beaucoup n'avait même pas, on était pauvre, mais on était pas les plus miséreux, il y en avait beaucoup qui était plus miséreux que nous encore)

Cette impression d'austérité, de pauvreté est très souvent amplifiée par des adjectifs tels que "petit" (*inn tit retrèt*) (une petite retraite), des verbes traduisant l'obligation (*i falé graté, i falé monté*, il fallait gratter, il fallait monter) ou des répétitions de faits négatifs, ce qui est très souvent employé en créole pour amplifier un fait (*i falé monté laba par le rampar, i falé monté tou sa ; la mèr la pas ganyé èl, èl la pa ganyé*, il fallait monter là-bas par le rempart, il fallait monter tout ça ; la mère ne l'a pas eu elle, elle ne l'a pas eu)

Fig. 22. Rempart de Grand-Coude vu de Grand-Galet.



*Pour alé, i falé monté par anba, par la gran ranpar la, i falé mont tou sa pou alé  
travayé.*

**Pour y aller, il fallait y monter là-bas par le rempart, il fallait monter tout ça pour aller  
travailler.**

(Virginie)

## 2.2. La famille

Virginie parle également de sa famille, de ses enfants et de ses parents.

Si elle parle de ses dix enfants, elle précise dès le début que 3 sont morts, qu'il y a 4 filles et 3 garçons. L'enfant dont elle parle le plus est sa fille sourde qui semble encore aujourd'hui être une source de soucis. Elle nous raconte la prise en charge de cette dernière par le centre spécialisé de la Ressource ainsi que les contraintes que cela a pu entraîner. En dehors de cette dernière, elle parle peu des souvenirs qu'elle a pu garder des autres enfants. Elle fait référence aux garçons par rapport au travail ou à des repères chronologiques (à la mort de sa mère son fils avait 10 ans). Si elle désigne les garçons par leur prénom, il faut préciser qu'elle désigne les filles par leur prénom en précisant leur nom de femme mariée, comme si ces dernières appartenaient à une autre lignée.

Lorsqu'elle parle de son enfance, Virginie le fait en référence à la vieillesse de sa mère, en précisant qu'elle était la plus jeune. Sa mère est morte à un âge plus jeune que celui qu'elle a aujourd'hui, c'est peut-être pour cela qu'elle précise que malgré son âge elle n'était pas malade, alors qu'elle Virginie se sent malade. Ses jambes ne la portent plus et elle n'a plus la même vitalité qu'avant.

## 2.3. Le travail

Lorsque virginie aborde le thème du travail, il y a plusieurs idées qui sont sous-jacentes. Elle fait une différence entre le travail agricole dans les champs de géranium et le travail que l'on peut faire ailleurs. Le travail dans les champs est lié à une idée de communauté, d'entraide, alors que le travail extérieur est plus individuel (*lé zot zanfán la èd a nou osi in pe dan la konstruksi, Jean-Baptiste la pa èd a nou lu parseke kan lu la parti travayé lu lété ankòr jen*, les autres enfants nous ont aidés aussi un peu dans "la construction", Jean-Baptiste ne nous a pas aidé lui, parce qu'il était encore jeune quand il est parti travailler). Il est intéressant également de noter les termes employés pour désigner les champs où travaillaient la famille "*la konstruksi, lé zokupasion*," (la construction, les occupations). Le premier terme semble montrer l'importance du travail agricole, la vie étant "construite" autour de ce travail.

L'idée d'entraide, de communauté est également mis en évidence par le fait que les enfants travaillent dans les champs dès qu'ils le peuvent. Quelles que soient les activités qu'ils peuvent faire, il faut qu'ils travaillent et aident leurs parents. Ils ne font que continuer après le mariage ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient avec leurs parents. Il y a une continuité dans le

travail à travers les générations. La scolarisation semble secondaire (*kan mwin lété marmay, mi alé lékol, é mi édé, si mi ganyé pa bin mi fezé mé devwar*, Quand j'étais enfant, j'allais à l'école, et j'aidais, si je n'y arrivais pas, et bien je faisais mes devoirs).

#### 2.4.Evolution

Si Virginie parle du fait que des avantages sociaux comme la retraite, les allocations soient des avantages, elle est plus négative sur le changement de vie. Elle ne semble pas apprécier les loisirs que les personnes peuvent s'octroyer aujourd'hui. Pour elle il faut être actif. Elle n'aime pas les pique-niques familiaux au bord de la rivière car les affaires sont dispersées, les déplacements ne sont pas commodes... Même si elle sait qu'elle n'est pas obligée d'avoir une activité, elle semble ne pas supporter de rester assise à ne rien faire.

#### 2.5.Relations sociales

Les mariages à Grand-Galet répondaient à une règle de patrilocalité. Les parents du marié donnaient une parcelle du terrain leur appartenant sur laquelle les jeunes époux construisaient leur maison. Le repas de la noce se déroulait, quant à lui chez les parents de la fille. Cependant cette règle n'était pas stricte, car elle dépendait des moyens qu'avaient les parents des deux nouveaux époux. Ainsi nous pouvons voir une règle de localité et de cérémonie où les frais inhérents à l'installation et le repas étaient partagés. La non-observance stricte de cette règle est certainement à mettre en relation avec les difficultés économiques qu'a pu connaître l'îlet et à l'entraide existant au sein du groupe des habitants.

#### 2.6.Isolement

L'isolement de l'îlet résulte pour Virginie de l'absence de route, d'où l'obligation de se déplacer à pied. Si Saint-Joseph dans cette perspective pouvait être une distance déjà respectable, Saint-Pierre l'était beaucoup moins. Aussi les promenades étaient une chose rare, voire inexistante, et la plupart des déplacements étaient liés aux achats ou aux démarches administratives présentant de ce fait un caractère obligatoire (*okunn par nou la pa parti, Saint-Pierre a par kan i falé partir boneman*, aucun de nous y a été à Saint-Pierre, sauf quand on devait absolument y aller). Cependant, cet isolement ne semble pas avoir été vécu comme une contrainte.

## 2.7. Territorialisation

Les tâches de chacun étaient relativement bien distinctes au niveau du travail mais également au niveau du foyer. Ainsi, Virginie en tant que mère s'occupait des enfants et des animaux gravitant autour de leur foyer tandis que son mari travaillait presque exclusivement dans les champs. Pour Virginie, ce qu'elle faisait chez elle n'était pas considéré comme un travail, seul ce qui se faisait dans les champs pouvait avoir ce qualificatif (*mi rèsté pou okupé du fwayé, dé ti marmay, mi travayé toujours in ti pe, mé mi okupé isi, mi okupé de zanimó*, je restais pour m'occuper du foyer, des petits enfants, je travaillais toujours un peu, mais je m'occupais d'ici, je m'occupais des animaux). La distinction des tâches au niveau des champs était faite en fonction des capacités physiques des personnes tant de la femme que des enfants.

## 2.8. Relation homme/femme

Virginie parle peu des rapports qu'elle avait avec son mari. Cependant, à travers ce qu'elle dit nous percevons une relation d'entraide dans la vie quotidienne, où chacun avait des tâches, des fonctions bien spécifiques voire une complémentarité. Au niveau du travail, elle semble avoir eu une dépendance vis-à-vis de son mari. Virginie explique qu'elle a pu avoir sa retraite, parce qu'elle a travaillé avec ce dernier (*Kan mwin la ganyé ma retrèt mwin la gany su sèd mon mari, bin mwin la èd a lu, byin sur ke i falé don a mwin ma retrèt su lé siyèn*, Lorsque j'ai eu ma retraite, je l'ai eu grâce à mon mari, je l'ai aidé, on devait me la donner par rapport à lui)

## **3. L'homme et la femme**

Lorsqu'elle parle de son père ou son mari, en tant qu'homme, Virginie le fait en lien avec le travail agricole, la notion d'autorité et l'extérieur. Dans ces trois thèmes, la spécificité de l'homme y est renforcée. Ce dernier représente l'autorité au sein du foyer, effectue en priorité les démarches extérieures et est le principal pourvoyeur de revenus de la famille. Cette représentation de l'homme le place dans une position importante dans le cadre de la vie familiale. C'est lui qui fait le lien entre l'extérieur du foyer et l'intérieur tant au niveau relation sociale qu'économique. Cette position est ainsi fondamentale pour l'équilibre de la famille.

Cependant la position de la femme n'en est pas moins importante. Elle reste près de l'homme à le seconder dans son travail, mais l'intérieur du foyer lui revient. Les enfants sont sous la responsabilité de la femme au niveau de leur éducation, c'est elle qui s'en charge. Cette complémentarité entre l'extérieur/homme et l'intérieur/femme permet un équilibre où chacun des deux semble avoir une place et des fonctions spécifiques.

## Onésime

Onésime est né à Grand-Galet et est le 3e d'une famille de 9 enfants dont 2 sont morts en bas âge.

Alors qu'il était âgé de 8 ans, son père, qui travaillait comme colon dans le géranium à Grand-Coude, est décédé dans un accident. L'alambic servant à la distillation a explosé, tuant son père et un cousin de ce dernier.

Cela l'a bouleversé au point qu'il a dû être placé en maison sociale à Hell-Bourg. Ce placement lui a permis de sortir de Grand-Galet et de se promener à travers l'île lors des week-ends qu'il passait au foyer. De cette période, il garde un souvenir agréable.

A 18 ans il est revenu à Grand-Galet.

D'une première union il a eu une fille qu'il voit une fois par mois. Par la suite il s'est mis en concubinage avec une femme originaire de Sainte-Rose, avec qui il a eu une fille.

Malgré l'attachement qu'il peut ressentir pour Grand-Galet, les conflits incessants qu'il a avec sa famille, l'ont entraîné à déménager sur Saint-Joseph lors du deuxième semestre 2000.

## 1. Analyse quantitative

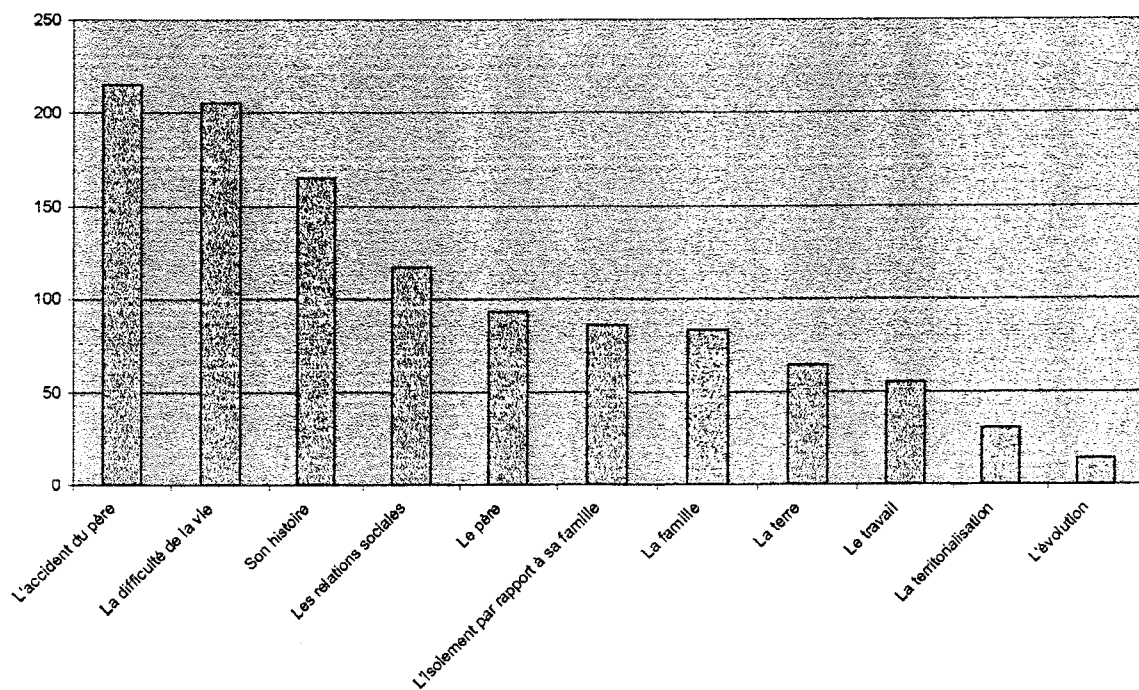
Le récit de Onésime contient 12 thèmes que nous pouvons classer de la façon suivante :

Tab. XIX. Thèmes du récit de Onésime.

| Thèmes                               | Nbre de mots | Pourcentage de mots/récit |
|--------------------------------------|--------------|---------------------------|
| L'accident du père                   | 215          | 19.07                     |
| La difficulté de la vie              | 205          | 18.17                     |
| Son histoire                         | 165          | 14.62                     |
| Les relations sociales               | 117          | 10.38                     |
| Le père                              | 93           | 8.25                      |
| L'isolement par rapport à sa famille | 86           | 7.63                      |
| La famille                           | 83           | 7.36                      |
| La terre                             | 64           | 5.67                      |
| Le travail                           | 55           | 4.88                      |
| La territorialisation                | 31           | 2.75                      |
| L'évolution                          | 14           | 1.24                      |

Les thèmes principaux dans son récit sont :

- L'accident de son père,
- Les difficultés de la vie,
- Son parcours personnel.



Représentant 53.88% du récit global, ces trois points sont les thèmes les plus développés. Il est vrai que Onésime a été fortement marqué par la disparition brutale de son père et qu'il lie à cet événement les difficultés qu'il peut connaître aujourd'hui au niveau de sa vie vis-à-vis de sa famille. Cependant, il reconnaît que la vie à Grand-Galet lors de son enfance n'était pas aisée.

## 2. Analyse qualitative

### 2.1. L'accident de son père.

L'histoire d'Onésime est fortement marquée par la disparition brutale de son père. L'explosion de l'alambic où travaillait son père a désorganisé la vie familiale. Sa mère s'est retrouvée seule à devoir élever ses enfants. En dehors du choc psychologique indéniable que peut amener un tel événement auprès d'un enfant, (*mi batayé tou le tan avèk maman, avèk lé frèr, mi pans sé la mor papa la rand a mwin kom sa* ; je me battais tout le temps avec maman, avec les frères, je pense que c'est la mort de papa qui m'a rendu comme ça) il est certain qu'en fonction de la vie sociale et économique de Grand-Galet à l'époque, cela a entraîné des perturbations non seulement dans le fonctionnement familial mais également au niveau des individus. L'alcoolisme dont il parle (*mi préfèr a mwin ke mon band frèr é maman parseke zot i bwar* ; je préfère moi à mes frères et maman parce qu'ils boivent) son placement dans une institution sociale, sont des éléments révélateurs d'un dysfonctionnement de la cellule familiale dû à la disparition du père pilier de la structure familiale.

### 2.2. La difficulté de la vie.

Ce thème est plutôt général, les difficultés sont liées à l'isolement (*Lavé biyin inn boutik déjà isi. Mé té chère, tout i falé mont avèk de mond, navé pwin de rout* ; Il y avait bien une boutique ici. Mais c'était cher, il fallait monter tout à dos d'homme, il n'y avait pas de route), et aux conditions de vie générale (*déjà la vi lété pa fasil* ; Déjà la vie n'était pas facile ; *El i péyé 2,3 boug pou charj balo su zot tèt é i monté an désandan* ; elle payait 2, 3 hommes pour porter les balles sur leur tête et ils montaient).

### 2.3. Son histoire.

Onésime parle beaucoup de son séjour dans un établissement social à Hell-Bourg. Lors de cette période, on lui a non seulement enseigné l'agriculture, mais il a pu avoir des



activités qu'il n'aurait jamais eu à Grand-Galet (*Té biyin , nou promené, té bat karé, té sava sinéma, té fé de kan, té par kanpé Saint-Gilles* ; c'était bien, on se promenait, on se balladait, on allait au cinéma, on faisait des camps, on allait camper à Saint-Gilles). Onésime garde un bon souvenir de ce placement qui a dû prendre fin à ses 18 ans (*mwin la rèsté juska 18 an, apré sizon la mèt a mwin déor parseke mwin noré rèsté téleman té biyin* ; j'y suis resté jusqu'à 18 ans, après disons qu'ils m'ont mis dehors parce que j'y serais resté tellement c'était bien ). Si nous mettons en parallèle les difficultés de la vie à Grand-Galet ainsi que son isolement, nous pouvons facilement comprendre l'attrait, pour un jeune, que pouvait représenter ce type de prise en charge.

#### 2.4. Les autres thèmes.

Nous pouvons noter un certain attachement à des valeurs telles que la famille (*ma famiy la bezwin de mwin ma famille a besoin de moi*), la terre (*mi ve pa kit isi, mi èm je ne veux pas quitter ici, j'aime*) qui peuvent être liées à des valeurs traditionnelles, malgré son placement et le fait que ce dernier lui ait permis de sortir de Grand-Galet, à l'inverse de sa famille élargie.

Son histoire douloureuse semble l'avoir marqué au point qu'il n'ait plus de souvenirs antérieurs (*Mi souviyin pu tro avan l'aksidan* ; je ne me souviens plus trop d'avant l'accident), et qu'il ait également voulu se réapproprier cette histoire en repartant sur les lieux de l'accident.

Parmi les notions qu'Onésime aborde également, il y a celles de la territorialisation entre l'homme et la femme, la participation de tous aux tâches et l'évolution de la vie à Grand-Galet. Derrière ce que peut dire Onésime, nous pouvons voir l'importance que représente pour lui la famille. Que cela soit au niveau de sa famille élargie, avec laquelle il a des problèmes relationnels ou sa famille conjugale, nous sentons une importance de cette structure pour lui.

De plus ma connaissance professionnelle de son histoire actuelle me permet de mettre en avant un fait important.

Le décès de son père a obligé sa mère à prendre en charge sa famille donc de se retrouver dans une position de responsabilité vis-à-vis de ses enfants, ce qui incombait à son mari auparavant. Au cours de l'éducation qu'elle a donnée à ses enfants, elle a transmis cette représentation, ainsi qu'aujourd'hui, c'est une sœur d'Onésime qui dirige les faits et gestes du benjamin et de la mère. Nous nous trouvons donc devant un système "matriarcal". Face à cela, la concubine d'Onésime ainsi que sa propre histoire hors de ce système familial ont permis qu'il garde une position "d'homme du foyer". C'est lui qui prend les décisions, qui commande dans son foyer. Ces deux systèmes en opposition sont à prendre en compte en ce qui concerne

les difficultés relationnelles avec sa famille. C'est en effet sa concubine qui très souvent est visée lors des attaques verbales.

### 3. Référence aux parents

Onésime parle 6 fois de son père au cours du récit. Cependant, 2 fois sur 6 il emploie le terme de "viye" (**vieux**) pour le qualifier. Dans les deux cas, il parlait de la mort de son père (*kan le viye lé mor ; quand le vieux est mort ; le viye lélikoptèr la anmèn a lu Bellepierre, le vieux, l'hélicoptère l'a emmené à Bellepierre*). Les autres fois où Onésime parle de son père, il utilise le terme "papa" et le fait 3 fois en liaison avec le travail, et les autres fois de façon plus neutre car ce terme est alors employé pour en qualifier un autre (*Sé le frèr papa, c'est le frère de papa*), *Sé la mor papa, C'est la mort de papa*).

Si le terme de papa est relativement neutre, celui de "viye" l'est moins. En effet, lors du récit d'Onésime, ce terme était employé avec beaucoup de respect. Si nous faisons le parallèle avec le fonctionnement clanique qui a pu être mis en avant lors de l'étude des liens de parenté, nous pouvons trouver là aussi un signe d'une trace de ce type de fonctionnement social. En effet, le "viye" peut alors être apparenté à ce patriarche qui dirige la maison et qui sera à l'origine lors des générations suivantes d'une lignée ou d'un clan.

Le terme de maman quant à lui, est employé indifféremment lorsqu'il parle de la mère/femme au foyer et mère, et de la mère épouse du père. Il est difficile de mettre en avant une analyse à la simple vue de ce terme, cependant, mis en relation avec celui employé pour le père, nous pouvons avancer qu'il semble exister une différence affective entre le père et la mère. Cette différence se retrouve également dans ce que dit Onésime lorsqu'il parle de sa mère en conflit avec lui.

**Charles Henri.**

Charles-Henri est âgé de 27 ans. Il est l'aîné d'une fratrie de six enfants. Ses parents sont originaires de Grand-Galet.

Il a quitté le domicile familial à 20 ans pour se marier avec une fille originaire comme lui de Grand-Galet. Actuellement ils habitent dans une maison qu'il a construite lui-même.

Ses parents n'ont pas toujours habité sur Grand-Galet, ils ont essayé de s'installer sur Bois-Noirs, entre la Rivière Langevin et la ville de Saint-Joseph, cependant ils ne s'y sont pas plus et sont revenus sur Grand-Galet.

Tout comme son père, Charles-Henri est agriculteur, mais à la différence qu'il n'est pas inscrit comme tel à la Chambre d'Agriculture. Officiellement, il est demandeur d'emploi et perçoit le RMI, qu'il considère comme un dépannage. Il préfère compter sur les revenus qu'il peut tirer de l'exploitation de la terre. Comme il a le permis de conduire, il aide son père en emmenant au marché les produits de ce dernier en même temps que les siens. Cela ne l'empêche pas cependant d'être en conflit avec lui, mais un lien "économique et familial" d'après ses propres termes semble unir les deux hommes.

Charles-Henri pense prendre la succession de son père sur ses terres. Pour lui, il était logique qu'étant l'aîné, il s'en aille le premier de la maison, de même qu'il doit prendre la suite de son père.

Des 5 personnes rencontrées à Grand-Galet, Charles-Henri est le plus jeune. Il est le petit-fils de Virginie et le neveu de Ruffin.

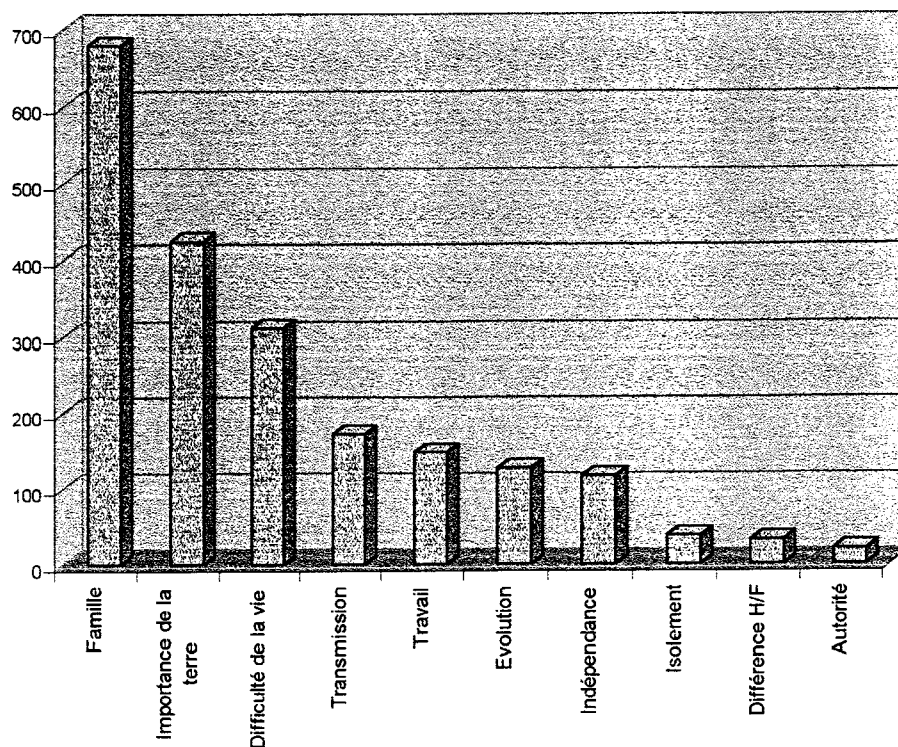
## 1. Analyse quantitative.

Tab. XX. Thèmes du récit de Charles-Henri.

| Thèmes                 | Nbr de mots | % mot/Récit |
|------------------------|-------------|-------------|
| Famille                | 680         | 32,96       |
| Importance de la terre | 423         | 20,50       |
| Difficulté de la vie   | 311         | 15,08       |
| Transmission           | 171         | 8,29        |
| Travail                | 147         | 7,13        |
| Evolution              | 126         | 6,11        |
| Indépendance           | 116         | 5,62        |
| Isolement              | 37          | 1,79        |
| Différence H/F         | 32          | 1,55        |
| Autorité               | 20          | 0,97        |

Les principaux thèmes du récit de Charles-Henri sont :

- La famille,
- L'importance de la terre,
- Les difficultés de la vie.



Les trois premiers thèmes forment à eux seuls 68,54% du récit de Charles-Henri. Ils sont donc les plus importants.

## 2. Analyse qualitative.

### 2.1. La famille.

Le thème de la famille correspond à presque un tiers de la totalité du récit de Charles-Henri. A l'intérieur de ce thème, Charles-Henri aborde plusieurs points. S'il parle des conflits que peut connaître sa famille ou les familles (*lé in pe tandu, c'est un peu tendu ; swa ou lé oblijé de soumèt ou de disputé, soit tu es obligé de te soumettre ou de te disputer*), il précise également que cela ne dure pas, et n'est pas irrémédiable (*mé i disput pa vréman dan la famiy, mais on ne se dispute pas vraiment dans la famille ; kan i disput pandan 2, 3 jour i koz plu é apré i reviyin, quand on se dispute pendant 2, 3 jours, on ne se parle plus et après ça revient*). Ces disputes sont peut-être ce qui l'ont amené à se sentir à part au niveau de sa famille (*mwin lé a par kan mèm, je suis à part quand même*), à s'exclure afin de garder un équilibre avec des valeurs importantes pour lui. (*lé plu zou mwin bon ant lé zanfan é lé paran isi mi trouv, c'est plus ou moins bon entre les enfants et les parents ici je trouve*). La famille semble être une valeur importante pour Charles-Henri, malgré les disputes qui ont pu l'opposer à son père, il a du respect pour ce dernier et sa place de père (*parseke sé mon papa, mi feré pa sa avèk ninport ki, parce que c'est mon papa, je ne ferai pas ça pour n'importe qui*).

La famille et le père semblent importants pour Charles-Henri, si le père est respecté, la famille semble également être une unité forte où les membres de la cellule familiale ont leur place, quels que soient les conflits qui peuvent exister (*noré pa fout a nou deor ; on ne nous aurait pas mis dehors*).

Ainsi, dès ce premier thème, nous retrouvons des points déjà abordés lors des autres récits : la cohésion familiale, la place du père.

### 2.2. Importance de la terre.

Charles-Henri semble attaché non seulement au travail agricole, mais à Grand-Galet également. Lorsqu'il parle de la période où ils ont habité sur Bois-Noirs, il

précise que son père travaillait toujours sur Grand-Coude, et qu'ils étaient à Grand-Galet (*nou parté lékol, mé not lèsprî i travaiyé kan mèm, nou savé nou lavé téréin isi, on allait à l'école, mais notre esprit travaillait quand même, on savait qu'on avait des terrains ici*). Pour lui, la terre représente une sécurité par rapport aux difficultés économiques qu'il peut connaître (*lé téréin i fé inn tit sékurité kan mèm su koté, les terrains font une petite sécurité quand même sur le côté*). En dehors de cette sécurité qui pourrait être vécue comme contraignante, Charles-Henri vit sa vie d'agriculteur comme un plaisir (*mé sé le plésir osi, nou lé pa pousé a fèr, mais c'est le plaisir aussi, on n'est pas obligé à le faire*).

### 2.3. Les difficultés de la vie

Malgré son jeune âge, Charles-Henri a une vision de la vie à Grand-Galet se rapprochant de celle des personnes plus âgées que lui. Il considère que la vie était plus difficile auparavant (*la vi té inn pe dur avan, nou ganyé pa sèk nou voulé kan mèm, la vie était un peu dure avant, on n'avait pas ce que l'on voulait quand même*). En dehors de cet aspect d'ordre chronologique, lui et sa femme ont les mêmes difficultés que la majorité des jeunes de la Réunion vis-à-vis du travail (*èl na pa de travay, inn pe kom mwin mèm. Nou esèy cherché, mé, elle n'a pas de travail, un peu comme moi-même. On essaye de chercher, mais*). Charles-Henri n'est pas fataliste et il continue à compter sur la terre plus que sur les prestations sociales pour l'aider (*mi atand pa RMI, je n'attends pas le RMI*). La terre doit cependant être continuellement entretenue, aussi même s'il est appelé pour un stage il faut qu'il trouve quelqu'un pour s'en occuper (*i fo swa péyé inn ot mond pou okup lé chan, i pe pa lésé lé chan la mèm, il faut payer quelqu'un pour s'occuper des champs, on ne peut pas laisser les champs comme cela*).

### 2.4. La transmission

Charles-Henri se situe comme fils de son père. Au niveau de son travail agricole, il se place dans sa suite de ce dernier. D'ailleurs il dit que s'il fait ce métier, c'est par rapport à son père (*pour lé chan, sé par rapor papa, nou fé in suivi, donk si plu tar lu gany plu, pe tèt nou va ramplas a lu, pour les champs, c'est par rapport à papa, on fait un suivi, donc si plus tard il n'y arrive plus, peut-être qu'on le remplacera*). Ainsi nous retrouvons une valeur traditionnelle du monde agricole où le fils prend la suite de son père.

### 2.5. Les autres thèmes.

Les autres thèmes qu'aborde Charles-Henri sont souvent en lien avec les premiers. Lorsqu'il parle du travail, il met en avant les avantages qu'il peut tirer de la terre par rapport au RMI, de même qu'il se situe de façon indépendante mais non opposée à son père. Pour lui son père doit faire vivre sa famille, tout comme lui doit subvenir aux besoins de chez lui. Ainsi, sans être en opposition, nous nous retrouvons devant un fils se positionnant face à son père, vivant sa vie, tout en considérant ce dernier avec respect (*mwin lé pa obligé, mé sé plus in relasyon ékonomik é parantal, mi préfèr vwar a lu avansé ke rekulé, je ne suis pas obligé, mais c'est plus une relation économique et parentale, je préfère le voir avancer que reculer*). Tout au long de son récit Charles-Henri se situe dans une tradition où le père est le représentant de l'autorité que l'on peut affronter, mais pas contester. Cet affrontement étant nécessaire afin de faire de lui un homme adulte.

### **3. Référence aux parents**

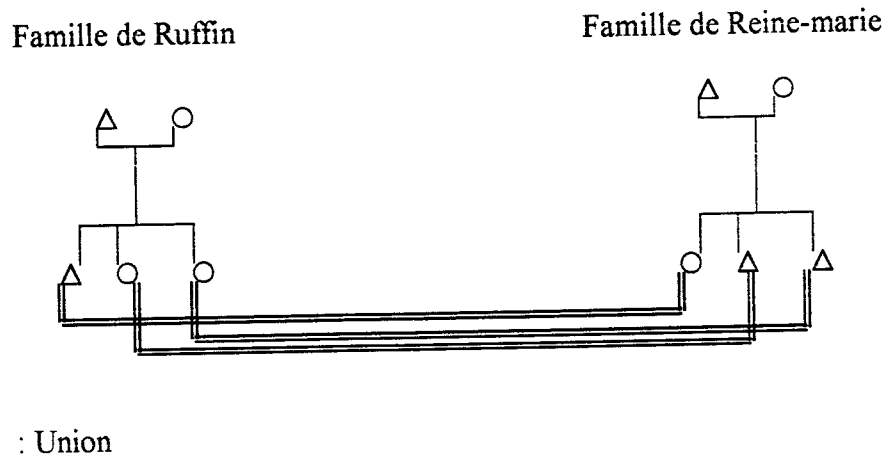
Charles-Henri, s'il parle de son père, parle peu de sa mère. Il y fait allusion lorsqu'il parle du terrain sur lequel il a construit sa maison en disant qu'il l'a eu grâce à sa mère, et malgré le refus de son père, celui-ci n'aurait rien pu faire quand même (*Le térin mwin lé desu té in térin i appartené gran-mèr é noré du revenir maman. Sé plus par èl nou la gany sa, mèm papa noré pa voulu. lu noré doné, le terrain sur lequel je suis est un terrain qui appartenait à ma grand-mère et aurait dû revenir à maman. C'est grâce à elle qu'on l'a eu, même si papa ne l'avait pas voulu, il l'aurait donné*). Ainsi nous pouvons voir que la femme n'est pas soumise à l'homme dans les décisions l'impliquant. Elle peut être effacée par rapport à son mari, mais en aucune façon elle est totalement soumise à ce dernier, elle a son mot à dire.

## Ruffin.

Ruffin est âgé aujourd'hui de 64 ans. Il a toujours habité Grand-Galet. Il est l'aîné d'une famille de 9 enfants dont 2 sont morts en bas âge. Ses parents sont également originaires de Grand-Galet. Sa mère Virginie est toujours vivante, tandis que son père est décédé en 1987.

Il a épousé une fille de Grand-Galet, Reine-Marie dont deux frères Léo et Augustave, ont épousé deux de ses sœurs, Suzette et Lise-May. Ces unions donnent un bel exemple d'échanges matrimoniaux entre ces deux familles.

**Fig 23. Schéma des échanges entre les deux familles.**



N'ayant pas d'enfant, ils ont « adopté » une fille dont la mère est morte cinq jours après sa naissance.

Aujourd'hui à la retraite, Ruffin a travaillé comme colon dans le géranium sur Grand-Coude, tout comme son père. Parallèlement à cela, il a également travaillé dans l'exploitation du vétiver qui existait sur Grand-Galet, ses père et oncles, ayant des alambics qui ont été par la suite détruits par les cyclones.

Le travail semble important pour Ruffin. Qu'il s'agisse du travail agricole ou du travail domestique, sa vie semble marquée par cette activité dont il garde des souvenirs forts.

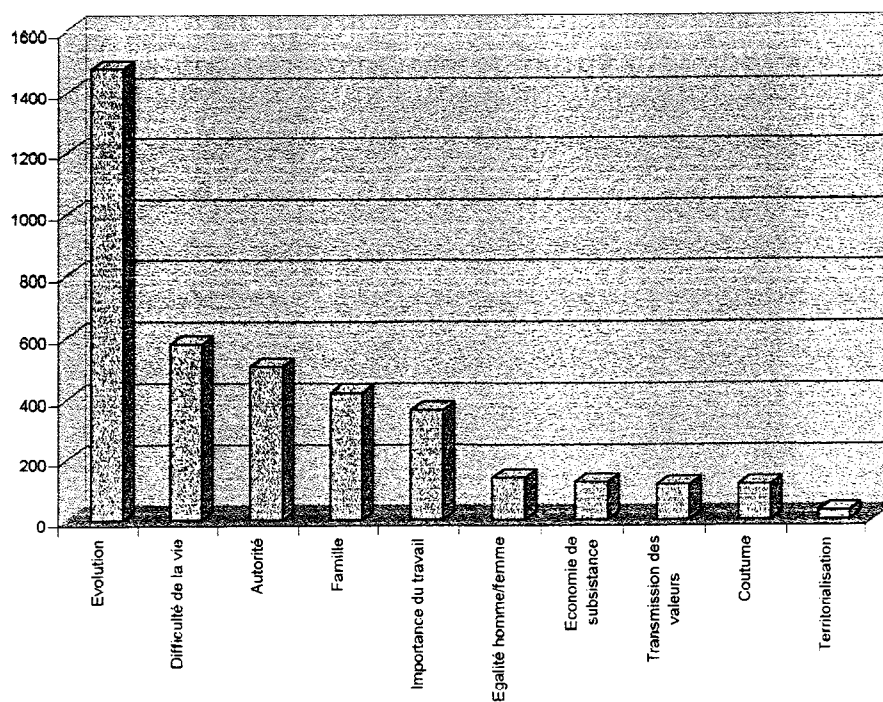
Mais plus encore que le travail, l'évolution de la vie et les changements qu'ont connu Grand-Galet et la vie en général, semble marquer Ruffin.



## 1. Analyse quantitative

Tab. XXI. Thèmes du récit de Ruffin.

| Thèmes                   | Nbre mots | % mot/récit |
|--------------------------|-----------|-------------|
| Evolution                | 1477      | 38,38       |
| Difficulté de la vie     | 575       | 14,94       |
| Autorité                 | 503       | 13,07       |
| Famille                  | 418       | 10,86       |
| Importance du travail    | 362       | 9,41        |
| Egalité homme/femme      | 137       | 3,56        |
| Economie de subsistance  | 122       | 3,17        |
| Transmission des valeurs | 113       | 2,94        |
| Coutume                  | 113       | 2,94        |
| Territorialisation       | 28        | 0,73        |



Les principaux thèmes abordés dans le récit de Ruffin sont donc :

- L'évolution des conditions de vie,
- Les difficultés de la vie,
- L'autorité.

Ces trois thèmes à eux seuls représentent 66.39 % du récit total, le premier thème, **l'évolution de la vie**, représente à lui seul 38.38 % de la totalité des mots, soit plus du tiers du récit.

## 2. Analyse qualitative

### 2.1. L'évolution.

A plusieurs reprises au cours de son récit Ruffin note des différences entre la vie qu'il a pu connaître plus jeune et celle d'aujourd'hui (*Pa kom koméla la vi la fini arivé, Ce n'est pas comme est la vie maintenant*). Ces comparaisons entre avant et maintenant sont en général en défaveur du présent (*Ojourdui lé jan i amèn plu a la dériv ke avan, aujourd'hui les gens vont plus à la dérive qu'avant ; Koméla lé jan i sa mwin travayé k'avan, Maintenant les gens vont moins travailler qu'avant ; Chakun i rèst plus ché zot, lé plu kavèrner, kom le ra, avan i frékanté tout, chacun reste plus chez lui, ils sont plus caverneur comme le rat, avant on se fréquentait tous*) Même lorsqu'il s'exprime positivement sur certains changements, il le fait le plus souvent de façon négative (*Avan sété pa se truk la du tou, avan si vi planté pa, vou noré pa manjé, Avant ce n'était pas ce truc du tout, avant si vous ne plantiez pas, vous n'aviez rien à manger*). Cependant, certaines idées sont émises de façon positive (*lété pa kom koméla, koméla ou prévwa ot méson, ou prévwa la sal de bin, le kabiné, é la kuizin lé plu de son koté, c'était pas comme aujourd'hui, aujourd'hui on prévoit sa maison, ou prévoit la salle de bain, les toilettes et la cuisine n'est plus à part*).

En ce qui concerne **l'importance du travail** dont il est souvent question dans le discours de Ruffin, celui-ci est également négatif vis-à-vis de l'inactivité de certains jeunes (*ou navé pwin le tan de fèr tou lé koneri ke lé jen i fé koméla. i asiz devan in boutik, i gany in RMI o lie travay in ti pe, on n'avait pas le temps de faire toutes les conneries que les jeunes font aujourd'hui. Ils s'assoient devant la boutique, ils ont le RMI au lieu de travailler un peu*), qu'il attribue à

l'alcoolisme et au manque de communication (*Mé i mété pa in tab avèk in paké de vèr ek boutèy desu. i dansé tou lé dimanch ché l'un ou l'ot. i rèsté pa chakun dan son kwin kom jourdui, Mais on ne mettait pas une table avec un lot de verres et de bouteilles dessus. On dansait tous les dimanches chez l'un ou l'autre. On ne restait pas chacun dans son coin comme aujourd'hui*)

Tous ces changements que Ruffin vit négativement, sont peut-être dus au fait qu'il garde un souvenir plutôt positif de son passé, comme bon nombre de personnes âgées. Parmi les évolutions que l'on peut noter de positif, il y a :

- L'amélioration de l'habitat,
- Le désenclavement de Grand-Galet,
- Plus de choix dans les boutiques,
- Moins de difficultés pour se nourrir,
- Une scolarisation plus ouverte sur l'extérieur et plus facile au niveau matériel.

## 2.2. Les difficultés de la vie

Les difficultés que Ruffin met en avant sont de plusieurs ordres.

La première tient aux difficultés liées au travail. Pour aller travailler, son père, et lui par la suite, devaient aller à Grand-Coude (*Papa navé pwin asé de tèr pou lu, i falé lu té travay ché dé jan, Papa n'avait pas assez de terres pour lui, il fallait qu'il aille travailler chez des gens*). L'éloignement du lieu les obligeait parfois à rester sur l'exploitation durant toute la semaine afin de ne pas perdre de temps (*après nou parté presk pour la semèn, i revené le samedi ou le vendredi, i remonté le lundi, après on partait presque pour la semaine, on revenait le samedi ou le vendredi, on remontait le lundi*). Le travail était le seul moyen de subsistance que ces personnes pouvaient avoir (*la joumé papa i parté travay, lété in pe malad, osi par bou de tan i ganyé pu travay, mé kan lu té kapab lu parté travay, la journée papa partait travailler, il était un peu malade, aussi parfois il ne pouvait pas aller travailler, mais quand il le pouvait il allait travailler*). Non seulement il fallait travailler, mais de plus, les difficultés des habitants de Grand-Galet touchaient tout le monde, il était difficile de compter sur les autres (*I falé par ou mèm pour an awar, il fallait compter sur toi pour avoir quelque chose*). Ce manque de moyen entraînait une certaine égalité entre les personnes. Il n'y avait pas de différenciation entre les personnes qui possédaient et celles qui ne possédaient pas. Tous se retrouvaient dans les champs à travailler

(Navé pa in ta de journalié non plu... é na 1 ke lu té presk tou le tan ché papa. E mèm apré ke mwa la maryé, é bin, nou parté travayé la kaz lé jan ansanb, parfwa nou 2 lu nou parté, mi travayé kolon kom papa, il n'y avait pas beaucoup de journalier non plus... et il y en avait un qui était presque tout le temps chez papa. Et même après que je me sois marié, et bien on partait travailler ensemble chez les gens, parfois on allait tous les 2, je travaillais comme colon comme papa). Le seul moyen pour avoir à manger était de cultiver quelque chose (I falé planté pou kité pousé pou gany fé cuir pou manjé, il fallait planter pour le faire pousser pour pouvoir faire cuire pour manger). Il est évident que pour Ruffin, la notion de travail correspond au travail agricole (A se moman la i falé travayé, i falé planté pou manjé, A ce moment-là, il fallait travailler, il fallait planter pour manger)

La seconde difficulté tient aux conditions même de vie. Dans les maisons, il y avait un manque de confort sanitaire, (le mond navé pa in WC, navé pwin de sal de bin, pou le kabiné le mond i fezé dan lé bwa ou dan in kwin de la kour, ousa té in pe plu abrité par la, les gens n'avaient pas de WC, n'avaient pas de salle de bain, pour aller aux toilettes, les gens faisaient dans les bois ou dans un coin de la cour, là où c'était un peu plus abrité), les pièces étaient réduites au minimum, voire pour les plus démunis faites en pierre (Sek i travayé ansanb papa bin, lu, sa kuizin té in tour de zanklo an roch é apré, sa té kouvèr an vétivèr, celui qui travaillait avec papa, et bien lui, sa cuisine était une bordure de pierres et après, c'était couvert en vétiver). En ce qui concerne l'éducation que les enfants pouvaient avoir, les conditions matérielles étaient difficiles (E lontan, pou partir a lékol navé pwin de kayé, navé pwin riyin pou ékrir, i falé ékrir su in morso fey fig ou in morso fey kloch, an chemin le matin, nou rodé not kayé, nou rodé not fey, Et avant, pour aller à l'école, il n'y avait pas de cahier, il n'y avait rien, il fallait écrire sur un morceau de feuille de bananier ou un morceau de feuille cloche<sup>171</sup>, le chemin le matin, on cherchait notre cahier, on cherchait notre feuille). Toutes ces difficultés allaient de pair avec le manque de moyens financiers. L'argent était une chose relativement rare (é larjan i ganyé pa tro non plu, navé pa tro de rouleman, i konésé pa tro larjan koman ke lété, si navé a volonté ou navé pwin a volonté, Et l'argent, on n'en avait pas trop non plus, ça ne tournait pas beaucoup, on ne savait pas trop comment était l'argent, s'il y en avait beaucoup ou pas).

Ainsi tout semble montrer une vie difficile à presque tous les points de vue (Pa tro fasil pou gany la vi non plu, lété dur, pas trop facile pour gagner sa vie non plus, c'était dur). Qu'il

<sup>171</sup> Feuille de Kalanchoe Longiflora.

s'agisse des conditions matérielles de vie, du travail ou de la vie de tous les jours, vivre à Grand-Galet n'était pas facile et demandait beaucoup d'efforts.

### 2.3 L'autorité.

Lorsqu'il aborde le sujet de l'autorité, Ruffin établit une hiérarchie entre l'homme, la femme et les enfants.

L'homme détient l'autorité de la famille, c'est lui qui prend les décisions (*Mé ché nou kom ché lé zot, lé désizyon té papa i prené, Mais chez nous, comme chez les autres, les décisions c'était papa qui les prenait*). Quant aux enfants, ils doivent obéissance à leurs parents (*é lé zanfan i allé d'aprè lé paran, kan i dizé kèk choz, bin i ékouté, et les enfants, suivaient les parents, quand on disait quelque chose, et bien on écoutait*). Ainsi, cette hiérarchie place l'homme à la tête de la famille avec les enfants en bas de l'échelle et la femme au milieu, comme nous avons pu le voir dans d'autres récits.

Cette représentation de l'autorité semble une chose naturelle pour Ruffin. De plus, elle paraît également intégrée par les enfants, le père n'ayant pas à montrer souvent cette autorité. Ruffin ne parle que d'une fois où il a reçu une correction de son père. Malgré cela, cette seule correction trouve à ses yeux une excuse, son père était malade. L'anecdote qu'il rapporte, présente de plus plusieurs aspects du fonctionnement familial.

| Index | Kréol  | Français   |
|-------|--|--|
|       | <p><i>La sel fwa mi souvyin la pri in fouèt pou mwa, parseke lu lété inn pe malad, lu té apré moud mai, la plui i tonbé, i an profité de sé moman la pou fèr le travây a l'onbr, dan le tan lontan i fezé cuir de, maryé avèk in kuizin séparé de la mézon navé pwin de cuisinièr, navé pwin de gaz navé pwin de lèktricité. In pe navé pa de mai pou manjé mé lu, lu navé, mé i manjé ankòr in pe de patat in pe de sonj, kanbar é kan la gréné le mai, la pri lé koton, i mèt an ta a tèr, la di a mwìn de mèt dan inn kwìn parseke i rebrulé sa, i jeté pa, i rebrulé pou fèr cuir de manjé avèk, lu la di a mwìn okup le koton é lu, lu té i moud. E kan ke mwa la trap lé koton mwìn la oubli de ramasé mwìn la</i></p> | <p><b>La seule fois dont je me souviens qu'il a pris un fouet pour moi, il était un peu malade, il moulait du maïs, la pluie tombait, on profitait de ce temps pour faire le travail à l'intérieur, dans le temps on faisait cuire à manger avec cuisine séparée de la maison, il n'y avait pas de cuisinière, il n'y avait pas de gaz, il n'y avait d'électricité. Certains n'avaient pas de maïs pour manger, mais lui, il en avait, mais on mangeait encore un peu de patate, un peu de songe, de cambar, et quand il a égrené le maïs, il a pris le coton, l'a mis en tas par terre, il m'a dit de mettre dans un coin parce qu'on le brûlait, on le jetait pas, on le brûlait</b></p> |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 1 | <i>fé de tit-kase avèk, lu la kri apré mwin,</i>  | pour faire cuire à manger, il m'a dit de m'occuper des cotons et lui, il moulait. |
| 2 | <i>mwin la larg lé koton, é kan mwin la</i>       | Et quand j'ai pris les cotons, J'ai   |
| 3 | <i>revenu mwin la rekomansé, la pri in</i>        | oublié de les ramasser. J'ai fait des   |
| 4 | <i>fouèt la mi a mwin 2 kou de fouèt, é</i>       | petites maisons avec, il m'a crié après,  |
|   | <i>maman la di a lu : «tué pa ! ». El la di</i>   | j'ai lâché les cotons, et quand je suis   |
|   | <i>sa, èl té devan mwin. Mwa la antandu</i>       | revenu j ai recommencé ; il a pris un   |
|   | <i>kan èl la di, mé mwin la pa pri in pié. Mi</i> | fouet, m'a mis 2 coups et maman lui a   |
|   | <i>koné lété mon papa falé mi respèkt a lu.</i>   | dit : "Ne le tues pas !" Elle a dit ça,   |
|   | <i>Mwin noré pu prand inn pié la desu, dir.</i>   | elle était devant moi. Je l'ai entendue   |
|   | <i>« bin maman i pran mé zintéré mintenan</i>     | quand elle l'a dit, mais j'en ai pas  |
|   | <i>», mwin la réfléchi ke lu té malad é ke</i>    | profité. Je savais que c'était mon papa   |
|   | <i>mwin té apré dezobéir, bin sé ta dir mi</i>    | et qu'il fallait que je le respecte.  |
|   | <i>mérité, ma pri in èkzanp desu sa ki falé</i>   | J'aurais pu en profiter, dire " Et bien   |
|   | <i>ékouté kan i parlé, sertin zanfa noré di</i>   | maman prends mes intérêts   |
|   | <i>bin maman i pran mé zintéré, bi ma</i>         | maintenant", j'ai réfléchi qu'il était  |
|   | <i>anprofité, ma dont a ou mintena maman</i>      | malade et que je désobéissais, en fait je   |
|   | <i>va pas devan, va défand, mwa té pa tro</i>     | méritais, j'ai pris exemple là-dessus,  |
|   | <i>tro gran, mi komans byin konprand é zot</i>    | qu'il fallait écouter quand on parlait,   |
|   | <i>té pa méchan, mé sé lom ki porté le</i>        | certains enfants auraient dit "et bien  |
|   | <i>chapo, sé lu ki komandé.</i>                   | maman, prends mes intérêts", et bien  |
|   |   | je vais en profiter, je vais te dompter,  |
|   |   | maintenant maman va s'interposer, va  |
|   |   | me défendre, je n'étais pas trop trop   |
|   |   | gros, mais je commençais à bien   |
|   |   | comprendre. Ils n'étaient pas   |

Les numéros renvoient aux citations dans le texte en-dessous.

L'autorité semble plus marquée par la parole que les actes (*lu la kri a koté de mwin, il m'a crié après*)<sup>1</sup>, les coups devant rappeler cette autorité sont rares et ne viennent qu'en dernier lieu (*é kan mwin la revenu mwin la rekomansé, la pri in fouèt la mi a mwin 2 kou de fouèt, et quand je suis revenu j'ai recommencé ; il a pris un fouet, m'a mis 2 coups*)<sup>2</sup>. La femme peut s'exprimer par rapport à ce que fait son mari (*é maman la di a lu : «tué pa ! ». El la di sa, èl té devan mwin, maman lui a dit : "Ne le tues pas !, Elle a dit cela, elle était devant moi*)<sup>3</sup>. L'enfant respecte l'autorité sans chercher à la remettre en question (*« bin maman i pran mé zintéré mintenan » ... , sertin zanfa noré di bin maman i pran mé zintéré, bin ma anprofité, ma dont a ou mintena, " Et bien maman prends mes intérêts maintenant..., certains enfants auraient dit "et bien maman, prends mes intérêts", et bien je vais en profiter, je vais te dompter*)<sup>4</sup>.

L'autorité si elle est le fait de l'homme, est également garantie par la femme qui replace l'homme dans ce rôle tout en exerçant également cette autorité (*si par èkzanp mi fezé pa, ... é bin maman i dizé a mwin, «ou la antandu kosa André la di a ou ! »*, Si par exemple, je ne le faisais pas,...et bien maman me disait, « Tu as entendu ce que t'a dit André ! »)

Ainsi il semble que l'autorité soit implicite au sein de la famille. Elle est respectée par tous, sans être remise en cause.

#### 2.4. La famille.

Lorsque Ruffin parle de sa famille, il aborde non seulement sa fratrie, mais également les liens avec les autres membres de l'îlet, montrant ainsi les liens de parenté existant entre tous (*E i tonb famiy avèk Theresa G., avèk Louis G. i tonb famiv, mé fo remonté, Et c'est de la famille à Theresa G., et Louis G. c'est de la famille, mais il faut remonter*). Cette réflexion met en avant un caractère de Grand-Galet en ce qui concerne les relations sociales : le fonctionnement clanique de ce village. Cette appartenance à une famille élargie, dont on ne connaît pas les ramifications ou les ancêtres communs, est une caractéristique du fonctionnement clanique. Toujours en ce qui concerne la structure sociale familiale de Grand-Galet, Ruffin parle de ses sœurs mariées sous le patronyme de leur mari tandis que les célibataires sont appelés par leur prénom (*E pui na Marie-Pierre sa sé inn lé mor. Kom fiy, la i rèst G. Léo é G. Augustave, et puis il y a Marie-Pierre, c'en est une qui est morte. Comme fille, là, il reste G. Léo et G. Augustave*).

En ce qui concerne l'union, Ruffin et sa femme Reine-Marie présentent un bel exemple d'échange matrimonial comme cela a été déjà abordé dans sa présentation. (*Na Léo é Augustave la maryé ansanb mé ser é mwin i mwin la maryé ansanb la zot, il y a Léo et Augustave qui ont épousé mes sœurs et moi, j'ai épousé la leur*). Ruffin a épousé Reine-Marie et les frères de cette dernière ont épousé deux des sœurs de Ruffin. Ainsi, nous pouvons observer trois unions au sein de deux mêmes familles.

Ruffin parle également de leur fille adoptive dont le père est toujours vivant, et des conditions dans lesquelles il a connu et épousé Reine-Marie. Il parle peu des relations qu'il entretient avec ses frères et sœurs, semblant montrer par là une certaine distance entre eux, malgré la proximité géographique.

Pour Ruffin, sa mère semble lui être toujours *supérieure* (*Maman nora 85 an mé na de choz mi koné plu èl i koné ankor, Maman aura 85 ans, mais il y a des choses que je ne sais plus, et qu'elle sait encore*).

La famille fait partie intégrante de la vie de Ruffin, elle n'est pas primordiale, mais tient malgré tout, une place à part.

## 2.5. L'importance du travail.

Le travail était important à Grand-Galet. Tout le monde travaillait, aidait. Ruffin se souvient d'avoir aidé sa mère relativement tôt (*nou lé zanfan nou édé in pe osi, ... mwin lété ankor in pe fèb, mé avan de partir lékol, kom té mwin la plu gran dan lé zanfan, dan la famiy, é bin, ma mèr i ramasé in pe de linj é i parté lavé dan le fon, de la rivièr laba, é mi parté èd a èl lavé le paké de linj, é le swar kan mi arivé, nana in moman doné, bin sé mwin ki édé a èl a mèt manjé o fe, nous les enfants, on aidait un peu aussi, ... j'étais encore un peu jeune, mais avant de partir à l'école, comme j'étais le plus grand des enfants, dans la famille, et bien, ma mère prenait un peu de linge et allait le laver en bas à la rivière, et j'allais l'aider à laver le paquet de linge, et le soir quand j'arrivais, à un moment, et bien c'était moi qui l'aidais à mettre le manger au feu*).

Comme nous avons pu le voir dans les thèmes précédents, le travail représentait la seule source de subsistance. Ruffin le précise souvent. Ce travail se fait souvent en famille, soit la famille nucléaire, comme lorsqu'il aide sa mère, où alors en famille plus élargie lorsque ses oncles, grand-père, grand-oncle et père travaillent ensemble (*navé 3 machinn, na inn i appartené o papa de mon papa, in a son frèr, é lot a son onkl. E navé ankor 2 zot machinn vétivèr par isi an o, i appartené a inn de sé onkl mèm, mé té 2 frèr, é navé inn navé 1 sel machinn, é lot navé 2, i fezé 2 machinn vétivèr, é apré sa, mon onkl a mwin, le frèr de papa é son papa navé chakun inn machinn, il y avait 3 machines, une appartenait au papa de mon papa, une à son frère, et l'autre à son oncle. Et il y en avait encore 2 autres machines par ici en-haut qui appartenait à un de ses oncles même, mais c'était 2 frères, et il y avait un qui avait une seule machine, et l'autre en avait 2, ça faisait 2 machines à vétiver, et après ça, mon oncle, le frère de papa et son papa avait chacun une machine*).

Ce thème est peut-être le moins facile à cerner avec précision car il est récurrent à presque tous les autres thèmes. Qu'il s'agisse de la difficulté de la vie, de l'économie de subsistance, de l'évolution... le travail se retrouve à tout moment dans le récit de Ruffin, soit pour exprimer la cohésion qu'il existait au sein de la famille où tous participaient ou pour



montrer l'évolution des conditions de vie, ou encore quand il parle des territoires inhérents à chaque sexe.

Ce travail était agricole et manuel. Dans son récit, Ruffin nous traduit cette relation entre la nécessité de travailler, cette obligation et la terre (*la tèr i rèsté pa lib non plu, pou avwar, pou gany kèk choz pou manjé, la terre ne restait pas libre non plus, pour avoir, pour obtenir quelque chose à manger*). Le mot « libre » qu'il attribue à la terre semble renforcer cette relation entre travail, terre et obligation. La relation qu'entretenaient les personnes vivant à Grand-Galet avec la terre, était primordiale. En effet, ils mangeaient ce qu'ils produisaient. Cette importance de la terre et de sa production était donc vitale pour les familles.

#### 2.6. L'égalité entre l'homme et la femme.

Il existait entre l'homme et la femme une certaine égalité. Si le mari représentait l'autorité au sein de la famille mais également le domicile à l'extérieur, à l'intérieur du foyer, il y avait une égalité en ce qui concerne le travail, le mari faisait des tâches que l'on qualifie parfois de féminines aujourd'hui (*E papa avan de partir i édé in pe osi gran matin avan de fèr son travay é le swar kan lu revené lu té fé in pe, et papa avant de partir aidait un peu aussi de grand matin avant de faire son travail, et le soir quand il revenait, il en faisait un peu*).

Non seulement le mari aidait aux tâches domestiques, mais lorsqu'une décision devait être prise, elle l'était par les deux parents, montrant ainsi, qu'il n'existait pas de supériorité de l'un par rapport à l'autre (*Té papa é maman zot 2 ansanb, zot i prené lé désizyon ansanb mi ve dir. Zot I désidé pa zot tou sel, c'était papa et maman ensembles qui prenaient les décisions ensemble je veux dire. Ils ne décidaient pas tout seul*).

#### 2.7. L'économie de subsistance.

Les difficultés de la vie à Grand-Galet obligeaient les habitants à avoir une économie de subsistance. Ruffin nous le dit souvent, qu'il fallait travailler, planter pour pouvoir manger (*i planté le vétivèr, é i planté in pe mai, in pe de zariko, é mèm in pe de banann, in pe de... ninport de kwa pou gany de kwa pou manjé, sonj, patat, i swanyé lé zanimal pou gany la viand pou manjé, on plantait le vétiver et on plantait un peu de maïs, un peu de haricots et même un peu de bananes, un peu de ... n'importe quoi pour avoir à manger, songes,*

patates, on élevait des animaux pour avoir de la viande à manger). Ce type d'économie amenait les personnes à être prévoyantes, à programmer leur vie, pour les mariages, le manque de moyens qu'ils pouvaient avoir les obligeait à préparer la cérémonie en fonction de leur capacité, mais également longtemps à l'avance (*Ce tan la té pou prépar la sérémoni, i falé planté jéraniom pou avwar larjan, fé grosir zanimou pou alé vand. Nou parté travayé an journé osi pou gany in pe. E pui i falé prévwar lé choz, i falé pou akonpanyé, pou le cortèj, pou alé o nos, i falé konté pou venir a bout de resewar tou le mond, Dans ce temps-là, pour préparer la cérémonie, il fallait planter du géranium pour avoir de l'argent, faire grossir les animaux pour aller les vendre. On partait aussi travailler en journée pour avoir un peu d'argent. Et puis il fallait prévoir les choses, il fallait prévoir pour les à-côtés, pour le cortège, pour aller à la noce, il fallait calculer pour venir à bout de recevoir tout ce monde).*

Comme nous le fait remarquer Ruffin : *i falé konté* (il fallait compter). Mais plus que le fait de compter, il est important de noter l'usage du verbe "falloir" montrant une obligation dans ce type de fonctionnement. Les difficultés économiques, financières que connaissaient les habitants, ne permettaient pas de faire autrement.

#### 2.8. La transmission des valeurs.

Grâce à son père, Ruffin a appris à s'occuper de la terre. Ce dernier lui a expliqué ce qu'il fallait faire (*parseke mi konésé pa tro, lu dizé a mwa kosa i fé, parce que je ne savais pas trop, il me disait ce qu'il y avait à faire*). Nous retrouvons là un fonctionnement qui était typique du monde agricole et artisanal. Les pères transmettaient à leurs fils ce qu'ils avaient eux-mêmes appris de leur père. Cette transmission de père en fils structurait la société, car les pères savaient et transmettaient ce savoir, ce qui plaçait les fils dans une position de dépendance.

#### 2.9. Les coutumes.

Parmi les faits que nous rapporte Ruffin sur la vie à Grand-Galet il y a plusieurs décennies, nous pouvons noter un système de patrilocalité (*La kaz lété su in bout la kour. Sé le papa le garson ki doné la kaz le garson, la case était sur un morceau de la cour. C'est le papa du garçon qui donnait la case au garçon ; é la fiy i vené abité ché la kaz du garson, et la fille venait habiter chez le garçon*). Cette coutume était générale à la population de Grand-Galet, car elle a

permis une « sectorisation » des familles que nous pouvons voir sur le plan de la présentation de l'îlet. La contrepartie à ce cadeau des parents du jeune homme, était que la cérémonie se déroulait chez les parents de la jeune fille (*E la sérémoni le maryaj i fezé ché la fiy, Et la cérémonie du mariage se faisait chez la fille*). Cet ordre des choses semblait relativement immuable selon Ruffin (*Té la fason ki fezé, C'était la façon qu'on faisait ; La toujours été kom sa, ça a toujours été comme ça*).

### 2.10. La territorialisation.

Ruffin parle peu explicitement des territoires de l'homme et la femme. Cependant au fil de son récit, nous pouvons noter que l'homme se retrouve dans les champs, donc à l'extérieur du foyer et que la femme, s'occupe principalement du foyer (*é maman i gardé lé zanfán, i fezé son ménaj. Navé de zanimó osi, é an mèm tan kèl i fezé de ménaj èl i swanyé de zanimó, et maman gardait les enfants, faisait son ménage. Il y avait des animaux aussi et en même temps qu'elle faisait son ménage, elle soignait les animaux*). Toutefois, cette territorialisation n'est pas stricte car il nous dit également que son père aidait aux travaux ménagers ( *faisait la vaisselle, écrasait le maïs dans la cuisine...* ).

### 3. L'homme et la femme.

Tab. XXII. Récapitulatif des termes employés.

| Termes employés | Nombre |
|-----------------|--------|
| Père            | 0      |
| Mère            | 0      |
| Papa            | 24     |
| Maman           | 16     |
| Maman é papa    | 1      |
| Papa é maman    | 1      |

Comme nous pouvons le voir dans ce tableau, dans le récit de Ruffin les termes de Père et Mère ne sont jamais employés, tandis que papa et maman le sont systématiquement

lorsqu'il parle non seulement de ses parents, mais également de parents d'autres personnes. (*Seleman nou na pwin de zanfan la fiy, sé in fi nou la adopté, le papa lé ankor la mèm, la maman lé mor, seulement nous n'avons pas d'enfant, la fille, c'est une fille que nous avons adopté, le papa est encore là, la maman est morte*).

Maman et papa sont des termes utilisés habituellement de façon affective ou dans l'intimité, or ici Ruffin les emploie invariablement. Nous pouvons avancer que ces termes étaient usités dans sa famille de façon habituelle et qu'ils sont devenus la norme, comme dans de nombreuses familles réunionnaises<sup>172</sup>.

Lorsque les deux termes (maman et papa) sont employés conjointement, ils le sont deux fois et de façon indifférenciée dans l'ordre des termes (*lé désizyon té papa é maman zot 2 ansamb, maman é papa lété de Grand-Galet ; les décisions, c'étaient papa et maman tous deux ensemble, maman et papa étaient de Grand-Galet*). Cependant, même dans ces deux phrases nous pouvons noter que la première est en lien avec la notion d'autorité et que le terme "papa" vient avant celui de "maman" et que dans la seconde phrase, le terme "maman" vient en premier alors que Ruffin nous parle de l'origine géographique de ses parents, de leur lieu de naissance. Cependant, devant le nombre trop peu important de références conjointes au père et à la mère, nous ne pouvons émettre de conclusions.

Lorsque les termes sont employés individuellement, dans la même phrase, ce qui ne se produit qu'une seule fois dans le récit de Ruffin. Le terme de "papa" est employé avant celui de "maman". Là encore, nous ne pouvons pas avancer de conclusion, dû au manque de récurrence (*la joumé papa i parté travay, lété in pe rnalad osi par bou de tan i ganyé pu travay, mé kan lu té kapab lu parté travay, é maman i gardé lé zanfan, i fezé son ménaj, la journée papa allait travailler, il était un peu malade aussi, à la fin il n'arrivait plus à travailler, mais quand il était capable, il partait travailler, et maman gardait les enfants, elle faisait son ménage.*)

Pour les termes utilisés seuls dans une phrase, certains peuvent être qualifiés de neutres, c'est-à-dire qui donnent une explication sur un fait (*la maman lé mor, la maman est morte*) d'autres qui apportent des précisions sur une personne ou un fait, sans toucher un thème du récit de façon claire (*Sek i travayé ansamb papa bin, lu, sa kuizin té in tour de zanklo an roch é apré sa té kouvèr an vétivèr, Celui qui travaillait avec papa, et bien lui, sa cuisine était un enclos en pierre, et c'était couvert de vétiver*). En dehors de ces types de phrases, les termes papa et maman sont utilisés avec les thèmes suivants:

<sup>172</sup> Je me base sur mon expérience de travailleur social et ma connaissance du créole réunionnais pour avancer cela.

| Thèmes          | Papa | Maman |
|-----------------|------|-------|
| <b>Autorité</b> | 3    | 1     |
| <b>Travail</b>  | 5    | 1     |
| <b>Coutume</b>  | 1    |       |

Nous pouvons voir que le terme de "papa" est plus utilisé au niveau de la notion de **travail**, que celui de "maman" (*Papa i travayé in pe su Grand-Coude, é in pe su Grand-Galet, té i plant jéraniom la o, papa travaillait un peu sur Grand-Coude, et un peu sur Grand-Galet, on plantait du géranium là-haut*), ainsi que pour **l'autorité** (*Mé ché nou kom ché lé zot, lé désizyon té papa i prené, mais chez nous comme chez les autres, les décisions c'était papa qui les prenait*).

Ruffin parle peu de sa femme. Il nous dit qu'il l'a connue depuis leur enfance, mais parle peu des relations qu'ils ont entre eux, comme il a pu parler des relations entre ses parents. Cependant les relations, que j'ai pu établir avec eux tout au long des entretiens et des visites que je leur rendais, m'ont permis de voir un couple uni et attentionné l'un envers l'autre, où chacun avait sa place au sein du foyer, ce que l'on retrouve dans le discours de Ruffin en ce qui concerne ses parents. Sa femme est à la cuisine et lui dans le jardin principalement. S'il peut planter certains légumes, c'est sa femme qui s'occupe des animaux de basse-cour, même s'il lui arrive de l'aider.

### Marie-Michèle.

Marie-Michèle est née à Cap-Blanc, un village qui était au-dessus de Grand-Galet. A partir des années 1970, les habitants désertèrent ce village, et il ne reste plus aujourd'hui que les enclos de pierre des maisons et quelques rares fondations, le tout encore très fleuri. Marie-Michèle et sa jumelle, tout comme leurs neuf frères et sœurs, ont grandi à Cap-Blanc.

Si elle a aidé ses parents dans un premier temps, Marie-Michèle a eu l'opportunité d'être femme de ménage à Saint-Denis vers l'âge de 15 ans. Elle a pu ainsi s'ouvrir à l'extérieur, ce qui semble être à l'origine de son esprit critique. En 1975, elle se maria avec Michel. Ils ont eu trois filles : Clara, Priscilla et Elodie.

Fille d'agriculteur, elle a épousé un agriculteur et a continué à l'aider dans les travaux agricoles, tout en s'occupant de ses filles et de son neveu qui vivait chez eux.

D'ailleurs actuellement Marie-Michèle a la tutelle d'un jeune de 12 ans, Jessy qui est le neveu de la femme de Ruffin.

En 1978, le 17 mai, son mari a eu une première attaque cardiaque qui entraîna une légère hémiplegie gauche. Dix-sept ans après, en 1995, le 12 mai son mari a eu une seconde attaque qui le paralysa. Aujourd'hui il ne peut se déplacer et reste allongé ou dans un fauteuil roulant.

Marie-Michèle prend la vie avec un optimisme parfois teinté de fatalisme. Mais à aucun moment, elle ne baisse les bras. Elle essaye de faire du mieux qu'elle peut, pour sa maison, ses enfants (Jessy étant considéré comme son dernier), son mari et sa mère qui habite chez elle.

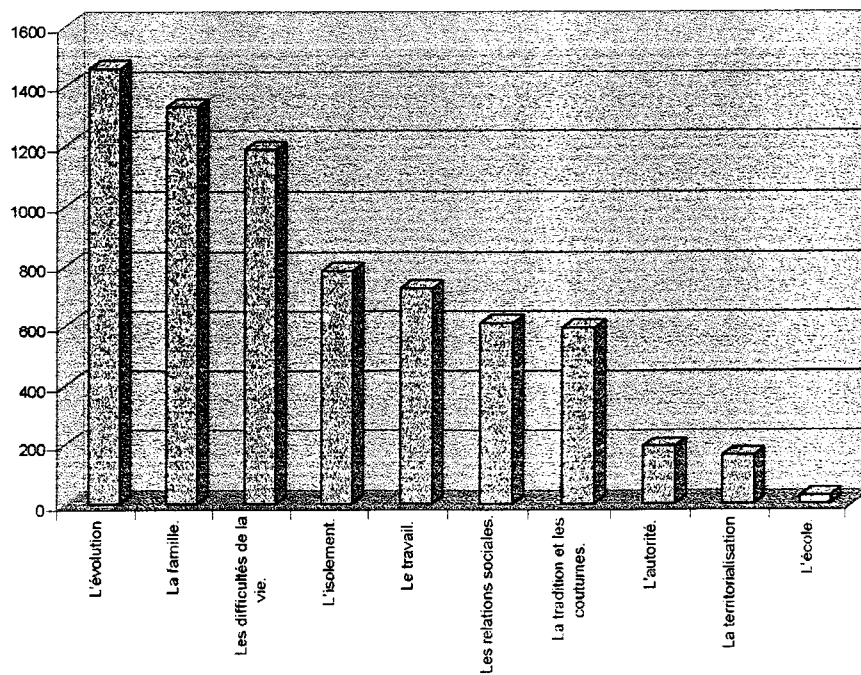
De toutes les personnes que j'ai rencontrées à Grand-Galet, Marie-Michèle a été non seulement la plus loquace, mais aussi la plus enthousiaste à raconter sa vie.

## 1. Analyse quantitative

Le récit de Marie-Michèle porte sur plusieurs sujets que nous pouvons regrouper en 10 thèmes principaux, permettant ainsi de les classer quantitativement.

Tab. XXIII. Thèmes du récit de Marie-Michèle

| Thèmes                        | Nbre de mots | Pourcentage de mots/récit. |
|-------------------------------|--------------|----------------------------|
| L'évolution                   | 1456         | 20.63                      |
| La famille.                   | 1327         | 18.81                      |
| Les difficultés de la vie.    | 1186         | 16.81                      |
| L'isolement.                  | 783          | 11.10                      |
| Le travail.                   | 723          | 10.25                      |
| Les relations sociales.       | 608          | 8.62                       |
| La tradition et les coutumes. | 592          | 8.39                       |
| L'autorité.                   | 192          | 2.72                       |
| La territorialisation         | 161          | 2.28                       |
| L'école.                      | 28           | 0.40                       |



Comme nous pouvons le constater à partir de ces données, les trois thèmes principaux sont :

- L'évolution,
- La famille,
- Les difficultés de la vie.

Ces trois thèmes correspondent à eux seuls à 56.25% du récit. Il s'agit des trois sujets qui ont préoccupé ou qui marquent le plus Marie-Michèle au niveau de sa vie passée et présente. L'analyse détaillée des différents thèmes nous apportera plus de précisions sur ces points et les suivants.

## 2. Analyse qualitative.

### 2.1. L'évolution.

Pour Marie-Michèle, la vie à Grand-Galet a évolué. Elle a non seulement été facilitée par la route qui a amené plus de confort (*dan se tan la navé pa gran choze. Après lavé, navé lé kantin skolèr, navé lé C.E.S., i doné lé fam 2, 3 mwa de travay*, En ce temps là, il n'y avait pas grand chose, après ça a été plus facile, les cantines scolaires, les C.E.S., on donnait aux femmes 2, 3 mois de travail ; *lavé pa ot choz kom koméla lé zanfàn na de lé, de pin, ber, konfitur yaourt tou sa*, on n'avait pas autre chose comme aujourd'hui, les enfants ont du lait, du pain, du beurre, de la confiture, des yaourts tout ça), mais également l'abandon de Cap-Blanc par ses habitants pour des raisons de sécurité (*zot la parti in pe a koz siklon osi*, ils sont partis un peu à cause des cyclones). En quittant Cap-Blanc, un des principaux avantages pour Marie-Michèle a été la fréquentation de plus de personnes (*aprè nou la u dé avantaj, nou sorté, nou abité pu Cap-Blanc, nou abité Grand-Galet, nou abité isi, nou la komu plus person, nou la u dé moman, nou rankontré dé jan*, après on a eu des avantages, on sortait, on n'habitait plus Cap-Blanc, on habitait Grand-Galet, on habitait ici, on a connu plus de personne, il y a eu plus de moments où on rencontrait des gens).

Cet avantage, qui est lié à la fin de l'isolement, a entraîné des changements au niveau des conditions de vie des habitants de Grand-Galet, ce qui est indéniable, mais également au niveau physique (*Lé zanfàn té mal nourri, lé zanfàn té mal dévelupé. Navé dé retar, o nivo dé fam surtout, le kor té pa formé, mé zanfàn la u zot règ a 11 zan é 10 zan é demi, mwin mwin la u a 15 an. Sé dir ke le kor de la fam té pa dévelupé. Les enfants étaient mal nourris, les enfants étaient mal développés. Il y avait des retards au niveau des femmes surtout, le corps n'était pas formé, mes*



enfants ont eu leurs règles à 11 ans et 10 ans et demi, moi je les ai eues à 15 ans. C'est dire si le corps de la femme n'était pas développé)

Il faut cependant remarquer que Marie-Michèle ne fait pas de différence notable entre le moment où sa famille a quitté Cap-Blanc, ce qui lui a permis de rencontrer plus de personnes sur Grand-Galet, et le moment où la route a permis le désenclavement de Grand-Galet.

Marie-Michèle note également une évolution au niveau de la mentalité. Certains sujets étaient "tabous", la sexualité principalement (*E na de choz nou parlé pa avèk lé paran. Lé choz le seks i parlé pa, jamé, i parlé pa, navé pa le dwra sé kom si té inn per, inn ont, Et il y a des choses dont on ne parlait pas avec les parents. Les choses du sexe, on n'en parlait pas, jamais, on parlait pas, on n'avait pas le droit, c'est comme si c'était une peur, une honte*). Ce "tabou" entraînait une ignorance qui aujourd'hui a disparu (*ma plu viyèi ser na 11 zanfan, nou vwayé èl lété gro vant, pou nou nou navé pwin lekspéryans, nou savé pa ryin, le swar nou vwayé ma mèr té pa la, i parté, le landemin matin i dizé a mwin kom sa, l'avyon lavé porté in ti bébé pou Méthilde, nou krwayé té vré nou... Mintenan lé zanfan na 10 an zot i koné, ma plus vieille sœur a 11 enfants, on voyait qu'elle avait un gros ventre, pour nous, on avait aucune expérience, on ne savait rien, le soir on voyait que ma mère n'était pas là, elle partait, le lendemain matin on me disait que l'avion avait amené un bébé à Méthilde, on croyait que c'était vrai... Maintenant, à 10 ans les enfants connaissent tout ça*)

Cette évolution des mentalités a aussi une importance dans la vie de Marie-Michèle. Elle tient aujourd'hui ses parents et ses enfants dans une plus grande affection (*lamour ke mi resan pou mé zanfan, ke mi resan pou zot, avan sé kom si lété riyin. L'amour que je ressens pour mes enfants, que je ressens pour eux, avant c'est comme si c'était rien ; mé pou mwin mintenan, ma maman lé plus ke mé zanfan..., pour moi maintenant, ma maman compte plus que mes enfants*).

De toutes ces évolutions, Marie-Michèle semble avoir une vue relativement objective, elle ne critique pas, ni n'encense cette évolution, mais pose parfois un constat avec une analyse personnelle (*navé plu bokou de tèr pou travayé, la plupar apré lé jan apré i rodé de travay su santié apré partou, sé apré sa, lé fam i resté pluto o fwayé, il n'y avait plus beaucoup de terrains à travailler, la plupart après ont cherché du travail n'importe où ailleurs, et c'est pour ça que la femme est restée plutôt au foyer*).

Cependant cette évolution semble avoir été plutôt positive, compte tenu des difficultés de vie que Marie-Michèle a connues.

## 2.2. Les difficultés de la vie.

Marie-Michèle, du fait de son parcours de vie, n'a connu qu'une économie de subsistance. Les repas étaient décidés en fonction de ce qu'ils avaient, mais toujours avec un souci d'économie (*ma mèr ojourdui i fezé de grin, de mai, in kari de chouchou, é si i fezé de grain se midi, bin se swar i tiré in morsé de viand salé i fezé in kari. Si i turé in kanar, bin apré demain swar i fezé plu de la viand. Ma mère aujourd'hui faisait des grains, du maïs, un carry de chouchou, et si on faisait des grains ce midi, et bien ce soir, on tirait un morceau de viande salée et on faisait un carry, si on tuait un canard, et bien après demain soir on faisait plus de viande.*)

Cette difficulté de la vie se retrouvait comme pour les autres dans les conditions de travail (*lé paran lé zanfán tout i travay ansanb dan la kultur de jéraniom o desu de Grand-Coude, les parents, les enfants, tous travaillaient ensemble dans la culture du géranium au-dessus de Grand-Coude; I monté le matin, i redésandé le swar, on montait le matin, on redescendait le soir*).

Le travail agricole passait avant la scolarisation des enfants (*nou lavé tèleman de choz a fèr, i fezé charoy a nou de lo, i fezé kuir manjé, i arivé tar, tou le mond i fezé, bin i travayé pa, on avait tellement de choses à faire, on nous faisait transporter de l'eau, on faisait cuire à manger, on arrivait tard (à l'école) tout le monde le faisait, et bien on ne travaillait pas*).

Même en ce qui concerne le confort, la description de la maison que nous donne Marie-Michèle de leur case à Cap-Blanc, laisse apparaître une grande austérité (*navé in ti mézon navé 2 piès, navé in logeman navé du planché dedan é in navé du graviwon, ti graviwon ravine ti galé, ti rosé, é navé 2 li, navé in gro li an bwa, le vi ansyin de lontan... i mété 2, 3, 4 matela o desu, é pui apré navé in ti li an fèr, le swar i fezé désand le matela tou lé zanfán i dormé a tèr su le planché. Ou koné par 2, par 3 é i dormé dom sa, Il y avait une petite maison avec 2 pièces, il y en avait une, je me souviens, avec du plancher dedans et une avec des gravillons, du petit gravillons de ravine, des petits galets, des petites pierres, et il y avait 2 lits, il y avait un gros lit en bois, le lit ancien d'avant... on mettait 2, 3, 4 matelas dessus, et puis après il y avait un petit lit en fer, le soir on faisait descendre le matelas, tous les enfants dormaient par terre sur le plancher. Vous savez par 2, par 3, et on dormait comme ça.*)

## 2.3. La famille.

Marie-Michèle apporte beaucoup de précisions sur sa notion de la famille. Tout d'abord, le terme de famille n'est pas exclusif de la famille nucléaire, mais englobe également

les enfants de ses sœurs (*mwin la jamé u de garson, Jean-Marie la grandi isi, Ti-Coq non plu lé pa mon garson, é la mwin la ramas lot tit mèrd tèr la, sèd la lé pa a mwin, sa sé mon ti zanfan, sé in ti garson mwin la adopté, je n'ai jamais eu de garçon, Jean-Marie a grandi ici, Ti-Coq non plus n'est pas mon garçon, et maintenant j'ai ramassé l'autre petite merde, il n'est pas de moi, c'est mon petit, c'est un petit garçon que j'ai adopté*). Malgré cette notion large de la famille, les paroles de Marie-Michèle montrent qu'il y a une "primauté du sang" dans la constitution de la famille, même si l'affectif tient une place importante.

Cet aspect affectif des relations intra-familiales semble lié à la vie qu'elle a eue plus jeune. Elle reconnaît que l'affection pour ses parents ne lui est venue que tardivement (*Mi konésé papa té malad, ma mèr té malad, in nafèr kom sa, pou mwin la kan papa lé mor, té kom si inn parti de mwin mèm té parti, mé avan non, Je savais que papa était malade, ma mère était malade, quelque chose comme ça, pour moi quand mon papa est mort, c'est comme si une partie de moi-même était partie, mais avant non*) On se rend compte à travers les propos de Marie-Michèle que l'affection, l'éducation, ne sont pas des notions innées dans sa vie, mais plutôt issues d'une maturité (*Pou mwin ètr inn mèr o fwayé mi vwayé pa la konsékans, la soufrans, inn maman pou élevé sé zanfan, pou mwin sé kom si ke té normal, té fasil, pour moi être une mère au foyer, je voyais pas les conséquences, la souffrance d'une maman pour élever ses enfants, pour moi c'est comme si c'était normal, c'était facile*)

Plus concrètement, Marie-Michèle nous donne également des renseignements sur le fonctionnement familial. En dehors du fait qu'elle ne connaisse pas correctement sa famille élargie (*Mwin navé pluzièr tonton èk matante byin sur, mi koné 3, su le koté de mamèr navé pluzier, é su le koté de papa osi, J'avais plusieurs oncles et tantes bien sûr, je me souviens de 3, du côté de ma mère il y en avait plusieurs, et du côté de mon père aussi*), Marie-Michèle dit souvent qu'il existait une réelle entente entre ses parents (*nou lété inn famiy vréman malere, mé mwin la jamé vu papa é ma mère disputé, On était une famille vraiment pauvre, mais je n'ai jamais vu papa et ma mère se disputer*). En effet, même, pour les démarches qu'ils devaient effectuer, les parents se déplaçaient ensemble (*La fam kom le mari té dan le foyé kom par exampl kan zot i sorté, ... i parté jamé le bonom tou sel, la fam é le bonome avèk, lé 2. La femme comme le mari était dans le foyer, comme par exemple quand ils sortaient... l'homme n'allait jamais seul, la femme et l'homme ensemble, les 2.*)

Marie-Michèle explique l'entente entre ses parents, comme une conséquence d'une hiérarchie relationnelle (*Dézakor dan le maryaj mwin la pa tro tro komu. Mé mwin na limprésyon lé fam avan la, pou zot, zot mari i falé soumèt, mèm si inn fam té malerez, èl navé dé zanfan, èl i rèsté la, lé pa korn mintenan... Lé fam i soumété sou lé mari, mèm si zot lété*

*materez, zot lété pa maryé par amour zot i rèsté la.* Des désaccords au sein du mariage j'ai pas trop connus. Mais j'ai l'impression que les femmes avant, pour elles, il fallait être soumise au mari, même si une femme était malheureuse, elle avait des enfants, elle restait là, c'est pas comme maintenant... Les femmes se soumettaient aux maris, même si elles étaient malheureuses, elles n'étaient pas mariées par amour, elles restaient là.). Il est intéressant de noter le terme " de la femme est soumise sous l'homme", que Marie-Michèle utilise pour signifier cette hiérarchie. Ainsi, elle est à la fois spatial et symbolique : l'homme est au dessus de la femme. L'isolement de Grand-Galet peut en partie expliquer cette stratification des relations, cet îlet étant une société close.<sup>173</sup>

#### 2.4. L'isolement.

L'isolement est un thème récurrent du discours de Marie-Michèle. Tout comme pour les autres personnes rencontrées, cet isolement semble être vécu comme une contrainte. Le fait d'habiter à Cap-Blanc dans sa jeunesse, semble avoir renforcé ce sentiment d'isolement (*i lève matin 4 her é, i désandé, é pui aprè, bin 7h é demi 8h té an ba, lé boutic, lé magazin té fini, zot i té fé zot afèr, ...Pou zot, sa té normal tèleman nou sorté pa., ils se levaient à 4 heures du matin, ils descendaient et puis après et bieu 7h et demi 8h ils étaient en bas, les boutiques, les magasins étaient ouverts, ils faisaient leurs affaires... Pour eux, c'était normal tellement qu'on ne sortait pas).*

Cet isolement favorisait l'entraide entre habitants (*Avan kan navé in mor i aporé le kor en ba, navé seleman lé jan i porté su la tèt, navé pwin de chemin, navé pwin riyin, lété tro lwïn, lé bonom, 2,3 famiy plu proch, Avant quand il y avait un mort on amcnait le corps en bas, n'y allaient que les gens qui le portaient sur la tête, il n'y avait pas de chemin, il n'y avait rien, c'était trop loïn, les hommes 2,3 de familles proches ; Kan in fan i devé akouché, i fezé kom lé fotey mintenan, dé fotey plian, i rodé 2 gro bwa, i prandé in tissu, i ataché desu é apré i anporté en ba. 2 i porté devan é 2 i porté dèryèr, Quand une femme devait accoucher, on faisait comme les fauteuils d'aujourd'hui, des pliants, on cherchait 2 gros bois, on prenait un tissu, on l'attachait dessus et après on l'emmenait en bas. 2 portaient devant et 2 portaient derrière).*

Toutefois cette solitude paraît être à l'origine de la défection de Cap-Blanc par ses habitants (*Nana dé jan na dé per pankar kelkin i tonbé malad, ou, navé dé problèm familial, navé plus dé jan pou édé a zot, tou sa, é bin i fé ke tou lé jan la parti, Il y a des personnes qui avaient peur au cas où quelqu'un était malade, en cas de problèmes familiaux, il n'y avait plus de personnes pour les aider, et bien ça fait que tous sont partis).* L'isolement est également pour Marie-Michèle à l'origine du retard scolaire des enfants (*lé zanfan d'isi, ..., lé bokou plu en arièr de*

<sup>173</sup> Bergson, H., Les deux sources de la morale et de la religion, Paris, PUF, 1932.

Fig.24. Muret de pierres à Cap-Blanc.



*Otour la mézon i fezé korn ranblé avèk galé, lé park korchon i fezé avèk roch osi.  
navé pwin ot choz tout fason.*

**Autour de la maison, on faisait comme un remblai avec des pierres, le parc des cochons était  
fait avec des pierres aussi, il n'y avait pas autre chose de toute façon.**

(Marie-Michelle)

*lé zot zanfan parseke nou pans ke lé zanfan lé plu ranfèrmé desu zot mèrn, .... Lé zanfan lété in pe ranfèrmé desu zot mèrn kan zot i sorté isi, dan lé kolèj, tou sa, les enfants d'ici ... sont beaucoup, beaucoup plus en retard que les autres enfants parce qu'on pense que les enfants sont plus renfermés sur eux-mêmes... Les enfants étaient un peu renfermés sur eux-mêmes quand ils sortaient d'ici dans les collèges tout ça).*

### 2.5. Les relations sociales.

Les conditions d'isolement à Cap-Blanc et Grand-Galet peuvent expliquer les relations existantes entre les personnes. L'entraide en cas de maladie ou de décès, existait également lors de la vente d'un porc et l'achat de marchandises en gros (*Donk i amené tout anba an portan, par exanpl lé jan i vandé de cochon, é bin i fesé parèy. I swanyé 2,3,4 cochon, i parté vwar kelkin i acheté, i rodé 4,5 bonome, i porté 4,5 cochon, Donc on amenait tout en bas en les portant, par exemple les gens vendaient des cochons, et bien on faisait pareil. On élevait 2,3,4 cochons, on allait voir quelqu'un pour les acheter, on cherchait 4,5 hommes, on portait 4,5 cochons*). Toutefois, malgré cette entraide, le foyer restait un lieu réservé à la famille et ce qui s'y passait ne devait pas être montré aux voisins ou attirer leur attention (*é in fwa, nou navé in ser i abité just a koté de nou, é mon bo-frèr i resevé son frèr, é i tapé not ser, èl noré u 48 an, ma mèr la rod in fouèt é la lim a èl, é kan ma mèr la tap a è 1 fwa, 2 fwa, 3 fwa. Kan nou la vu, nou la kri o sekour. Apré le mond an o la venu, pou vwar kwa i voulé dir, zot i pansé kelkun lavé tonbé, apré mi rapèl kan banna la ariv ché nou, Eline la levé la parti, papa la d i: «vyin mé 2 fil fty viyin », mwin la di : « pou kwa ? », la sé nou la gany nout bèz. Parseke lu la di ou la vu la fé ont a lu, et une fois, on avait une sœur qui habitait juste à côté de chez nous, et mon beau-frère recevait son frère, et on frappait notre sœur, elle aurait eu 48 ans, ma mère l'a frappé 1 fois, 2fois, 3fois. Quand on l'a vu, on a crié au secours. Après les gens plus haut sont venus, pour voir ce que ça voulait dire, ils pensaient que quelqu'un était tombé, après je me souviens quand ils sont arrivés chez nous, Eline s'est levée et est partie, papa a dit « Viens mes 2 petites filles, viens », j'ai dit: «Pourquoi ? » Là, c'est nous qui avons eu notre baise. Parce qu'il a dit vous avez vu, on lui a fait honte) Cet exemple nous montre bien, que le foyer est un lieu fermé sur lui-même où l'extérieur n'a pas à pénétrer. Malgré cette séparation du foyer et de l'extérieur, une certaine continuité existe à travers le travail.*

## 2.6. Le travail.

En effet, le travail est important pour toutes les personnes interviewées. Il se fait souvent en famille, la femme aidant son mari, et les enfants aidant leurs parents dès que possible (*Lé paran, lé zanfán, tout i travay ansanb dan la kultur de jéraníom, Les parents, les enfants, tous travaillaient ensemble dans la culture du géranium*). Ce travail en famille n'était pas exclusivement pratiqué dans les champs. En effet, à la maison tous avaient des tâches à effectuer (*Mé a la mézon le travay i partajé osi, Mais à la maison on partageait le travail aussi ; Mi rapel kan i arivé travayé Grand-Coude, i resté toujour 1 ou 2 dan la mézon, apré le swar i fesé kuir le manjé, apré kan i ariv, tout i bényé, apré i aché lé sonj, i mété dan la marmít, i mété lé patat, in pe i gréné le mai, i dékosé le mai a la min, un pe i moulé a la machin tou sa, Je me souviens quand on arrivait du travail de Grand-Coude, il en restait toujours 1 ou 2 dans la maison, après le soir on faisait cuire à manger, après quand on arrivait, tous se lavaient, après on hachait les songes, on les mettait dans la marmite, on mettait les patates, certains égrenaient le maïs, on l'égrenait à la main, certains le passaient au moulin, tout ça*).

Ainsi peut-on dire que le travail rythmait la vie des habitants de Cap-Blanc et Grand-Galet.

## 2.7. La tradition et les coutumes.

Plus que les autres personnes rencontrées, Marie-Michèle nous apprend beaucoup sur les traditions de Cap-Blanc et Grand-Galet. A propos des personnes âgées, Marie-Michèle nous apprend qu'elles étaient appelées tonton ou ma tante (*Lontan lé vièy person, ou koné i dizé tonton, ma tant, par respé, é ou koné, tou le mond i konésé tèleman ke tou le mond i frékanté, plus ou mwin i konésé tèleman byin, Avant les vieilles personnes, vous savez, on disait tonton, ma tante, par respect et vous savez, tout le monde se connaissait tellement que tout le monde se fréquentait, plus ou moins, on se connaissait tellement bien*.) Cette façon de nommer les personnes peut être rapprochée du fonctionnement clanique où un lien de parenté est établi sans précision. Non seulement, la patrilocalité est avancée par Marie-Michèle (*E kan zot té maryé, zot i abité ousa le garson i resté avan, Et quand ils étaient mariés, ils habitaient là, où résidait le garçon avant*), mais elle parle aussi d'endogamie (*La plupar, sé dé jan du vilaj mèm i maryé ansanb, par exanpl Grand-Galet, Passerelle, La plupart se mariaient avec des gens du village, par exemple Grand-Galet, Passerelle*).

Pour les unions, Marie-Michèle est la seule à nous relater l'usage d'un "marieur". Si elle précise que les mariages étaient exempts d'affection, elle ajoute que cela a changé avec le temps et qu'il y a une vingtaine d'années, les mariages sont devenus une affaire de sentiments. Cette absence de sentiments semble être en rapport avec le fait que la famille était d'abord une structure économique devant répondre aux conditions difficiles avant d'être une structure "affective".

Pou maryé, i trouvé in famiy, mi fé in supozisiyon kom isi, lé garson i konésé ché madam intel nana in fiy, in garson lé désidé de maryé, i envwayé kelkun le swar i dizé, zot la venu an demand pou la fiy, si la fiy i aksepté a zot, si par exanpl i disé wi, i di korn sa, bon bin dimanch vyin. Le dimanch apré i vené le fiyansé, le papa, la maman. Parfwa té kelkun de la famiy ki demandé, mé navé dé pèrson i konésé kan mèm lé jan, bin le garson i parté vwar, i dizé korn sa, (*mesie bin, alé ché intel, alé fé in demand maryaj pou mwinn*). Parfwa té kelkun de la famiy, parfwa non, mé i falé lu konésé lé 2 famiy. Lu vené le jedi par ekzanp, é apré la famiy i vené le dimanche, i porté in boutèy liker, in paké bonbon, é parfwa navé pwin de bag, i acheté apré. I dizé dan la sernèn i parté tiré lé piès, i parté vwar le prêt, i parté vwar la méri é i dizé pa té fiyansé, i dizé té promi, i voulé dire navé des intansyon de maryé, névé dé projé.

Mé ou koné kan in bonom, i arrivé devan zot avèk in tèt, 2 pat, 2 bra... (Rires) té bon. Mi parlé avèk ma bèl-ser de sa lot jour avèk Priscilla, mi dizé lé jan de lontan i maryé pou dir lavé in mari, mé té pa par amour. Lontan avan té pa paréy mintenan.

Pour se marier, on trouve une famille, Je prends un exemple comme ici, les garçons savaient que chez madame untel il y a une fille, un garçon est décidé à se marier, on envoie quelqu'un le soir, on disait qu'ils sont venus «en demande pour la fille», si la fille l'acceptait, si par exemple on disait oui on disait, bon et bien dimanche venez. Le dimanche d'après, le fiancé venait, le papa, la maman. Parfois c'était quelqu'un de la famille qui demandait mais il y avait quand même des personnes qui les connaissaient et bien le garçon allait les voir, il disait: (*Monsieur et bien, allez faire une demande en mariage pour moi.*) Parfois c'était quelqu'un de la famille, parfois non, mais il fallait qu'il connaisse les 2 familles. Il venait le jeudi par exemple, et après la famille venait le dimanche, on portait une bouteille de liqueur, un paquet de biscuits, et parfois il n'y avait pas de bague, on l'achetait après. On disait que dans la semaine «on allait tirer les pièces», on allait voir le prêtre, on allait voir la mairie et on disait qu'on était fiancé, on disait qu'on était promis, Ça voulait dire qu'on avait des intentions de mariage, qu'il y avait des projets.

Mais vous savez, quand un homme arrivait devant vous avec une tête, 2 jambes, 2 bras... (Rires) c'était bien. Je parlais avec ma belle-sœur de ça l'autre jour avec Priscilla, je disais que les personnes avant se mariaient pour dire qu'ils avaient un mari, mais ce n'était pas par amour. Avant ce n'était pas comme aujourd'hui.

L'absence de sentiments n'excluait pas pour autant les règles de "bonnes conduites". Les filles devaient être "propres", même si cette règle n'était pas stricte (*La fiy i maryé èl lété*



Fig. 24. Restes de maison à Cap-Blanc.



*Tou lé jan la parti, mé la pa tou lé jan la venu su Grand-Galet. Zot la parti su Vincenzo, in pe su Jean-Petit, Grand-Coude, i dépan dé mwayin lé person navé. Zot la parti in pe koz siklon osi, té in pe kom siklon FIRINGA navé dé jan navé dé mézon en bwa sou tol.*

Tous sont partis, mais ce n'est pas tous qui sont venus sur Grand-Galet. Ils sont partis sur Vincenzo, quelques-uns sur Jean-Petit, Grand-Coude, cela dépend des moyens que les personnes avaient. Ils sont partis un peu à cause des cyclones aussi, c'est un peu comme pour le cyclone FIRINGA, il y avait des personnes qui avaient des maisons en bois sous tôles.

(Marie-Michelle)

*propre, èl lété a son mari, lété pa a d'ot. A ,wri. Mi di pa parfwa i arivé pa, na toujours machin, La fille se mariait, elle était propre, elle était à son mari elle n'était pas à d'autres. A oui. Je ne dis pas que parfois ça n'arrivait pas, il y a toujours quelquc chose). Les rencontres avant le mariage étaient également régies par des règles de bienséances (Kom la in garson é in fiy té fiyansé, sot noré asizé kom sa (à côté l'un de l'autre à 60-70 cm) mé pa plus, mé lé paran noré été lot koté la table. E apré le swar ou parté ot kaz, ou noré pa rèsté la, Si un garçon et une fille étaient fiancés, ils ne se seraient jamais assis comme ça (à côté l'un de l'autre à 60-70 cm) mais pas plus, mais les parents auraient été de l'autre côté de la table. Et après le soir vous rentriez chez vous, vous ne restiez pas)*

Le récit de Marie-Michèle laisse entrevoir des coutumes strictes qui régissaient les habitudes d'une société traditionnelle, comme la place de l'homme vis-à-vis de l'autorité.

## 2.8. L'autorité.

Pour Marie-Michèle, l'homme représentait l'autorité. C'est lui qui était le garant du foyer vis-à-vis de l'extérieur (*Parseke lu la di ou la vu la fé ont a lu, la di va aprand a nou kan i korij in zanfan, sé ma mèr lavé tapé Eline, set fwa si , sé lu la korij a nou. La pas a nou 2, 3 kou zerb dur su no pat, Parce qu'il a dit vous avez vu, on lui a fait honte, il a dit ça va nous apprendre, quand on corrige un enfant, c'est ma mère qui avait frappé Eline, cette fois-ci, c'est lui qui nous a corrigées. Il nous a passé 2, 3 coups d'herbe dure sur nos pattes*)

Cependant, cette autorité n'était pas synonyme de toute-puissance pour le père. En effet, l'entente au sein du couple fait qu'il existait un dialogue entre les parents. S'ils étaient unis face à l'extérieur, ils montraient également cette union face aux enfants (*Té ma mèr i tapé, papa i émé pa tro i tapé sé zanfan, ... Tou sa mwin la komu kan mwin lété maryé, C'était ma mère qui tapait, papa n'aimait pas trop qu'on tape ses enfants, ... Tout ça je l'ai su quand j'ai été mariéc.*). Dans la famille de Marie-Michèle, c'est sa mère qui frappait les enfants, alors que son père préférait les punir. Cette attitude de la part de son père, Marie-Michèle l'explique par le fait qu'il avait subi des punitions corporelles étant jeune (*Mé pou lu le kou i fezé mal, é lu la tèleman gany avèk sé paran, lé jan i resan tou sa, mé seleman devan lé zanfan lu dizé pa, mé apré avèk ma mèr tou sel lu redizé a ma mèr, Mais pour lui les coups faisaient mal, il en avait tellement reçus avec ses parents, les gens ressentent tout ça, mais seulement devant les enfants il ne le disait pas, mais après avec ma mère scul, il le lui disait.*)

L'autorité au sein du foyer ne pouvait ainsi être remise en cause. Elle était garantie par le fonctionnement du couple vis-à-vis des enfants, un couple uni, mais également vis-à-vis de l'extérieur, où l'homme représentait l'autorité de la maison, ce qui n'excluait pas que la femme pouvait exprimer son avis, mais pas devant les enfants et l'extérieur.

### 2.9. La territorialisation.

Si le couple était structuré, cela était renforcé par la territorialisation des personnes. Chacune avait un territoire défini. L'homme était à l'extérieur et était garant des relations avec cet extérieur et la femme était la garante de l'intérieur, du foyer. C'était la mère ou les sœurs de Marie-Michèle qui faisaient à manger (*le repa té ma mèr pluto i préparé, anfin parfwa té mé plu vièy ser osi*, le repas c'était plutôt ma mère qui le préparait enfin, parfois c'était mes plus vieilles sœurs aussi). S'il arrivait à son père de tuer un cochon, c'est sa mère qui s'occupait de préparer la viande en saumure ou à la fumée. Cependant lorsqu'elle en parle, Marie-Michèle dit que c'est sa mère qui tuait le cochon (*Kan ma mèr i tué in gros kochon, dan le tan i apelé a ou sa de salé. I fezé in pe de boukané, in pe de sosis, mé la viand dan l'échin, dan lé kuis, i mété dan in gro bak, mété, de sèl dedan*, Quand ma mère tuait un gros cochon, dans le temps on appelait ça du salé. On faisait un peu de boucané, un peu de saucisse, mais la viande dans l'échine, dans la cuisse, on la mettait dans un gros bac, on mettait du sel dedans). Il apparaît donc que cette territorialisation n'était pas aussi stricte que nous pouvons l'imaginer aujourd'hui, en effet, il arrivait à son père de faire la vaisselle, tout comme il préparait le repas des cochons (*gran matin kan lu lété la, lété lu té fé vèsèl*, mais de bon matin quand il était là, c'était lui qui faisait la vaisselle)

### 2.10. L'école.

Pour Marie-Michèle la scolarisation est importante. Elle a été déléguée à l'école de Grand-Galet et donne à l'éducation une place importante. (*Mwin la ariv lékol seleman CMI. Apré a 10 an é demi, ma mèr la tir a mwin lékol, é ma ser i travayé desu Saint-Joseph, é puiske el navé de zanfán, el i travayé, son mari i travayé, la tir a mwin lékol pou véyé sé zanfán. E zot i vwayé pa sèt inportans la.*, J'ai été à l'école jusqu'au CMI. Après à 10 ans et demi, ma mère m'a retirée de l'école, et ma sœur travaillait sur Saint-Joseph, et puisqu'elle avait des enfants, elle

travaillait, son mari travaillait, on m'a retirée de l'école pour garder ses enfants. Et ils ne voyaient pas cette importance là).

### 3. Référence aux parents.

Marie-Michèle cite plus sa mère (60 fois) que son père (39 fois).

Tab. XXIV. Récapitulatif des termes employés.

| Thèmes                        | mèr       | maman     | papa      | pèr      |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|----------|
| L'évolution.                  | 6         | 0         | 1         | 0        |
| Les difficultés de la vie.    | 2         | 0         | 4         | 0        |
| La famille.                   | 15        | 7         | 14        | 0        |
| L'isolement.                  | 2         | 2         | 1         | 0        |
| Les relations sociales.       | 3         | 3         | 7         | 0        |
| Le travail.                   | 8         | 2         | 6         | 0        |
| La tradition et les coutumes. | 3         | 3         | 4         | 0        |
| L'autorité.                   | 1         | 0         | 2         | 0        |
| La territorialisation         | 3         | 0         | 0         | 0        |
| L'école.                      | 0         | 0         | 0         | 0        |
| <b>Total</b>                  | <b>43</b> | <b>17</b> | <b>39</b> | <b>0</b> |

A l'exception des thèmes traitant des difficultés de la vie, des relations sociales et de l'autorité, la mère est plus citée que le père.

Au niveau des citations conjointes du père et de la mère, dans tous les cas le père est cité avant la mère, pouvant rappeler ainsi la citation de Marie-Michèle où « *la fam lé soumise sou lom* » ( la femme est soumise à l'homme).

Cette analyse quantitative permet de faire émerger plusieurs points :

- 1) Au niveau des parents, même si Marie-Michèle cite plus sa mère que son père, celui-ci est toujours placé devant sa femme lorsqu'elle cite les deux ensemble «*papa é ma mèr* » ou «*papa é maman* ».
- 2) En ce qui concerne le nombre de citations par thème, nous pouvons observer que le père est plus cité que la mère dans :
  - Les difficultés de la vie.
  - Les relations sociales.
  - L'autorité.

Si le dernier thème peut être rapproché de la relation que le père a avec l'Autorité, symbole de la Loi au sens psychanalytique du terme, le second permet deux approches. D'une part le père permet à l'enfant sa structuration sociale en lui inculquant les normes, les valeurs qui lui permettront d'intégrer la société dans laquelle il vit, et d'autre part, à Grand-Galet les relations extérieures privilégiées de la famille se passent avec les membres relativement proches de la parenté du fait de la résidence patrilocale ; ce qui semble augmenter la relation que le père peut avoir avec les relations sociales.

Le premier thème rappelle l'économie de subsistance où le travail agricole est principalement physique, et où l'homme représente la source principale de subsistance.

Les différents thèmes du récit abordent souvent le rôle du père de façon directe ou en comparaison avec sa femme.

### 3.1. La dénomination.

Alors que la mère est appelé «*ma mèr* » ou «*maman* », le père est appelé uniquement «*papa* » montrant ainsi une relation qui peut être plus affective avec le père qu'avec la mère.

- *Mi préféré papa..., Je préférais papa*
- *Kan mon papa lé mor, té kom si in parti de mwin té parti, quand mon papa est mort, c'est comme si une partie de moi était partie.*

Cela est confirmé par plusieurs phrases et peut être expliqué par, non seulement l'histoire du père qui n'a pas voulu reproduire, l'éducation trop sévère qu'il a reçue, mais également par le fait que la mère semblait devoir assurer la continuation des valeurs familiales

au sein du foyer. Alors que son père laissait une certaine liberté aux enfants, la mère de Marie-Michèle semble avoir été plus rigide dans son éducation, voulant que ses enfants soient des travailleurs.

D'ailleurs, la dénomination de la mère est différente lorsqu'il s'agit de sujets internes au foyer ou de souvenirs et lorsqu'il s'agit de sujets externes. Pour les sujets internes, le terme «ma mèr» est employé, alors que pour les sujets externes, Marie-Michèle utilise «*maman*». Le terme «*maman*» semble utilisé ici sans connotation affective comparé au terme «*ma mèr*».

Pour le père, la même dénomination peut indiquer qu'il n'y a pas de différence entre les sujets et le rôle du père. Celui-ci garde sa place de chef de famille. Sur les raisons d'une telle différence de dénomination, Marie-Michèle l'explique par l'habitus (*Pou nou lontan, lé paran i dizé a nou papa èk ma mèr, bon bin i apelé kom sa, é, i apelé papa é ma mer, bin pou nou la rèsté, lé difisil èksplik a ou la diférans.*, Pour nous avant, les parents nous disaient papa et ma mère, bon et bien on les appelait comme ça, et, on appelait papa et ma mère, et bien, pour nous c'est resté, c'est difficile de vous expliquer la différence.).

### 3.6 Conclusion des analyses des récits des personnes de Grand-Galet.

Les données que nous pouvons relever à partir de ces récits, nous permettent de dire qu'il existe à Grand-Galet, du fait de son histoire, mais également de la spécificité de sa géographie une structure familiale où les parents ont une place séparée et distincte. Le père occupe une place privilégiée dans les relations du foyer avec l'extérieur, mais également au sein de celui-ci, en représentant l'Autorité, cela se retrouvant dans la plupart des récits.

La structure sociale de Grand-Galet était basée sur une économie de subsistance, chacun avait sa place, ce qui permettait de trouver un équilibre. La colonisation de l'îlet ayant été faite progressivement par les différentes familles, un équilibre a pu se mettre en place, permettant à chacun de garder ses représentations individuelles, mais également de faire émerger des représentations communes. L'isolement du lieu ayant restreint les échanges avec le reste de l'île, nous pouvons y voir la cause de la persistance de valeurs qui semblent aujourd'hui avoir fortement évolué.

Si la route, mais également l'évolution de l'économie ont bouleversé les représentations, la famille est restée une valeur importante pour les personnes, ainsi que le rôle de chacun au sein de celle-ci.

Le père reste le pilier de la structure familiale et son absence peut être considérée comme la cause de sa déstructuration.

De plus, le système de résidence patrilocale semble renforcer le rôle du père, face à la mère. Même si celle-ci peut lors de son héritage amener des terres, ces dernières sont sous « le contrôle » de son mari. En dehors de ce système de résidence, l'étude de la parenté à Grand-Galet a montré l'existence d'un système se rapprochant du système clanique. La résidence patrilocale et l'isolement du lieu peuvent expliquer cette particularité.

Ainsi, le père tient une place que l'on pourrait qualifier de traditionnelle au sein d'une structure agricole. Cette place cependant ne le rend pas omnipotent. Sa femme, même si elle lui est soumise, tout comme le veut la religion qui tient encore une place importante à Grand-Galet, n'en est pas moins son égale quant aux décisions qui touchent le foyer. La femme a une place à part entière au sein du couple.

Ces représentations que l'on retrouve chez toutes les personnes interrogées quel que soit leur âge, peuvent s'expliquer par la nécessité d'avoir une structure familiale répondant au mieux aux besoins familiaux et sociaux, c'est-à-dire une réponse adaptée aux difficultés de la

vie, d'où l'importance du travail, la structuration et la cohésion de la famille, l'importance des relations sociales, qui sont, elles, secondaires à la famille.

Ainsi, pouvons nous résumer les principaux thèmes développés dans les récits par cette image de la famille type de Grand-Galet :

**L'homme représente l'autorité qui ne peut être remise en question. Sa femme, qui peut ne pas être d'accord avec les décisions qu'il prend ne le contredit pas devant leurs enfants. Le couple reste solidaire, formant ainsi la base solide de la structure familiale. Les enfants doivent respect à leurs parents, et les accompagnent dans les travaux de tous les jours afin de subvenir aux besoins alimentaires. La famille est primordiale, elle passe avant l'individu. Ce dernier n'existe pas en tant que tel, mais en tant que membre d'une famille, d'une lignée, d'un clan (*inn bann*).**



## Sylvestre.

Sylvestre est né, il y a 64 ans à Saint-Pierre.

Ses parents habitaient auparavant à Saint-Philippe, au Tremblet et avaient un premier fils lorsqu'ils sont partis sur Saint-Pierre. Après la seconde guerre mondiale, n'ayant pas de travail, ils sont revenus sur Saint-Philippe travailler dans la forêt pour son père et comme blanchisseuse pour sa mère. D'après Sylvestre, son père était originaire de Salazie et sa mère de la Crête.

Après avoir aidé son père dans le travail du bois, Sylvestre s'est marié avec Marie-Marthe sur Saint-Philippe. Ils ont eu 9 enfants dont 2 sont morts en bas âge. A l'exception d'une fille qui habite au Chaudron et une autre à Piton Sainte-Rose, ses enfants sont tous dans le Sud près de Saint-Philippe. A ce jour, l'avant-dernier n'ayant pas de travail et n'étant ni marié, ni en concubinage reste chez eux.

Depuis 5 ans, Sylvestre ne travaille plus. Une maladie ophtalmique l'empêche de reconnaître les arbres, de voir les jeunes pousses, ce qui l'handicapait beaucoup dans son travail. Maintenant il reste chez lui et se fie plus à son ouïe qu'à sa vue.

Sylvestre et sa femme, ayant peu de revenus, vivent dans une petite maison de 3 pièces, que la Caisse d'Allocations Familiale, leur a permis d'améliorer en dur.

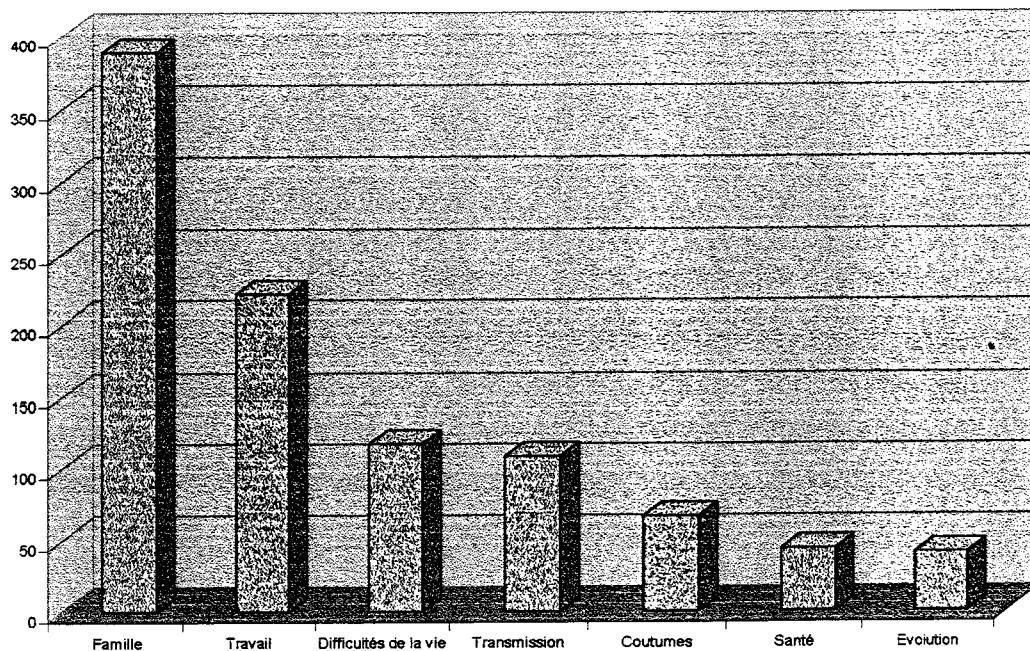
Ils vivent entourés de leurs enfants qui viennent régulièrement les voir, avec une relation plus importante pour ceux habitants près de chez eux.

## 1. Analyse quantitative

Les thèmes du récit de Sylvestre sont :

Tab. XXV. Thèmes du récit de Sylvestre.

| Thèmes                | Nbre de mots | % / Total du récit |
|-----------------------|--------------|--------------------|
| Famille               | 389          | 39,45              |
| Travail               | 221          | 22,41              |
| Difficultés de la vie | 117          | 11,87              |
| Transmission          | 108          | 10,95              |
| Coutumes              | 66           | 6,69               |
| Santé                 | 44           | 4,46               |
| Evolution             | 41           | 4,16               |



Dans le récit de Sylvestre, la famille et le travail forment plus de la moitié des thèmes abordés (61,87 %). Cette donnée quantitative permet déjà de voir l'importance qu'ils revêtent pour cet homme.

## 2. Analyse qualitative

### 2.1. La famille.

Lorsque Sylvestre aborde le sujet de sa famille, il parle autant de ses parents que de sa femme et ses enfants. Ces derniers ne sont pourtant pas tous installés à proximité de leur père, une fille habite avec son conjoint au Chaudron (*la dezièm, avèk inn bonom Chaudron, la deuxième avec un bonhomme du Chaudron*).

A travers son discours, nous pouvons voir les déplacements effectués par ses parents au cours de leur vie. En effet, originaire de la Crête, dans les hauts de Vincendo, sa mère est venue sur Basse-Vallée, pour vivre ensuite à Saint-Philippe, puis Saint-Pierre et revenir enfin à Saint-Philippe. Tout au long de son récit, Sylvestre situe souvent les personnes par rapport au lieu où ils vivent ou ont vécu (*El té inn fiy la Crête, mé la grandi Basse-Vallée, elle était une fille de la Crête, mais elle a grandi à Basse-Vallée ; Le premié Raymond-Georges, la maryé avèk inn fiy Saint-Joseph, le premier Raymond-Georges s'est marié avec une fille de Saint-Joseph*). Ce besoin qu'il semble avoir de situer géographiquement les personnes, est peut-être dû aux nombreux déménagements qu'il a effectués tout au long de sa vie, à moins que cela soit lié au fait qu'il ne se situe pas originaire d'un lieu précis. En effet, son père était originaire de Salazie, sa mère de la Crête, son frère est né à Saint-Philippe et vit à Saint-Pierre, sa femme est de Ravine Ango et lui, est né à Saint-Pierre et vit à Ravine Ango.

Sylvestre semble attaché à ses enfants et nous livre relativement facilement des anecdotes sur ces derniers (*Le sel zafèr lu demandé té manjé, kan ariv 11 er, lu demandé son gouté, la seule chose qu'il demandait était à manger, quand il était 11 heures, il demandait son goûter ; èl la parti marché, èl la trouv a lu, dann bal davwar, elle est allée se promener, elle l'a trouvé, dans un bal peut-être*).

En dehors de ces dires relativement neutres, Sylvestre nous dit que les conflits au sein des familles existaient aussi (*Na dé fwa i akordé pa avèk lé famiy, té inn pe difisil, parfois on ne s'entendait pas avec la famille, c'était un peu difficile*). Cependant il ne s'étend pas sur ces faits et ne fait que les évoquer.

Il faut noter dans le discours de Sylvestre une expression à propos des vieilles familles de Ravine Ango, il s'agit du terme de "vieille race" (*Par isi le mond lé vie ras té i apèl Calogine, Turpin, Dalleau, Pausé, Ici les gens de vieille race s'appelle Calogine, Turpin, Dalleau, Pausé*). Ce terme relativement peu usité semble montrer la particularité de ces familles. Elles sont à part, comme différentes des autres. Le terme de race semble renvoyer au caractère

particulier et différent. Etre originaire de Ravine Ango depuis longtemps est une différence pour Sylvestre, ce que nous pouvons relier au fait qu'il situe les personnes par rapport à leur origine géographique.

### 2.2. Le travail.

Lorsqu'il parle du travail, Sylvestre nous dit que celui-ci n'était pas facile (*Lété pa travay fasil, Ce n'était pas un travail facile ; Mi fezé 55 kilo, mi travayé dann kamiyon 85 kilo mi porté, Je faisais 55 kilo, je travaillais dans les camions, je portais 85 kilos*). Malgré la dureté du travail, il aimait travailler (*Mé le travay dur mwin la toujours émé, mais le travail dur, je l'ai toujours aimé*).

Le travail était nécessaire, de lui dépendait l'alimentation (*i falé ankor travayé, sinon i ganyé pa de mai., il fallait encore travailler, sinon on n'avait pas de maïs*).

Le travail était également un moyen de reconnaissance pour Sylvestre. Le regard de l'autre par rapport à ce que l'on pouvait faire était important, c'est à travers le regard de l'autre, de son appréciation que l'on était reconnu (*A Saint-Joseph mwin la pa gany la ont avèk banna la ba, A Saint-joseph, je n'ai pas eu honte avec eux*).

Le vrai travail semblait être celui effectué par les hommes. Ce que les femmes faisaient, n'était pas du travail (*Sa té lé garson, é lé fïy i fezé pa tro gran choz, inn pe vakoa, mé pa gran choz, Ça c'était les garçons et les filles ne faisaient pas grand chose, un peu de vacoas, mais pas grand chose*).

### 2.3. Les difficultés de la vie.

En dehors du travail, la vie difficile qu'a pu connaître Sylvestre est présente tout au long de son récit et est exprimé à travers plusieurs autres thèmes.

Tout d'abord, il dit explicitement que cela n'était pas facile (*Lété pa fasil*). Sylvestre parle de l'argent et nous dit que, non seulement il n'y avait pas beaucoup d'argent à cette époque (*é dan se tan la i ganyé pa bokou larjan et dans ce temps là, on ne gagnait pas beaucoup d'argent*) mais que malgré le peu d'argent qu'ils avaient, ils ne pouvaient rien acheter, faute d'approvisionnement des magasins, ce qui ne devait que renforcer le sentiment de difficulté de la vie (*navé de larjan, mé navé ryin pou acheté, il y avait de l'argent, mais il n'y avait rien à acheter*).

Les conditions dans lesquelles travaillait Sylvestre étaient difficiles (*Mi parté Grand-Brulé a pié, pour revenir la swar, je partais au Grand-Brulé à pied pour revenir le soir*), ce travail

était de plus vécu comme une contrainte (*Mwin la fé, té oblijé de fèr., Je l'ai fait, j'étais obligé de le faire*).

A côté de ces difficultés qui ont duré plusieurs années, Sylvestre parle également de la guerre et des perturbations qu'elle a entraînées. Cette période de récession économique a eu des conséquences sur l'alimentation des personnes. Ces dernières étaient contraintes à aller jusqu'à manger des aliments toxiques (*Pou trouv inn morso de maniok pou manjé, parfwa i trouvé inn morso de maniok amèr.... Lé de té abazourdi, é navé de po de maniok amèr, zot té kom drogè., Pour trouver un morceau de manioc à manger, parfois on trouvait un morceau de manioc amer... les deux étaient abasourdies et il y avait des peaux de manioc amer, elles étaient comme droguées*). S'ajoutant à la récession due aux conditions de guerre, il y avait également des meutes de chiens qui saccageaient les cultures (*navé de chiyin maron i sorté la Plaine des Cafres, le frwa té tro for bin zot i désandé, zot té i rant dan le karo mai i ravajé, il y avait des chiens sauvages qui venaient de la Plaine des Cafres, le froid était trop fort et bien ils descendaient, ils venaient dans le champ de maïs et le saccageaient*).

Ainsi dans la représentation des difficultés qu'il a pu rencontrer au cours de sa vie, Sylvestre semble nous dépeindre un tableau où tout a contribué à rendre la vie difficile : les conditions d'existence où il fallait marcher longtemps pour aller travailler, les conditions sociales avec la guerre, les conditions de vie qui vous poussaient à manger des aliments toxiques (manioc amer) et même la nature avec des chiens qui saccageaient votre alimentation.

#### 2.4. La transmission.

Malgré ces difficultés, Sylvestre a voulu transmettre à ses fils sa connaissance des différents bois, ainsi que leurs propriétés (*Mi konésé bokou le bwa de foré, mwin la mont mé zanfàn pou zot i koné, je connaissais beaucoup de bois de forêt, je l'ai enseigné à mes enfants pour qu'ils les connaissent ; mwin la mont a lu, lé vwayaj kan, i fo apran mèt a lu drwat, je le lui ai appris, les transports de canne, il faut apprendre à les mettre droit*); ainsi il existait une transmission du savoir du père à ses fils.

Cependant, du fait de l'évolution économique, les fils de Sylvestre n'exercent plus la même activité économique et ont perdu la majorité de son savoir (*koméla zot i koné pu, maintenant ils ne le connaissent plus*)

### 2.5. Les coutumes.

Si la transmission du savoir du père aux fils peut être caractéristique d'un fonctionnement traditionnel, Sylvestre nous apprend également que la cérémonie du mariage, se déroulait habituellement chez la fille (*la sérémoni i fezé ché la fiy sa, la cérémonie se faisait chez la fille*) mais que cela n'était pas une règle fixe, puisque la sienne s'est déroulée chez lui (*lé miyinn la fé ché mwin, la mienne s'est faite chez moi*). La cérémonie dépendait en fait, des possibilités des personnes (*Pou la sérémoni i aranjé selon lé capacité, pour la cérémonie, on faisait sclon les possibilités*) Une salle verte, c'est-à-dire une pièce construite en bambou et recouverte de feuilles (d'où son nom) était faite pour la cérémonie, avec parfois des feuilles de tôle pour protéger les invités du mauvais temps (*i aranjé inn sal vèrt, si navé osi 2, 3 fey tol i mété an ka ke mové tan, an ka ke la plui., on arrangeait une salle verte, s'il y avait aussi 2, 3 feuilles de tôles, on les mettait en cas de mauvais temps, en cas de pluie*).

En dehors de la cérémonie du mariage qui était somme toute simple, Sylvestre nous dit aussi que les maisons étaient en paille, ce qui peut être en lien avec non seulement les difficultés économiques, mais également avec l'environnement géographique.

### 2.6. La santé.

Sylvestre a des problèmes de santé. Sa vue a baissé de façon considérable et ne lui permet plus de se déplacer facilement. Cependant, il ne s'appesantit pas sur ce problème et dit juste, qu'il s'agit d'une "maladie de famille" (*lé inn maladi de famiy*)

### 2.7. L'évolution.

Lorsque Sylvestre parle de l'évolution qu'il a connue au niveau économique, il nous dit que, non seulement l'arrivée des bateaux a permis l'extension de la culture de la canne (*Kane té pluto an dèrnié, aprè la gèr. Kan la gèr té fini i pouvé avwar de bato alor la fé. La canne, c'était plutôt en dernier, après la guerre. Quand la guerre était finie, on pouvait avoir des bateaux, alors on l'a fait*), mais aussi qu'aujourd'hui, les personnes ne travaillent plus autant qu'avant (*Mé avan tout té de travayer, té pa de gardyin boutik kom koméla, mais avant, tous étaient des travailleurs, c'était pas des gardiens de boutique comme aujourd'hui*).

### 3. Référence aux parents.

Sylvestre parle peu de ses parents. Il évoque son père par rapport au travail, ses parents par rapport aux déménagements qu'ils ont eus non seulement pour venir sur Saint-Philippe de Saint-Pierre ou lorsqu'ils ont quitté leur lieu de naissance (Salazie et la Crête) pour venir s'installer sur Saint-Philippe. Le peu d'éléments que nous pouvons recueillir dans son récit, ne nous permet pas une analyse sur la dénomination, la relation particulière etc.

**Marie-Marthe.**

Marie-Marthe qui est née à Ravine-Ango, a aujourd'hui 64 ans. Elle est la troisième d'une famille qui a eu 10 enfants. De ces 10 enfants, 2 sont morts très tôt, respectivement à 3 mois et à 2 ans, une autre sœur est morte à l'âge de 35 ans. Aujourd'hui, 6 frères et sœurs sont toujours en vie.

Sa mère et sa tante se sont mariées avec deux frères originaires de Ravine-Ango. Agée, sa mère s'est séparé de son père et est partie vivre à la Possession, chez une de ses filles. A cause de la distance, Marie-Marthe ne voyait plus sa mère aussi souvent que son père qui était toujours sur Ravine-Ango. C'est elle qui s'occupait de ce dernier, avant qu'il n'aille vivre chez sa sœur et ne meurt. Il passait régulièrement prendre un café chez elle et elle allait chez lui et lavait son linge.

Marie-Marthe a grandi à Ravine-Ango et c'est là qu'elle a rencontré son époux. Ils ont eu 9 enfants, 6 filles et 3 garçons. Deux de ses filles sont décédées, l'une d'une hémorragie interne au bout de 24 heures et l'autre d'une méningite à 40 jours. Aujourd'hui, une fille habite au Chaudron, une autre à Piton Sainte-Rose, tandis que les autres enfants sont restés à Saint-Philippe.

Marie-Marthe a toujours travaillé le vacoas ; elle a commencé à l'âge de 11 ans à aider sa mère et, aujourd'hui encore, elle continue à tresser des tentes et des nattes dans sa cuisine, à l'extérieur de la maison, tout en faisant cuire à manger pour elle, son mari, leur fils vivant au domicile et, parfois, pour leurs enfants qui leur rendent visite.

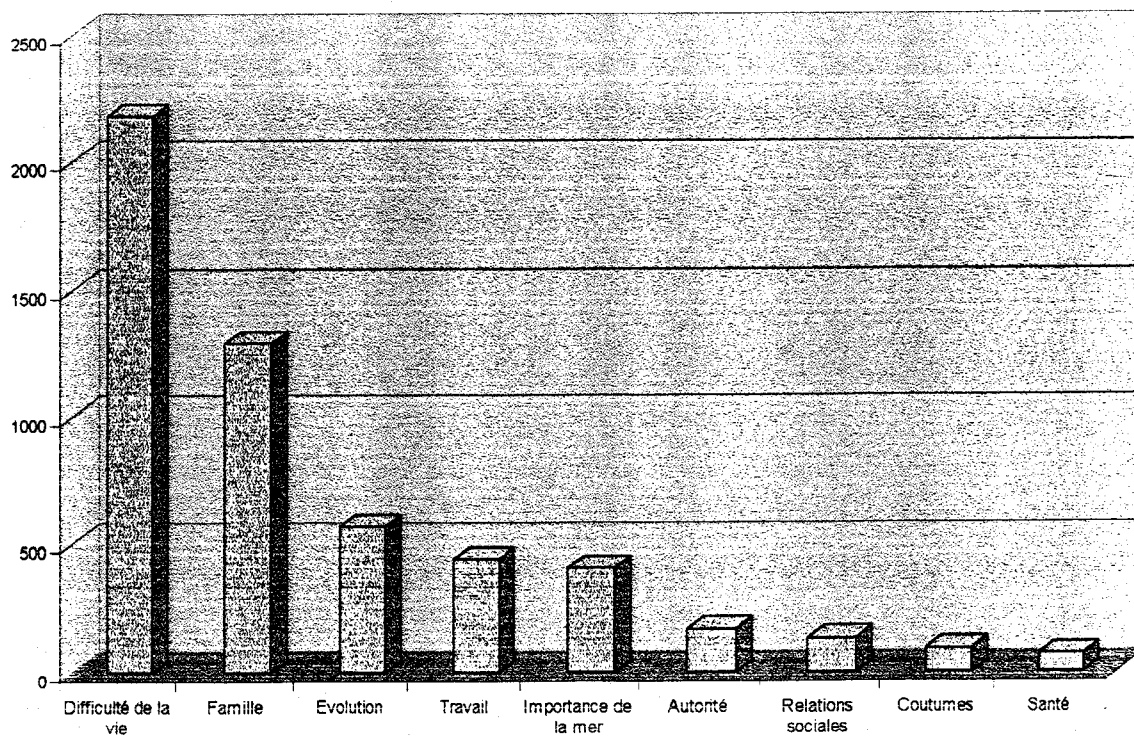


## 1. Analyse quantitative

Les thèmes que nous retrouvons dans le récit de Marie-Marthe sont les suivants :

Tab. XXVI. Thèmes du récit de Marie-Marthe.

| Thèmes                       | Nbre mots | %/récit |
|------------------------------|-----------|---------|
| <b>Difficulté de la vie</b>  | 2181      | 40,73   |
| <b>Famille</b>               | 1294      | 24,16   |
| <b>Evolution</b>             | 567       | 10,59   |
| <b>Travail</b>               | 442       | 8,25    |
| <b>Importance de la mer</b>  | 405       | 7,56    |
| <b>Autorité et Education</b> | 169       | 3,16    |
| <b>Relations sociales</b>    | 134       | 2,50    |
| <b>Coutumes</b>              | 94        | 1,76    |
| <b>Santé</b>                 | 69        | 1,29    |



Les difficultés de la vie et la famille forment à eux deux, presque les trois-quarts de la totalité du récit de Marie-Marthe, avec pour le premier, 40,73% et le second 24,16%.

## 2. Analyse qualitative

### 2.1. Les difficultés de la vie.

Les difficultés qu'elle a connues tout au long de sa vie ont marqué Marie-Marthe, qu'il s'agisse des conditions d'habitation, de nourriture ou de déplacement.

Elle nous dit clairement que cela était difficile (*Dan se tan té pa fasil vréman, Dans ce temps, ce n'était pas facile vraiment*).

Au niveau de l'habitat, les cases étaient en paille, d'une seule pièce parfois (*Lé jen maryé lavé zot tit kaz an pay, dé fwa inn sel piès, Les jeunes mariés avaient leur petite case en paille, parfois une seule pièce*) le sol était en terre battue sur lequel on mettait une natte.

Pour se nourrir, il fallait récolter des maniocs, des patates ou aller chercher des brèdes, ce qui implique une dépendance vis-à-vis de la nature que l'on retrouve également par rapport à la mer<sup>174</sup>. De façon générale, la nourriture était quelque chose que l'on distribuait avec parcimonie (*I doné pa pou ranplir le vant, mé i doné asé pou soutenir a ou, On n'en donnait pas pour remplir le ventre, mais assez pour vous soutenir.*), ce que l'on retrouve dans les principes d'éducation de Marie-Marthe.

Les déplacements se faisaient à pied parfois sur des longues distances (*Papa i parté Saint-Pierre a pié pou rod son mai, Papa allait à pied jusqu'à Saint-Pierre chercher son maïs*)

Parmi toutes ces difficultés, celle qui semble le plus avoir marqué Marie-Marthe est celle de l'approvisionnement en eau. Cette denrée était rare, difficile d'accès et nécessitait une corvée quotidienne (*L'o té bon pou bwar, kan lé fré, mé apré... kan nou parté chèrché té bon, mé le landemin matin té pu bon, Quand on allait en chercher, elle était bonne, mais le lendemain matin elle n'était plus bonne*). Il existait plusieurs lieux d'approvisionnement en fonction de l'utilité de l'eau, le puits arabe pour la cuisson, la citerne pour l'alimentation (*Sa pou gany bon l'o, sinon l'o i alé chèrché o pui Babet, le pui arab la o Tremblet, Ça c'était pour avoir de la bonne eau, sinon, l'eau on allait la chercher au puits Babet, le puits arabe, au Tremblet*), la ravine pour la cuisson et la lessive, avec les inconvénients que cela représentait (*Nou alé chèrch de l'o dan la ravin, pied de bwa i tombé dedan partou, kan i mété le ri o fe, le ri té roz, le ri navé gou de girof., On allait chercher de l'eau dans la ravine, les arbres tombaient dedans, quand on mettait le riz au feu, le riz était rose, le riz avait goût de girofle*), les bassins de cour pour la lessive et les animaux, les bassins de bord de mer en cas de pénurie pour la lessive (*dann se tan la navé pwin de lo, i*

<sup>174</sup> Voir le chapitre sur l'importance de la mer.

Fig. 26. Sentier pour descendre au puits arabe.



*L'o i alé chèrché o pui Babet, le pui arab la o Tremblet. L'o té bon pou bwar, kan lé fré, mé apré... kan nou parté chèrché té bon, mé le landemin matin té pu bon.*

**L'eau, on allait la chercher au puits Babet, le puits arabe, au Tremblet. L'eau était bonne à boire quand elle était fraîche, mais après.... Quand on allait en chercher, elle était bonne, mais le lendemain matin elle n'était plus bonne.**

(Marie-Marthe)

*falé alé lavé o bor la mèr, dann lé basin bor de mèr, dans ce temps-là, il n'y avait pas d'eau, il fallait aller laver au bord de mer, dans les bassins au bord de mer).*

Tout comme pour son époux, Marie-Marthe considérait le travail non pas comme une obligation, mais une nécessité absolue (*Si ou voulé manjé i falé travay, si ou travayé pa ou navé pa pou manjé, Si on voulait mangeait, il fallait travailler, si on ne travaillait pas, on n'avait pas à manger.*).

Marie-Marthe a eu deux enfants morts en bas âge, l'une d'une hémorragie interne, l'autre d'une méningite. Lorsqu'elle en parle, c'est plus pour mettre en avant les difficultés d'ordre général (difficultés de transports, de communication) que pour parler de la perte d'un enfant (*mé le matin kan nou la apèrsu ke èl lété malad, la téléfon le dokter, lété a Saint-Joseph é dan se tan la navé pwin de larjan pou dir pou payé le kar navé pwin de transpor, le kar i pasé le matin dan lé 10 er, é mwin navé pwin de larjan, mais le matin quand on s'est aperçu qu'elle était malade, on a téléphoné au docteur, c'était à Saint-Joseph et dans ce temps, on n'avait pas d'argent pour dire qu'on payait le car, il n'y avait pas de transport, le car passait le matin vers les 10 heures et je n'avais pas d'argent).*

Toutes ces difficultés qu'a connues Marie-Marthe l'ont marquée et cela se retrouve dans l'éducation qu'elle a donnée, non seulement à ses enfants mais également, dans les principes que ses filles essayent de transmettre à leurs enfants.

## 2.2. La famille.

Marie-Marthe évoque autant ses enfants vivants et morts que ses parents, sa fratrie et ses tantes.

Si elle situe ses parents géographiquement, elle semble le faire pour s'identifier à eux (*Papa avèk maman lé né isi, zot la grandi isi, parèy mwin osi, mwin osi mwin lé né isi, Papa et maman sont nés ici, ils ont grandi ici, comme moi, moi aussi je suis née ici*). Ce sentiment d'appartenance à un lieu précis, même s'il est faiblement perceptible se retrouve également lorsque Marie-Marthe parle de son époux (*Mwin, mwin lé né isi, mwa lé né Saint-Philippe, alor ke mon mari, lu lé né Saint-Pierre, Moi je suis née ici, je suis née à Saint-Philippe, alors que mon mari, il est né à Saint-Pierre*). En dehors de ce point, Marie-Marthe nous donne beaucoup de détails sur sa famille. Pour elle, ses sœurs, ses enfants, ses tantes, son époux, son père, sa mère semblent avoir une même importance (*Mwin navé 2 matant du koté de papa, i rèst 2 ser, j'avais 2 tantes du côté de papa, il reste 2 sœurs ; mwin nana inn i rèst Piton Sainte-Rose, é l'ot nana 4 ti zanfan, le dèrnié na 1 an, mé lé pa le dèrnié, Sainte-Clotilde na 3, Sainte-Rose na 4, j'en ai une qui est à Piton-Sainte-Rose et l'autre a 4 petits enfants, le dernier a 1 an, mais ce n'est pas le*

dernier des petits enfants. Sainte-Clotilde en a 3 et Sainte-Rose en a 4). Ainsi la famille pour Marie-Marthe ne semble pas restreinte à la famille nucléaire, mais s'étendre à sa famille élargie. Nous pouvons mettre cela en parallèle avec la dénomination qu'elle emploie pour parler des familles en générales "band" (Band Calogine, Band Dalleau).

### 2.3.L'évolution.

Si la famille reste une valeur stable pour Marie-Marthe, elle parle de façon plutôt ambiguë de l'évolution qu'elle a connue. Si elle peut dater cette évolution à partir de l'année 1955, elle reconnaît qu'il y a aujourd'hui des avantages par rapport à sa vie passée (*avan té pa zafèr, avant ce n'était pas...*), mais elle dit préférer la vie d'avant (*la vie avan té méyer ke koméla, la vie avant était mieux que celle d'aujourd'hui*). Marie-Marthe semble partagée entre son passé idéalisé malgré les difficultés qu'elle a pu connaître et la vie d'aujourd'hui où il y a une perte des repères, des représentations qu'elle a pu élaborer plus jeune.

Parmi les évolutions positives que Marie-Marthe note, il y a :

- l'aide aux personnes pauvres, la mise en place des services sociaux et l'amélioration de l'habitat (*Kan lasistans la sorti, lé monn pov, la gany inn tit kaz, inn koté an béton, é inn koté planché, Quand il y a eu l'assistance sociale, les gens pauvres ont eu une petite case, une partie en béton et une partie avec un plancher*)
- les difficultés moindres pour s'habiller (*é linj navé pa bokou kom koméla, et les vêtements, il n'y en avait pas beaucoup comme aujourd'hui.*)
- une plus grande facilité pour s'alimenter (*Lontan pou manjé byin navé pwin, Avant à manger, il n'y avait rien*)

En dehors de ces évolutions que nous pourrions qualifier de positives, Marie-Marthe apporte un certain nombre de critiques sur les conditions de vie d'aujourd'hui. Elle critique :

- l'éducation des enfants (*Lé zanfàn de koméla lé plu kom avan ; Tout sèk zot i ve i fo doné, é i fo de larjan pou donné. Les enfants d'aujourd'hui ne sont plus comme avant. Tout ce qu'ils veulent, il faut le leur donner et il faut de l'argent pour le leur donner.*),
- le manque de volonté des jeunes à travailler (*Si ou lavé inn kour tout la band i édé, i mété prop. Koméla pou trouv inn moun... tou lé kaz o zalantour lé parèy, Si vous aviez une cour, tous vous aidaient, on la mettait propre. Aujourd'hui pour trouver quelqu'un... toutes les cases aux alentours sont pareilles*),

- La société et les aides sociales qui ont induit la perte de la notion de travail (*Seleman dan se tan tout i travayé, navé pwin de grater de dèryèr kom koméla, navé pwin de RMI, Seulement, avant, tous travaillaient, il n'y avait pas de gratteur de derrière comme aujourd'hui, il n'y avait pas de RML*)

Ainsi, à travers les réflexions de Marie-Marthe, nous pouvons nous rendre compte qu'elle a du mal à mettre en adéquation les avantages qu'elle a pu avoir du système d'aide sociale en place qui lui ont permis d'améliorer son habitat et ce même système qui, pour elle, est la cause du manque d'entrain des jeunes à travailler. Nous voyons également que les difficultés financières qu'elle a connues, et qu'elle connaît encore, resurgissent dans la relation qu'elle établit, entre : donner ce qu'il veut à un enfant et ce qui est nécessaire.

L'évolution pour Marie-Marthe est ambiguë. Elle a apporté plus de facilité à sa vie mais, en même temps, a entraîné une perte des normes, des repères qu'elle a connus pendant sa jeunesse, le travail étant le principal.

#### 2.4.Le travail.

Marie-Marthe travaille depuis l'âge de 11 ans. Aujourd'hui encore, elle travaille le vacoa dans sa cuisine. Elle le prépare et le tisse à même le sol. Lorsqu'elle avait des enfants en bas âge, elle faisait de même, elle mettait ses enfants près d'elle et continuait à travailler (*E pou travay vakoa, mi mété ma fity dèryèr mwin, mi mété mon travay devan, parfwa su koté, Et pour travailler le vacoas, je mettais ma fille derrière moi, je mettais mon travail devant, parfois sur le côté*). Ainsi, même un nourrisson ne pouvait l'empêcher de travailler. Ce travail, d'ailleurs, permettait d'apporter un complément aux revenus que pouvaient amener son mari (*Mi fezé sa pou èd a lu, le ti pe lu fezé la foré, é le ti pe pou don marmay pou manjé, sinon i gany pa fé, Je faisais ça pour l'aider, le peu qu'il faisait dans la forêt, suffisait juste pour donner à manger aux enfants*). Non seulement Marie-Marthe aidait son mari dans l'apport de revenus, mais tous les enfants aidaient également au domicile (*Lé zanfàn la journée i parté lékol, après kan zot i arivé zot i parté rod bwa, Les enfants la journée allaient à l'école, après quand ils arrivaient, ils allaient chercher du bois*). Cette nécessité de travailler pour l'ensemble du foyer correspond aux conditions de vie d'alors et impliquait la participation de tous, en fonction de leurs capacités. Il existait cependant une certaine hiérarchie dans les tâches de chacun. L'homme travaillait à

Fig. 27. Forêt de vacoas à Ravine-Ango.



*I kaché dan pinpin osi. I mété su bor de mèr pou kaché sa pou gany manjé.*

**On le cachait dans les pimpins aussi. On le mettait sur le bord de mer pour le cacher pour pouvoir le manger.**

(Marie-Marthe)

l'extérieur, la femme à l'intérieur, qu'il s'agisse du vacoas ou de la cuisine (les deux se faisant toujours au même lieu aujourd'hui) et les enfants devaient d'abord partir à l'école avant de travailler dans les champs (*Lé zanfán kan té marmay i parté lékol, é apré kan zot i parté pu lékol, zot i travayé avèk zot papa*, Les enfants, quand ils étaient petits, allaient à l'école et après, quand ils n'allaient plus à l'école, ils travaillaient avec leur papa). Cependant, il semble qu'il y ait eu un changement dans le fonctionnement du foyer entre la jeunesse de Marie-Marthe et celle de ses enfants, si ses enfants aidaient leur père, elle et sa fratrie, avaient une implication plus importante dans la vie du foyer, en allant chercher de quoi manger, (*La kaz, lavé o mwin 5-6 person, i mété a bouyir, i anwayé a nou rod bréd, lastron, bréd morèl. I arivé nout tout i entouré, i triyé, i lavé*, A la maison, il y avait au moins 5-6 personnes, on mettait le maïs à bouillir, on nous envoyait chercher des brèdes, lastron, brèdes morèl. Quand on arrivait, on s'asseyait en rond, on les triait, on les lavait). Ce changement peut nous montrer une évolution de la vie de Ravine Ango en deux générations, vers moins de difficulté dans les conditions de vie.

### 2.5.L'importance de la mer.

Face à ces difficultés de la vie, la mer permettait de répondre d'une certaine façon aux manques que Marie-Marthe pouvait connaître. Ainsi, la mer représentait une source d'alimentation grâce à la pêche (*Parfwa kan i dizé mon mari na pwin de kari, lu trapé sa golèt é lu té sa rod inn kari*, Parfois quand je disais à mon mari qu'il n'y avait pas de cari, il prenait sa canne et il allait chercher un cari). La proximité de la mer semblait permettre de répondre aux manques de la terre, non seulement pour l'alimentation, mais également pour l'économie, la pêche servait à compléter les revenus du foyer avec plus ou moins de bonheur (*se jour la lu la fé inn pèch de 17 kilo... Se jour la lu la gany inn bèl semèn. Kan le jour la ékléré lu la ravand tou sé pwason lu la repri sa ach lu la mont la foré. Lu la gany inn tit moné pou fèr linj pou marmay alé lékol*, ce jour-là, il a fait une pêche de 17 kilos.... Ce jour-là, il a eu une belle semaine. Quand le jour est apparu, il a revendu tous ses poissons, il a repris sa hache, il est monté dans la forêt. Il a eu un peu d'argent pour faire des vêtements pour que les enfants aillent à l'école).

Cette attirance de la mer, malgré le côté dangereux que peut représenter la côte, se voit aussi, chez les enfants et de leur engouement pour la pêche sous-marine ou à la ligne, aujourd'hui encore.



## 2.6.L'autorité et l'éducation.

Si la mer pouvait compenser en partie les difficultés de la vie, ces dernières se retrouvaient dans l'éducation que les parents donnaient à leurs enfants. Cette éducation était relativement rigide. Cependant, au sein du foyer chaque parent pouvait corriger les enfants. Marie-Marthe ne spécifie pas qu'un parent représente plus l'autorité au sein du foyer. Les coups que les enfants pouvaient recevoir semblaient être une chose relativement courante, car le fouet avait sa place réservée dans la maison (*i mété dann inn kwin de la kaz, on le mettait dans un coin de la case*). Les coups étaient, pour Marie-Marthe, un moyen éducatif (*si ou la fé inn fot, bin ou korij a zot é lé zanfan la apri a travayé kom sa, si on a fait une faute, et bien on les corrige et les enfants ont appris à travailler comme ça*). Nous pouvons, par rapport à cette phrase, noter que Marie-Marthe emploie le terme de *faute* qu'il faut corriger, comme si l'enfant ne commettait pas une erreur, mais une faute. Devant les difficultés de leur vie, nous pouvons comprendre qu'une erreur pouvait être plus importante qu'aujourd'hui. De plus, il semblait souvent s'agir de faute commise lors de l'apprentissage du travail. Or, ce dernier était leur moyen de subsistance et une erreur, à ce niveau, pouvait entraîner une perte de revenu ou de nourriture, ce qui renforce son importance.

Nous pouvons dire toutefois qu'il n'y avait pas de maltraitance puisque Marie-Marthe précise qu'il ne fallait pas marquer (*i fo pa marké, mé i fo pa lès fèr non plu, il ne faut pas marquer, mais il ne faut pas laisser faire non plus*).

L'éducation que pouvaient donner les parents, était emprunt de la difficulté de la vie. La nourriture qui était leur principal souci était distribué avec justesse, sans excès et cette conduite prévaut toujours dans la conception de la nourriture que Marie-Marthe peut avoir (*Mi di i fo pa abitué don inn gro zéfè de manjé. Inn ti kre d'asièt, si lu la fini tout é ke lu reve ankòr, ou retir inn ti pe ou redon a lu, mé pa inn gro zasièt, Je dis qu'il ne faut pas l'habituer à lui donner beaucoup. Un peu dans une assiette, s'il a fini et qu'il en veut encore, on lui en redonne, mais pas une grosse assiette.*)

Ainsi, tout comme le travail était partagé par tous et la femme aidait son mari, l'autorité et l'éducation était le fait du couple, sans que cela prévale plus à l'homme ou la femme.

## 2.7. Les relations sociales.

Les relations avec les personnes vivant à Ravine-Ango n'étaient pas uniformes. En effet, s'il pouvait exister une entraide dans certaines occasions, dans d'autres, ces relations étaient négatives.

Dans le cas de mariages, lorsque la famille n'avait pas la place pour pouvoir inviter tout le monde et faire une fête appropriée à l'occasion, les personnes qui possédaient une maison suffisamment grande prêtaient celle-ci (*kan i maryé, zot i sédé la kaz pou fèr de bal dedan, quand on se mariait, ils cédaient, la case pour faire le bal dedans*). Ce prêt peut montrer deux choses : d'une part, les personnes qui avaient des moyens plus importants aidaient ceux qui en avaient moins, mais également cela pouvait être une marque de reconnaissance sociale de leur réussite. Prêter quelque chose que l'on a, sans demander de contrepartie, sans location pour ce bâtiment, peut être un signe de reconnaissance sociale de la réussite des personnes "ayant" dans ce contexte où la difficulté économique est importante.

Pendant la guerre, les relations de voisinage pouvaient être conflictuelles par le fait que l'état de manque général dans l'île accentuait les rancœurs, les envies. La possession d'un bien convoité par les autres pouvait être source de conflit. Ainsi, posséder un cochon ou du maïs dans une période de récession pouvait inciter ces derniers à réagir en défaveur de la famille (*I swanyé inn malere kochon, si ou navé inn mové vwazin, i porté plint pou ou, on élevait un malheureux cochon, si on avait un mauvais voisin, il portait plainte contre vous*). Ces réactions impliquaient un enfermement, un isolement de la famille sur elle-même, elle devait se cacher de son voisinage et faire en sorte que ces agissements ne soient pas connus d'eux (*i kaché dans pinpin osi. I mété su bor de mèr pou kaché sa pu gany manjé... i séré maï dan le fon la o é la nui i parté trapé, on cachait dans les pimpins aussi. On mettait sur le bord de mer pour le cacher pour pouvoir le manger...on cachait le maïs tout en haut et la nuit, on allait le prendre*)

Marie-Marthe parle peu des relations qui existaient avec les personnes autres que sa famille. L'anecdote de la nourriture que l'on était obligé de cacher pendant la guerre, mis en relation avec ce manque de relations, peut montrer un certain enfermement des familles sur elles-mêmes, sauf en cas de reconnaissance sociale d'un tiers, mais dans ce cas, il ne s'agit pas de relation sociale habituelle, mais plutôt exceptionnelle.

### 2.8. Les coutumes.

Dans son récit, Marie-Marthe nous donne quelques informations sur les coutumes qui existaient à Ravine-Ango.

Pour un mariage, la cérémonie se déroulait en deux temps. Le premier jour, se déroulait une fête où les invités dansaient et, le deuxième jour, sous une «salle verte» se déroulait le repas de la noce (*i rantré , i dansé, é apré i parté ché zot... E sé le landemin i fezé inn sal vèrt an fey palmist, i entouré an fey palmist. Si i maryé inn samedi, i fezé pa tout le soir inn sel kou. I fezé inn pe le landemin, on entrait, on dansait, et après on rentrait chez soi... Et c'est le lendemain que l'on faisait une salle verte en feuilles de palmiste, on l'entourait en feuilles de palmiste. Si on se mariait un samedi, on ne faisait pas tout le soir d'un seul coup. On faisait un peu le lendemain*).

Pour les baptêmes, le repas semblait être la principale source de plaisir, alors que Marie-Marthe nous a fait part des difficultés économiques qui pouvaient exister.

En dehors de ces deux faits qui sont plus une "coutume de relation sociale" qu'une coutume structurant la société, Marie-Marthe nous dit également que la cérémonie de mariage se déroulait chez la fille, ce que nous avons déjà vu pour Grand-Galet. (*la sérémoni le mariaj i fezé ché la fiy. Tout lé zafèr i fezé ché la fiy, la cérémonie de mariage se faisait chez la fille. Tout se faisait chez la fille*).

### 2.9. La santé.

Marie-Marthe parle peu de ses problèmes de santé. Elle nous dit juste qu'elle les a depuis une phlébite qu'elle a eu suite à une grossesse. Elle a dû rester allongée 40 jours et depuis cela, elle a toujours mal (*mwin la refrwadi, mwin la rèst ankor 40 jour o li san marché, la fé transpiré mé jamb, mé malgré sa i anfl toujours, je me suis refroidi, je suis restée encore 40 jours au lit sans marcher, on a fait transpirer mes jambes, mais malgré ça elles enflent toujours*). Quant aux problèmes de vue de son époux, elle nous dit qu'il reconnaît les personnes maintenant plus à l'ouïe, sa vue étant diminuée (*Mon mari osi lé malad, i rekoné le moun kan i parl a lu, mon mari aussi est malade, il reconnaît les personnes quand on lui parle*).

### 3. La référence aux parents.

Lorsque Marie-Marthe parle de ses parents, elle fait surtout référence à son père qui travaille ou à celui-ci dans les derniers jours de sa vie, lorsqu'elle s'en occupait. Il en est de même pour sa mère. Cependant, il est significatif, pour des personnes de cet âge, de noter qu'ils se sont séparés et que la décision, d'après Marie-Marthe, soit revenue à sa mère (*mé ma maman su la fin èl la séparé èl, mais ma maman, sur la fin, elle s'est séparée*). Alors que le père de Marie-Marthe est resté sur Ravine Ango, sa mère est partie habiter chez une de ses filles à la Possession. Cette séparation qui est relativement rare pour cette classe d'âge à la Réunion, peut montrer la nécessité d'être uni face aux difficultés de la vie, face à une mésentente au sein du couple. La séparation, en effet, aura lieu que lorsque les enfants seront âgés et donc indépendants de leurs parents.

### Edouard

Edouard est né à Ravine-Ango, il y a 69 ans. Des six enfants de la fratrie, originaire de Ravine-Ango, l'aîné Georges est mort jeune. Edouard est le quatrième et n'a qu'une sœur, Alexia.

Le père d'Edouard a travaillé comme journalier toute sa vie, tandis que sa mère faisait des sacs en vacoas<sup>175</sup>.

Les conditions difficiles de vie qu'Edouard et ses parents ont connues n'ont cependant pas entamé la joie de vivre de cet homme. Sous un aspect rude, ce personnage pittoresque est non seulement très loquace, mais possède également une mémoire des détails qui fait de lui une mine historique pour le quartier de Ravine-Ango. Edouard connaît presque la totalité des personnes de ce quartier, mais également l'histoire de Saint-Philippe, avec ses anecdotes liées à chaque personnages publics ou pas, sur lesquels il a une opinion bien arrêtée.

De son union avec Anita, il a eu six enfants, trois garçons et trois filles. Le cadet est décédé dans un accident de la circulation et l'aîné habite en métropole, ce qui lui a donné l'occasion, à quatre reprises, d'aller y passer des vacances, accompagné de sa femme ou pas.

Contrairement à son père, Edouard n'a pas été qu'agriculteur. Après une période de colonage, il s'est tourné vers la pêche qui est restée son activité professionnelle jusqu'à sa retraite. S'il s'est arrêté d'aller pêcher, il continue toujours à cultiver le terrain où poussent des palmistes principalement.

Edouard semble regretter que ses fils n'aient pas hérité de sa passion de la pêche, même s'il est conscient de la difficulté que représente ce métier.

---

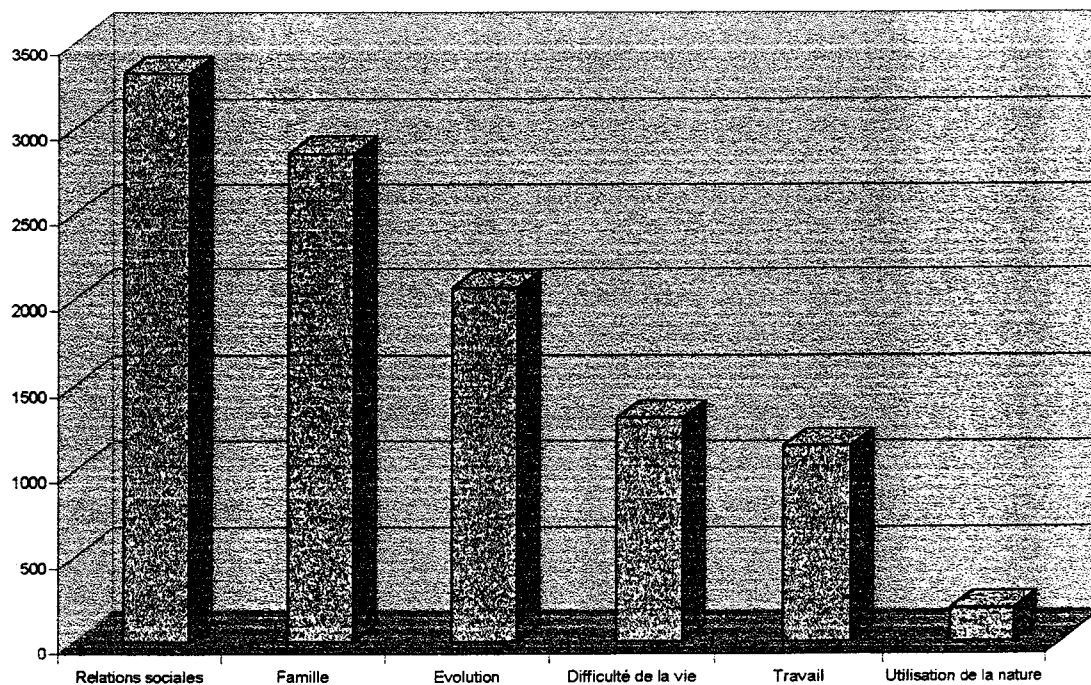
<sup>175</sup> *Pandanus montanus*, plante indigène dont le nom commun créole serait d'origine malgache (Vakona), poussant sur les bords de mer dans les régions humides de l'île. On en mange le cœur, le fruit et les feuilles sont utilisés en vannerie.

## 1. Analyse quantitative

Les relations sociales et la famille sont les principaux thèmes du récit d'Edouard (56,75%).

Tab. XXVII. Thèmes du récit de Edouard.

| Thèmes                   | Nbre de mots | % mots/récit |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Relations sociales       | 3321         | 30,54        |
| Famille                  | 2850         | 26,21        |
| Evolution                | 2062         | 18,96        |
| Difficulté de la vie     | 1308         | 12,03        |
| Travail                  | 1141         | 10,49        |
| Utilisation de la nature | 192          | 1,77         |



## 2. Analyse qualitative

### 2.1. Relations sociales.

A travers son récit, Edouard nous parle de plus de 20 personnes différentes. Il connaît plusieurs habitants de Ravine-Ango, mais également des personnes de Saint-Pierre, Petite-Ile, à qui il vendait du poisson. Bien qu'il ne sache ni lire ni écrire, cela ne semble pas l'avoir empêché d'être à l'aise face au syndic des pêcheurs ou au maire. Ce côté fier de son caractère se retrouve souvent au travers de son récit, dans les qualificatifs parfois injurieux dont il traite certaines personnes (*la vièy R., lé ankor la, la vièy salop, la vieille R., est encore là, la vieille salope*) ou la facilité qu'il a de raconter certains faits de sa vie privée (son appartenance au parti communiste).

Edouard malgré la difficulté que peut caractériser sa vie (travail difficile, difficultés financières), a voyagé de nombreuse fois, chose relativement rare chez les personnes de cette classe sociale. Il est allé 4 fois en métropole où réside son fils et à l'île Maurice. En dehors de ses voyages lointains, il a également beaucoup circulé à travers l'île, puisqu'il partait jusqu'à Saint-Denis pour réparer son moteur de canot ou à la Petite-Ile, au Tampon, à Saint-Pierre pour vendre son poisson.

Edouard semble avoir eu une vie sociale importante, ce qui lui a permis de rencontrer beaucoup de personnes mais lui a permis également de se déplacer à travers l'île pour de nombreuses raisons (l'entretien de son canot, vendre sa pêche, aller au réunion politique...). Cette importance des rencontres se retrouve aussi dans sa vie sociale sur Saint-philippe. Edouard fait beaucoup de choses en groupe, avec des amis, qu'il s'agisse de préparer un bal (*Kan i arivé dimanche swar, samedi swar, i asosié, inn i arivé avèk inn akordéon la bouch, i dansé inn nuit, quand arrivait le dimanche soir, le samedi soir, on s'associait, un arrivait avec un harmonica, on dansait une nuit*) ou de trouver de l'aide (*mwin navé de kamarad, i pouvé prêt a mwin de larjan san intére, j'avais des camarades qui pouvaient me prêter de l'argent sans intérêt*) Le sentiment d'appartenance au groupe et la communauté sont des thèmes récurrents dans son récit.

Toutefois, ce sentiment d'appartenance au groupe ne va pas jusqu'à l'identification à ce dernier. Edouard garde sa personnalité face au groupe étant le premier à innover comme par exemple, à abandonner sa barque en bois pour une barque plastifiée (*E le premié kanot la komans plastifié té mwin... Mwin la gany inn pe de moukataj avèk lé marin, m'an fou., Et le premier canot qui a été plastifié, c'était moi.... J'ai eu des quolibets avec les marins, je m'en fous.*)

Fig. 28. Rentrée de barque à la marine de Saint-Philippe.



*Kan nou la komans la pèch lavé bokou de kanot, bokou de marin, mé tou sa la abandoné, i rèst pu in bon pe.*

Quand on a commencé la pêche il y avait beaucoup de canots, beaucoup de marins, mais ils ont tous abandonnés, il n'en reste plus beaucoup.

(Edouard)



D'ailleurs, ce côté "rebelle" du caractère d'Edouard se retrouve dans ses relations face à la Loi, la justice. Il a, à plusieurs reprises, eu à faire aux forces de l'ordre pour des marins embarqués au noir ou lors du pillage du bateau qui avait échoué à la Pointe de la Table. Ce non-respect de la Loi par Edouard se retrouvait également dans les actions qu'il pouvait mener pour aider certaines personnes (*Erezeman mwin té biyin avèk le sindik, mwin la fé inn éspès makrotaj pou lu gany inn infirm marine, Heureusement que j'étais bien avec le syndic, j'ai trafiqué pour qu'il ait une pension de marin invalide.*)

Si cet aspect de son caractère fait d'Edouard un personnage fraudeur, il n'en est pas moins paradoxal car il a des aspirations de justice allant jusqu'à une recherche de la Loi. Par exemple, il est très critique vis-à-vis des personnes âgées qui vont danser le dimanche et se font passer pour très malade le lendemain (*Dimanch pasé, mwin la parti La Passerelle, fèr inn tour dan le salon i dans, mwin la pri le 2<sup>e</sup>, bouché, bouché, bouché, riyin ke band 3<sup>e</sup> aj i dansé. E la kaz, zot i gany pa marché, i fo le marmay i aport manjé, dimanche dernier, je suis allé à La Passerelle faire un tour dans le salon de danse, j'ai été au 2<sup>e</sup>, rempli, rempli, rempli, rien que des 3<sup>e</sup> âge qui dansaient. Et chez eux, ils ne peuvent pas marcher, il faut que leur enfant leur amène à manger), ou encore, quand il parle des contrôles de pêche en métropole qu'il souhaite voir appliquer plus strictement à la Réunion.*

A travers son récit, Edouard nous donne également des renseignements sur des relations sociales en cas de force majeure.

A Ravine-Ango, malgré le fait que les familles étaient beaucoup plus éloignées géographiquement qu'aujourd'hui, une entraide existait notamment en cas de cyclone (*Sèk té inn pe plu for, kan le van i komansé brizé, i komansé dékouv lé kaz, bin, i pasé dan lé kaz, pou port lé marmay, navé plin de ti marmay, kan navé inn boug i ganyé pa marché i porté, i mété su le do, ou biyin i mété dan inn plian. Ceux qui étaient un peu plus fort, quand le vent commençait à briser, commençait à découvrir les cases, et bien, ils passaient dans les cases pour porter les enfants, il y avait plein de petits enfants, quand il y avait quelqu'un qui ne pouvait pas marcher, on le portait, on le mettait sur le dos, ou bien on le mettait dans un pliant*)

## 2.2. La famille.

Édouard s'exprime souvent sur sa famille. Il parle volontiers de son père, de ses enfants, de ses frères et sœurs, mais aussi de la fratrie de ses parents. Cependant, les souvenirs

et la connaissance qu'il a de ces personnes, sont relativement flous et incomplets. Il ne sait pas le nombre exact de ses oncles et tantes (*mwinn mi souviyin just le viye, la vièy, é inn mantante du koté de maman, du koté de papa mwinn la pas komu de matante, just inn tonton, je me souviens juste du vieux, de la vieille et une tante du côté de maman, du côté de papa, je n'ai pas connu de tante, juste un tonton.*) Edouard utilise pour désigner ses oncles et tantes, des termes typiquement créole. Le terme de « tante » possède un qualificatif possessif incorporé à son nom (*matante*), alors qu'il en est rien pour l'oncle. Edouard ne peut donner d'explication à cette méconnaissance de sa famille élargie. Nous ne pouvons que supposer, en fonction des autres informations recueillies dans son récit, que cela est dû en partie aux relations privilégiées qu'il entretient avec certains membres de la famille, ceux-ci résidant principalement à Saint-Philippe (*Tout la band té i sort Saint-Philippe, mé ou koman ? Tous venaient de Saint-Philippe, mais où, comment ?*), mais également au fait que la famille élargie est allée résider dans d'autres régions de l'île, ce qui rendait difficile les relations.

En ce qui concerne sa fratrie, Edouard parle d'avantage de ses frères que de sa sœur. Le lieu de résidence de ces derniers est Ravine-Ango pour la plupart, sur les terres de leur père ou mère. Seul Edouard semble s'être installé sur un terrain qu'il n'a pas eu de ses parents, mais des parents de sa femme. Son frère benjamin, Ghislain, est le seul à être parti travailler en métropole et à avoir passé un concours de fonctionnaire. Edouard le dénigre (*lu lé pas intélijan, il n'est pas intelligent*). Ce dénigrement est-il dû au fait que son frère soit parti de son île natale. Cela ne semble pas être le cas, car le fils aîné d'Edouard a fait de même et n'est pas dévalorisé. Bien que la relation frère/frère ne puisse être comparée à celle de père/fils, on peut penser qu'il y a là une part de "jalousie" du fait de la réussite de Ghislain, seul enfant de la famille à être fonctionnaire et à avoir travaillé en métropole.

Edouard parle de ses enfants en rapport avec leur union et de ses petits-enfants. Ainsi, seule la dernière fille n'est pas mariée et n'a pas d'enfant. Les autres ont un ou deux enfants. Il n'a pas de terme particulier pour désigner l'enfant que son cadet a eu hors mariage, par contre, il emploie le terme de "paire" pour désigner deux enfants de sexe différents de même parents (*Estelle na inn pèr de marmay, inn garson, inn fyi, Estelle a une paire d'enfants, un garçon, une fille*), comme s'il y avait complémentarité dans cette descendance comparée à celle des autres.

Lorsqu'il parle de ses parents, Edouard le fait souvent en fonction du travail. Son père pêchait, mais sur la côte, il avait peur de la mer et était d'ailleurs inquiet quand Edouard était en mer. Une relation forte semblait lier Edouard et son père. Ce dernier l'attendait lorsqu'il allait en mer pêcher et Edouard, lorsqu'il allait attraper des oiseaux dans la forêt, ne manquait

pas d'en ramener à son père. A l'intérieur du foyer, c'est sa mère qui commandait et gérait. Edouard nous dit que dans son propre foyer, ce fonctionnement n'est pas respecté car c'est lui qui s'occupe des finances (*té la vièy té fé tout, pa kom isi, sé mwin i pèy, ma fam na larjan pou alé acheté soutiyin gorj, linj pou zot, mé mwin mèm, larjan pou de viv, pou zinpo, pou lumièr, lo, tou sa, sé mwin ki manipul. Kan i fo alé o marché, sé mwin.*, C'était la vieille qui faisait tout, pas comme ici, c'est moi qui paye, ma femme a de l'argent pour aller acheter des soutiens-gorge, des vêtements pour elle, mais moi, l'argent pour les vivres, pour les impôts, pour la lumière, l'eau, tout ça, c'est moi qui le manipule. Quand il faut aller au marché c'est moi.)

### 2.3. L'évolution

Le fait qu'il soit souvent sorti de chez lui pour aller à Saint-Pierre ou plus loin vendre son poisson, a éveillé chez Edouard un sens critique sur l'évolution de la société réunionnaise. S'il lui concède de rares points positifs, il lui reconnaît beaucoup d'aspects négatifs.

Comme la majorité des personnes âgées, Edouard privilégie son passé, qu'il s'agisse du travail ou de la société. Il ne trouve plus ses repères au marché de Saint-Pierre, il reconnaît que ce dernier est cependant très fréquenté par les touristes (*Zwanyon, lay, tomat kom an pil navé avan na pu. I rèst inpe de lartizana pou band tourist, mé tourist na in pe seleman, Les oignons, l'ail, les tomates, la quantité qu'il y avait avant, il n'y en a plus. Il y a juste un peu d'artisanat pour les touristes, mais les touristes il y en a.*). Même au niveau de la mer, il trouve que la quantité de poisson que l'on peut pêcher, n'est plus la même (*Nout mèr té rich nou lontan, notre mer était riche avant*). Si ces propos semblent relever de l'évolution de la société en général, Edouard est encore plus critique en ce qui concerne l'évolution du travail. Il semble avoir du mal à accepter la prolifération des emplois sociaux qui, pour lui poussent les personnes à la paresse (*le travay mwin la fini fèr se matin, grat palmist, 50 C.E.S. i fé pa, le travail que j'ai fait ce matin, nettoyer le terrain où sont les palmistes, 50 C.E.S. ne le font pas*). Cette position de refus du changement social d'Edouard se retrouve dans bien des propos de son récit. Il s'exprime sur ce sujet de façon plutôt détachée. Si les choses vont mal, il ne fera rien puisque lui s'en sort. Cette position qui se retrouve souvent dans son récit n'est pas explicitement dite, mais est souvent sous-jacente à son discours. Tant qu'il a la santé et la capacité de travailler, il n'est pas affecté par ce qui peut se passer autour de lui. Ce comportement qui est une réaction de défense au monde environnant et à son évolution, semble montrer une personnalité qui a du mal à accepter les changements qu'il peut vivre. Edouard ne rejette pas les avantages qu'il retire de cette société, mais il ne les met pas en avant. L'électricité lui a permis de vendre son

poisson plus loin et à plus de personnes, mais pour cela, il a fallu regrouper les habitants de Ravine-Ango qui était dispersés de la mer jusqu'à la forêt. Si Edouard reconnaît l'apport positif de l'électricité, il critique les conséquences que cela a entraînées. (*lontan inn moun i parté abit su le bor de la mèr laba tou sel, inn ot an o dan la foré, i pas sou lé bwa pou alé, i parté, koméla i fo de la lumièr, i fo de projekter, la polis pou survèy a zot, lontan navé pwin sa nou. Koméla tou lé groupé. Avan non. Avant une personne allait habiter sur le bord de mer toute seule, une autre dans la forêt, on passait sous les bois pour y aller, aujourd'hui, il faut des projecteurs, la police pour les surveiller, avant on n'avait pas ça. Maintenant tout est groupé. Avant non.*)

Edouard ne semble pas non plus accepter l'arrivée des personnes étrangères à Ravine-Ango, ce qui peut être mis en relation avec une persistance (même très faible) du fonctionnement clanique. (*Le B. la anmèn fourmi i mor isi, le B. a amené les fourmis qui mordent ici*).

#### 2.4. Les difficultés de la vie.

Les difficultés que Edouard a pu rencontrer au cours de sa vie, sont liées aux conditions même de son existence matérielle, la case était de structure misérable (*Ché lé paran, kan mwin la komu mèm, la kuizin, i mété 2 ram an lèr desu, i mété deor, dan la kaz navé tout dedan*, Chez les parents, ce dont je me souviens, la cuisine, on mettait 2 rames<sup>176</sup> au-dessus, elle était en dehors, il y avait tout dedans) et aux difficultés de sa vie en générale (*Nou lété malere, malere, malere, on était malheureux, malheureux, malheureux, malheureux*). (*Nou té de mizèr, té de l'èsklavaj par avan, on était miséreux, c'était de l'esclavage avant*) La comparaison à l'esclavage montre à quel point Edouard subissait son existence plutôt qu'il ne la vivait.

#### 2.5. Le travail

Qu'il s'agisse de ses conditions de travail ou de celles de ses parents, Edouard nous en dresse un tableau relativement sombre. Edouard a exercé plusieurs métiers, son père a toujours été ouvrier agricole et sa mère a toujours travaillé la terre et fait des sacs en vacoas. Si certains propriétaires pouvaient avoir une existence agréable, c'était au détriment des colons. (*Lé propriètèr i ganyé inn pe lé kolon i ganyé pa riyin, les propriétaires gagnaient un peu, les colons ne gagnaient rien*).

---

<sup>176</sup> Rames de feuilles de vacoas

Fig. 29. Marine du Tremblet.



*Mé dan le por Tremblet lété tro de fatig pou fêr monté lé kanot.*

Mais dans le port du Tremblet, c'était trop fatigant pour faire monter les canots.

(Edouard)

Edouard a été d'abord ouvrier agricole, puis ouvrier forestier avant d'être pêcheur. C'est d'ailleurs de cette profession dont il parle le plus. Les conditions géographiques de la région, l'état de la mer souvent mauvaise et la côte ne présentant aucun point d'ancrage sécurisant, font du métier de pêcheur dans la région de Saint-Philippe un métier très difficile. Malgré cela, Edouard parle avec beaucoup de passion de cette période de sa vie professionnelle, tant des moments durs comme la perte de sa barque, que des pêches importantes qu'il a faites. Le travail est important pour Edouard, car sans lui, il est impossible de vivre. C'est par le travail que l'on a à manger. Ainsi, même si ce travail est difficile, il est si important et vital que ses risques et ses difficultés semblent minimisés.

### 2.6. Utilisation de la nature.

Dans son récit, à plusieurs moments, Edouard nous dit qu'il mangeait des oiseaux qu'il capturait dans la forêt ou lors de ses pêches. Cette utilisation de la nature, comme source d'alimentation, est significative de la difficulté à l'époque à trouver des aliments. Qu'il s'agisse de difficultés financières ou de manque d'approvisionnement, celles-ci ont, semble-t-il, conduit Edouard et d'autres personnes à trouver autour d'eux des ressources alimentaires à travers la chasse et la pêche.

### **3. Désignation des parents.**

Si nous reprenons les locutions contenant les termes désignant le père et la mère, à savoir : *le viye, papa, la vièy, maman* (le vieux, papa, la vieille, **maman**), nous obtenons 45 phrases différentes.

En répartissant ces termes en deux catégories : vie sociale et vie intime, nous avons le tableau suivant :

**Tab. XXVIII. Tableau des termes utilisés.**

|                       | Vie sociale | %            | Vie intime | %            | total     | %          |
|-----------------------|-------------|--------------|------------|--------------|-----------|------------|
| Le viye ( le vieux)   | 1           | 6.66         | 14         | 93.34        | 15        | 68.18      |
| Papa                  | 3           | 42.85        | 4          | 57.15        | 7         | 31.82      |
| <b>Total</b>          | <b>4</b>    | <b>18.18</b> | <b>18</b>  | <b>81.82</b> | <b>22</b> | <b>100</b> |
| La vièy ( la vieille) | 4           | 40           | 6          | 60           | 10        | 43.48      |
| Maman                 | 5           | 38.46        | 8          | 61.54        | 13        | 56.52      |
| <b>Total</b>          | <b>9</b>    | <b>39.13</b> | <b>14</b>  | <b>60.87</b> | <b>23</b> | <b>100</b> |

Tab. XXIX. Tableau en pourcentage

|                       | Vie sociale | Vie intime |
|-----------------------|-------------|------------|
| Le viye ( le vieux)   | 25          | 77.77      |
| Papa                  | 75          | 33.33      |
| Total                 | 100         | 100        |
| La vièy ( la vieille) | 44.44       | 42.85      |
| Maman                 | 66.66       | 57.14      |
| Total                 | 100         | 100        |

La **vie intime** recouvre tout ce qui est personnel et ce qui touche l'histoire (*papa lé mor lu navé 57 an, papa est mort, il avait 57 ans*) de la personne, et la **vie sociale**, correspond à ce qui a un lien avec les relations sociales, le travail ou lorsqu'il s'agit d'un terme de référence<sup>177</sup>.

Les termes neutres tels les pronoms, ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Une première analyse quantitative permet déjà de nous rendre compte que les désignations du père et de la mère d'Edouard sont aussi nombreuses (22 et 23). Les termes utilisés marquent par contre une différence. Ainsi, Edouard utilise plus l'expression le **viye** pour parler de son père que celui de **papa** (68.18% contre 31.82%), alors que pour désigner sa mère, c'est l'inverse (43.48% contre 56.52%).

Par ailleurs les majorités de pourcentage sont différentes dans les deux cas. Dans la vie intime, Edouard utilise plus le terme **viye** pour son père (77.77%) et emploie celui de **maman** pour sa mère (57.14%). Au niveau de la vie sociale par contre, la majorité des pourcentages se situe dans le même type de terme, **papa** (75%) et **maman** (66.66%).

Si **papa** et **maman** sont utilisés habituellement comme terme d'adressage, dans le récit d'Edouard cela n'est pas le cas, car ils sont également des termes de référence. (*Navé inn a koté dann la kaz mon papa, il y en avait un à côté dans la case de mon papa ; ma fam son papa té inn C. , ma femme son papa était un C. )*

Par contre, le terme de **viye**, peut être mis en relation avec les traces de fonctionnement clanique que nous retrouvons dans le récit de Edouard. Le vieux pouvant être apparenté au patriarche chef de la lignée, ce terme étant toujours emprunt de respect.

<sup>177</sup> Termes servant à désigner à un tiers un parent dont on parle. (voir glossaire en annexe)

Edouard ne cite son père et sa mère ensemble dans une même phrase que deux fois. (*papa et maman lé né isi mèm Saint-Philippe, papa et maman sont nés ici même à Saint-Philippe ; mwinn mi souviyin just le viye, la vièy, moi je me souviens juste du vieux et de la vieille*). Nous pouvons avancer que l'homme passe avant la femme, montrant ainsi une supériorité de ce dernier dans la hiérarchie des sexes. Cependant, le faible nombre de locutions ne nous permet pas d'établir une règle.

Lorsque Edouard parle de son père, il utilise en deux fois l'adjectif possessif **mon** pour qualifier son père (*mon papa la fé 32 an de komisyon, mon papa a fait 32 ans de commissions*), alors qu'il ne le fait pas pour sa mère. Cela peut montrer une appropriation du père. Si Edouard ne semble pas montrer de relation affective évidente avec sa mère, il n'en est pas de même pour son père. Cette appropriation en est une caractéristique, il le dit explicitement dans son récit (*lu émé a mwin, mi parté la pèch, lu èspéré a mwin, il m'aimait, je partais à la pèche, il m'attendait*). Edouard ne nous dit pas qu'il aimait son père, mais l'inverse, que son père l'aimait, ce qui est relativement rare dans les récits que nous avons faits. Si la relation filiale est souvent mise en avant, il est rare que l'enfant exprime ouvertement l'affection de son père. Dans le cas d'Edouard, cela pourrait trancher avec le caractère rebelle de ce dernier, cependant, nous voyons un homme qui n'a pas peur de s'affirmer verbalement et qui plus est, reconnaît l'affection de son père envers lui.

Ceci peut être vu comme l'exemple de la présence du père dans l'éducation de l'enfant, ce qui lui a permis de se structurer socialement, de vaincre les peurs de l'enfant face à l'extérieur, à Autrui.



## Léopoldine

Léopoldine est une des personnes les plus âgées de Ravine-Ango. A 85 ans, elle préfère rester chez elle la journée et pour des raisons de santé, dormir chez une nièce qu'elle a élevée, depuis le décès de la mère de cette dernière. Née à Ravine-Ango, elle et sa sœur ont épousé deux frères originaires également de Ravine-Ango. Des enfants qu'elle a eus, un est mort à la naissance. Des deux garçons qui lui restaient, celui atteint de trisomie 21 est décédé en 98.

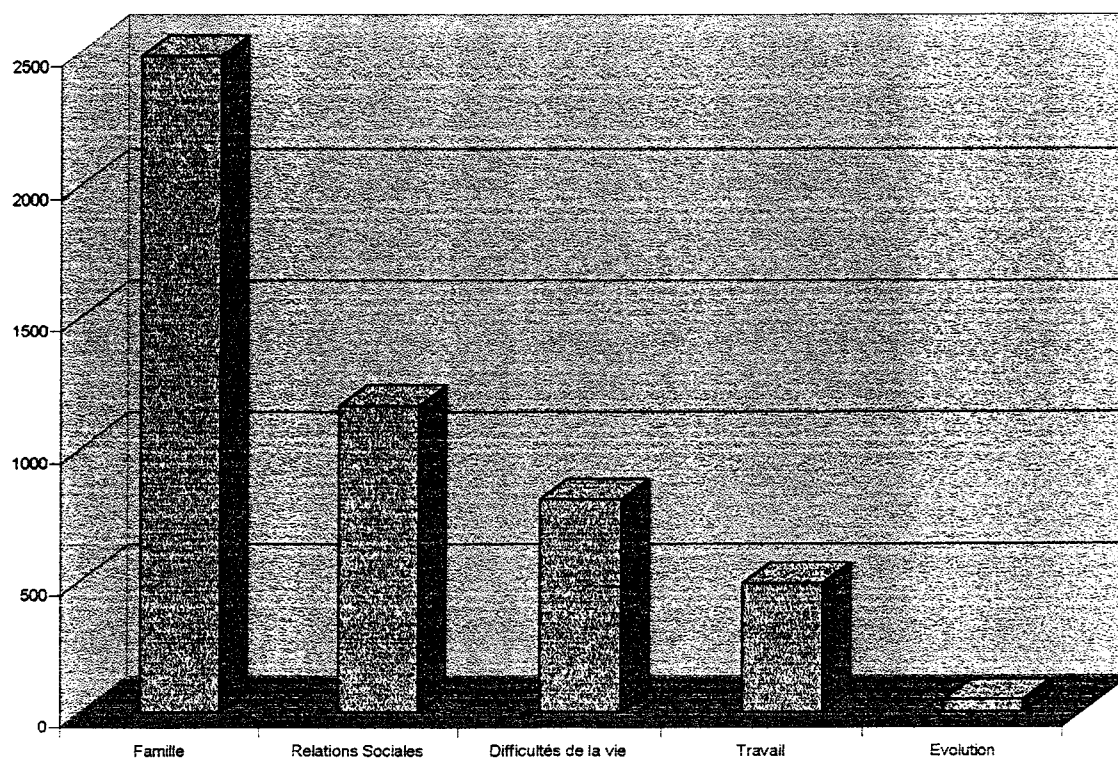
Malgré la douceur qui émane de cette femme, la vie de Léopoldine est jalonnée d'événements douloureux. Alors qu'elle avait 8 ans, sa mère est morte d'une fausse couche v après avoir voulu séparer des bœufs qui se battaient. Son père est décédé alors qu'elle avait 17 ans, l'obligeant à prendre en charge ses 4 frères et sœurs, bien qu'elle ne fut que la 3<sup>e</sup>. Par la suite, son mari est décédé d'un cancer, son fils est décédé la même année que sa sœur et aujourd'hui, des ennuis de santé l'obligent à rester immobile sur un fauteuil la majeure partie de la journée.

Léopoldine a beaucoup travaillé tout au long de sa vie. C'est la raison pour laquelle souvent, elle nous dit ne pas s'être intéressée à ce qui se passait en dehors de chez elle. Si ses souvenirs sont encore précis, elle est peu prolix et nous a livré seulement ceux qui l'ont le plus marquée.

## 1. Analyse quantitative

Tab. XXX. Thèmes du récit de Léopoldine.

| Thèmes                | Nbr Lignes | % mots / récit |
|-----------------------|------------|----------------|
| Famille               | 2484       | 49,88          |
| Relations Sociales    | 1160       | 23,29          |
| Difficultés de la vie | 804        | 16,14          |
| Travail               | 486        | 9,76           |
| Evolution             | 46         | 0,92           |



La famille est importante pour Léopoldine ( 49,88% de son récit).

## 2. Analyse qualitative

### 2.1 La famille.

Lorsqu'elle parle de sa famille, Léopoldine s'exprime principalement sur ses frères et sœurs. Elle ne dit que peu de choses sur ses enfants et son mari, sauf pour évoquer la maladie de celui-ci.

Tout d'abord, nous pouvons retenir qu'il y avait peu de relation entre les membres de la famille puisque Léopoldine n'a vu son grand-père que lorsque ce dernier allait mourir bien qu'il n'habitait pas excessivement loin, (*Mé mon gran-pèr mèm, mwin la vu, ...mwin la vu a lu kan lu parté mourir, Mais mon grand-père, je l'ai vu, ...je l'ai vu quand il allait mourir*), une tante ne venait chez eux qu'à Pâques ou à Noël (*mwin navé inn vièy tant, èl i désandé riyin ke pou Pak é pou Noël, j'avais une vieille tante, elle ne descendait que pour Pâques et pour Noël*). En dépit de cela, ses relations familiales semblaient répondre à un besoin également lors du nouvel an. Il fallait aller chercher la bénédiction des ascendants lors d'événement religieux (*Pou ma premièr komunyon, mwin la monté ché ma famiy pou avwar inn bédiksyon, Pour ma première communion, je suis allée dans ma famille pour avoir une bénédiction*).

Malgré le manque de relations entre les membres de la famille, cette nécessité de rechercher l'assentiment des ascendants semble traduire une hiérarchisation du groupe. Les ascendants, comme dans la majorité des sociétés traditionnelles, transmettent un savoir, sont garants du bon ordre des événements et des choses. A travers cette bénédiction, il semblerait que Léopoldine aille chercher l'assentiment des ascendants lors de chaque passage, de chaque rite : la nouvelle année, la communion.

Cette relation que l'on peut qualifier de traditionnelle auprès des ascendants se retrouve dans l'organisation du foyer. L'homme s'occupe de l'extérieur et la femme de l'intérieur. Lorsque Léopoldine a eu de l'argent, c'est à son père qu'elle l'a donné pour que celui-ci aille faire des courses, celui-ci s'occupant de l'extérieur. A la mort de celui-ci la belle-mère ne s'occupant pas des enfants, ceux-ci lui ont demandé de partir (*Nou lavé inn bèl-mèr...èl i devé okupé de nou, On avait une belle-mère... elle devait s'occuper de nous*). Malgré cette territorialisation des fonctions, il semblait exister une égalité au sein du couple puisque Léopoldine parlera à son époux avant de prendre en charge sa nièce (*inn bo jour, mwin la konsulté mon mari, mwin la di a lu : "kom souvan mwin lé inn pe malad, èske kan mwinn sera malad, ou va okupé le ti bébé ?", lu la di a mwin wi. Bin la mwin la parti chèrché, un beau*

jour, j'ai consulté mon mari, je lui ai dit : " Comme souvent je suis un peu malade, est-ce que lorsque je serai malade tu t'occuperas du petit bébé ?", il m'a dit oui. Et bien, j'ai été la chercher). Cet exemple montre que malgré la territorialisation des tâches, cela n'est pas strict et comme nous le verrons pour le travail, la femme et l'homme peuvent accomplir les mêmes travaux.

La famille restait cependant prioritaire. En effet, pour la prise en charge de la nièce de Léopoldine, il semblait exister une règle voulant que ce soit la sœur aînée qui s'occupe de l'enfant (*Té la fiy mon frèr, c'était la fille de mon frère, Tou le mond i dizé sété mwin i pouvè prand, tout le monde disait que c'était moi qui pouvait la prendre*). Lorsque la sœur de cette enfant est venue également chez Léopoldine, cela semble répondre à la même règle (*si té mwin té riyin, mé si l'ot tant, lu la parti rod a èl avèk in bwa, si c'était moi, ce n'était pas grave, mais si c'était l'autre tante, il aurait été la chercher avec un bois*).

En plus de ces règles, un moment du récit de Léopoldine suggère un fonctionnement clanique amoindri : *Nout famiy té partou depui l'ilèt, depui le pui des arab juska Tremblet, an montan partou. Navé de kouzine, dé tonton, dé tantine mé mi koné pa tro koman, Notre famille était partout depuis l'ilette, depuis le puits des arabes jusqu'au Tremblet, en montant partout. Il y avait des cousines, des tontons, des tantes, mais je ne sais pas trop comment*. Cette phrase traduit bien le sentiment d'appartenance à un groupe de parenté vaste dont la filiation n'est pas évidemment établie et cantonnée sur un territoire donné.

Toutefois les relations au sein de la fratrie de Léopoldine ne semblent pas avoir été toujours calmes puisque dans l'anecdote où Léopoldine fait appel au tribunal pour justifier de son droit de garde sur sa nièce, elle ne parlera que du papa de cette dernière, sans jamais évoquer le fait qu'il s'agisse de son frère.

A travers le récit de Léopoldine, nous pouvons supposer des traces d'un fonctionnement clanique, mais également une évolution du fonctionnement des relations au sein de la société de Ravine-Ango. Si celle-ci est encore structurée autour de la famille et des ascendants, son évolution montre également une certaine perte de cette structuration.

## 2.2 Les relations sociales.

Léopoldine semble assez contradictoire dans ce qu'elle nous dit de la vie sociale à Ravine-Ango. D'un côté elle nous présente un monde tourné vers le repli sur soi (*Kan vou lé malere, vi okup de vot travay é si na inn ke lé malad vi sa vwar, sinon vi rèst ché vou. Quand on est malheureux, on s'occupe de son travail et s'il y a quelqu'un qui est malade on va le voir, sinon on*

reste chez soi.) et d'un autre côté elle nous dit partir danser et fréquenter pas mal de monde. (*mi parté o bal, mi parté o maryaj, juska ma viyéys la, mi vwayajé avèk lé viye mond, j'allais au bal, j'allais au mariage, jusqu'à ma vieillesse, je voyageais avec les personnes âgées.*)

Cependant, il semblerait que ces deux faits soient distincts d'un point de vue temporel. En effet, la vie sociale a pu d'abord être centrée principalement sur le travail, puis les améliorations survenues ont permis de faciliter les trajets et les rencontres. De plus, le fait que Léopoldine soit une femme, peut expliquer qu'elle a eu moins d'enclin à se tourner vers l'extérieur du foyer.

Malgré cela, la vie semblait permettre de rencontrer des personnes lors des moments de rassemblement, comme les cérémonies religieuses (*Kan nou parté la mès, nou rankontré lé ami, quand on allait à la messe, on rencontrait les amis*).

Les relations sociales à Ravine-Ango semblaient relever des difficultés de la vie. En effet, l'entraide se retrouvait à plusieurs niveaux, soit en cas de force majeure (*Erezeman lavé de bon mond, bon vwazin, la venu, la remi debout la caze, la rearanj la kouvèrtur é la èd a nou, Heureusement qu'il y avait des gens gentils, de bons voisins, ils sont venus, ont remis la case debout, ont arrangé la toiture et nous ont aidé*) ou alors lors de moments plus anodins (*lé jan ki pasé, sèk lété viye, nou doné inn ti pe de kafé, nou préparé in bon pe de lo, tout sak i marché dan le solèy, i ganyé inn ti pe de lo, les gens qui passaient, ceux qui étaient vieux, on leur donnait un peu de café, on préparait beaucoup d'eau, tous ceux qui marchaient sous le soleil, avaient un peu d'eau*).

Cette entraide semble avoir disparu pendant la guerre, du fait des privations que celle-ci a entraînées (*Mé seleman si ou lavé tué in kochon, i falé séré. Si ou lavé ramasé 2, 3 bal mai, i falé séré. I falé pa i konésé sinon i doné pu a ou de tiké, Mais seulement si on avait tué un cochon, il fallait le cacher. Si on avait ramassé 2, 3 balles de maïs, il fallait les cacher. Il ne fallait pas que cela se sache sinon on ne vous donnait plus de ticket*)

Ainsi les relations sociales à Ravine-Ango semblent avoir évolué en fonction des circonstances de l'extérieur. Toutefois, on peut dire que la position géographique de ce lieu et le fait que la route y passe depuis longtemps, ont permis à Léopoldine de connaître non seulement de nombreuses personnes en dehors de sa famille, mais aussi de voyager jusqu'à Saint-Denis, même si c'était pour voir son frère à l'hôpital.

### 2.3 Les difficultés de la vie.

Les difficultés dont se rappelle Léopoldine sont surtout du fait de la guerre. L'approvisionnement difficile, la nourriture en petite quantité, tout cela est le fait des restrictions qui ont marqué la vie de Ravine-Ango, mais également de l'île pendant la guerre. (*kan la gèr lavé déklaré, té pa tou lé jan navé le drwa de manjé, quand la guerre a été déclaré, ce n'était pas tous les gens qui avaient le droit de manger*). Cependant compte tenu des conditions de vie déjà difficiles d'avant la guerre, les nouvelles restrictions que cette dernière a amenées n'ont fait que renforcer ce sentiment de difficulté.

Les conditions géographiques de Ravine-Ango posaient un problème pour l'approvisionnement en eau (*Pou lo, nou parté Basin Julien, si i trouvé pa, i monté an o, si navé pwin i redésandé an ba. Si té sèk, nou reparté le landemin le pui arab, pour l'eau, on allait à Bassin Julien, si on n'en trouvait pas, on montait plus haut, il n'y en avait pas, on redescendait. Si c'était à sec, on repartait le lendemain au puits arabe*) Les conditions même d'habitat étaient difficiles (*Dan se tan, lé mézon té an pay, sèk navé le mayin i fezé an tol, an bardo, ché nou osi té de la pay, kan la plui i tonbé té in basin, dan larmwar, navé pu in dra té sèk kan la plui i tonbé in bon pe, Dans ce temps, les maisons étaient en paille, ceux qui avaient les moyens la faisaient en tôles, en bardeaux, chez nous aussi c'était de la paille, quand la pluie tombait c'était un bassin, dans l'armoire, il n'y avait plus de draps secs quand la pluie tombait beaucoup.*)

Par ailleurs, la terre avait une importance pour ces personnes, car elle permettait d'apporter une amélioration à la vie de tous les jours. Elle représentait un apport par les produits que l'on pouvait vendre en plus de ce que la terre produisait pour la consommation personnelle (*E avan si ou lavé pwin de térin, ou lavé mwin de larjan, et avant si on n'avait pas de terrains, on avait moins d'argent*).

Ces conditions difficiles de vie faisaient que le travail était une nécessité absolue. Il représentait la seule source de nourriture.

### 2.4 Le travail.

Si le travail était une chose essentielle à Ravine-Ango, il était complémentaire entre l'homme et la femme. La fabrication des sacs de vacoas était l'affaire exclusive des femmes, la mer était celle des hommes. Par contre, le travail agricole pouvait être commun au couple, même si la femme restait plus au foyer tandis que son mari était dans les champs (*E kan mwin*

*lavé mon mari, mi r'esté plus a ma kaz, et quand j'avais mon mari, je restais plus chez moi). il est d'ailleurs intéressant de noter que dans toutes les activités qui pouvaient être effectuées, seul le travail de la terre avait cette dénomination. (*Mé parfwa té lé fam ki travayé é lé zom i parté la mèr, mais parfois, c'était les femmes qui travaillaient et les hommes allaient à la mer*).*

Le travail était important dans la vie de Ravine-Ango dans la mesure où il représentait la seule source de revenus et de nourriture.

## 2.5 L'évolution.

Léopoldine parle peu de sa perception de l'évolution de la société et de Ravine-Ango. Elle n'y fait allusion que pour dire que la mer était plus poissonneuse avant et qu'aujourd'hui, ses capacités motrices étant réduites, elle préfère rester chez elle plutôt que d'aller ailleurs et voir les autres bouger.

## Isabelle.

Isabelle est l'avant-dernière fille de Edouard. Elle est née et a grandi à Ravine-Ango, tout comme ses frères et sœurs. Son époux est originaire de Saint-Philippe. Après trois ans passés à Saint-Denis, Isabelle et son mari ont décidé de revenir à Ravine-Ango où ils ont ouvert un restaurant, qui n'a pas reçu, dans les premiers temps, l'assentiment de la population. En effet, celle-ci voyait mal cette activité économique nouvelle qui démarquait Isabelle et son mari du reste de la localité.

Pendant son enfance, Isabelle a connu les difficultés économiques dues à l'isolement de Ravine-Ango. Par la suite, elle a vu la rapide avancée de la modernisation et les conséquences bonnes et mauvaises qu'elle lui trouve. Malgré le fait qu'elle soit la personne la plus jeune rencontrée sur Ravine-Ango, Isabelle est la plus critique sur l'évolution de la société. Elle regrette les relations qui existaient avant entre parents et voisins. Elle pense que le travail et la mobilité ont entraîné une individualisation et un manque de relations entre les membres d'une même communauté. Malgré le bon sens qu'elle peut avoir, elle regrette le laxisme, voire le laisser-aller des parents dans l'éducation des enfants, elle-même confrontée à l'éducation d'un garçon de 3 ans.

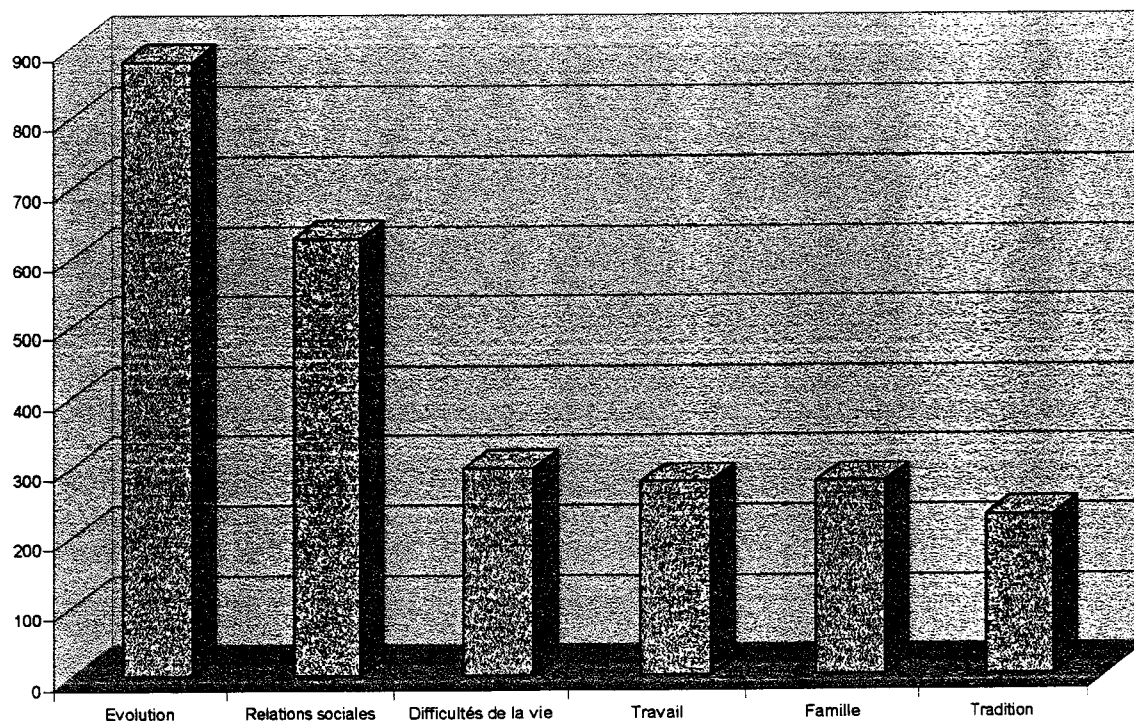
Contrairement à son père, Isabelle est relativement calme lorsqu'elle parle, tant par les mots qu'elle emploie, que par le débit de sa parole. Cela ne l'empêche nullement d'être enthousiaste à raconter sa vie, même si elle est consciente que cela fait partie d'un passé déjà révolu.



## 1. Analyse quantitative

Tab. XXXI. Thèmes du récit d'Isabelle.

| Thèmes                           | Nbr mots | % mots/<br>récit |
|----------------------------------|----------|------------------|
| <b>Evolution</b>                 | 880      | 33,98            |
| <b>Relations sociales</b>        | 627      | 24,21            |
| <b>Difficultés de la<br/>vie</b> | 298      | 11,51            |
| <b>Travail</b>                   | 278      | 10,73            |
| <b>Famille</b>                   | 278      | 10,73            |
| <b>Tradition</b>                 | 229      | 8,84             |



Les thèmes les plus importants dans le récit d'Isabelle sont l'évolution de la société et les relations sociales. A eux deux, ils forment 58,19 % de la totalité du récit de vie, montrant, d'un point de vue quantitatif, l'importance de ces thèmes, bien que le premier soit 1/3 plus important que le second.

## 2. Analyse qualitative.

### 2.1. L'évolution.

Isabelle est relativement négative quand elle parle de l'évolution qu'elle a connue. Si elle reconnaît qu'il y a eu une amélioration dans le quotidien, c'est en le comparant aux manques qu'elle a pu connaître (*Lé zanfan na tou sèk zot i ve, alor ke nou navé pwin, Les enfants ont tout ce qu'ils veulent, alors que nous ne l'avions pas*). Cette amélioration du quotidien, ne se passe pas sans bouleversement pour elle. En effet, elle trouve qu'il n'y a plus de respect, ni de valeurs, non seulement envers les personnes les plus âgées, mais envers le travail en général (*Mi trouv lété mie, parseke banna navé le sans dé valer, Je trouve que c'était mieux, parce qu'ils avaient le sens des valeurs ; L'anfan de mintenan, i apran pu a lu le respé vréman, L'enfant de maintenant, on ne lui apprend plus le respect vraiment ; Nou respèkté le travay dé zot, nou konésé ke la pèrson lavé sué pou fèr sa, nou alé pa dégradé, abimé, On respectait le travail des autres, on savait que la personne avait sué pour faire ça, on n'allait pas dégrader, abîmer.*) C'est cette perte des valeurs comme le travail et la famille, qu'Isabelle juge négative. Même les difficultés qu'elle a pu connaître, n'entament pas ce sentiment. La pauvreté de ses parents, mais également de la localité impliquaient un style de vie fait de récupération, d'imaginaire important pour les enfants qu'ils étaient, elle et ceux de son âge (*Navé pa de poupé, navé pa riyin, alor nou rékupéré é nou fabriké not poupé nou mèm, lé tit vwatur osi, mi trouv navé plus de charm ke lé zanfan de mintenan ke na inn chamb ranpli de joué é zot nana riyin a foutr, alor ke nou, nou amuzé a nou inn journée kom sa avèk nimport kwa. Nou fezé inn vwatur avèk inn bwat sardin, inn poupé avèk inn boutèy, il y n'avait pas de poupée, il n'y avait rien, alors on récupérait et on fabriquait notre poupée nous-même, les petites voitures aussi, je trouve qu'il y avait plus de charme que les enfants de maintenant qui ont une chambre remplie de jouets et ils n'en ont rien à foutre, alors que nous, on s'amusait une journée, comme ça avec n'importe quoi. On faisait une voiture avec une boîte de sardine, une poupée avec une bouteille*)

La solidarité entre les habitants, bien qu'ils soient plus proches géographiquement aujourd'hui, du fait des partages des terrains lors des héritages, a également évolué selon Isabelle, de façon négative (*avan navé bokou plus de solidarité, o nivo dé famiy, dé vwazin, avant, il y avait beaucoup plus de solidarité, au niveau des familles, des voisins*).

En effet autrefois les relations sociales avaient autant d'importance pour les adultes que pour les enfants. Même si à ce propos, il existe aujourd'hui plus de communication entre

ces deux monde, Isabelle semble préférer la séparation, la territorialisation du monde des adultes et des enfants (*Kan lé paran i parlé, kan i resevé de mond ché nou, lé zanfan té dan le fon de la kour. Navé pa le drwa t'antand kwa i dizé, si nou lavé intéronpu lé grand pèrson, bin sété la raklé, Quand les parents parlaient, quand on recevait du monde chez nous, les enfants étaient dans le fond de la cour. On n'avait pas le droit d'entendre ce qui se disait, si on avait interrompu les grandes personnes, et bien c'était la raclée.*)

## 2.2. Les relations sociales.

Isabelle nous parle autant des relations que les enfants avaient entre eux, que de celles des parents avec les enfants. Cependant, il existe une différence dans le temps, Isabelle nous parlant de sa jeunesse et de sa vie d'adulte. Les enfants (apparentés ou non) se retrouvaient non seulement pour jouer dans les terrains en friche ou dans les constructions abandonnées, mais également autour du point d'eau où les familles allaient se ravitailler. Ce lieu de rencontre permettait de joindre l'utile à l'agréable, le ravitaillement en eau aux rencontres (*é not pwin de rankont sé té sa. E tou lé jen de not aj, i réunisé laba, chakun avèk zot fer-blanc de l'o, Et notre point de rencontre c'était ça. Et tous les jeunes de notre âge se réunissaient là-bas, chacun avec leur fer-blanc d'eau*). Le regard de l'autre avait une importance pour l'enfant. En cas de correction par ses parents, le pire était que celle-ci soit exécutée devant l'école, à l'extérieur (*E le pir, sé ki vené avèk la sintur, le baton devan l'ékol, é i tapé a ou devan tou le mond. Ou lavé inn doub raklé é la ont an plus, Et le pire, c'est qu'on venait avec la ceinture, le bâton devant l'école, et on vous tapait devant tout le monde. On avait une double raclée et la honte en plus*).

Les enfants jouaient souvent ensembles et ainsi tissaient des liens relativement forts. Cependant, la vie d'adulte entraîne une perte de la qualité de ces relations à cause du travail. Celui-ci en effet prend beaucoup de temps. La femme, c'est le cas d'Isabelle, aidant son époux ou travaillant, les relations entre parents ou amis sont moins fréquentes (*Par rapor a not travay nou la pu bokou de tan, mé nou frékant a zot, nou lé pa faché riyin, Par rapport à notre travail, on n'a plus beaucoup de temps, mais on se fréquente, on n'est pas faché ; Juska ler mintenan, nou frékant a nou toujours inn pe, mé chakinn na zot vi, na zot travay, Jusqu'à aujourd'hui, on se fréquente toujours un peu, mais chacun a sa vie, a son travail*).

Aujourd'hui, ce qui semble le plus préoccuper Isabelle, est le refus des habitants de Ravine-Ango à évoluer. Elle leur reproche de ne pas accepter l'innovation qu'à pu constituer la création de leur restaurant, et d'attendre sans être moteur de leur vie (*Mintenan si ou la fé kek choz, l'ot laba : " Koman ou la fé pou avwar ?" Nou koné biyin sa parseke kan nou la ouv*

le rɛstoran, tou le mond la jèt a nou la pièr. Ouè, kwa nou viyin fèr la ? La pa bazwin rɛstoran tèr la... Maintenant, si on a fait quelque chose, l'autre là-bas : "Comment tu as fait pour l'avoir ?" On connaît bien ça parce que lorsqu'on a ouvert le restaurant, tout le monde nous a jeté la pierre. Quoi ! Qu'est-ce-qu'on vient faire là ? On n'a pas besoin de restaurant ici...). Ces réflexions sont typiques des sociétés fermées, où la nouveauté, l'innovation font peur.

### 2.3. Les difficultés de la vie.

Les difficultés qu'Isabelle relate, sont surtout d'ordre matériel, à l'exception de propos qui font état du manque de nourriture (*Mèm o nivo de la nouritur nou navé pa, Même au niveau de la nourriture, on n'en avait pas*). Les jugements qu'elle porte sur son enfance semblent même assez durs. Elle considère ne pas avoir eu d'enfance, en comparaison des autres enfants (*nou na pa u d'anfans kom lé zot, nou lavé pa lé mwayin, on n'a pas eu d'enfance comme les autres, on n'avait pas les moyens*) Ce jugement repose sur le manque d'argent. Toutefois, Isabelle ne se sent pas isolée car tous les jeunes de Ravine-Ango étaient dans la même situation qu'elle (*Mé par rapor lé jen de not aj, not tout lété parèy, Mais par rapport aux jeunes de notre âge, on était tous pareil*). Les besoins à cette époque, étaient fort différents de ce qu'ils sont aujourd'hui et les produits les plus courants actuellement, étaient considérés comme un luxe (*Navé pa de télé, pa de téléphone. Sa sété in luks avan, Il n'y avait pas de télé, pas de téléphone. Ça s'était un luxe avant.*).

### 2.4. Le travail.

Le travail était une nécessité pour faire face aux difficultés que pouvaient rencontrer les habitants de Ravine-Ango. Cette nécessité impliquait la participation de tous les membres de la famille en fonction de leur âge et leur sexe. Ainsi, la vaisselle, le repas et le ménage étaient en priorité réservés aux filles, tandis que les garçons s'occupaient de l'extérieur de la maison, la cour, les animaux (*La vèsèl sété plus lé fiy, é lé garson sété plus se ki é bwa, la kour. La mézon sété plus maman é lé fiy, é le deor sété lé garson, zot i okupé lé zanimò, La vaisselle c'était plus les filles, et les garçons c'étaient plus ce qui est bois, la cour. La maison c'était plus maman et les filles, et le dehors c'était les garçons, ils s'occupaient des animaux*). Si le travail était territorialisé, il correspondait à la nécessité pour chacun d'aider. Cela était inculqué aux enfants dans les mêmes conditions qu'une vie d'adulte : le travail représentait la seule source de nourriture. Si l'enfant ne travaillait pas, il n'avait pas à manger (*Si ou fèzè pa riyin ou manjé pa, Si on ne*

faisait rien, on ne mangeait pas). Lorsqu'elle parle du travail, Isabelle utilise des termes assez durs : *Korvé, mont de grad, avwar le drwa* (corvée, monter de grade, avoir le droit). Le travail qui ne semble pas pour elle terrible, représentait malgré tout quelque chose en adéquation avec la difficulté de la vie, des conditions d'existence. Le travail particulier aux filles était d'aller chercher l'eau (*Lété not korvé, c'était notre corvée*). Lorsqu'elles grandissaient, elles changeait de fonction dans les tâches ménagères (*Ou komans par la vèsèl juska tan ke ou mont de grad, on commence par la vaisselle jusqu'au moment où on monte de grade*). Le fait d'aller ramasser du bois est encore plus significatif de l'esprit qui semble lié non seulement au travail, mais à la territorialisation des tâches. Les garçons devant aller chercher le bois, ils étaient à l'extérieur, ce qui correspond au territoire masculin<sup>178</sup>, or Isabelle utilise le terme de "droit" (*Lé fiy navé le drwa alé chérch le bwa, les filles avaient le droit d'aller chercher du bois*). Sortir réaliser une tâche à l'extérieur correspond pour une femme, à empiéter sur le territoire masculin et on ne peut le faire qu'avec l'autorisation de l'homme. La structure de la société trouve son corollaire dans cette territorialisation géographique. Empiéter sur un territoire, équivaut à s'investir d'un rôle autre que le sien, et ainsi risquer de perturber le bon ordre des choses.

Ce goût du travail et de l'effort se retrouve toujours aujourd'hui dans le restaurant, où grâce à sa position géographique<sup>179</sup>, ils peuvent se permettre de refuser du monde (*Tou lé dimanch nou lé plin é nou refuz du mond, tan miye, tous les dimanches on est plein et on refuse du monde, tant mieux*).

Qu'il s'agisse du travail ou de la famille, il existait non seulement une hiérarchie, mais également une différence sexuelle dans les tâches.

## 2.5. La famille.

Si le père d'Isabelle allait à la pêche, sa mère s'occupait de la maison. Ainsi, chacun avait son espace, son territoire. Même au niveau des corrections auxquelles les enfants pouvaient être soumises, il existait une hiérarchie. Si sa mère décidait principalement des sanctions, pour les grosses "bêtises", c'est son père qui s'en chargeait (*Té maman i doné a nou le plus de raklé, papa lété mwin raklé, mé si sété la gros koneri mèm, sété papa. Mèm dan lé raklé navé inn klaseman, c'était maman qui nous donnait le plus de raclées, papa était moins raclées, mais si c'était la grosse connerie, c'était papa. Même dans les raclées, il y avait un classement*).

<sup>178</sup> Le foyer, la maison est le territoire de la femme, alors que l'extérieur est le territoire de l'homme.

<sup>179</sup> Ce restaurant est le dernier que l'on rencontre dans le Sud.

Isabelle ne parle pas des relations affectives qu'elle a pu avoir avec ses parents, cependant à travers son récit de vie, cette affection est sous-jacente à la reconnaissance exposée à propos de l'éducation qu'elle a reçue, même si parfois celle-ci était dure (*Nou, i mète a nou su inn roch laba, lé rakié, lé kou de fouèt, mon Die... Nous, on nous mettait sur une pierre là-bas, les raclées, les coups de fouet, mon Dieu...*).

Aujourd'hui dans l'éducation qu'elle donne à son fils, nous retrouvons la même façon de faire. Si elle est consciente que ce n'est pas facile d'éduquer un enfant, elle a su garder les principes que lui ont donnés ses parents (*Nou sa pa tué a lu, mé nou sa pa lès a lu fèr, sinon i mèt a nou deor é sé lu ki pran not plas, On ne va pas le tuer, mais on ne va pas le laisser faire, sinon il nous met dehors et il prend notre place*).

## 2.6. Les traditions.

A travers les propos d'Isabelle dans son récit de vie, nous pouvons supposer qu'il y a une égalité entre filles et fils dans le partage des terrains. La terre se transmet sans ne soit pris en compte le sexe de l'enfant. De plus, cette transmission n'est pas liée à une patrilocalité puisque le terrain sur lequel elle a établi son restaurant lui vient de sa mère qui le tenait de son père (*Le térin ousa nou lé, té le térin C., é an désandan sé le térin C., sété lé térin mon grand-père, é lé térin la été divizé, Les terrains où on est, c'était le terrain C., et en descendant, c'est le terrain C., c'était les terrains de mon grand-père et les terrains ont été divisés*).

Par ailleurs, il existait aussi une séparation entre le monde des enfants et des parents. Cette séparation était due pour Isabelle à une forme de respect des enfants pour les adultes. Cependant, cette séparation des générations a évolué car, aujourd'hui, Isabelle non seulement est consciente que cela ne se fait plus, mais ne le fait pas avec son fils (*Nou manjé jamé a tab avèk lé grand pèson an tan k'anfan, mé aprè la chanjé, On ne mangeait jamais à table avec les grandes personnes en tant qu'enfant, mais après ça a changé*).

Le récit de vie d'Isabelle est éloquent à plusieurs titres. Bien qu'elle soit la plus jeune des personnes rencontrées, c'est elle qui exprime le plus d'évolution de la vie à Ravine-Ango, ce qui peut signifier que cette évolution a été rapide ces dernières années, beaucoup plus qu'elle ne l'a été auparavant. Enfin, Isabelle porte un regard relativement critique sur cette évolution tout en étant plutôt objective dans ses propos.

### Conclusion des analyses des récits des personnes de Ravine-Ango.

A travers les récits de vie des personnes de Ravine-Ango, nous avons pu relever qu'il existe une structure familiale traditionnelle encore forte où le père représente l'autorité. Cette localité malgré son évolution, par rapport à d'autres isolats, a su garder des rôles parentaux distincts et complémentaires. Si la mère a la charge de la maison, il revient au père, à l'homme de s'occuper du côté social, de l'extérieur du foyer.

L'isolement et les difficultés de la vie (approvisionnement en eau) ont contraint les habitants à trouver un équilibre entre l'homme et la femme. Cependant, cette territorialisation des tâches n'est pas immuable et l'homme peut être amené à faire des tâches ordinairement attribuées aux femmes et inversement.

La localisation de Ravine-Ango a permis grâce à la route nationale la traversant, d'évoluer depuis plus longtemps que Grand-Galet. Cependant, cette évolution n'est pas aussi importante que l'on pourrait le croire. En effet, la route traverse cette localité depuis plus d'un demi siècle et c'est surtout la personne la plus jeune (30 ans) que nous avons interrogée, qui est porteuse du changement intervenu à Ravine-Ango. Nous pouvons donc penser que la présence de la route n'a pas suffi à amener des valeurs différentes et à changer les représentations.

L'homme a été et est encore considéré comme le responsable de la famille. C'est lui qui représente l'Autorité, même si l'éducation des enfants revient à la femme.

L'égalité du couple se retrouve non seulement au niveau de la famille, mais également lors de l'héritage. Il ne semble pas y avoir de règles de patrilocalité, l'homme peut en effet habiter sur un terrain qui appartient à sa femme.

Dans cette communauté au fonctionnement encore traditionnel, l'équilibre du couple semble avoir été la réponse trouvée aux difficultés de la vie. De plus, les mouvements de population sont assez importants. Il ne semble pas y avoir eu de période où la population n'a pas eu de contact avec le reste de l'île. En effet, les arrivées se font à tout moment depuis l'implantation des premiers arrivants. Ces arrivants sont d'ailleurs d'horizons divers puisque nous retrouvons aujourd'hui des personnes originaires de Madagascar et des Indiens.

## Discussion.

### 1. Grand-Galet.

Les données que nous pouvons actuellement prendre en compte à partir de ce travail, permettent d'avancer qu'il existe à Grand-Galet, du fait de son histoire, mais également de la spécificité de sa géographie une structure familiale où les parents ont une place séparée et distincte.

Le père est prépondérant dans les relations du foyer avec l'extérieur, mais également au sein de celui-ci, en représentant l'Autorité tandis que la mère est gardienne du foyer, mais à égalité avec son mari quant aux décisions qu'ils peuvent prendre.

La structure sociale de Grand-Galet était basée sur une économie de subsistance ; il fallait travailler pour manger, chacun avait sa place, ce qui amenait à un équilibre qui a pu se mettre en place au fur et à mesure de l'arrivée des premiers habitants de l'îlet et a permis à chacun de conserver les représentations qu'il avait lors de leur installation sur cet îlet.

En effet, ces représentations que nous trouvons à travers les récits, semblent être typiques d'un fonctionnement agricole, voire traditionnel de la France paysanne jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle. Or, nous avons vu à travers les généalogies qui ont été faites que les familles actuellement à Grand-Galet, sont les descendantes de personnes arrivées au 18<sup>e</sup> siècle ou plus tôt. Lors des recherches faites aux Archives Départementales de la Réunion, à chaque fois qu'un métier était stipulé, il s'agissait de cultivateur, très rarement d'un autre. Nous pouvons donc supposer que les représentations que nous retrouvons à Grand-Galet sont restées stables depuis de nombreuses années voire des décennies et que ces dernières sont traditionnelles du fonctionnement agricole de la France de l'époque.

Dans l'étude sur les raisons de leur venue sur cet îlet, nous avons pu mettre en avant que les raisons étaient principalement économiques, du fait du morcellement des terres lors de l'héritage à cause de la "Coutume de Paris"<sup>180</sup>. Ainsi, la population actuellement à Grand-Galet, est descendante d'agriculteurs et semble avoir toujours voulu le rester. Mais y avait-il un autre choix dans cette colonie régie par la Compagnie des Indes ?

Nous pouvons voir dans l'isolement du lieu, qui restreignait les échanges avec le reste

---

<sup>180</sup> Cette loi obligeait un partage équitable entre chaque enfant.



de l'île, la cause de la persistance de valeurs qui semblent être aujourd'hui d'un autre âge, un fonctionnement clanique, une patrilocalité, un isolat dans le sens anthropologique du terme. Au regard des unions faites au cours des générations qui ont précédé celle arrivée à Grand-Galet, nous pouvons observer que la majorité des conjoints sont issus d'un même lieu géographique, ceci peut s'expliquer par le fait que les déplacements étaient peu aisés et demandaient beaucoup de temps, car ils se faisaient à pied principalement. L'isolement de cette population sur l'îlet de Grand-Galet semble répondre aux mêmes critères de choix de conjoints (difficultés de circulation). D'ailleurs Marie-Michelle ne nous dit-elle pas que ce choix ne laissait pas une place importante aux sentiments ?

*Mé ou koné kan in bonom, i arrivé devan zot avèk in tèt, 2 pat, 2 bra... té bon. Lé jan de lontan i maryé pou dir lavé in mari, mé té pa par amour. Lontan avan té pa parèy mintenan.*

**Mais vous savez, quand un homme arrivait devant vous avec une tête, 2 jambes, 2 bras... c'était bien. Les personnes avant se mariaient pour dire qu'ils avaient un mari, mais ce n'était pas par amour. Avant ce n'était pas comme aujourd'hui.**

Bien que Charles-Henri se soit marié avec une fille de Grand-Galet, les deux aînées de Marie-Michelle sont avec des personnes qui sont l'une de Jean-Petit, l'autre de Saint-Denis. Si la route, mais également l'évolution de l'économie ont bouleversé les représentations que les habitants avaient (travail, attachement à la terre, etc.), la famille est restée une valeur importante pour ces personnes, ainsi que le rôle de chacun au sein de celle-ci.

La patrilocalité semble moins évidente à expliquer. Nous ne pouvons la lier au système de filiation car à travers le monde il existe des systèmes matrilineaire et patrilocal, et patrilinéaire et patrilocal. Nous ne pouvons qu'avancer l'hypothèse que ce système a été transmis au fil des générations. Cependant le poids de la religion catholique et des anciens textes de loi qui plaçaient l'homme au-dessus de sa femme et qui entraînaient une dépendance des enfants envers leurs parents, ainsi que le système économique en place, à savoir une importance de la terre qui représente la principale source de revenu et d'alimentation, peuvent expliquer que la patrilocalité est devenue une norme dans cet îlet. Lors du mariage, l'homme amenait la terre sur laquelle il avait construit sa maison, et la femme amenait les meubles et s'occupait de la préparation de la cérémonie. Ainsi les charges du mariage étaient partagées. Cependant, cette répartition n'était pas stricte et il pouvait y avoir des arrangements entre les deux parties.

Le fonctionnement clanique semble être une réponse aux difficultés de la vie des habitants de cet îlet. Comment répondre à l'isolement géographique et aux difficultés de la vie ? Ne pouvant se tourner vers l'extérieur, il semble que le repli sur soi et sa communauté ait été la solution qu'ont trouvée les premiers habitants. De plus, les unions endogames ont dû accentuer ce sentiment clanique en créant des liens réels, qui avec le temps ont été oubliés. Le schéma des unions dans la famille de Marie-Michelle montrent la complexité des relations entre les familles ainsi que la richesse de la matrice sociale. Cette complexité peut également expliquer la difficulté que les individus ont à définir clairement les liens de parenté entre eux.

En dehors de ce système de résidence, l'étude de la parenté à Grand-Galet a montré l'existence d'un système se rapprochant du système clanique. Le fait d'appeler toutes les personnes âgées *mon oncle, ma tante*, sans qu'il existe de lien de parenté réel, ajouté au fait que tous se disent cousins, là encore sans connaître réellement la parenté existante entre eux, sont typiques d'un fonctionnement clanique. L'opposition que les habitants de Grand Galet, ont montrée face à la mairie ou à l'O.N.F., suggère aussi un rejet de l'autorité extérieure. La résidence patrilocale et l'isolement du lieu peuvent expliquer cette particularité qui a pu être mise en avant par Pelletier en 1982 dans son étude sur la Chaloupe Saint-Leu<sup>181</sup> ou par l'étude faite sur Bé-Cabot.<sup>182</sup>

Si dans les isolats géographiques le fonctionnement clanique a pu être une règle, nous pouvons nous demander pourquoi il en a été ainsi. La géographie physique ne peut être prise en compte car la Chaloupe Saint-Leu, Bé-Cabot, et Grand-Galet sont très différents dans leur environnement géographique. Au niveau de la population d'origine, il en est de même. La généalogie de Charles-Henri, Ruffin, Onésime, Marie-Michelle et Virginie, ont permis de mettre en avant l'absence de mariages mixtes pendant de nombreuses générations. Cette spécificité de Grand-Galet ne se retrouve pas dans les lieux comme la Chaloupe Saint-Leu ou Bé-Cabot. Dans ces deux derniers lieux, la mixité des unions est relativement importante. Nous pouvons donc dire que le fonctionnement clanique mis en place, doit être une réponse aux difficultés de la vie économique et sociale. La cohésion sociale nécessaire à la survie du groupe peut avoir amené un fonctionnement clanique. Cette cohésion qui semblait plus importante auparavant, tend à s'amenuiser aujourd'hui. L'isolement géographique et les conditions économiques obligeaient les personnes à s'entraider soit lors de difficultés (décès, maladies) soit lors d'échanges économiques (transport d'un animal sur la côte). Cette entraide

<sup>181</sup> Pelletier, J., La Chaloupe. Unité domestique et rapports de parenté, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, 1982.

<sup>182</sup> Bé Cabot, approche ethnologique d'un éco-système, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, 1980.

amenait les personnes à se côtoyer et à se connaître, l'exclusion du groupe pouvant être synonyme de mort sociale.

La famille, dans les rôles qui lui sont dévolus, doit répondre à la socialisation de l'enfant, mais doit également le faire en adéquation avec l'environnement social. Ainsi, à travers les générations installées à Grand-Galet, un fonctionnement clanique avec des unions endogames s'est installé et est devenu la norme, pouvant même conduire aux exemples de lévirs rapportés par Marie-Michelle.

Cette cohésion du groupe se retrouvait au niveau de la famille où le père, la mère et les enfants se devaient de s'entraider afin de répondre aux difficultés de la vie. Le système familial reproduisait ainsi le système social.

Tout ce système social repose sur une famille où les deux parents sont importants. Le père reste le pilier de la structure familiale et son absence peut être considérée comme la cause de sa déstructuration, le récit de Onésine nous montre l'incidence de l'absence du père au niveau de la structure familiale. La mère devant répondre aux fonctions que ce dernier assurait auparavant un déséquilibre s'est créé, ce qui a entraîné jusqu'à aujourd'hui encore, un fonctionnement *matriarcal*, qui au niveau de Grand-Galet va à l'encontre du fonctionnement familial traditionnel. Nous pouvons voir à travers l'alcoolisme installé dans la famille élargie de Onésine, l'expression de l'inadéquation entre le système familial installé lors de la mort du père et le système traditionnel présent à Grand Galet. Le fait qu'Onésime ait été placé en foyer éducatif pendant de nombreuses années, lui a permis de ne pas intégrer ce système, mais de garder un positionnement familial en adéquation avec "la norme" non seulement de Grand-Galet, mais également de la société. Cette norme est également celle de sa concubine qui le met en position de chef de famille, et lui demande son avis pour toutes les décisions concernant son foyer.

De plus, le système de résidence patrilocal semble renforcer le rôle du père face à la mère. Cette tradition de patrilocalité semble plus présente dans les récits des personnes les plus âgées. Charles Henri nous dit que le terrain sur lequel il a construit sa maison a été donné par sa mère, cette donation aurait pu se faire malgré l'avis contraire du père. Malgré tout, les terrains que la mère peut apporter lors de son mariage, restent sous "le contrôle" de son mari.

Ainsi, le père tient une place que l'on pourrait qualifier de traditionnelle au sein d'une structure agricole, ce qui peut s'expliquer par l'importance de sa force dans les travaux que

peuvent demander ceux effectués par les Petits-Blancs. Cette place cependant ne le rend pas omnipotent. Sa femme, même si elle lui est soumise, tout comme le veut la religion qui tient encore une place importante à Grand-Galet, n'en est pas moins son égale quant aux décisions qui touchent le foyer. La femme a une place à part entière au niveau du couple. Si l'autorité de l'homme ne peut être prise à défaut à l'extérieur du foyer, les relations au sein du couple établissent un équilibre à l'intérieur de celui-ci. La femme et l'homme sont à égalité dans les décisions que peut prendre le couple, même s'il revient à l'homme de porter cette décision.

Ces représentations que l'on retrouve chez toutes les personnes interrogées quel que soit leur âge, peuvent s'expliquer par la nécessité d'avoir une structure familiale répondant au mieux aux besoins familiaux et sociaux (réponse adaptée aux difficultés de la vie) d'où l'intérêt du travail, la structuration et la cohésion de la famille, l'importance des relations sociales, qui sont, elles, secondaires à la famille.

Cependant, ces représentations ont connu une évolution à partir de l'arrivée de la route à Grand-Galet à la fin des années soixante. C'est peut-être là, le point le plus important pour les personnes que nous avons rencontrées. Cette route a amené des avantages sociaux et économiques, mais cela a eu comme contrepartie une perte des relations qui existaient auparavant. La facilité des déplacements vers la côte, a accentué et favorisé les échanges économiques, les revenus sociaux plus facilement accessibles, ont entraîné une perte des relations sociales entre les habitants de l'îlet. Ainsi, la cohésion qui était importante, s'est amoindrie, le transport des marchandises ne nécessitant plus l'aide des voisins, les secours pouvant venir jusqu'à l'îlet.

De plus, cette route a amené un déplacement plus important des personnes et des échanges avec la côte, donc une évolution des représentations plus rapide qu'auparavant. Les jeunes ont pu aller au collège, au lycée et de ce fait avoir une vision de la vie qui est très différente de celles que leurs parents ont eue. Cette évolution se retrouve non seulement dans les représentations, les relations entre les personnes, mais également dans la structure du groupe. Les unions aujourd'hui, commencent à ne plus être endogames à l'îlet, et le fonctionnement clanique commence à disparaître. A travers les différents récits que nous avons pu recueillir, celui de Charles-Henri, qui est le plus jeune, est celui qui présente le moins de caractère clanique. S'il reste des bribes de ce fonctionnement, la population considère les changements comme inéluctables.

Les difficultés qu'a pu connaître le monde agricole du géranium au cours des dernières années, ont entraîné une augmentation du chômage dans le milieu des Petits-Blancs des hauts. Cependant, cette crise ne semble pas avoir déstabilisé les représentations des habitants de Grand-Galet. En effet, ils sont encore attachés à leur terre, comme nous le montre le récit de Charles-Henri qui considère toujours la terre comme une source d'alimentation, malgré les dangers géologiques que celle-ci peut représenter, et qui ont entraîné des procès<sup>183</sup>. La terre reste pour eux une source de revenu et de nourriture, renforçant ainsi les représentations qui lui sont attachées : la famille et la place de chacun au sein de celle-ci.

## 2. Ravine-Ango.

A travers les entretiens que nous avons pu avoir avec les personnes de Ravine-Ango, nous avons pu mettre en avant l'importance du travail. En effet, l'isolement du lieu et les conditions naturelles de cette région sont à l'origine des difficultés d'approvisionnement en matières premières, mais également en denrées, dont la plus importante semblait être l'eau potable. Qu'il s'agisse de la nourriture ou de l'eau, il fallait se déplacer, produire afin de pouvoir avoir de quoi manger.

Cependant, Ravine-Ango du fait de sa position côtière, est restée moins isolée que Grand-Galet, la route nationale qui la traverse aujourd'hui, existe depuis plusieurs dizaines d'années, et de ce fait a permis un désenclavement de cette région, la reliant bien avant la seconde guerre mondiale à Sainte-Rose, Saint-Pierre, voire Saint-Denis.

Ce lien avec les autres régions de l'île peut expliquer l'absence de fonctionnement clanique aujourd'hui et une mobilité plus importante de sa population. En effet, la population issue de Ravine-Ango se retrouve aujourd'hui jusqu'à Saint-Denis, voire la métropole. De plus, il n'y a pas de sentiment d'appartenance au lieu proprement dit, mais à la commune, les personnes que nous avons rencontrées se disent habitants de Saint-Philippe, mais pas de Ravine-Ango.

En ce qui concerne leur arrivée, dans cette localité, celle-ci est relativement fluctuante dans le temps et les trajectoires. En effet, les parents de Sylvestre étaient originaires de Salazie et Saint-Joseph, la grand-mère de Marie-Marthe venait de la Crête, la mère d'Edouard est originaire de Saint-Benoit... De plus au niveau population, nous avons vu à travers les entretiens qu'il n'existait pas de repli sur la communauté, mais une ouverture avec la ville

<sup>183</sup> Plusieurs habitants de Grand-Galet qui avaient agrandi ou construit leur maison ont été condamnés à démolir ce qui avait été entrepris. (voir article en annexes).

voisine de Saint-Philippe ou celle plus éloignée de Sainte-Rose. Ainsi il y a une relation sociale relativement importante avec l'extérieur de la localité, que cela soit dans la fréquentation de la messe, des bars ou des amis. Cette importance des relations est à mettre également en relation avec la diversité des ethnies présentes à travers les récits. Cette région est présentée comme étant peuplée de Petits-Blancs<sup>184</sup>, or à travers les récits de vie, nous pouvons nous rendre compte qu'il y a des chinois à Saint-Philippe et des Annamites, et la femme de Edouard est d'origine indienne. Cette diversité ethnique laisse apparaître une absence de repli sur soi, que nous retrouvons au niveau des unions. Si lors de la génération de Léopoldine, les mariages se faisaient surtout dans le secteur de Saint-Philippe, par la suite, ceux-ci, comme on peut le voir avec les enfants d'Edouard, se font avec des métropolitains.

Cette importance des relations avec l'extérieur qui a pu être accentuée avec le passage de la route et du transport en commun, peut expliquer que nous ne trouvons des traces de fonctionnement clanique que dans les récits des personnes les plus âgées de Ravine-Ango. Léopoldine nous dit que sa famille se trouvait sur un territoire physique s'étendant de Ravine-Ango jusqu'au Tremblet, qu'il y avait des tantes, des oncles, des cousins, même si elle n'en connaît pas exactement la filiation. C'est le seul exemple pouvant être rattaché à ce type de fonctionnement.

De plus, l'évolution de la société vers la modernité est beaucoup plus présente à Ravine-Ango, où un tag ancien de Fido Dido ( le personnage de la publicité Seven Up) est peint sur une ancienne boutique abandonnée.

Malgré cela, la famille reste une notion importante pour les personnes rencontrées, même si elle est moins abordée que le travail. Le respect du père que Léopoldine rappelle à sa nièce et l'amour de son père que Edouard nous relate, nous permettent de constater que la famille reste une notion forte pour eux. Cette représentation de la famille semble aller de pair avec la territorialisation des fonctions et des travaux. La femme travaille le vacoas, la terre, la vanille, tandis que l'homme va à la mer, à la pêche, mais également aux champs et dans la forêt. Cette territorialisation des tâches n'est pas stricte, car en cas d'incapacité de l'un des parents, l'autre peut le remplacer dans les soins aux enfants comme Léopoldine l'avait demandé à son mari lors de la prise en charge de sa nièce ou dans le travail des champs lorsque son mari était malade, Isabelle quant à elle seconde son mari dans leur restaurant.

Cette territorialisation se voit également d'un point de vue matériel dans les maisons, la cuisine étant souvent à l'extérieur pour des raisons de sécurité d'incendie, et n'est pas

<sup>184</sup> Defos Du Rau, L'île de la Réunion. étude de géographie humaine, Institut de géographie, Faculté des lettres, Bordeaux, 1960.

Fig. 30. Tag à Ravine-Ango, Fido-Dido.



fréquenté par le mari. Lorsque les filles de Marie-Marthe et Sylvestre ne viennent voir que leur mère et veulent le signifier à leur père, elles se rendent dans la cuisine. Ainsi, dans les représentations spatiales, il existe une même différence que dans les représentations sociales, la femme et l'homme ont une place bien distincte.

### 3. Discussion générale.

A partir des récits que nous avons pu faire sur les deux terrains de recherche et les études complémentaires (généalogie, étude des représentations des distances...) nous avons pu mettre en évidence un certain nombre de ressemblances, mais également de différences entre Ravine-Ango et Grand-Galet.

Si ces deux lieux sont des isolats dans le sens sociologique du terme aujourd'hui encore, il faut préciser qu'ils ont évolué en fonction de leur géographie et que cela a entraîné des différences. Grand-Galet a été relié à la côte à la fin des années 60, alors que Ravine-Ango après la guerre, était déjà traversé par une route, même si cette dernière n'a été goudronnée qu'à la fin des années 50.

Le **travail** est une notion primordiale pour ces deux isolats. En effet, les conditions d'existence et les difficultés qu'ont pu connaître les personnes vivant dans ces lieux retirés, les ont obligés à devoir travailler pour subvenir à leurs besoins. Qu'il s'agisse de Grand-Galet où l'isolement géographique était plus important ou Ravine-Ango où les conditions des cultures et d'alimentation en eau étaient difficiles. Dans les deux cas, la majorité des personnes nous ont fait part de l'importance du travail synonyme de nourriture

- *I falé planté pou kité pousé pou gany fé kuir pou manjé, il fallait planter pour le faire pousser pour pouvoir faire cuire pour manger (Ruffin).*
- *Si ou voulé manjé i falé travay, si ou travayé pa ou navé pa pou manjé, Si on voulait manger, il fallait travailler, si on ne travaillait pas, on n'avait pas à manger. ( Marie-Marthe)*

Le travail ne se résumait pas uniquement à cette nécessité, mais également à une reconnaissance puisque le terme de travail est réservé aux travaux agricoles, lorsqu'il est comparé à d'autres types de travaux. Ainsi, l'homme travaille aux champs alors que la femme ne travaille pas lorsqu'elle fait des sacs de vacoas, elle les fait. Cette dénomination est à mettre



en adéquation avec la nécessité du travail, car c'est lui qui rapporte de quoi manger principalement, le reste n'est que secondaire, même si cela peut amener une amélioration des revenus comme dans la plupart des cas. De plus, c'est l'homme en priorité qui travaille, rappelant ainsi, sa fonction sociale de pourvoyeur de nourriture.

En dehors du travail, nous observons aussi comme ressemblance le fait que ces deux lieux soient **isolés**, ce qui était un des postulats du choix des terrains de recherche. Cependant, cet isolement est différent. Si pendant longtemps les communications ont été difficiles avec Ravine-Ango par le manque de structures routières, celles-ci ont été améliorées bien avant que Grand-Galet ne soit désenclavé. Aussi, nous retrouvons dans l'évolution des deux lieux une différence, Grand-Galet se situe à un stade chronologique au point de vue social, que Ravine-Ango a déjà vécu et dépassé. Cette différence peut être expliquée par les conditions géographiques des deux lieux. En effet, Ravine-Ango est sur la côte, ce qui a présenté moins de handicap à son développement que Grand-Galet. De plus les métiers de la pêche qui ont pu être exercés par les habitants de Ravine-Ango les ont, en quelque sorte, forcés à avoir des relations avec le reste de l'île pour le carburant des canots, la vente de la pêche, etc. Ainsi donc, l'isolement de Grand-Galet n'est pas dû uniquement à sa position géographique (la comparaison avec les habitants de Grand-Bassin est à ce propos édifiante puisque ces derniers habitent aujourd'hui en très grande majorité à Bois-Court<sup>185</sup>), mais également à l'activité économique qui impliquait un certain type de relation avec l'extérieur de l'isolat (vente du produit de la distillation du vétiver, vente de la vanille, achat de produits de consommation...).

**L'évolution** locale que l'on peut noter dans ces deux isolats tant à travers de ce qui est dit que de ce qui est ressenti par les personnes, fait que cette notion est également un point essentiel. Même si ces deux lieux n'ont pas évolué en même temps et de la même façon, cette avancée vers le modernisme, ses avantages et ses inconvénients est vécue majoritairement négativement. On regrette le mode de vie d'avant, on regrette le lien social existant entre les personnes à Grand-Galet qui faisait que le dimanche on allait faire de la musique chez l'un ou l'autre (Ruffin), on regrette des relations plus importantes au sein de la famille à Ravine-Ango (Isabelle), même si dans ce dernier cas on peut l'expliquer. Cette évolution a fait changer un rythme et une façon de vivre plus sociale, plus "humaine" où les relations étaient basées sur

<sup>185</sup> Ce village est le premier que l'on rencontre en arrivant sur le plateau de la Plaine des Cafres en remontant de Grand-Bassin.

l'entraide à Grand-Galet et Ravine-Ango, mais également sur une plus grande cohésion des familles à travers les unions, la patrilocalité ou le partage des terres sur lesquelles on construisait sa maison.

Cependant si cette évolution est commune aux deux lieux, elle est différente dans le temps. Nous voyons actuellement à Grand-Galet une évolution du mode de vie qui fait déjà partie du passé de Ravine-Ango.

Cette évolution, que connaissent ces deux communautés, est aujourd'hui en adéquation avec la société réunionnaise, ce qui a entraîné des bouleversements dans leurs valeurs et leurs représentations. Parmi celles qui sont communes à Ravine-Ango et Grand-Galet, se trouve la **territorialité**. L'homme et la femme ont des fonctions, des lieux qui leur sont réservés (privilégiés). Ainsi la cuisine est le domaine de la femme, que cette pièce se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. Les deux figures ci-jointes montrent bien cette séparation physique des territoires, que nous avons également retrouvée dans la séparation des rôles propres à chaque sexe. Tout comme la cuisine est le domaine géographique de la femme, le foyer est géré par elle, tandis que l'extérieur est du domaine de l'homme. Cette séparation des rôles se retrouve dans le fonctionnement des milieux traditionnels. (Héritier, 1996 ; Adler, 1982...)

A Grand-Galet, s'il existe un certain équilibre au sein du couple dans la prise de décision, les relations sociales du foyer avec l'extérieur sont dévolues à l'homme, tandis que la femme s'occupera de l'intérieur. Cette séparation des tâches est la même à Ravine-Ango. Cependant une évolution est visible à travers les discours dans cette séparation des tâches. S'il y a toujours une certaine spécificité de chacun des membres du couple, celle-ci tend à s'amenuiser, tout comme les rôles et fonctions de l'homme et de la femme au sein de la société actuelle.

La **cohésion familiale** à Grand-Galet semble plus importante qu'à Ravine-Ango. En effet, toute la famille travaille aux champs et aide à la maison, ce qui semble renforcer le lien les unissant. A Ravine-Ango, la femme reste souvent chez elle à s'occuper de sa famille, de son ménage, tandis qu'à Grand-Galet, à cause des difficultés de vie, elle aide son mari dans les travaux des champs, de même que les enfants. Cette entraide, qui est une nécessité pour la majorité des familles maintient un lien permanent de solidarité familiale. La famille est ensemble aux champs et à la maison. Même si les tâches peuvent être spécifiques en fonction

du sexe, Virginie aidait à ramasser le vétiver mais ne participait pas à la distillation, elle était avec son époux dans les champs et une fois à la maison, ce dernier l'aidait aux tâches ménagères. Cette présence constante du couple peut avoir renforcé la dépendance de l'homme vis-à-vis de la femme et inversement. Dans le cas de la famille de Onésime, ce dernier analyse la déstructuration de sa famille (alcoolisme, violence) par le fait que l'équilibre familial ait été rompu par la mort accidentelle de son père. De plus, le système "uxoral", mis en place, c'est-à-dire la gestion des maisons et des relations extérieures par les femmes, afin de répondre à la disparition du père, qui s'est transmis aux filles, a entraîné des conflits entre Onésime et sa famille. Ce dernier au sein de son foyer en effet, continue à garder un rôle de chef de famille.

Cette importance de la famille, du lien familial, se retrouve moins à Ravine-Ango où les tâches de chacun le maintiennent dans un rôle spécifique et relativement indépendant l'un de l'autre. A travers les récits qui ont été faits, nous ressentons moins cette cohésion familiale, s'il existe des conflits comme à Grand-Galet, ils semblent moins destructurants pour les familles ; Léopoldine semble en conflit avec son frère, mais prend en charge la fille de ce dernier et est toujours respectée de lui. Les types de travaux effectués également sur Ravine-Ango n'entraînent pas non plus la présence des membres de la famille "à temps complet" comme cela peut être le cas à Grand-Galet. Qu'il s'agisse de la vanille, de la pêche, du travail en forêt ou dans les champs de cannes, tous ces travaux ne se font pas en famille mais de façon plus individuelle, ce qui, même si le travail de chacun est nécessaire à l'ensemble, ne donne pas de sentiment de cohésion à la famille face aux difficultés de la vie.

Le **système matrimonial** est également différent entre Ravine-Ango et Grand-Galet. En effet, si nous avons pu voir que les unions matrimoniales endogames à Grand-Galet sont importantes, à Ravine-Ango, il en est autrement. Dans la famille de Edouard, le nombre d'unions avec un partenaire hors de Saint-Philippe est plus élevé que les autres, ce qui montre une réduction importante des unions endogames. Or nous nous rendons compte que ces unions exogames ne sont pas récentes<sup>186</sup>.

La position géographique des deux lieux est d'importance dans cette spécificité. Grand-Galet est isolé géographiquement et son accès a été difficile jusqu'à l'arrivée de la route en 1968, date à partir de laquelle il y eut une augmentation importante des échanges humains, économiques et sociaux. Cet isolement est une des explications des unions endogames dans cet îlet par rapport à Ravine-Ango. C'est également cette raison qui semble être à l'origine du

<sup>186</sup> L'arrière-grand-mère maternelle d'Isabelle n'était pas de Saint-Philippe, de même que la grand-mère paternelle de Edouard.

**fonctionnement clanique** de Grand-Galet et plus antérieurement de Ravine-Ango. Nous trouvons en effet, une trace de fonctionnement clanique dans le récit de Léopoldine, la plus vieille des personnes rencontrées sur Ravine-Ango. Les autres récits ne présentent pas ce fonctionnement, alors qu'à Grand-Galet il se retrouve souvent.

Ce fonctionnement clanique est également visible dans le sentiment d'appartenance au lieu. Les personnes de Grand-Galet se définissent comme étant de Grand-Galet, alors que celles de Ravine-Ango se disent être de la commune de Saint-Philippe. Ce sentiment d'appartenance, lorsque nous le mettons en relation avec l'étude sur la perception des distances peut être expliqué par la géographie différente des lieux. L'encaissement de Grand-Galet peut entraîner un repli sur soi alors que la mer et la région relativement plane de Saint-Philippe peuvent amener vers une facilité à se déplacer, donc à de plus grands espaces, à un territoire géographique plus vaste, ce que nous retrouvons dans les relations sociales, la perception des distances et la **mobilité** des habitants de Ravine-Ango, même les plus âgés.

Après avoir relevé les grandes différences et ressemblances entre Ravine-Ango et Grand-Galet, nous pouvons évoquer quelques éléments de réponse aux questions que posent les résultats de notre recherche.

1) *L'isolat géographique que représente Grand-Galet, est-il ou non la seule raison pour laquelle les représentations sociales n'ont pas ou peu évolué ?*

La comparaison entre les deux isolats que représentent Grand-Galet et Ravine-Ango, permet de voir l'évolution des ces communautés et leurs représentations. Grand-Galet, de par sa spécificité géographique a connu une accélération des échanges sociaux, culturels et économique à partir de la fin des années 60, alors que ces échanges ont eu la même importance beaucoup plus tôt à Ravine-Ango. Nous retrouvons des bribes de fonctionnement clanique dans le récit de Léopoldine, une absence de sentiment fort d'évolution dans la tranche d'âge de Edouard, Marie-Marthe et Sylvestre, alors que ce même sentiment est plus présent dans le récit d'Isabelle. Si ce dernier peut traduire l'évolution rapide qu'a connu la Réunion au cours des 30 dernières années, l'absence dans les récits d'âge intermédiaire peut signifier que la communauté de Ravine-Ango a peu évolué jusqu'aux années 1970-1980, période à partir de laquelle Isabelle peut faire des comparaisons. Ainsi en mettant en parallèle ces deux terrains de recherche, compte tenu qu'ils ont connu la même histoire de peuplement,

nous pouvons avancer que les représentations qui sont encore présentes à Grand-Galet, sont restées stables jusqu'à l'arrivée de la route sur cet îlet. Charles-Henri qui correspond à la tranche d'âge des 20-30 ans, c'est-à-dire la première après l'arrivée de cette voie de communication présente encore des valeurs traditionnelles telles que l'attachement à la terre, la famille...

2) *Le fonctionnement de la société de Grand-Galet s'il a pu se maintenir depuis les premières installations des colons, correspond-il aux représentations que les premiers habitants ont amenées avec eux ou est-il la conséquence des difficultés que la population a rencontrées dans sa vie quotidienne ?*

Compte tenu de l'absence de traces écrites des premiers arrivants sur l'île Bourbon, il est difficile de répondre clairement à cette question. Cependant, la généalogie des habitants de Grand-Galet, de Ravine-Ango et de toutes les parties de l'île, permet de mettre en avant que ces premiers habitants viennent de régions très diverses. S'il y a eu des européens, il y eut également des Malgaches de la région du Sud et du Sud-Est de Madagascar, des Indiens du Nord-Ouest et de l'Ouest de l'Inde, des régions où priment le fonctionnement clanique et des valeurs agricoles. En Europe également, tout au long de la période de colonisation de l'île, les agriculteurs représentaient la majeure partie de la population. Nous pouvons donc penser que ces premiers arrivants ont amené avec eux leurs systèmes de valeurs et leurs représentations. Dans le terme créole de "*band*", il est relativement facile de voir une trace du sentiment de groupe prépondérant dans le fonctionnement clanique. L'isolement de certaines communautés tout au long du peuplement de l'île, peut expliquer que ces représentations et valeurs n'auraient pas évolué par rapport à celles des habitants de la côte qui, du fait du brassage culturel existant, ont changé au fil des apports extérieurs. Cette explication peut être envisagée lorsque l'on voit l'évolution de Ravine-Ango.

Cependant, une autre explication peut être également avancée. La difficulté de la vie dans ces isolats, qui réfute l'idée reçue que les Petits-Blancs soient des fainéants, peut expliquer que ces derniers auraient senti le besoin de se replier sur eux-mêmes et de répondre à l'isolement par une solidarité et une cohésion sociale du groupe importante, amenant à un fonctionnement clanique. L'environnement géographique hostile (absence d'eau, de nourriture facile, culture peu aisée et peu rentable...) peut avoir entraîné une réponse du groupe par l'entraide, l'importance des relations... ?

Ces deux explications peuvent être complémentaires.

- 3) *La répartition des valeurs entre l'homme et la femme, est-elle due à la religion qui a fortement marqué la société ainsi qu'aux valeurs qu'ils gardaient d'un passé ?*

La religion catholique a toujours mis en avant la hiérarchie de l'homme sur la femme. Or pendant longtemps, cette religion a fortement marqué la société de l'île Bourbon et de l'île de la Réunion<sup>187</sup>. Dans son récit Léopoldine emploie le terme de "*personne d'Amour*", qui est significatif de religiosité. Comme les valeurs traditionnelles étaient conformes à celles que prônait l'Eglise, il est facile de voir dans ces valeurs une trace de l'influence de la religion. De plus, la modernisation de la Réunion et l'évolution de Ravine-Ango vers plus d'individualité, mais également moins de religion (Edouard n'est-il pas communiste ?) par rapport à Grand-Galet, peut permettre de dire que ces valeurs traditionnelles, sans être forcément dues à la religion, sont quand même en adéquation avec celle-ci.

- 4) *Les conclusions, que nous pouvons tirer d'une étude sur Grand-Galet peuvent-elles être valables dans les différents isolats de l'île ?*

A partir de l'étude qui avait été faite sur La Chaloupe Saint-Leu<sup>188</sup> et Bé-Cabot<sup>189</sup>, nous pouvons nous rendre compte qu'il existait des fonctionnements et des valeurs similaires entre ces différents isolats, dus à des raisons relativement identiques. Or, en comparant l'évolution de ces mêmes lieux aujourd'hui ou d'autres, tel La Plaine des Cafres<sup>190</sup>, nous voyons une évolution qui se rapprocherait de celle de Ravine-Ango, ce qui pourrait laisser supposer que ces isolats ont eu des fonctionnements similaires et une évolution qui tiendrait compte de leur désenclavement et leur géographie.

- 5) *Le pouvoir externe à Grand-Galet ne s'impose-t-il pas au dépend de celui du père, pouvant ainsi toucher la structure familiale à sa base ?*

<sup>187</sup> Combeau, Y., Eve, P., Fuma, S., Maestri, E., *Histoire de la Réunion. De la colonie à la Région*. Malesherbes, SEDES, 2001, Cresoi, Université de la Réunion.

<sup>188</sup> Pelletier, J., *La Chaloupe. Unité domestique et rapports de parenté*, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, 1982.

<sup>189</sup> *Bé Cabot, approche ethnologique d'un éco-système*, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, 1980.

<sup>190</sup> Les différentes études sur La Plaine des Cafres, montrent une évolution du peuplement (Fontaine, 1988) à l'activité économique (Bazin, 2000).

Nous avons vu que la structure familiale à Grand-Galet était hiérarchisée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du foyer. Les enfants obéissaient et respectaient leurs parents et la femme, si elle pouvait avoir une certaine égalité au sein de son foyer avec son époux, ne le contredisait pas à l'extérieur, car ce dernier était en quelque sorte le garant, le représentant de l'Autorité à l'extérieur. Ce fonctionnement social de la famille, que l'on retrouvait au sein des foyers de Grand-Galet, semble être entré en conflit avec l'Autorité que représente la mairie. En fait, la situation des familles de Grand-Galet est plus complexe.

A partir de l'arrivée de la route, les communications ont permis un échange massif de la côte vers le village et inversement. Alors que la structure de la famille répondait à un besoin d'équilibre, même si cette structure était traditionnelle dans sa hiérarchisation, les échanges massifs avec l'extérieur ont bouleversé en très peu de temps les représentations de la population. L'arrivée des prestations sociales a permis aux femmes d'avoir un pouvoir financier face aux hommes qui n'ont plus été les seuls pourvoyeurs de ressources du foyer. Alors que les hommes devaient descendre avant sur Saint-Joseph pour vendre et acheter des biens, parfois accompagnés de leur femme, les prestations familiales sont venues à Grand-Galet donner aux femmes ce pouvoir financier sans qu'elles aient à se déplacer (grâce au facteur). De plus, leur installation depuis plus d'un siècle sur cet îlet a porté ces personnes à penser qu'ils étaient chez eux, alors que ce terrain appartient aux domaines de l'Etat et est qu'en location avec l'Office National des Forêts. Les lois sur l'Autorité parentale s'imposant à tout citoyen, s'imposaient également à eux. Tout cela a ébranlé leurs représentations. Si les habitants ont pu malgré tout, continuer à garder un équilibre entre leurs représentations et cette évolution très rapide des valeurs, le mouvement de contestation lié "aux expropriations"<sup>191</sup> traduit bien un refus de toucher à la base de la structure de la société, c'est-à-dire la terre. Celle-ci représente pour les habitants de Grand-Galet une ressource non pas financière, mais de nourriture, héritée de leurs ancêtres. Toucher à la terre, revient à toucher à la transmission que les pères ont laissé à leurs fils à travers la patrilocalité, à travers le métier agricole qu'ils ont eu, à travers l'héritage qu'ils ont transmis. Ainsi, ce mouvement d'opposition face au pouvoir externe semble être une réaction de la population face à un pouvoir qui s'oppose à la transmission, à la structure de la société de Grand-Galet dont le représentant est le père.

---

<sup>191</sup> Voir article du 3/1/1998 en annexe.

A partir des constats généraux et des analyses des récits de vie, nous pouvons dire également que l'évolution que connaissent ces isolats est significative de l'évolution de la société réunionnaise. En effet, nous pouvons voir des communautés structurées autour de valeurs basées sur le travail, la famille principalement qui évoluent vers l'émergence de l'individualisation et la perte des liens sociaux, de la fonction sociale de la famille tant restreinte qu'élargie. L'évolution différenciée entre Ravine-Ango et Grand-Galet montre également que si cela se produit brutalement ou trop rapidement, comme à Grand-Galet, il y a une prise de conscience de la population et un refus de perte de ces représentations, alors qu'à Ravine-Ango, cela c'est fait plus lentement, avec moins de heurts.

Au-delà de cette évolution, nous pouvons voir qu'à travers les règles de transmission, il y a aussi une différence entre les deux isolats

Si à Ravine-Ango les règles, sont relativement souples et floues en dehors du partage égal entre chaque héritier, à Grand-Galet la règle de patrilocalité et le fait que la fille vienne avec ses meubles chez le garçon peuvent être analysés de la façon suivante.

La terre est nourricière, nous l'avons vu pour cette communauté, or cette fonction revient à la mère, c'est elle qui prépare le repas avec parfois l'aide des filles et c'est l'homme qui produit la nourriture qui sera préparé, aidé parfois par la femme. Si l'homme travaille la terre, c'est pour la rendre productrice, comme il féconde la femme pour avoir une descendance. Or dans la règle de l'union à Grand-Galet il y a complémentarité. L'homme apporte la terre, la maison, l'habitable qui recevra la descendance et c'est la femme qui la remplit de ses meubles, comme si au départ, il fallait à cette dernière apporter de quoi remplir ce réceptacle vide afin que le couple puisse dès le départ être complémentaire dans la production et la vie. Nous avons vu qu'il y a une complémentarité et une égalité du couple. Si l'égalité existe au sein du foyer, c'est peut-être par rapport à cet apport premier de la femme qui remplit la maison vide de l'homme, alors qu'à l'extérieur de la maison, sur les terres, on reste sur une approche des représentations en adéquation avec les valeurs transmises à travers les générations. Il n'y a pas de supériorité de l'un ou l'autre. Or l'évolution de la société a bouleversé cette stabilité en établissant un équilibre non plus ritualisé, mais légalisé. En donnant une supériorité financière et nourricière à la femme les liens existants entre les membres de la famille se sont détériorés. De plus, la famille élargie a été déstructurée, les personnes se repliant sur leur individualité à cause de leur travail et de leur nouveau mode de vie (télé, mobilité professionnelle...)



Malgré tout cela, la famille est une notion importante encore dans ces localités. Le père reste le représentant de l'Autorité, même si la mère a une place également importante dans l'éducation des enfants. Une affection existe entre les parents malgré les difficultés de la vie, et entre les enfants et leurs parents un réel amour est exprimé, tant à Grand-Galet par Marie-Michelle qu'à Ravine-Ango par Edouard. Les parents s'ils restent dans un fonctionnement traditionnel au niveau de l'éducation (corrections, punitions) n'en sont pas moins vécu comme des parents structurants. Chacun a un territoire, un rôle, une fonction spécifique, en équilibre avec la société dans laquelle il évolue, ce qui permet à la famille de se structurer et d'être structurée autour du pilier social que représente le père et le pilier affectif que représente la mère.

Avant d'aborder la discussion concernant l'homme et celle de la femme, il faut préciser qu'il existe une différence concernant la famille entre les récits de vie de Ravine-Ango et ceux de Grand-Galet.

Même si dans les deux localités, la famille est quantitativement un des thèmes les plus importants, il y a une différence dans les propos qui peuvent être rapportés.

A Grand-Galet, la famille s'inscrit non seulement dans une lignée que nous retrouvons lorsque l'on nomme une femme par le prénom de son mari (récits de Virginie, Ruffin, Marie-Michelle), la femme appartient non plus à la lignée de son père, mais à celle de son époux, mais également dans un fonctionnement clanique que nous avons déjà vu ultérieurement. Ces principales différences de positionnement sont renforcées par les relations que l'on peut retrouver entre les familles, non seulement des relations d'unions, mais des relations sociales. Si ces dernières ont pu être dues à l'obligation de s'entraider avant l'avènement de la route, ce qui rejoint la définition de société close de Bergson<sup>192</sup>, aujourd'hui elles ne sont dues qu'au propre choix des personnes, c'est pourquoi, il y a une hiérarchisation de ces relations. On fréquente principalement les maisons proches de la sienne, et du fait de la patrilocalité, on fréquente principalement la famille de son époux. Cela renforce la hiérarchisation des relations au sein de la famille de l'époux, de la patrilocalité, et du fonctionnement clanique. De plus, la nécessité d'entraide existant au sein même de la famille semble avoir renforcé le sentiment familial. Dans les termes tenus pour parler de la famille, nous sentons bien une chaleur, une importance des relations familiales, même si les mots ne sont parfois pas dits explicitement. Le récit de Marie-Michelle est à ce point de vue assez significatif. Elle montre

<sup>192</sup> Les deux sources de la morale et de la religion, 1954, p. 283.

bien la maturité, qui lui a fallu avoir pour pouvoir mettre des mots sur les sentiments, les relations qu'elle avait avec son père et sa mère.

A Ravine-Ango, l'individualisation des personnes à cause du travail, mais également à cause de la facilité à se déplacer et de chercher des relations ailleurs amène la famille à se replier sur elle-même. Les relations ne sont plus aussi importantes qu'auparavant. Si cela a pu être progressif, le récit de vie d'Isabelle montre une augmentation de ce fait. La famille élargie n'est plus une priorité et l'entraide que l'on peut retrouver dans les autres récits de vie, n'est plus aussi important.

Ainsi à un niveau général, nous voyons déjà une différence entre les deux communautés, où la famille n'est pas vécue de la même façon. Si on en parle relativement facilement, il y a une évolution des relations entre Ravine-Ango et Grand-Galet, un repli sur une famille nucléaire qui reste souvent identique à l'image que les personnes rencontrées donnent de la société, montrant ainsi l'adéquation entre la société et la famille.

Quelles sont les conséquences de cette évolution sur les représentations de la femme et de l'homme ?

### **3.1. L'homme, le père.**

L'homme est le représentant de l'Autorité, qu'il soit à Ravine-Ango ou à Grand-Galet. Cela se retrouve dans les prises de décisions concernant la famille et dans son rôle de "représentant social".

Le père reste le pilier de la structure familiale et son absence peut être considérée comme la cause de sa déstructuration. Le récit d'Onésime et l'évolution de sa famille montrent bien les incidences de la disparition du père de la structure familiale, alors que la disparition de la mère de Léopoldine n'implique nullement les mêmes effets. L'absence de ce pilier semble avoir fait effondrer la famille dans le cas d'Onésime. Sa place importante est également révélée par Marie-Michelle lorsqu'elle nous dit *"qu'une partie d'elle-même était partie au décès de son père, alors qu'elle compare aujourd'hui sa mère à un petit enfant"*. Isabelle emploie même le terme de hiérarchisation des bêtises, montrant ainsi, que le père intervient pour les choses importantes, tout comme pour Marie-Michelle qui a été corrigée par son père parce qu'elle avait alerté les voisins. Ainsi, s'il est important au niveau familial, le père occupe aussi une place privilégiée dans les relations du foyer avec l'extérieur. A Grand-

Galet comme à Ravine-Ango, les relations entre le foyer et l'extérieur sont le rôle de l'homme. C'est lui qui va faire les courses à Saint-Joseph, même si sa femme l'accompagne, c'est lui qui *travaille* alors que sa femme fait des sacs de vacoas, s'occupe de la maison ou l'aide. Il joue un rôle majeur socialement, même si à l'intérieur du foyer, du couple, chacun a une place égale et complémentaire. Le rôle social du père se retrouve également à travers la transmission non seulement d'un métier agricole, mais également d'un savoir, comme Sylvestre qui a appris à ses fils à reconnaître les arbres de la forêt.

Ainsi, le père tient une place que l'on pourrait qualifier de traditionnelle au sein d'une structure agricole, laquelle le situe souvent dans ce rôle d'Autorité, or l'évolution différente entre Ravine-Ango et Grand-Galet se retrouve également dans le rapport que ces communautés peuvent avoir au niveau symbolique à la Loi. A Grand-Galet, les conflits et les mésententes sont tus et sont souvent réglés au sein même de la famille, ce qui se recoupe avec son fonctionnement clanique, alors qu'à Ravine-Ango Edouard et Léopoldine ont fait appel au Tribunal ou au syndic pour régler leurs conflits.

Cette place d'autorité ne rend cependant pas le père omnipotent tant à Grand-Galet qu'à Ravine-Ango. Sa femme, même si elle lui est soumise, n'en est pas moins son égale quant aux décisions qui touchent le foyer. La femme a une place à part entière au niveau du couple.

### 3.2. La femme, la mère.

L'homme a sa place à l'extérieur du foyer, la mère reste, elle, principalement à l'intérieur, à s'occuper des enfants et du repas. Si cette image est traditionnelle, elle ne s'applique pas au fonctionnement du couple. En effet, selon F. Héritier : "*La différence entre les sexes est, toujours et dans toutes les sociétés, idéologiquement traduite dans un langage binaire et hiérarchisé*"<sup>193</sup>, nous retrouvons dans les tâches et les fonctions cette hiérarchisation et cette binarité. Cependant, en dehors du côté social, la hiérarchisation n'est pas aussi évidente au sein du couple. Bien que la femme laisse la place à l'homme en dehors du foyer, dans les relations avec l'extérieur, elle garde sa place au sein de son foyer. Elle prend part aux décisions concernant le couple, le foyer, les enfants. Ce rôle lui revenant, elle peut même prendre des décisions allant contre celles de son époux comme nous le fait remarquer Charles-Edouard, à propos du terrain, sur lequel il a construit sa maison. Cet

<sup>193</sup> Masculin. Féminin. La pensée de la différence., 1996, p. 206.

équilibre des fonctions entre l'homme et la femme se retrouve autant à Ravine-Ango qu'à Grand-Galet. Les difficultés de la vie qu'ont eues connaitre les habitants de ces deux localités, ont certainement entraîné ce fonctionnement des couples, l'homme gardant son côté social, la femme renforçant son côté familial. La femme n'est pas vue par l'homme comme uniquement une génitrice, mais comme une aide dans les travaux du géranium et du vétiver à Grand-Galet, et dans une complémentarité des fonctions à Ravine-Ango. Même si Edouard nous dit que sa femme n'a jamais rien fait de ses dix doigts, le récit de leur fille la repositionne bien dans son rôle de maîtresse de maison et sa fonction éducatrice, complémentaire de celle de son époux.

C'est d'ailleurs au niveau des femmes que l'évolution des deux terrains de recherche est la plus significative. Si la femme aujourd'hui a un rôle social beaucoup plus important, elle n'en a pas moins gardé sa fonction à l'intérieur du foyer. Les plus jeunes générations ont su profiter de cette évolution afin de trouver un travail, tout en gardant leur rôle en adéquation avec les valeurs qui leur avaient été transmises.

Le couple à Ravine-Ango et Grand-Galet ne connaît pas encore les conflits que l'on peut retrouver dans les villes, où la femme se retrouve dans une position sociale supérieure à celle de l'homme, déstabilisant ainsi l'équilibre existant. Cette complémentarité et l'isolement de ces lieux ont permis de maintenir, malgré les difficultés de la vie et les histoires personnelles, une cohésion familiale, sociale qui aujourd'hui encore se retrouve dans les récits de vie que nous avons pu recueillir quel que soit l'âge des personnes.

Ce fonctionnement que nous pouvons qualifier de traditionnel dans la territorialisation des tâches, des lieux de travail, en fonction du sexe de la personne, répond à *la valence différentielle des sexes* que F. Héritier a avancé dans L'exercice de la parenté (1981) et dans Masculin/, Féminin, la pensée de la différence (1996). C'est avec cette différence entre les sexes que la société, la famille et l'individu peuvent mieux intégrer les règles sociales qui forment la base de l'Humanité : la prohibition de l'inceste, la répartition des tâches et une forme reconnue d'union sexuelle. Ces règles permettent non seulement une structuration de la personnalité par des pôles masculin/féminin, mais aussi une plus grande acceptation de la différence due à sa compréhension. Je préciserai que si ces règles en théorie sont immuables, dans leur traduction concrète, elles peuvent toutefois en fonction du temps et des conditions externes (groupes d'appartenance, évolution des valeurs...), changer. L'exemple que rapporte Marie-Michelle de lévirat et son sentiment à ce propos, en sont significatifs. Bien que cela ait

pu être une règle admise répondant à un moment donné, dans un lieu donné, dans un même lieu (Grand-Galet), des années après, cela est considéré comme inacceptable.

## Conclusion et perspectives.

Au terme de cette étude, un certain nombre de conclusions s'imposent, non seulement sur l'histoire de notre population de recherche, à savoir les Petits-Blancs, mais aussi sur leur fonctionnement social et familial. Ce travail de recherche a pu mettre en évidence la persistance de la hiérarchie familiale à partir de l'homme, du père dans les isolats étudiés. Cette hiérarchie, si elle peut être appuyée par un système de règles favorisant cette supériorité de l'homme, comme à Grand-Galet avec la patrilocalité, n'en fait pas moins de la femme, le complément au niveau du foyer. Il existe en effet une réelle égalité au sein du couple tant à Grand-Galet qu'à Ravine-Ango.

D'un point de vue historique, si le "Sud sauvage" a été développé pour enrayer le départ des colons vers les Seychelles, comme peut l'avancer Defos Du Rau (1960), il l'a été également pour développer la culture des épices, cette région présentant en effet, les conditions climatiques idéales pour le giroflier et le muscadier. En effet, l'étude généalogique des familles tant de Grand-Galet que de Ravine-Ango, a montré qu'il y avait souvent une implantation de ces familles depuis très longtemps à l'île Bourbon et que leur arrivée dans le Sud représente plus un moyen de trouver des terres encore vierges, symbole de prospérité. Cette population ne fait pas partie des derniers arrivants, même s'il arrive de trouver des arrivées tardives dans l'île parmi leurs ascendants. Ainsi, l'implantation des populations dans le Sud est due principalement à des raisons économiques (plus de terres ailleurs) et démographiques.

Ce travail permet d'avancer qu'il existe à Grand-Galet et à Ravine-Ango, du fait de leur histoire, mais également de leurs spécificités, c'est-à-dire un isolement géographique, social et économique, une structure familiale où les parents ont une place séparée et distincte. Le père occupe une place privilégiée dans les relations du foyer avec l'extérieur, mais également au sein de celui-ci, en représentant l'Autorité, cela se retrouvant dans la plupart des récits. Cette place que nous pouvons qualifier de traditionnelle se retrouve aujourd'hui encore dans les récits des jeunes de la génération des 20-30 ans, montrant en cela que les valeurs transmises, malgré l'évolution qu'ont connues ces localités, permettent une structuration de la société autour du couple où chacun a une place spécifique. Le corollaire à l'homme, le père est la femme, la mère. Si l'homme se tourne vers l'extérieur, rappelant ainsi le côté social de sa fonction, la femme s'occupe du foyer, des enfants, de la fonction nourricière et éducative. Cet

équilibre des fonctions au sein du couple n'en est pas moins pour autant immuable. En effet, le couple doit respecter des règles sociales mettant le mari à l'avant, à l'intérieur du foyer les difficultés de la vie ont amené ces communautés à mettre en place un équilibre entre l'homme et la femme. Ainsi, si la femme gère le quotidien, les décisions concernant la maison sont prises en commun. Il n'y a pas de supériorité de l'un sur l'autre puisque les conditions extérieures ne permettaient pas, à un individu seul, de subvenir à ses besoins jusqu'à l'arrivée des aides sociales. La vie en couple était la seule réponse possible face aux difficultés de la vie, tant des conditions de travail à Grand-Galet que des conditions de vie à Ravine-Ango. Cette entraide, même si elle correspond à la différence sexuelle des tâches, ne peut être que la base de la société dans ce type d'environnement. En effet, l'entraide se retrouve à tous les niveaux qu'il s'agisse de la communauté en cas de risque majeur ou d'aide ponctuelle avec les voisins ou les parents proches. La structure sociale de Grand-Galet et Ravine-Ango était basée sur une économie de subsistance, chacun avait sa place, ce qui permettait de trouver un équilibre. Cet équilibre qui a pu se construire au fur et à mesure de l'arrivée des premiers habitants, a permis le maintien des représentations de la famille sur une longue période. L'isolement du lieu ayant restreint les échanges avec le reste de l'île, nous pouvons voir en cela la cause de la persistance de valeurs qui semblent aujourd'hui d'un autre âge, attachement à la terre pour Grand-Galet ou à la forêt pour Ravine-Ango. De plus, il semble que ces représentations étaient en adéquation avec, non seulement les conditions d'existence, mais également avec les valeurs qui permettaient aux habitants de ces deux isolats de garder une structure sociale sur laquelle ils pouvaient s'appuyer.

La route, mais également l'évolution de l'économie qui en résulte, ont bouleversé les représentations des habitants de Grand-Galet et Ravine-Ango. Toutefois, la famille est restée une valeur importante pour les personnes, ainsi que le rôle de chacun au sein de celle-ci.

Le père reste le pilier de la structure familiale et son absence peut être considérée comme la cause de sa déstructuration, la famille n'ayant plus de représentant social. L'équilibre se trouvait rompu dans l'organisation du couple, la mère à la suite de la disparition du père devait jouer les rôles interne et externe au foyer, ne répondant plus aux normes de la société. D'autre part, le système de résidence patrilocale à Grand-Galet, semble avoir renforcé le rôle du père face à la mère. Même si celle-ci peut, lors de son héritage, amener des terres, ces dernières sont sous «le contrôle» de son mari. A Ravine-Ango, le rôle du père est aussi traditionnel dans le sens où c'est son épouse qui s'occupe de la maison, des enfants, du foyer, tandis que ce dernier s'occupe des tâches externes, même s'il ne semble plus ou pas y avoir de

patrilocalité, l'isolement du lieu semble avoir gardé un fonctionnement clanique jusqu'à ces dernières années. Ravine-Ango ayant été "désenclavé" plus tôt que Grand-Galet, nous pouvons retrouver des bribes de ce type de fonctionnement dans le récit des plus âgés.

Ces représentations que l'on retrouve chez toutes les personnes interrogées quel que soit leur âge, peuvent s'expliquer par la nécessité d'avoir une structure familiale répondant au mieux aux besoins liés aux conditions de vie dans ces îlets isolés, c'est-à-dire une réponse adaptée aux difficultés de la vie, d'où l'importance du travail, la structuration et la cohésion de la famille, l'importance des relations sociales qui sont, elles, secondaires à la famille. La hiérarchie semble donc être à deux niveaux.

- Au niveau social, le père est en haut de l'échelle puis vient la femme et les enfants se doivent d'obéir aux parents, la famille passant en priorité avant l'extérieur.
- Au niveau intime, le père et la mère sont à égalité au-dessus des enfants, où il existe une hiérarchie selon l'âge et le sexe dans les tâches à accomplir.

Cette étude suggère qu'il existe encore, de nos jours, à la Réunion, des groupes d'individus structurés autour de la famille.

L'isolement qu'a connu ce type de communauté a permis de garder une structure familiale où le père tient une place importante, même si elle peut aujourd'hui être considérée comme d'un autre âge. Il représente la Loi et sa figure reste emprunt de respect. Ce respect se retrouve souvent des jeunes vers les plus âgées, le père étant perçu comme le garant de la société dans la construction identitaire.

Cette évolution différente dans le temps que l'on retrouve, tant à Grand-Galet qu'à Ravine-Ango, est spécifique de la situation de l'île de la Réunion. En un demi-siècle, cette île est passée d'un système de valeurs traditionnelles à un système de valeurs modernes. Cette rapide évolution a entraîné des bouleversements dans le fonctionnement général de la société réunionnaise, mais également des diversités dans les représentations de la population, impliquant des différences d'une région à l'autre, ce qui n'a fait qu'augmenter la complexité de cette île.

Le livre de E. Wolf (1989) montrait une population en perte de repères, passant d'un monde horizontal à un monde vertical, de la terre à la tour, où la femme, grâce aux prestations familiales, devenait égale, voire supérieure à l'homme, ce dernier étant relégué à un rôle déficient. La population que j'ai étudiée se situe toujours et depuis des siècles sur un plan



horizontal, ne voulant pas quitter sa terre ou y revenant dès que possible. De plus, elle est différente du point de vue historique de la population étudiée par E. Wolf, mais également généalogique pour ne pas dire ethnique. Enfin, entre la recherche qui a donné Quartier de Vie<sup>194</sup> et la mienne, 20 ans se sont écoulés. Il devient urgent de faire un état des lieux de la famille et de son évolution à l'île de la Réunion compte tenu, non seulement de la diversité des apports que l'île a pu connaître au fil de sa colonisation, mais également à cause de l'évolution très rapide des mentalités, des valeurs et du mélange de plus en plus important entre les groupes qui ont formé la culture réunionnaise.

Compte tenu des particularités de nos terrains de recherches (isolement, difficultés économiques, "particularité ethnique", nous nous trouvons aujourd'hui devant un certain nombre de questions.

L'isolement géographique et social est-il la seule raison pour laquelle nous avons une égalité du couple. Ravine-Ango et Grand-Galet sont restés longtemps coupés de l'évolution culturelle et sociale que l'île a pu connaître. Certaines localités sont plus proches des villes importantes et pourraient présenter le même type de caractéristique quant à la population (Rivière Saint-Louis, Saint-François...) ainsi, une étude sur le fonctionnement familial, sur les générations qui ont traversé le 20<sup>e</sup> siècle, pourrait mettre en avant l'incidence de l'isolement et des échanges culturels et sociaux entre ces localités isolées et les villes.

Les difficultés de la vie entraînant une complémentarité du couple, sont-elles le principal facteur à cela. L'égalité au sein du couple, est-elle due aux difficultés de la vie ou à une toute autre cause ? La réponse à cette importante question permettrait de mettre en avant la structure du couple dans la société réunionnaise, ainsi que son évolution face à la modernité.

Notre population était constituée exclusivement de Petits-Blancs à Grand-Galet et à très forte majorité à Ravine-Ango. Les autres localités de l'île, où le métissage est important, présentent-elles les mêmes particularités ? Une étude sur ces localités aurait l'intérêt de permettre de rechercher si la composition ethnique d'une communauté isolée a, ou non, une incidence sur le fonctionnement familial ou si le type d'organisation sociale est lié à des

---

<sup>194</sup> Wolf, E., 1989.

causes ou facteurs exogènes. Cap-Marianne près de Saint-Paul, malgré la proximité d'une ville, est resté et reste relativement isolé, l'électricité n'y est arrivée, il n'y a que 2 ans. Les hauts de Saint-Leu qui ont connu un métissage important, pourraient présenter des similitudes géographiques avec Grand-Galet ou Ravine-Ango, mais avec des populations ethniquement différentes.

En ce qui concerne la population, nous avons vu qu'il y a des différences de temps dans l'évolution entre Grand-Galet et Ravine-Ango. En prolongeant cette recherche par des études sur les régions peuplées en majorité de Petits-Blancs (Régions de Sainte-Rose, de La Plaine des Palmistes, La Plaine des Cafres), nous pourrions étudier cette évolution vis-à-vis d'une même population et ainsi voir l'incidence de la modernisation. La Plaine des cafres présente aujourd'hui un développement important, tout comme la Plaine des Palmistes, cependant cette évolution a été très rapide (moins de vingt ans).

Les cirques de l'île (Cilaos, Salazie et Mafate) malgré leurs spécificités géographiques présentent la particularité d'être des isolats de grandes dimensions. Une étude à échelle plus exhaustive que celle de notre recherche, sur un cirque dans sa globalité, permettrait de comparer les résultats obtenus.

Notre étude pose également la question de l'évolution de la société réunionnaise au cours du siècle dernier. Si la modernité a atteint l'île réellement à partir des années 1960, les changements dans les représentations de la famille ont dû être initiés à partir de cette période. Il serait judicieux de pouvoir étudier la généalogie et les professions exercées par les familles des villes, tout comme celle des isolats ou des campagnes, sachant que la réunion a été une société agricole pendant très longtemps. Cette évolution des représentations dans les villes a-t-elle été antérieure à celle des régions agricoles et comment se traduit-elle en fonction des origines ethniques de ces familles.

La complexité et la diversité de la société réunionnaise ne peuvent, à partir de cette étude, que poser des questions : Le père qui est si souvent décrié, est-il réellement absent ? La mère prend-elle réellement tant de place, et quelle place ? Devant l'évolution de la société réunionnaise, sa complexité et l'absence d'études réalisées jusqu'à ce jour, il devient urgent d'aller sur le terrain et d'étudier réellement cette île, où des généralisations, à cause des manques existants, ont trop souvent donné d'elle une image fausse.

## Bibliographie.

Atlas des départements français d'Outre-mer: La Réunion., 1972, CNRS, IGN.

Atlas des risques majeurs à la Réunion, 1993, Université de la Réunion.

Be Cabot, approche ethnologique d'un éco-système, 1980, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion.

En-vie de famille, au nom du père? au nom de la mère? aux noms d'ici et d'ailleurs, Saint Denis, Université de la Réunion, Actes du colloque international du 14 et 15/05/94,

Fécondité & insularité, 1992, Conseil Général, Saint-Denis, Actes du colloque international.

La défaite des pères, Le nouvel observateur. Février 1994,

Récits de vie, Modèles et écarts, 1985, Paris, Paris X, Cahier sémiotique textuelle 4.

Le père, Métaphore paternelle et fonctions du père : l'Interdit, la Filiation, la Transmission., 1989, Paris, Denoël, L'espace analytique, coll. dirigée par Guyomard, P., et Mannoni M..

L'Oedipe Un complexe universel, 1977 réédité 1985, Paris, Tchou, Coll. Les grandes découvertes de la psychanalyse.

Etre père à la fin du moyen-âge, 1997, Paris, CRM, Numéro spécial des Cahiers de recherche médiévale, N°4.

Politiques du père, Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Culture et société, 1997, Liens social et politiques, N° 37.

La vie de famille, Auxerre, Sciences Humaines, 1991, N° 9.

La parenté en question, Auxerre, Sciences Humaines, N° 101, 2000, p. 20-38.

Les récits de vie, Auxerre, Sciences Humaines, N° 102, 2000, p. 21-38.

La recherche anthropologique à la Réunion, 1999, Paris, L'Harmattan, en collaboration avec l'Université de la Réunion.

Mouvements de populations dans l'Océan Indien, 1979, Paris, Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Actes du 4e congrès de l'Association Internationale de l'Océan Indien et du 14e Colloque de la Commission Internationale d'Histoire Maritime..

La famille : les nouveaux équilibres, 1997, Toulouse, URAF, Actes du colloques du 27.11.1997.

L'esclavage à Madagascar, Aspects historiques et résurgences contemporaines, 1996, Antananarivo, Actes du colloque internationale sur l'esclavage 24-28/9/1996.

Evolution des modes de vie et architectures du logement, Cité-Projets, Recherches N° 42, plan Construction et Architecture.

Malaise dans la filiation, 1996, Paris, Esprit, N° 227, Décembre 1996.

L'Amour, 1996, Terrain, N° 27, Carnets du patrimoine ethnologique, Septembre 1996.

Le mythe d'Ibonia, 1993, Behorika, Margros Print, Présentation de Noiret, F..

Bulletin de madagascar, 1961, Publication mensuelle du service de l'information présidence du gouvernement, N° 183.

Bulletin de Madagascar, 1960, Publication mensuelle du service général de l'information présidence du gouvernement, N° 171.

Le patrimoine des communes de la Réunion, 2000, Paris, Flohic.

L'homme, Revue française d'anthropologie, 2000, Paris, EHESS, N° 154-155, Question de Parenté, Avril-septembre 2000.

L'homme, Revue française d'Anthropologie, 2001, Paris, EHESS, N° 157, Représentatio et temporalités, Janvier-mars 2001.

Vivre ensemble, Auxerre, Sciences Humaines, N°33, 08/2001, Hors-série.

Autorité, Auxerre, Scinces humaines, N° 117, 06/2001, p. 21-39.

Abric, J.C., (Sous la direction de), 1996, Exclusion sociale, insertion et prévention, Cahors, Erès.

Abric, J.C., 1994, Pratiques sociales, représentations sociales, Paris, PUF.

Adler, A., 1982, La mort est la masque du roi, La royauté sacrée des Moundang du Tchad., Paris, Payot.

Ah-Kang, D. et Schmidt, D., 1984, Six familles réunionnaises chinoises... trois générations., Saint-Denis, Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'ethnologie..

André, M., 1998, La vie quotidienne des familles, Rapport à madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité..

Arensberg, C-M., 1961, The community as object and as sample, Cologne, Handbook of empirical sociology.

Aries, P., 1975, L'enfant et la vie sous l'ancien régime, Seuil, Paris.

Augé, C., 1994, pour une anthropologie des mondes contemporains, Paris, Flammarion.

Auriac, F. et Brunet, R., 1986, Espaces, jeux et enjeux, Paris, Fayard, Fondation Diderot.

- Badinter, E., 1992, XY, Paris, O.Jacob.
- Bandler, R. et Grinder, R., 1981, Trance-formation : the Neuro-linguistic Programming, Real people press.
- Barat, C., 1989, Nargoulan, Culture et rites malbar à la Réunion, Saint-Denis, Edition du Tramail.
- Bardin, L., 1977 réédition 1993, L'analyse de contenu, Paris, PUF, Coll. le psychologue.
- Bastide, R., 1996, Les amériques noires, Paris, L'Harmattan.
- Bastide, R., 1997, Le sacré sauvage, Paris, Stock.
- Bastide, R., 1971, Anthropologie appliquée, Paris, Payot.
- Baudier-Delay, Berges et Brun, 1990, Introduction à la psychologie de l'enfant, Liège, Mardaga.
- Bawin-Legros, B., 1996, Sociologie de la famille, le lien familial sous questions, Paris, Bruxelles, De Boeck et Larcier.
- Bazin, V., 2000, Les femmes et l'agritourisme à la Plaine des Cafres, Réunion, Mémoire de Maîtrise d'Anthropologie.
- Bénitah, T., 1999, L'abécédaire du whisky, Paris, France Loisirs.
- Benoist, J., 1983, Un développement ambigu : structure et changement de la société réunionnaise, Saint-Denis, Fondation pour la Recherche.
- Berger, P., et Luckmann, T., 1996, La construction sociale de la réalité, Paris, A. Colin.
- Bergson, H., 1955, Les deux sources de la morale et de la religion, Paris, PUF.
- Bertaux, D., 1997, Les récits de vie, Nathan, Paris.
- Bertaux, D., 1976, Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie, Paris, Cordes.
- Bertile, W., (Sous la direction de), 1996, La nouvelle Réunion, Saint-Denis, Département de la Réunion.
- Biros, B., 1979, Essai sur l'identité créole à l'Île de la Réunion, Thèse de Doctorat en médecine, Paris.
- Blanchet, A., Bézille, H., Florand, M.F., Giami, A., Glust-Desprairies, F., Gotman, A., Léger, J.M., Revault d'Allonnes, C., Zylberstein-Vaisman, L., 1985, L'entretien dans les sciences sociales, Paris, Dunod.

- Blanchet, A., Ghiglione, R., Mussonnat, J. Trognon, A., 1987, Les techniques d'enquête en sciences sociales, Paris, Dunod.
- Bonniol, J.L., 1992, La couleur comme maléfice, Paris, A. Michel.
- Bonniol, J.L., Terre-de-haut des Saintes, Carabéennes, Paris.
- Bonniol, J.L., Benoist, J., 1994, Un ordre étagé mis à bas, contribution à une ethnologie des paysages à la Réunion, Aix en Provence.
- Bonte, P., Izard, M., 1991, Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie, Paris, PUF.
- Bory de Saint-Vincent, 1962, Voyage à l'île de la Réunion, Paris, Larose.
- Boucher, A., 1989, Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'Isle de Bourbon, Sainte-clotilde, Ars Terres Créoles, Coll. Mascarin.
- Bourdieu, P., 1979, La distinction, critique sociale du jugement, Paris, Ed. Minuit.
- Bourdieu, P., 1982, Ce que parler veut dire, Paris, Fayard.
- Bourguignon, L., 1998, Histoire et didactique, Les défis de la complexité, Paris, CNDP.
- Bourquin, A., 1994, Les petits-blancs de l'île de la Réunion, Thèse de doctorat (Nouvelle thèse), Université de Lyon.
- Bourquin, A., Les Petits-Blancs de la Réunion et le catholicisme. Histoire d'un retournement, Université Lumière-Lyon 2 et Institut d'histoire du Christianisme Université Jean Moulin - Lyon 3, Chrétiens et sociétés XVIe-XXe siècle, Bulletin du centre André Latreille.
- Bruel, A., 24/06/97, Un avenir pour la paternité? Jalons pour une politique de la paternité., Rapport au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- Bruguière, A., Klapisch-Zuber, C., Segalen, M., Zonabend, F., 1986, Histoire de la famille, Armand Colin, Paris.
- Cai Hua, 1997, Une société sans père ni mari, Les NA de Chine, Paris, PUF, coll. Ethnologie.
- Carton, A., Winnykamen, F., 1995, Les relations sociales chez l'enfant. Genèse, développement, fonctions, Paris, A. Colin.
- Caudron, O., 1996, Les francs-créoles de l'île Bourbon, Saint-Denis, CNH.
- Cazals-Ferré, M-P et Rossi, P., 1998, Eléments de psychologie sociale, Paris, A. Colin.
- Cazeneuve, J., 1991, Et si plus rien n'était sacré, Paris, Perrin.
- Cherubini, B., 1986, Pour une anthropologie urbaine des villes créoles., Comité international des études créoles, La réunion, 5e colloque des études créoles.

- Chérubini, B., (Sous la direction de), 1996, Le monde rural à la Réunion, L'Harmattan, Paris.
- Chérubini, B., 1988, Cayenne, ville créole et polyethnique, Karthala, Paris.
- Ciceri M.F. et al., 1977, Introduction à l'analyse de l'espace, Paris, Masson.
- Clarke-Stewart, K.A, 1978, And daddy makes three : The father's impact on mother and younger child, Child development, N° 49.
- Coles, D., Goussault, B., 1995, Le récit de vie, Transmettre de femmes en femmes, Lyon, Chronique sociale.
- Combeau, Y., Eve, P., Fuma, S., Maestri, E., 2001, Histoire de la Réunion, De la colonie à la Région, Malesherbes, SEDES, Cresoi, Université de la Réunion.
- Comte, A., 1984, Système de politique positive, Paris, Puf, in Nisbet, A., La tradition sociologique.
- Cudicio, C., 1999, Maîtriser l'art de la PNL, Rennes, Ed. d'Organisation.
- Cuisenier, J., 1991, La maison rustique : logique sociale et composition architecturale, Paris, PUF, Coll. Ethnologies.
- Cyrułnik, B., 1993, Les nourritures affectives, Paris, O. Jabob.
- Dahl, O.Chr., 1993, Sorabe, Revelant l'évolution du dialecte antemoro, Madagascar, Fiangananan Loterana.
- De Gaugelac, V., 1987, La névrose des classes, Paris, Hommes et Groupes.
- De Gaulejac, V., Aubert, N., 1990, Femmes au singulier, ou la parentalité solitaire, Paris, Klincksieck, coll. rencontres dialectiques.
- De Lannoy, J-D., Feyereisen, P., 1987 réédité 1997, L'éthologie humaine, Paris, PUF, Coll. Que-sais-je.
- De Sardan, P. O., 1995, Anthropologie et développement, Paris, APAD Karthala.
- De Singly, F., (Sous la direction de), 1991, La famille l'état des savoirs, Paris, Edt. la découverte.
- De Singly, F., 1988, L'amour, un bien privé, un mal public, Revue française des Affaires Sociales.
- De Singly, F., 1996, Le soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, Essais et Recherches.
- De Singly, F., 2000, Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune, Paris, Nathan.
- De Singly, F., 1993, Sociologie de la famille contemporaine, Paris, Nathan, Coll. Université.

- Decary, R., 1930, L'Androy, Paris, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales.
- Defos du Rau, 1960, L'île de la Réunion, étude de géographie humaine, Institut de géographie, Faculté des lettres, Bordeaux.
- Delaisi de Parseval, G., 1981, La part du père, Paris, Seuil.
- Delbos, G., Jorion, P., 1990, La transmission des savoirs, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, Coll. Ethnologie de la France.
- Deliège, R., 1996, Anthropologie de la parenté, Paris, A. Colin.
- Delrieu, A., 1999, Lévi-Strauss, Lecteur de Freud, Le droit, l'inceste le père et l'échange des femmes, Paris, Anthropos.
- Delumeau, J. et Roche, D. (Sous la direction de), 1990, réédité 2000, Histoire des pères et de la paternité, Paris, Larousse.
- Detienne, M., 1981, L'invention de la mythologie, Saint-Amand, Gallimard.
- Di Méo, G., 1991, L'homme, La société, L'espace, Paris, Anthropos.
- Doise, W., et Palmonari, A., (Sous la direction de), 1986, L'étude des représentations sociales, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Domenichini, J-P., Poirier, J., Raheisoanjato, D., 1984, Ny razana tsy mba maty, Cultures traditionnelles malgaches, Antananarivo, Edt. de la librairie de Madagascar.
- Dor, J., 1989, Le père et sa fonction en psychanalyse, Paris, Point.
- Douglas, M., 1981, De la souillure, Paris, Maspero.
- Douglas, M., 1999, Comment pensent les institutions, Paris, Editions La découverte/M.A.U.S.S., Recherches.
- Dumas, D., 1999, Sans père et sans parole, Paris, Hachette.
- Dupon, J.F., L'île Rodrigues, Expérience de développement d'un milieu tropical dans l'archipel des Mascareignes., Annales de la Faculté des Lettres d'Aix en Provence, Tome XLII.
- Durand, J-P., Weil, R., 1997, Sociologie contemporaine, Paris, Vigot.
- Durand, M., 1992, Les structures anthropologiques de l'imaginaire, Paris, Dunod.
- Durkheim, E., 1937, Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF.
- Durkheim, E., 1967, De la division du travail social, Paris, PUF, Bibliothèque de philosophie.
- Durye, P., 1971, La généalogie, Paris, PUF, Coll. Que Sais Je.



- Ehrlich, S., 1985, Les représentations, Paris, Armand Colin, Coll. Psychologie française, N° 30.
- Elias, N., 1991, La société des individus, Paris, Fayard.
- Engels, F., 1972, Origine de la famille, de la propriété et de l'Etat, Paris, Editions sociales.
- Evans-pritchard, E.E., 1971, La femme dans les sociétés primitives, Paris, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine.
- Eve, P., 1992, Ile a peur, La peur redoutée ou récupérée, Saint-André, Océan Editions.
- Ferraroti, F., 1983, Histoire et histoires de vie, la méthode biographique dans les sciences sociales, Paris, Librairie des Méridiens, Sociologies au quotidien.
- Festinger, L., Katz, D., 1963, Les méthodes de recherche dans les sciences sociales, Paris, PUF, Bibliothèque scientifique internationale.
- Fisher, H., 1992, Histoire naturelle de l'amour, Paris, Robert Laffont, Coll. Pluriel.
- Fize, M., 1990, La démocratie familiale, évolution des relations parents-adolescents, Paris, Presses de la renaissance.
- Flipo, A., Le Blanc, D., Laferrère, A., 1999, De l'histoire individuelle à la structure des ménages, INSEE, INSEE PREMIERE, N° 649 de mai 1999.
- Fontaine, N., Octobre 1988, La Normandie en Réunion, Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'Histoire.
- Fortes, M., 1969, Kinship and the social order, London.
- Fortin, M.F., 1996, Processus de la recherche : de la conception à la réalisation, Québec, Décarie.
- François, F., Hudelot, C., Sabeau-Jouannet, E., 1984, Conduites linguistiques chez le jeune enfant, Paris, PUF.
- Freud, S., 1984, Essais de psychanalyse, Saint-Amand, Payot.
- Freud, S., 1913, Totem et Tabou, Paris, Payot.
- Frouté, O., 1999, La population des départements d'outre-mer, recensement de la population de 1999, INSEE, INSEE PREMIERE, N° 665 de juillet 1999.
- Fuma, S., 1979, Esclaves et citoyens, le destin de 62 000 réunionnais, Fondation pour la recherche et le développement dans l'Océan Indien.
- Galland, O. et Lemel, Y., 1998, La nouvelle société française, Paris, A. Colin.

- Gérard, G., 1997, Le choix du conjoint en société créole, Saint-Denis, Université de la Réunion, Thèse de Doctorat d'Ethnologie.
- Ghasarian, C., 1991, Honneur, Chance et Destin, La culture indienne à la Réunion, Paris, L'Harmattan.
- Ghasarian, C. et Cambefort, J.P., 1988, Rôles et enjeux, approches d'anthropologie généralisée, Saint-Denis, Département d'Anthropologie de l'Université de la Réunion.
- Ghasarian, C., 1996, Introduction à l'étude de la parenté, Paris, Seuil, Point, essai..
- Ghiglione, R., Beauvois, J.L., Chabrol C., Trognon, A., 1980, Manuel d'analyse de contenu, Paris, A. Colin.
- Ghiglione, R., Bonnet, C., Richard, J-F., Beauvois, J-L., Bromberg, M., Deschamps J-C., Doise, W., 1990, Traité de psychologie cognitive, Paris, Dunod.
- Giami, A. et Plaza, M., (Sous la direction de), 1999, La démarche clinique en sciences humaines : documents, méthodes, problèmes., Paris, Dunod, coll. Psycho sup..
- Gleyze, J.L., 1995, Portes ouvertes sur un monde clos, Université de la Réunion, Mémoire de D.E.A. option Anthropologie.
- Goody, J., 1983, The development of the family and marriage in Europe., Cambridge, C.U.P., Trad. franç. L'évolution de la famille et du mariage en Europe, Paris, A. Colin, 1985.
- Gough, K., 1975, The origin of the family, N-Y, London, Monthly Review Press, Toward and Anthropology of women.
- Govindin, S-S, 1994, Les engagés indiens, Saint-Denis, Azalées Editions.
- Grondin, R-C., 1998, La construction historique des catégories sociales : L'exemple des Petits-Blancs des Hauts à l'île de la Réunion, Saint-Denis, Université de la Réunion, Mémoire de DEA d'Histoire.
- Gross, M., (Sous la direction de), Homoparentalités, états des lieux, parentés et différences des sexes, Paris, ESF.
- Guimelli, C., 1994, Structures et transformations des représentations sociales, Neuchâtel/Paris,, Delachaux et Niestlé.
- Guth, S, (Sous la direction de), 1994, Une sociologie des identités est-elle possible ?, Paris, L'Harmattan.
- Hall, E. T., 1979, Au-delà de la culture, Paris, Seuil, coll. Points Essais .
- Hall, E. T., 1971, La dimension cachée, Paris, Seuil.
- Hall, E. T., 1984, La danse de la vie, Paris, Seuil.

- Hannerz, U., 1980, Explorer la ville, Paris, Editions de minuit.
- Helfter, C., Travail, Familles, Europe, Le monde de l'éducation, 05/1994.
- Hénaff, M., 1991, Claude Lévi-Strauss, Paris, Belfond, Coll. Agora.
- Héritier, F., 1981, L'exercice de la parenté, Paris, Seuil, Hautes Etudes.
- Héritier, F., 1996, Masculin/Féminin, la pensée de la différence, Paris, Odile Jacob.
- Heritier, F., Cyrulnik, B., Naouri, A., 2000, De l'inceste, Paris, Odile Jacob.
- Herouart-Margotin, F., 1998, De la fugue à l'exil, Saint-Denis, Université de la Réunion, Maîtrise d'ethnologie.
- Heurtebize, G., 1986, Histoire des Afomarolahy, Paris, CNRS.
- Hickman, V., 1999, Les Antandroy du sud de Madagascar, Approche d'une société à travers sa musique, Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie.
- Hoareau, L., 1994, Histoires de coq, le combat de coq, produit d'une identité masculine, Université de la Réunion, Mémoire de maîtrise d'Ethnologie.
- Hsu, F.L.K., 1963, Clan, Castes and Club, New-York, Toronto, London, Van Nostrand Reinhold company.
- Huguet, G., 1999, Les représentations de la paternité à Grand-Galet, Réunion, Mémoire de D.E.A. d'Anthropologie.
- Huguet, G., 1998, La place de l'homme enseignant à l'école maternelle, Réunion, Mémoire de Maîtrise de Sciences de l'Education.
- Hurstel, F., 1996 réédité 1997, La déchirure paternelle, Paris, PUF, coll. L'éducateur.
- Hurstel, F., 09/1993, Rôle et fonction du père dans une société et une famille en changement, Cahier de puériculture.
- Jaccoud, A., 1994, Familles réunionnaises..., Saint-Denis, Arifoc, in Représentation sociales du travail.
- Jacobson, E., 1989, Les dépressions, Paris, Payot.
- Jacquard, A., 1977, Concepts en génétique des populations, Paris, Masson.
- Jaovelo-Dzao, R., 1996, Mythes, rites et transes à Madagascar, Tananarive, Edt. Ambozontany.
- Jodelet, D., 1994, Les représentations sociales, Paris, PUF, coll. sociologie d'aujourd'hui.
- Kauffman, J-C., 1991, La trame conjugale, Paris, Nathan.

- Knibiehler, Y., 1987, Les pères aussi ont une histoire, Paris, Hachette, Coll. La force des idées.
- Labache, L., 1996, La question de l'ethnicité à l'île de la Réunion, Paris, EHESS, Thèse de doctorat.
- Labatut, F. et Raharinarivominina, R., 1969, Madagascar Etude historique, Paris, Nathan-Madagascar.
- Laborit, H., 1968, Biologie et structure, Paris, Gallimard, Coll. Folio, Essais.
- Labrell, F., 1994, A typical interaction behavior between fathers and toddlers : teasing, Early development and parenting, n° 3, p. 125-130.
- Lacan, J., 1966, Ecrits I et II, Paris, Seuil, Coll. Points.
- Lamb, M.E., 1975, Fathers : forgotten contributors to child development, Human development, N°18.
- Lamb, M.E., 1976, The role of the father in child development, New-York, Wiley.
- Laope-Cerneaux, E., 1995, Les émigrés du sud : Les "Komors" du Port de l'île de la Réunion, Paris XVIII, Licences de Sciences de l'Education.
- Laplantine, F., 1974, les 50 mots-clés de l'anthropologie, Toulouse, Privat.
- Lavallée, M., Ouellet, F., Larose, F., 1991, Identité, Culture et Changement social, Paris, L'Harmattan, Actes du troisième colloque de l'ARIC.
- Lavaux, C., 1986, Du battant des lames au sommet des montagnes, Paris, Cormorans.
- Lavergne, R., 1990, Tisaneurs et plantes médicinales indigènes, Orphie, Livry Gargan.
- Le Camus, J., Labrell, F. Zaouche-Gaudron, C., 1997, Le rôle du père dans le développement du jeune enfant, Paris, Nathan Université.
- Le Gall, D., 1999, La famille contemporaine, moins institutionnelle, plus relationnelle, FNARS, Acte du colloque de la FNARS du 3/12/1999.
- Le NY, J-F., 1989, Sciences cognitives et compréhension du langage, Paris, PUF.
- Le Play, F., 1869, La réforme sociale en France, Paris, Plon.
- Le Play, F., 1871, L'organisation de la famille selon son vrai modèle, Paris, Téqui.
- Leach, E., 1980, L'unité de l'homme, Paris, Gallimard.
- Lee-Tin, R., 1989, Les chinois à la Réunion : Parcours d'adaptation socio-économique et d'ethnicité, Saint-Denis, Université de la Réunion, Mémoire de Maitrise d'Ethnologie.

- Lefevre, D., 1986, Organisation de l'espace à Maurice et à la Réunion, Université de Nice, Thèse de Doctorat d'Etat.
- Legendre, P., 1985, L'inestimable objet de la transmission, Paris, Fayard.
- Lenoir, F., Masquelier, Y., 1997, Encyclopédie des religions, Paris, Bayard.
- Leroi-Gourhan A., 1964, Le geste et la parole, Paris, Albin Michel, Tome 2, La mémoire et les rythmes.
- Lesel, L., 1995, Le père oblitéré, Paris, L'Harmattan.
- Lesne, M., Minvielle, Y., 1990, Socialisation et formation, Paris, Païdeia.
- Lestel, D., 1996, L'animalité, Essai sur le statut de l'humain, Paris, Hatier, Coll. Optiques Philosophie.
- Levi-Strauss, C., 1983, Le regard éloigné, Paris, Plon.
- Levi-Strauss, C. , 1973 réédité 1996, Anthropologie structurale deux, Paris, Plon, coll. Pocket.
- Levi-Strauss, C., 1958 réédité 1974, Anthropologie structurale, Paris, Plon.
- Lévi-Strauss, C., 1947, 6e réédition 1981, Les stuctures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton.
- Lévi-Strauss, C., (Séminaire dirigée par), 1983, 3e édition, 1995, L'identité, Paris, PUF.
- Lévi-Strauss, C., 1952, Réédition 1987, Race et histoire, Paris, Denoël, Coll. Folio.
- Lewis, O., 1963, Les enfants de Sanchez, Paris, Gallimard.
- Liebowitz, M. R., 1983, The chemistry of love, Boston, Little, Brown.
- Linton, R., 1999, Le fondement culturel de la personnalité, Paris, Dunod, coll. Psychologie supérieure.
- Lodého, O., 2000, les représentations du père chez l'enfant à la Réunion, Saint-Denis, Université de la Réunion, Mémoire de D.E.A..
- Lodého, O., 1999, Les représentations de la maltraitance à Ravine-Daniel : quartier des hauts de Saint-Paul, Saint-Denis, Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'ethnologie.
- Lombard, J., 1994, réédité 1998, Introduction à l'ethnologie, Paris, A. Colin, coll. Cursus..
- Lougnon, A. , 1992, Sous le signe de la tortue, Singapoure, Azalées Editions.
- Malinowski, B. , 1963, réédité 1989, édition originale en 1922, Les argonautes du pacifique occidental, Paris, Gallimard, coll. Tel.

- Mangalaza, E.R., 1994, La poule de Dieu, essai d'anthropologie philosophique chez les Betsimisaraka, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, Mémoires des cahiers ethnologiques n°4.
- Marc, E. et Picard, D., 1984, réédité 2000, L'école de Palo Alto, Retz.
- Mead, M., 1963, Moeurs et sexualité en Océanie, Paris, Plon, Coll. Pocket.
- Mendel, G., 1992, La société n'est pas une famille. De la psychanalyse à la sociopsychanalyse, Paris, La découverte.
- Michard, P. et Yatchinovsky, A., 1995, Histoire de vie. Une nouvelle approche pour repenser sa vie autrement, Paris, ESF.
- Michel, A., 1992, Sociologie de la famille, Paris, Mouton.
- Miollan, C., 2000, Divorce. Les enjeux psychologiques du droit de visite, Grenoble, presses Universitaires de Grenoble.
- Miollan., C. (Sous la direction de), 1995, Parents et adolescence, Ramonville Saint-Agne, Erès.
- Mircea, E., 1963, Aspects du mythe, Paris, Gallimard.
- Molet, L. , 1956, Le bain royal à Madagascar, Tananarive.
- Mollion-Rafalimanana, V., 1998, Fenoaivo, habitat traditionnel et gestion de l'espace chez les Andriamañary, Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'Ethnologie.
- Morgan, L., 1971, La société archaïque, Paris, Anthropos.
- Morgan, L.H., 1877 réédité 1976, Ancient society, New-York, Gordon Press.
- Morin, E., 1990, Introduction à la pensée complexe, Paris, ESF, Communication et complexité.
- Morin, E., 1994, La complexité humaine, Paris, Flammarion, coll. Champs-L'essentiel.
- Morin, E., 1977, La méthode, I. La Nature de la Nature, Paris, Seuil.
- Morin, E. , 1986, La méthode, 3. La connaissance de la Connaissance, Paris, Seuil.
- Morris, D., 1968, Le singe nu, Paris, Grasset.
- Moscovici, S., 1995, Psychologie sociale, Paris, PUF.
- Moscovsi, S., 1961, La psychanalyse - Son image et son public. Etude sur la représentation sociale de la psychanalyse, Paris, PUF.

- Mosse, G.L., 1997, L'image de l'homme, l'invention de la virilité moderne, Paris, Abbeville, coll. Pocket.
- Moussa, K., 1995, Intrégration des indo-musulmans de la Réunion, à travers quelques familles, Sainte-Clotilde, Cafoc-Réunion, Licence des Sciences de l'Education.
- Mucchielli, A., 1991, Les méthodes qualitatives, Paris, PUF, Coll. Que-sais-je.
- Munthe, L., 1982, La tradition arabico-malgache vue à travers le manuscrit A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles., T.P.F.L.M, Antanarivo.
- Murat, H., 1994, Les échos du passé, souvenirs d'enfance à l'île Bourbon., Sainte-Clotilde, IMPEX Distribution.
- Muxel, A., 1996, Individu et mémoire familiale, Paris, Nathan, Essais et recherches.
- Neyrand, G., 2000, L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance, Paris, PUF, Education et formation.
- North-Coombes, A., 1971, The islaned of Rodrigues, Port-Louis, The standard Printing Estb..
- Ottino, P., 1998, Les champs de l'ancestralité à Madagascar, Paris, Karthala-Orstom.
- Parsons, T. et Bales, R-F., 1956, Family Socialization and Interaction Process, London, Routledge et Kegan.
- Pascal, 1977, Pensées, Paris, Gallimard, coll. folio.
- Paul-Levy et al., 1984, Antrhopologie de l'espace, Centre G. Pompidou, Paris.
- Payet, G., 1999, Nom et filiation à la Réunion, de l'histoire à la clinique, Aix-en-Provence, Université de Provence, centre des Lettre et Sciences Humaines, in *Malaise dans la filiation*, Actes du colloque des 27 et 28/11/1999.
- Payet, T., 1991, Terre-Sainte : quartiers et dynamique sociales une anthropologie du milieu urbain., DEA d'Anthropologie Université de la Réunion.
- Pelletier, J., 1982, La Chaloupe. Unité domestique et rapports de parenté, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, coll. des travaux du centre universitaire.
- Petit, C., 1995, Essai sur l'identité à la Réunion, Université de Strasbourg, Thèse de doctorat nouveau régime.
- Pettonet, C., 1985, On est dans le brouillard, Galilée, Paris.
- Pineau, G., 1980, Vie des histoires de vie, Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente.
- Pitrou, A., 1994, Les politiques familiales, approches sociologiques, Paris, Stros.

- Pluymaekers, J., 1989, Famille, institutions, approche systémique, Paris, ESF.
- Poirier, J., 1966, Ethnologie générale, Paris, Gallimard, La pléiade.
- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P., 1983, Les récits de vie, théorie et pratique, Paris, PUF.
- Poutignat, P. et Streiff-Fenart, J., 1999, Théories de l'ethnicité, Paris, PUF.
- Power T.G., 1981, Sex-typing in infancy : The role of the father, *Infant Mental Health Journal* N° 2.
- Pradelles de Latour, 1999, L'Oedipe à nouveau, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, *L'Homme* n° 149, Janvier-mars 1999, p. 167-175.
- Quivy R. et Van Campenhoudt, L., 1988, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod.
- Rabearison, 1994, Contes et légendes de Madagascar, Tananarive, T.P.F.L.M..
- Radcliffe-Brown, A.R., 1968, Structure et fonction dans la société primitive, Paris, Ed. de minuit, Coll. Points.
- Ralaimihoatra, E., 1965, Histoire de Madagascar, Tananarive, Société malgache d'édition.
- Rauch, A. , 2000, Le premier sexe : mutation et crise de l'identité masculine, Paris, Hachette.
- Rauch, A., 2001, Crise de l'identité masculine, Paris, Hachette.
- Raunet, M., 1991, Le milieu physique et les sols de l'île de la Réunion, Saint-Denis, CIRAD.
- Reeves, H., 1990, Malicorne, Paris, Seuil.
- Reik, T., 1914, Le rituel, psychanalyse des rites religieux, Paris, Denoël.
- Rogers, C., 1942 édition de 1977, La relation d'aide et la psychothérapie, Paris, ESF.
- Rouquette, M-L, et Rateau, P., 1997, Introduction à l'étude des représentations sociales, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Rouquette, M-L. et Garnier, C, (Sous la direction de), 1999, La genèse des représentations sociales, Montréal, Editions Nouvelles.
- Rousseau, J-J, 1762, Réédition 1969, Emile ou De l'éducation, Paris, Gallimard, Coll. folio, Essais.
- Sabelli, H. C. , 1991, Rapid treatment of depression with selegiline-phenylalanine combination, *Journal of Clinical Psychiatry* N° 52:3.



- Saint Omer, F., 1984, Inndé tiktak po aprann ekri rényoné, Saint-Leu, Presses de Développement.
- Saint-Geours, J., 1987, Eloge de la complexité, Paris, Economica.
- Salomon, P., 1999, Les hommes se transforment. L'homme lunaire, Paris, Albin Michel.
- Salvador, J., 1999, Méthodes de recherche en sciences sociohumaines, Paris, PUF, coll. Le sociologue.
- Salvan, P., 1994, Saint-Joseph sous le second empire (1851-1870), Université de la Réunion, Mémoire de Maîtrise d'Histoire.
- Samlong, J-F., 1995, Les engagés malgaches à la Réunion ( 1922-1930), Réunion, Editions CNH.
- Sanguin, A-L., (Sous la direction de), 1993, Les minorités ethniques en Europe, Paris, L'Harmattan.
- Segalen, M., 1993, Sociologie de la famille, Paris, A. Colin.
- Simmel, G., 1988, Philosophie de l'amour, Paris, Rivages, Petite bibliothèque.
- Simmel, G., 1981, Sociologie et épistémologie, Paris, PUF.
- Société des professeurs d'histoire et de géographie régionale de la Réunion, Recueil de textes d'histoire locale.
- Sperber, D., 1996, La contagion des idées, O.Jacob, Paris.
- Squarzoni, R., 1992, Evolution de la famille à la Réunion, Saint Denis, ODR.
- Stork, H.E., 1999, Introduction à la psychologie anthropologique, Paris, Armand Colin, Coll. Cursus.
- Sullerot, E., 1992, Quels pères? Quels fils?, Fayard, Paris.
- Sullerot, E., 1997, Le grand remue-ménage. La crise de la famille, Paris, Fayard.
- Sykes, B., 2001, Les sept filles d'Eve, Paris, Albin Michel.
- Tacussel, P., (Sous la direction de), 1994, Le réenchantement du monde. La métamorphose contemporaine des systèmes symboliques, Paris, L'Harmattan, Coll. mutations et complexité.
- Théodora, J-L., 1995, Identité marginalisé, identité assurée, identité transmise : Saint-Philippe 1735-1850, Université de la Réunion, Mémoire de maîtrise d'Histoire.
- They, I., 1998, Couple, filiation et parenté aujourd'hui : le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée, Paris, O. Jacob, Rapport remis au Ministre de l'emploi et de la solidarité et au Garde des sceaux, Ministre de la Justice..

- Thierry, S., 1961, Madagascar, Paris, Seuil.
- This, B., 1980, Le père : acte de naissance, Paris, Seuil, Coll. points, Essais.
- This, Hervé, 1995, Révélation gastronomiques, Paris, Bellin.
- Tönnies, F., 1977, Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure, Paris, PUF, Classique des Sciences humaines.
- Tran-Thong, 1986, Stades et concept de stade de développement de l'enfant dans la psychologie contemporaine, Paris, Librairie philosophique J. Vrin.
- Tylor, E.B., 1878, La civilisation primitive, Paris.
- Vallet, M.L., 1986, Particularités sanitaires d'un isolat à la Réunion, Créteil, Université Paris Val de Marne, Thèse de Doctorat en médecine.
- Vig, L., Croyances et moeurs des malgaches, Otto Chr. Dahl, Traduit du norvégien par Fagereng, E., Fascicules 1 et 2.
- Villeneuve-Gokalp, C., 1999, Le départ des enfants : satisfaction et désarroi des parents, INSEE, INSEE PREMIERE N° 676 d'octobre 1999.
- Vygotsky, L.S., 1962, réédité 1985, Pensée et langage, Paris, Messidor, Editions Sociales.
- Watzlawick, P. et Weakland, J., 1981, Sur l'interaction, Paris, Seuil.
- Welzer-Lang, D, Filiod, J.P, 1993, Les hommes à la conquête de l'espace... domestique, Québec, Le jour éditeur.
- Winckelmann, 1972, Histoire de l'art chez les anciens, Paris, Minkoff.
- Winckelmann, 1991, De l'imitation des oeuvres grecques en peinture et en sculpture, Paris, Jacqueline Chambon.
- Wirth, L., 1980, Le ghetto, Grenoble, Presse Universitaire de Grenoble.
- Wolf, E, 1989, Quartiers de vie, Saint-André, Graphica, Arca/Cirif, Université de la Réunion.
- Wong-Hee-Kam, E., 1996, La diaspora chinoise aux Mascareignes : le cas de la Réunion, Paris, L'harmattan.
- Yahyaoui, A., (Sous la direction de), 1997, De la place du père, entre mythe familial et idéologie institutionnelle, Grenoble, La pensée sauvage.
- Zimmermann, F., 1993, Enquête sur la parenté, Paris, PUF, Ethnologie.

## Figures.

|  |       |
|--|-------|
| Fig 1. Schéma simple des interactions entre le noyau central, les éléments périphériques et l'environnement..... | 13    |
| F 2. Schématisation des processus complexes en place dans l'élaboration des représentations sociales.....        | 17    |
| Fig. 3. Plateau de Grand-Galet vu de la route nationale.....   | 20    |
| Fig. 4. Village de Grand-Galet vu du Serré.....  | 28    |
| Fig. 5. Cartes géographiques avec les ethnies citées.....  | 52-55 |
| Fig. 6. Zone d'implantation des Petits-Blancs.....   | 99    |
| Fig. 7. Image traditionnelle du Petit-Blanc.....   | 105   |
| Fig. 8. Localisation des terrains de recherche.....  | 123   |
| Fig. 9. Coupe approximative de Grand-Galet.....  | 127   |
| Fig.10. Dessin de Roussin : Quartier de Saint-Joseph , vue prise de Manapany, 19 <sup>e</sup> siècle.....        | 128   |
| Fig. 11. Vue de Saint-Joseph, prise du Cap Manapany, 20 <sup>e</sup> siècle.....                                 | 128   |
| Fig. 12. Reste de la route suite à l'éboulis de 1992.....  | 129   |
| Fig.13. Ravine Ango et sa région.....  | 136   |
| Fig.14. Bord de mer de Ravine-Ango.....  | 140   |
| Fig. 15. Exemple de parenté à Grand-Galet.....   | 142   |
| Fig. 16. Plan de Grand-Galet.....  | 144   |
| Fig. 17. Echanges matrimoniaux entre la famille 1 et X.....  | 145   |
| Fig. 18. Plan de Ravine-Ango.....  | 147   |
| Fig. 19. Un habitant de Grand-Galet lors de la guerre de 1914-1918. Monsieur K'Bidy Louis.....                   | 159   |
| Fig. 20. Sud malgache.....   | 166   |
| Fig. 21. La carte des clans avant 1930 d'après Decary (extrait de Heurtebize 1986).....                          | 168   |
| Fig. 22. Rempart de Grand-Coude vu de Grand-Galet.....   | 175   |
| Fig.23. Schéma des échanges entre les familles de Ruffin et sa femme.....  | 189   |
| Fig.24. Muret de pierres à Cap-Blanc.....  | 210   |
| Fig. 25. Restes de maison à Cap-Blanc.....   | 214   |
| Fig. 26. Sentier pour descendre au puits arabe.....  | 232   |

|   |     |
|---|-----|
| Fig. 27. Forêt de vacoas à Ravine-Ango.....                   | 236 |
| Fig. 28. Rentrée de barque à la marine de Saint-Philippe..... | 245 |
| Fig. 29. Marine du Tremblet.....                              | 250 |
| Fig. 30. Tag à Ravine-Ango, Fido-Dido.....                    | 276 |

### Tableaux.

|   |     |
|---|-----|
| Tab. I. Tableau du dénombrement des ascendants de Charles-Henri.....                                    | 22  |
| Tab. II. Tableau récapitulatif des ascendants de la famille H. et G. de Grand-Galet. ....               | 26  |
| Tab. III. Types de filiation. ....  | 31  |
| Tab. IV. Tableau des alliances. ....  | 56  |
| Tab. V. Listes des femmes premiers arrivants. ....  | 83  |
| Tab. VI. Répartition des esclaves sur les propriétés de Saint-Gilles et Bernica... ..                   | 85  |
| Tab. VII. Exemple de Gros-Blancs.....   | 88  |
| Tab. VIII. Filiation Ducheman. ....   | 88  |
| Tab. IX. Tableau du nombre de métropolitains et de la population de 1954 à 1997. ....                   | 97  |
| Tab. X. Choix du conjoint chez les Petits-Blancs. ....  | 106 |
| Tab. XI. Stéréotypes attachés aux Petits-Blancs. ....   | 107 |
| Tab. XII. Composition et nombre des foyers. ....  | 131 |
| Tab. XIII. Répartition de la population de Ravine-Ango et Grand-Galet par grandes tranches d'âge. ....  | 133 |
| Tab. XIV. Déplacements de la filiation Grondin de la 3 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> génération..... | 151 |
| Tab. XV. Période de migration des lignées entre les villes au cours d'une même génération. ....         | 156 |
| Tab. XVI. Tableau des lieux de décès du père et des enfants.....  | 160 |
| Tab. XVII. Comparaison entre le lieu de décès du père et le lieu de décès majoritaire des enfants.....  | 162 |
| Tab. XVIII. Localisation des origines des primo-arrivants. ....   | 164 |
| Tab. XIX. Thèmes de Virginie. ....  | 173 |
| Tab. XX. Thèmes du récit de Onésime. ....   | 180 |
| Tab. XXI. Thèmes du récit de Charles-Henri. ....  | 185 |

|  |     |
|--|-----|
| Tab. XXII. Thèmes du récit de Ruffin. ....         | 190 |
| Tab. XXIII Récapitulatif des termes employés. .... | 200 |
| Tab. XXIV. Thèmes du récit de Marie-Michelle.....  | 204 |
| Tab. XXV. Récapitulatif des termes employés. ....  | 217 |
| Tab. XXVI. Thèmes du récit de Sylvestre. ....      | 223 |
| Tab. XXVII. Thèmes du récit de Marie-Marthe. ....  | 230 |
| Tab. XXVIII. Thèmes du récit de Edouard. ....      | 243 |
| Tab. XXVIII. Tableau des termes utilisés. ....     | 251 |
| Tab. XXIX. Tableau en pourcentage.....             | 252 |
| Tab. XXX. Thèmes du récit de Léopoldine. ....      | 255 |
| Tab. XXXI. Thèmes du récit d'Isabelle. ....        | 262 |